

Les Vert-e-s en Suisse

Évolution – action – perspectives

Sarah Bütikofer, Werner Seitz (dir.)



démocratie.suisse / demokratie.schweiz

Les Vert·e·s en Suisse

Évolution – action – perspectives

Sarah Bütikofer, Werner Seitz (dir.)

La série «ds démocratie.suisse / demokratie.schweiz», édité par Marc Bühlmann, Sean Mueller et Pascal Sciarini offre une plate-forme pour des contributions de science politique sur la Suisse. Elle examine les caractéristiques spécifiques du système politique, de ses institutions, des processus et des acteurs politiques, ainsi que de certains domaines et décisions politiques.

ds démocratie.suisse / demokratie.schweiz

Les Vert·e·s en Suisse

Évolution – action – perspectives

Sarah Bütikofer

Werner Seitz (dir.)



La maison d'Édition Seismo bénéficie d'un soutien de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2024.

Publié par
Éditions Seismo, Sciences sociales et questions de société SA
Zurich et Genève
www.editions-seismo.ch
info@editions-seismo.ch

Texte © l'auteur-e-s 2023

ISBN 978-2-88351-118-7 (Imprimé)
ISBN 978-2-88351-761-5 (PDF)
ISSN 2674-1008 (Imprimé)
ISSN 2674-1016 (En ligne)

<https://doi.org/10.33058/seismo.20761>

Couverture: Wessinger und Peng, Stuttgart et Zurich



Cet ouvrage est couvert par une licence Creative Commons
Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modifica-
tion 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

Table des matières

	Préface	7
	Remerciements	16
1	L'histoire des Vert-e-s en Suisse, 1983-2022 <i>Werner Seitz</i>	17
2	L'électorat Vert, ses similitudes et différences par rapport à l'électorat socialiste et vert'libéral <i>Pascal Sciarini et Adrien Petitpas</i>	41
3	Positionnement politique de la base et de l'élite politique des Vert-e-s et du PVL <i>Isabelle Stadelmann-Steffen et Karin Ingold</i>	57
4	La numérisation fait son entrée dans la stratégie des Vert-e-s <i>Virginia Wenger et Fabrizio Gilardi</i>	73
5	Les Vert-e-s dans les régions linguistiques: y a-t-il (encore) des différences? <i>Georg Lutz</i>	83
6	Les Vert-e-s en ville et à la campagne: Les grandes villes, pionnières des succès électoraux Vert-e-s <i>Madeleine Schneider</i>	93
7	Les Vert-e-s lors des élections au scrutin majoritaire. Le cas du Conseil des États <i>Sarah Bütikofer</i>	103
8	Les Vert-e-s au Parlement: alliances et votes <i>Daniel Schwarz</i>	119
9	Les Vert-e-s et la démocratie directe <i>Lucas Leemann et Angela Odermatt</i>	129
10	Jeune = Vert-e? Au sujet des Vert-e-s jeunes et des Jeunes Vert-e-s <i>Maja Haus</i>	143
11	Les Vert-e-s et les femmes: Le féminisme est dans l'ADN politique des Vert-e-s <i>Gesine Fuchs</i>	155
12	Mobilisation contre les centrales nucléaires, l'armée et les avions de combat: Les liens étroits entre les Vert-e-s et la mouvance pacifiste <i>Andrea Schweizer</i>	167

13	“Save the Planet”: Les Vert-e-s et la mouvance écologiste en Suisse <i>Monika Gisler</i>	179
14	Les Vert-e-s suisses en comparaison européenne <i>Martin Dolezal</i>	189
	Références bibliographiques	199
	Liste des abréviations	217
	Liste des graphiques et des tableaux	221
	Liste des auteur-e-s	225

Préface

Alors qu'au printemps 1983, plusieurs groupements écologistes créèrent la « Fédération des partis écologistes suisses », l'avenir de ce groupe hétéroclite semblait alors incertain. Si leur évolution n'a en aucun cas suivi une ligne droite et qu'elle a connu des hauts et des bas, les Vert-e-s ont réussi au cours des dernières décennies à s'établir comme valeur sûre du paysage politique suisse. Aujourd'hui, les Vert-e-s suisses¹ sont présent-e-s dans toutes les régions linguistiques et dirigent de nombreuses villes et plusieurs cantons. Depuis 2007, les Vert-e-s ont même poussé la porte du Conseil des États. En 2019, ils et elles ont obtenu leur meilleur résultat jusque-là aux élections au Conseil national, avec 13% des suffrages, dépassant ainsi le Parti démocrate-chrétien (PDC)².

Pendant longtemps, le système des partis suisses a été considéré comme très stable, comme dans de nombreux autres états européens. C'est ce que décrit le concept de science politique de « système de partis gelé » (Lipset et Rokkan 1967). Dès les années 1970 toutefois, de nombreuses démocraties occidentales connurent un changement social fondamental avec l'émergence des valeurs post-matérialistes. Les besoins d'individualité, de réalisation personnelle, de participation aux décisions et de liberté personnelle primèrent dès lors sur les valeurs matérialistes telles que la sécurité et la prospérité qui perdirent du terrain.

L'expression de ce changement de valeurs se manifesta, entre autres, par l'apparition de groupements écologistes et alternatifs qui se multiplièrent et brandirent comme bannière la protection des bases naturelles de la vie, l'égalité des genres et la non-violence. Ils avaient aussi en commun le refus des formes politiques traditionnelles et des mécanismes de défense des intérêts d'après-guerre, considérés comme inadaptés à la gestion des problèmes actuels.

Dès le début des années 1980, ces groupements se réunirent sur la scène nationale de quelques pays européens pour former des partis écologistes. En Suisse, cela mena à la création du Parti écologiste suisse en 1983. Pour l'historien Jakob Tanner, ce fut alors pour la Suisse « l'innovation la plus durable sur la scène des partis suisses » (Tanner 2015, 433 [notre traduction]). Au cours des décennies suivantes, les Vert-e-s s'enracinèrent parmi les partis suisses en s'installant dans tous les cantons et en obtenant de nombreux mandats à tous les niveaux politiques.

1 Les Vert-e-s suisses se nomment depuis 2014 Les VERT-E-S. Dans cette publication, nous utilisons à la fois Les Vert-e-s et la dénomination habituellement utilisée dans la recherche électorale, soit « Parti écologiste suisse », ou PES.

2 Le PDC a fusionné le 1^{er} janvier 2021 avec le Parti bourgeois démocratique PBD pour former « Le Centre ». La majeure partie des analyses empiriques présentées dans ce livre s'appuient sur des données couvrant jusqu'aux élections fédérales de 2019 incluses.

Dans ce recueil, 18 auteur-e-s se penchent sur toutes les facettes des Vert-e-s suisses, du point de vue de la science et de l'observation politique. L'histoire des Vert-e-s suisses sera analysée (chapitre 1, Seitz), avec des chapitres spécifiques consacrés à chacun de ses fondements historiques, à savoir les mouvances écologiste, pacifiste et féministe (chapitre 11, Fuchs; chapitre 12, Schweizer; chapitre 13, Gisler, respectivement). La forte croissance de la base électorale des Vert-e-s sera, en outre, analysée, tout en comparant le profil de l'électorat des Vert-e-s avec celui de leurs concurrents, c'est-à-dire du Parti socialiste (PS) et des vert'libéraux (PVL) (voir le chapitre 3, Stadelmann-Steffen et Karin Ingold). Ce qui caractérise les Vert-e-s, c'est aussi leur recours intensif aux instruments de la démocratie directe (chapitre 9, Leemann et Odermatt). Cet aspect sera donc étudié de plus près, tout comme le comportement politique des Vert-e-s au Conseil national, en lien avec leur représentation dans les institutions (chapitre 8, Schwarz). Le livre se conclura enfin sur une analyse du Parti écologiste suisse (PES) en comparaison internationale (chapitre 14, Dolezal).

Les Vert-e-s suisses – un parti à l'histoire mouvementée

L'histoire des Vert-e-s est faite de ruptures. Déjà lors de leur création en 1983, les activistes issu-e-s de mouvances environnementale, pacifiste et de solidarité internationale n'arrivèrent pas à se mettre d'accord sur un projet national commun. Ce qui conduisit à la création de deux formations distinctes: les Vert-e-s dit-e-s « modéré-e-s » et les Vert-e-s alternatives et alternatifs. Les « modéré-e-s » s'imposèrent rapidement sous le nom de Parti écologiste suisse. Au fil du temps, les divers groupements des Vert-e-s alternatives et alternatifs finirent par rejoindre individuellement le PES. Ce qui élargit l'éventail thématique des Vert-e-s tout en provoquant un glissement du parti vers la gauche.

En 2004, une aile des Vert-e-s zurichois-e-s quitta le parti pour fonder, en 2007, avec quelques groupements nouvellement créés en Suisse alémanique, le Parti vert'libéral, qui concurrença dès lors partiellement le Parti socialiste et les Vert-e-s. Dans le chapitre 1, *Werner Seitz* donne une vue d'ensemble détaillée de ces phases de création et de développement des Vert-e-s suisses, ainsi que de leurs victoires et de leurs échecs en votation et lors d'élections jusqu'en 2022.

La « vague verte »

Les Vert-e-s obtinrent leur victoire la plus spectaculaire en 2019, tout comme les vert'libéraux, lors des élections fédérales où ils et elles gagnèrent énormément de voix. Les deux « partis écolos » doublèrent presque leurs suffrages par rapport aux élections précédentes de 2015: le PES gagna 6,1 points pour culminer à 13,2%, le PVL gagna 3,2 points pour atteindre les 7,8%. Celle qu'on a appelé la « vague verte » avait déjà commencé à gonfler dès les précédentes élections cantonales de 2018. Dans le chapitre 3, *Isabelle Stadelmann-Steffen* et *Karin Ingold* tentent de comprendre

comment expliquer ces importants gains d'électorat. Elles montrent que cette augmentation s'explique avant tout par la croissance du potentiel d'électrices et électeurs doté-e-s de convictions écologiques, plutôt que par un rapprochement du centre qui aurait été engagé par les deux partis. Elles montrent, en même temps, que la part de l'électorat composant la base électorale du PS et du Parti Libéral-Radical suisse (PLR) qui accorde la plus haute priorité à la politique environnemental et énergétique a augmenté. La « vague verte » a donc déferlé largement au-delà des partis écologistes.

Des liens étroits avec la mouvance féministe...

Les Vert-e-s sont toutefois bien plus qu'un mouvement environnemental. Ils et elles font avant tout partie des nouveaux mouvements sociaux, apparus dans le sillage de la mouvance soixante-huitarde et composés d'une variété de groupements écologistes, pacifistes et féministes. Ces mouvements divers et variés revêtirent, et revêtent toujours, une importance fondamentale dans la constitution et le développement des Vert-e-s.

Dans le chapitre 11, *Gesine Fuchs* analyse le lien entre les Vert-e-s et la mouvance féministe. Les questions d'égalité furent dès leur création cruciales pour les Vert-e-s et le parti a très tôt formulé des revendications dans ce sens dans ses programmes électoraux. Celles-ci allaient de la dépénalisation de l'avortement à la redistribution du travail rémunéré et non rémunéré entre les genres, en passant par la légalisation des partenariats entre personnes du même sexe. En collaboration avec d'autres féministes, les « femmes Vertes » ont posé des jalons politiques importants en faveur des femmes en Suisse: initiatives pour l'introduction de quotas, sessions des femmes et grèves féministes.

Peu après leur création déjà, les Vert-e-s présentèrent plus de candidates que la moyenne, ce que l'électorat Vert attendait aussi, et les Vertes furent ainsi dès le départ élues plus fréquemment que la moyenne. En 1987 déjà, le groupe parlementaire des Vert-e-s au Conseil national était composé d'un tiers de femmes. Après les élections au Conseil national de 2019, la proportion de femmes passa à 60%.

...avec la mouvance pacifiste...

Au début des années 1980, la mouvance pacifiste connut un essor important, aussi bien en Suisse qu'en Europe, à la suite des manifestations de masse contre la double décision de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Des groupements écologistes participèrent souvent à ces manifestations aux côtés des activistes pour la paix. Le risque de destruction de l'environnement fut alors de plus en plus thématiqué au sein de la mouvance pacifiste, en plus de la menace d'une guerre nucléaire. Inversement, des idées de politique de paix furent également intégrées au programme des Vert-e-s, comme le montre *Andrea Schweizer* dans le chapitre 12.

La collaboration entre certaines figures des Vert-e-s et de la mouvance pacifiste se renforça dans les années 2000 pour prendre la forme d'une alliance entre le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) et les Vert-e-s. En 2006, les Vert-e-s lancèrent pour la première fois une initiative populaire aux côtés du GSsA. Les années suivantes, les Vert-e-s et le GSsA lancèrent plusieurs référendums et initiatives populaires, le plus souvent en collaboration avec le PS et les organisations de politique de paix.

...et avec la mouvance environnementale

Les premières organisations de protection de la nature et du paysage furent créées en Suisse au début du XX^e siècle déjà. Comme l'explique *Monika Gisler* dans le chapitre 13, la conscience sociale des problèmes environnementaux s'est modifiée, en Suisse et de par le monde, dès la fin des années 1960, notamment suite à la parution de rapports très remarquables comme celui du Club de Rome sur les limites de la croissance (Meadows et al. 1972). Sur le plan sociopolitique, le tournant écologique commença avec le mouvement environnemental, qui lança des thèmes et attira l'attention grâce à de nouvelles formes d'action politique comme les occupations, les manifestations de masse et les mises en scène. Ce mouvement fut, dès le départ, très étroitement lié à des personnalités des Vert-e-s, tant au niveau personnel qu'organisationnel.

Qui est l'électorat des Vert-e-s ?

Une des caractéristiques de l'électorat des Vert-e-s est qu'il dispose d'un niveau de formation plus élevé que la moyenne. Il appartient souvent à la nouvelle classe moyenne, bien formée et salariée, et travaille dans les domaines de l'éducation, de la santé et du social, des médias ou de la culture. Quant à l'âge de leur électorat, les Vert-e-s ne sont pas resté-e-s le projet d'une génération d'ancien-ne-s soixante-huitard-e-s, comme certains l'avaient prédit autrefois (voir Vatter et Stadelmann 2009). Les Vert-e-s sont en effet soutenu-e-s plus fortement que la moyenne par les jeunes électrices et électeurs, sans pour autant avoir perdu entre-temps leur électorat des débuts, qui a vieilli depuis.

Pascal Sciarini et *Adrien Petitpas* montrent en outre dans le chapitre 2 que les caractéristiques typiques de l'électorat des Vert-e-s recourent largement celles de l'électorat du PS. Il existe ainsi depuis des décennies une forte concurrence entre les deux partis car c'est entre eux que s'observe le plus grand transfert de voix : le succès électoral des Vert-e-s s'est souvent fait aux dépens du PS, et inversement. Les Vert-e-s ont, entre-temps, vu se former une concurrence supplémentaire représentée par les vert'libéraux dont l'électorat est sociodémographiquement très similaire à celui des Vert-e-s. Toutefois, l'électorat des Vert-e-s se positionne nettement plus à gauche, soutient davantage l'intervention de l'État dans l'économie et est plus sensible à la protection de l'environnement que l'électorat vert'libéral.

Fait prévisible de la part d'un parti nouvellement créé, les jeunes membres des Vert-e-s prirent aussi des responsabilités, à la fois à l'intérieur du parti et dans le cadre de mandats officiels, comme le montre *Maja Haus* dans le chapitre 10. En 2003, le moment était venu pour les Jeunes Vert-e-s de fonder les Jeunes Vert-e-s Suisse au plan national. Des Jeunes Vert-e-s connu-e-s assurèrent alors une meilleure visibilité des idées écologiques, notamment auprès des jeunes qui ont tendance à être moins intéressé-e-s par la politique et par un engagement partisan que leurs aîné-e-s (Beyeler et al. 2015). Le parti des Jeunes Vert-e-s a lancé ses propres listes aux élections de nombreux cantons, parfois avec succès. Ils et elles ont aussi réussi à faire aboutir deux initiatives populaires fédérales. L'initiative «Pour des véhicules plus respectueux des personnes» (connue aussi sous le nom d'initiative anti-4×4) fut retirée au profit d'un contre-projet. Quant à la deuxième, l'initiative contre le mitage du territoire récolta 36% de Oui dans les urnes.

Une utilisation réussie des instruments de la démocratie directe

Depuis leur fondation, les Vert-e-s se sont distingué-e-s par leur recours intensif aux instruments de la démocratie directe, comme le montrent *Lucas Leemann* et *Angela Odermatt* dans leur vue d'ensemble présentée au chapitre 9. En lançant des initiatives et des référendums, les Vert-e-s ont tenté de se positionner et de se faire connaître comme parti en pleine ascension. Bien que très peu des propositions qu'ils et elles aient (co-)lancées aient rencontré un succès dans les urnes, Leemann et Odermatt parlent d'une histoire à succès. Le recours aux instruments de la démocratie directe témoigne aussi de l'élargissement thématique qui a eu lieu au sein des Vert-e-s: s'ils et elles étaient presque uniquement focalisé-e-s sur des objets de politique environnementale à leurs débuts, ils et elles se sont de plus en plus ouvert-e-s avec le temps à des thèmes de politique sociale, de politique de paix ainsi que de politique économique.

Un parti largement soutenu

La progression des Vert-e-s a connu de fortes variations en fonction de la conjoncture des thèmes politiques. Toutefois, au fil de ses quarante ans d'existence, le Parti écologiste est devenu une force politique à prendre au sérieux, jouissant d'une force de parti nationale dépassant nettement les 10%. Il est bien ancré dans toutes les régions linguistiques de Suisse et montre une présence durable au Conseil national et au Conseil des États mais aussi dans les gouvernements et parlements communaux et cantonaux.

Un parti urbain

Dès le début, les Vert-e-s rencontrèrent surtout du succès dans les grandes villes, où ils et elles détrônèrent même le PLR pour devenir la deuxième force politique, derrière le PS, dès les années 2000. Dans les cinq plus grandes villes de

Suisse – Zurich, Genève, Bâle, Berne et Lausanne – plus d'une personne sur cinq glisse désormais un bulletin Vert dans l'urne lors des élections. Cela permet aux Vert-e-s de siéger au sein de majorités gouvernementales rose-vertes qu'ils et elles marquent largement de leur empreinte. Comme *Madeleine Schneider* le montre dans le chapitre 6, les Vert-e-s réussissent nettement moins bien dans les couronnes d'agglomération et surtout à la campagne. Cette répartition tripartite entre ville d'une part et agglomérations et campagne de l'autre, pèse toutefois le plus fortement en Suisse alémanique depuis le tournant du millénaire, un peu moins en Romandie où les résultats électoraux des Vert-e-s sont similaires dans les villes et leurs couronnes.

Présent-e-s dans toutes les régions linguistiques

Bien que les Vert-e-s n'aient historiquement pas les mêmes racines dans toutes les régions linguistiques, les divergences en termes d'évolutions du parti et de fond des positionnements sont minces. Les Vert-e-s se sont entre-temps bien ancré-e-s en Suisse alémanique et en Romandie, et sont également présent-e-s au Tessin. Comme le constate *Georg Lutz* dans le chapitre 5, les Vert-e-s se positionnent dans toutes les régions linguistiques nettement à gauche. Sur le fond, il n'existe pas de fossé entre les régions linguistiques qui pourrait conduire à des conflits au sein du parti. Lors des élections fédérales de 2019, le parti a également réussi à fortement progresser dans toutes les régions linguistiques. La Romandie ne représente un cas particulier au sein du PES que dans la mesure où les Vert-e-s sont désormais aussi fort-e-s que le PS dans le canton de Vaud, voire même plus fort-e-s dans les cantons de Genève et de Neuchâtel.

Les Vert-e-s ont du succès même lors des élections majoritaires

Les Vert-e-s rencontrent aussi depuis longtemps du succès lors des élections majoritaires. Ils et elles accédèrent ainsi au milieu des années 1980 déjà pour la première fois à un gouvernement, dans le canton de Berne. Depuis le début des années 1990, ils et elles ont été représenté-e-s de façon continue dans les exécutifs de nombreux cantons et de nombreuses villes. Les candidatures Vertes rencontrent, toutefois, surtout un succès dans les cantons romands et sur le Plateau suisse-alémanique, dotés de centres urbains et connaissant une forte concurrence entre les partis. Dans les cantons majoritairement ruraux et catholiques, les Vert-e-s n'ont encore jamais réussi à se faire élire au sein du gouvernement, à l'exception des cantons de Zoug et de Nidwald.

Depuis 2007, les Vert-e-s ont également été représenté-e-s sans interruption au sein du Conseil des États, où sur les sept sièges obtenus jusqu'à présent par le parti, cinq sont venus de la Romandie. Toutefois, un parti arrive rarement par ses propres forces à obtenir un siège lors d'une élection au système majoritaire. Comme le montre *Sarah Bütikofer* dans le chapitre 7, les candidat-e-s

Vert-e-s ont surtout du succès lors d'élections majoritaires lorsque le camp de gauche est particulièrement fort dans le canton concerné, et que les électrices et électeurs du PS et du PES, ainsi que du PVL là où le parti est présent, soutiennent systématiquement les candidatures des Vert-e-s.

Les Vert-e-s au Parlement

Au Conseil national, les Vert-e-s occupent une position d'outsider à cause de leur positionnement nettement à gauche et de leur absence du Conseil fédéral. Ce qui ne les empêche toutefois pas parfois d'arriver à faire valoir leurs intérêts. *Daniel Schwarz* montre ainsi dans le chapitre 8 qu'ils et elles y arrivent lorsque les Vert-e-s, qui peuvent traditionnellement compter sur une forte cohésion interne au parti, réussissent à nouer des alliances au-delà de leur « jumeau politique » qu'est le PS. L'on pense là, plus précisément, lors de la dernière législature aux coopérations avec le PVL et le PDC.

Une utilisation encore faible des réseaux sociaux

Le recours aux réseaux sociaux pour la communication est devenu une composante cruciale du travail de relations publiques politiques, et des élu-e-s Vert-e-s au plan fédéral sont les figures de proue de cette évolution. La plupart d'entre elles et eux utilisent, toutefois, les réseaux sociaux avant tout pour diffuser des informations sur le contenu desquelles ils et elles ont totalement prise. Comme le constatent *Virginia Wenger* et *Fabrizio Gilardi* dans le chapitre 4, très peu de politicien-ne-s utilisent encore la possibilité offerte d'entrer en contact direct et interactif avec le public et d'échanger avec lui, pas même parmi les Vert-e-s.

Les Vert-e-s en comparaison internationale

Le fait que les Vert-e-s comptent, en comparaison européenne, parmi les représentant-e-s de poids parmi les partis Verts mais qu'ils et elles n'aient encore jamais pu, toutefois, jusqu'ici participer au gouvernement au plan national, s'explique par le système politique suisse. Dans le cadre d'une comparaison internationale, *Martin Dolezal* montre, dans le chapitre 14, que les Vert-e-s ont, en Suisse, des positions économiques clairement marquées à gauche et qu'ils et elles accordent, dans leur programme, plus d'importance à l'environnement que leurs partis frères européens. En revanche, les Vert-e-s suisses ne se distinguent pas vraiment des autres Vert-e-s européen-ne-s sur les questions culturelles et européennes.

Perspectives

Lors des élections fédérales de 2019, les Vert-e-s ont obtenu une victoire spectaculaire dans les urnes. Le parti put presque doubler sa force électorale pour atteindre,

avec 13,2%, le plus haut score de son histoire. Se présentait alors pour les Vert-e-s le grand défi de stabiliser ce succès. Ils et elles y arrivèrent lors des premières années, lors des élections législatives cantonales où les Vert-e-s continuèrent la plupart du temps à engranger les victoires. Au printemps 2023, les Vert-e-s subirent toutefois des revers dans plusieurs cantons lors des élections législatives cantonales.

Afin de conserver leur force électorale au plan fédéral, les Vert-e-s doivent pouvoir s'affirmer face à deux partis en particulier : le PS et les vert'libéraux. Pour ce qui est du PS, les Vert-e-s ont toujours été en concurrence directe avec lui depuis leurs débuts. Au vu de la mutation structurelle de la société, le PS s'est en effet repositionné dans les années 1980 pour se tourner vers les classes moyennes urbaines bien formées qui constituent aussi la base des Vert-e-s. Outre leur électorat très semblable, les deux partis sont également liés par une très grande congruence programmatique dans de nombreux domaines politiques, en matière d'égalité, d'écologie ou de migration et d'intégration notamment. Il existe toutefois aussi des différences ponctuelles entre le PS et les Vert-e-s, comme c'est le cas en matière de politique étrangère ou de politique agricole.

Les différences entre les deux partis, marquées par leur histoire respective, résident aussi dans les compétences que leur attribue l'électorat : les Vert-e-s sont vu-e-s comme nettement plus compétent-e-s en matière de politique environnementale que le PS. Ce qui s'inverse lorsqu'il s'agit de politique sociale, pour laquelle le PS est considéré plus compétent, ainsi que de politique européenne et migratoire dans une moindre mesure. Cette différence d'attribution des compétences se reflète très clairement lors des élections : lorsque les thèmes environnementaux prédominaient en année d'élections fédérales, les Vert-e-s gagnaient des suffrages, mais si c'étaient les thèmes de politique sociale et de politique étrangère qui étaient au centre, les Vert-e-s reculaient alors au profit du PS. Les gains et les pertes de voix des Vert-e-s et du PS peuvent en grande partie s'expliquer par ce que l'on appelle l' « électorat mouvant » entre les deux partis.

Des différences sociodémographiques existent entre l'électorat des Vert-e-s et du PS : les Vert-e-s sont depuis bien longtemps très populaires au sein des franges de la population qui votent à gauche et parmi les jeunes électrices et électeurs. Les Vert-e-s devraient conserver ce lien avec les jeunes étant donné leurs bonnes relations avec les différents mouvements. Le PS, au contraire, s'adresse depuis longtemps à un électorat en moyenne plus âgé (Häusermann et al. 2022).

Vers la fin des années 2000, avec l'apparition du Parti vert'libéral, les Vert-e-s ont dû faire face à une nouvelle concurrence, principalement en Suisse alémanique, le PVL ayant des positions similaires aux Vert-e-s et au PS, en matière environnementale notamment. En outre, les idées de politique sociale progressistes du PVL parlent à un segment de l'électorat similaire à celui des Vert-e-s et du PS, dans les grandes villes et les agglomérations surtout. La différence réside toutefois dans le fait que le PVL se rapproche des partis bourgeois sur l'axe tradi-

tionnel « gauche-droite » de classement des partis alors que le PS et les Vert-e-s se situent eux clairement à gauche.

Tout comme le PS et le PVL, au cours des dernières décennies, les Vert-e-s se sont montré-e-s particulièrement fort-e-s dans les grandes villes et dans les agglomérations. Lors des élections fédérales de 2019, les Vert-e-s ont toutefois réussi à accroître leur force électorale à la fois dans les agglomérations et dans les communes rurales. Les agglomérations autour des grandes villes devraient donc jouer un rôle toujours plus crucial dans la stabilisation ou une éventuelle croissance des Vert-e-s.

Les Vert-e-s se caractérisent aussi par leur recours intensif aux instruments de la démocratie directe. Le parti a ainsi réussi à lui seul à porter de nombreuses initiatives populaires à l'urne, parfois en s'alliant avec le PS et le plus souvent en étroite collaboration avec les mouvements sociaux. Il s'agit là aussi d'un de leurs atouts car une politique d'alliances habile conclue pour une campagne de votation permet d'élargir la mobilisation au-delà du camps rose-Vert.

Un défi similaire reste à relever par les Vert-e-s en matière de politique climatique. Les derniers rapports du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) annoncent en effet une accélération de la crise climatique qui devrait faire durablement croître la nécessité d'action en matière écologique (IPCC 2023). Il appartiendra donc aux Vert-e-s, grâce à leur compétence reconnue à proposer des solutions, de se montrer capables de nouer des alliances qui permettent de les réaliser pour l'ensemble de la société.

La croissance de leur force de parti au cours des vingt dernières années, leur performance dans l'utilisation des instruments de la démocratie directe et l'ancrage central du parti au sein des mouvements sociaux sont les cartes-maîtresses des Vert-e-s. Contrairement aux vert'libéraux, les Vert-e-s sont depuis longtemps capables d'obtenir des majorités. Ils et elles sont ainsi représenté-e-s par de nombreuses personnes dans les exécutifs communaux et cantonaux et forment même, depuis 2019, un groupe au Conseil des États. L'objectif des Vert-e-s de pousser la porte de l'exécutif fédéral n'est pas hors de leur portée ; il dépend toutefois essentiellement d'autres facteurs. Si leur force électorale devait durablement rester au-dessus des 10%, donc non loin du PLR et du Centre, les Vert-e-s devraient alors réussir à siéger au gouvernement fédéral, grâce à une stratégie déterminée fondée sur une politique d'alliances solide et des personnes qualifiées, pour pouvoir ainsi faire avancer la transformation écologique de la société.

Remerciements

Le présent ouvrage analyse l'influence des Vert-e-s, depuis leurs débuts jusqu'à aujourd'hui, en adoptant divers points de vue qui permettent une approche différenciée de l'évolution du parti jusqu'à nos jours. Nos vifs remerciements vont aux auteures et aux auteurs qui ont accepté de dévoiler ici leur savoir et les résultats de leurs recherches sous cette forme. Sans leur travail et leur motivation, le présent ouvrage n'aurait jamais pu voir le jour. Nos remerciements vont également à toutes les relectrices et tous les relecteurs anonymes qui, grâce à leurs critiques constructives et leurs suggestions utiles, ont contribué à ce que les connaissances acquises soient ici présentées. Nous remercions aussi ici les éditeurs de la collection « ds démocratie.suisse/demokratie.schweiz » ainsi que les Éditions Seismo de la collaboration constructive. Ainsi que le Fonds national suisse de son soutien généreux à la production de cet ouvrage.

Un grand merci aussi à Virginia Wenger et à France Manghardt. Virginia Wenger a réalisé toutes les illustrations et tous les tableaux du présent ouvrage, contribuant ainsi à une présentation visuelle esthétique des résultats de recherche. France Manghardt a traduit ce livre en français, rendant ainsi les présentes analyses plus accessibles à la région linguistique qui a joué un rôle central pour les Vert-e-s au fil des dernières décennies. Merci enfin de tout cœur aux Vert-e-s suisses, sur lequel-le-s nous avons pu compter pour le financement de la traduction.

Mars 2023, Zurich et Berne
Sarah Bütikofer et Werner Seitz

1 L'histoire des Vert·e·s en Suisse, 1983-2022

Werner Seitz

Pour simplifier, l'histoire des Vert·e·s en Suisse peut être divisée en quatre périodes qui se calquent globalement sur les quatre décennies écoulées depuis 1980. La présentation suivante se concentre sur l'évolution des Vert·e·s qui fut étroitement liée, dans les premières années, à la création du Parti écologiste. Le score électoral est pris comme indicateur de la force d'un parti. Afin de pouvoir classer les succès et les échecs des Vert·e·s lors des élections cantonales et fédérales, nous étudierons également les partis proches d'un point de vue programmatique, bien que concurrents. Dans les années 1980, il s'agit des partis soixante-huitards formant les Organisations progressistes de Suisse (POCH) et des Vert·e·s alternatives et alternatifs. Pour l'ensemble de la période, il s'agit du PS qui, tout comme les Vert·e·s, s'est tourné dans les années 1980 vers les classes moyennes urbaines et bien formées (les nouvelles classes moyennes) et leurs valeurs post-matérialistes¹. Dès les années 2010, les vert·libéraux jouent également un rôle.

L'une des caractéristiques de l'évolution de la politique des Vert·e·s est qu'elle passe par les relations personnelles et organisationnelles existant entre le parti et plusieurs mouvances, c'est-à-dire la mouvance environnementale et anti-nucléaire ainsi que les mouvances pacifiste, féministe et de solidarité internationale. Ces relations, et les activités y relatives, ne seront que brièvement abordées dans la suite de cette présentation car elles sont traitées dans plusieurs chapitres (chapitre 11, Fuchs; chapitre 12, Schweizer; chapitre 13, Gisler). Le recours intensif aux instruments de la démocratie directe par les Vert·e·s sera aussi abordé de manière assez succincte car un chapitre entier lui est consacré (dans le chapitre 9 par Leemann et Odermatt).

Les ancêtres des Vert·e·s

Au début des années 1970 déjà, les problèmes environnementaux atteignirent un premier pic dans la conscience publique, entre autres suite au rapport du Club of Rome (Meadows et al. 1972; voir chapitre 13, Gisler). Le mouvement antinucléaire a massivement contribué à la diffusion de la mouvance environnementale. Il organisa, dans les années 1970, d'innombrables manifestations et lança plusieurs initiatives populaires cantonales pour s'opposer à la construction de centrales nucléaires. En février 1979, une initiative populaire fédérale supra-partisane

1 Pour en savoir plus sur la diversification et la restructuration du paysage des partis dès les années 1980, voir Häusermann 2022: 27 ss.

qui avait pour objectif de conditionner la construction de centrales nucléaires à l'approbation des communes d'implantation, obtint un soutien de 49% des votant-e-s.

Les premiers partis écologistes

Le premier ancêtre des Vert-e-s actuel-le-s apparut en Romandie.² En décembre 1971, des politicien-ne-s issu-e-s des rangs radicaux, libéraux et socialistes fondèrent le «Mouvement populaire pour l'environnement» (MPE) neuchâtelois. Cette création fit suite à l'échec d'une pétition déposée contre la décision des autorités communales de faire passer l'autoroute N5 le long des rives du lac et à travers la ville de Neuchâtel. Lors des élections communales de mai 1972, le MPE arriva juste derrière le PS et le PLR, devenant ainsi la troisième force politique de la ville de Neuchâtel. En 1976, il entra au gouvernement, toutefois pour quatre ans seulement. Le mécontentement vis-à-vis de la vieille-garde plutôt traditionaliste du MPE, ainsi que l'apparition de groupement radicaux antinucléaires dans les autres parties du canton, menèrent à la création du groupement «Ecologie et Liberté». Début 1984, ce dernier fusionna avec le MPE et le groupement «Amis de la Terre» pour fonder le parti cantonal écologiste «Parti Ecologie et Liberté» (Rebeaud 1987: 25 ss; Pignet 2022: 3 ss)

C'est dans le canton de Vaud que les groupes écologistes fêtèrent leurs plus grands succès électoraux. En novembre 1973, le «Mouvement populaire pour l'environnement vaudois» obtint cinq sièges aux élections communales de Lausanne avec 5,6% des voix. En 1974, le «Groupement pour la protection de l'environnement» (GPE) se sépara du MPE. Les jeunes et les étudiant-e-s furent la force motrice du GPE nouvellement créé. Ils et elles rédigèrent un programme écologiste rejetant le schéma gauche-droite, remettant en cause la croissance économique et promouvant la démocratie locale et la responsabilité individuelle. L'énergie nucléaire y était aussi fermement rejetée, devant «être absolument et immédiatement banni» (Rebeaud 1987: 33). Lors des élections communales de 1977, le GPE obtint huit sièges à Lausanne et entra, avec Jean-Claude Rochat, au gouvernement communal. Lors des élections cantonales de 1978, le GPE obtint quatre sièges au Parlement vaudois et, lors des élections au Conseil national de 1979, il réussit à y placer son candidat Daniel Brélaz, avec 6,4% des voix. Ce fut le premier siège Vert dans un parlement national de toute l'Europe (Rebeaud 1987: 31 ss; APS 1973: 30; APS 1977: 34).

2 Au sujet de la phase de création des Vert-e-s, se référer à Rebeaud 1987 et à Seitz 1990. Pour un aperçu des vingt premières années sous forme d'entretiens avec des personnalités Vertes, voir Schaffner 2003. Pour un aperçu des 25 premières années des Vert-e-s, voir Seitz 2009: 19-41, sur lequel s'appuie aussi ce chapitre. Ce chapitre se base, outre les références citées dans le texte, sur la chronique de la politique suisse «Année Politique Suisse» (APS): 1983-2022 ainsi que sur PES 2020.

Dans la deuxième moitié des années 1970, les premiers partis écologistes apparurent aussi en Suisse-allemande. Ils rencontrèrent, toutefois, moins de succès, notamment parce que le terrain de la politique écologiste était là-bas déjà partiellement occupé par les sociaux-libéraux de l'Alliance des Indépendants (AdI) ainsi que par les partis soixante-huitards composant les POCH et la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR). Ces derniers étaient notamment très actifs dans le mouvement antinucléaire. Ainsi, seule la « Demokratische Alternative » (DA) (Alternative démocratique) fondée à Berne en 1976 réussit à se hisser jusqu'au Parlement cantonal. Le parti écologiste du canton de Zurich, fondé en 1978, dut, lui, se contenter de succès communaux. Lors des élections au Conseil national de 1979, il n'obtint que 1,3% des voix (APS 1978: 177; APS 1979: 201; Rebeaud 1987: 39 ss).

Les partis soixante-huitards et les nouveaux mouvements sociaux

L'histoire des Vert-e-s dépasse largement l'histoire de la mouvance (de protection) environnementale qui remonte au XIX^e siècle et a des racines conservatrices (Skenderovic 1994; Hermann et Leuthold 2009; Hersche 2019). L'histoire des Vert-e-s est aussi, et surtout, l'histoire des nouveaux mouvements sociaux qui se sont formés dans le sillage de la mouvance soixante-huitarde et étaient composés d'une multitude de groupements écologistes, pacifistes et féministes. Ils avaient tous en commun le souhait de replacer leurs thèmes dans le contexte sociopolitique plus large et le refus des formes politiques traditionnelles et des mécanismes de défense des intérêts de l'après-guerre, considérés comme insuffisants pour répondre aux problèmes actuels³.

Les postulats et la compréhension politique des nouveaux mouvements sociaux furent repris par la majorité des partis soixante-huitards, soit principalement, en Suisse, les POCH et la LMR. Lors des élections des années 1970 et jusqu'au début des années 1980, les POCH furent le parti qui eut le plus de succès au sein de la nouvelle gauche. Elles utilisèrent, dès le début, les outils de la démocratie directe. À la fin des années 1970, elles s'émancipèrent de leur dimension idéologique en faisant disparaître le marxisme-léninisme de leur programme et en se rattachant aux nouveaux mouvements sociaux. Elles développèrent ainsi le « concept d'arc vert », sensé rassembler toutes les différentes formations de la gauche alternative et des écologistes (Degen 1984). Elles n'eurent toutefois pas le temps de l'appliquer puisque, dans les années 1990, la plupart des partis cantonaux qui constituaient les POCH et leurs membres rejoignirent les Vert-e-s.

3 Voir aussi à ce sujet les études sur les nouveaux mouvements sociaux et la phase de création des Vert-e-s en Europe de l'Ouest et dans la République fédérale d'Allemagne de Müller-Rommel 1993; Klein et Falter 2003; Reichardt et Siegfried 2010; Mende 2011. Sur les nouveaux mouvements sociaux en Suisse, voir Kriesi 1986; Dahinden 1987; Giugni 2014.

La LMR se concentra alors principalement sur les mouvements sociaux et les syndicats. Après s'être rebaptisée «Parti socialiste ouvrier» (PSO) en 1980, elle rejoignit les Vert-e-s alternatives et alternatifs et en devint vite la force motrice, jusqu'à ce que ces derniers et ces dernières ne rejoignent également les Vert-e-s⁴.

Les années 1980 : Les Vert-e-s ont le vent en poupe grâce au boom des thèmes écologiques

À la fin 1982, sous l'influence des succès et de l'essor des Vert-e-s en République fédérale d'Allemagne, la «Demokratische Alternative» bernoise invita les divers groupements écologistes présents en Suisse à une rencontre dans le but de créer une organisation faîtière nationale. Les délibérations échouèrent toutefois au vu des divergences entre les Vert-e-s dits modéré-e-s et les Vert-e-s alternatives et alternatifs. Ce qui conduisit finalement à la création de deux entités nationales au début de l'été 1983 qui, toutes deux, à divers degrés, s'établirent dans le paysage politique comme représentantes du changement de valeur post-matérialiste (APS 1983 : 224; Altermatt 1987).

Deux organisations Vertes nationales

Le 28 mai 1983, cinq partis Vert-e-s issus des cantons de Neuchâtel, Vaud, Genève et Zurich, ainsi que les «Grüne Nordwestschweiz»⁵ (Vert-e-s du Nord-Ouest de la Suisse) établis à Fribourg, fondèrent la «Fédération des partis écologistes de Suisse» (FPE). Ils adoptèrent un papier fondateur fortement inspiré du programme du GPE vaudois susmentionné (voir plus haut dans ce chapitre). Ils citèrent cinq notions-clés comme «critères pour l'action politique» : Le long terme, la qualité, la solidarité, la décentralisation et la diversité (PES 1991 : 8 s). Dans leur «Déclaration politique», ils affirmèrent vouloir «participer à l'émergence d'une société décentralisée, fédéraliste et solidaire, qui vive en harmonie avec la nature et en paix avec ses voisins». Soulignant, en outre, qu'ils entendaient «dépasser les oppositions classiques entre la gauche et la droite» (GPS 1989 : 2, notre traduction). Ils y affirmaient aussi que, tant que la défense nationale serait nécessaire, le système

4 Au sujet des partis soixante-huitards en Suisse, voir Gilg 1974; Mäder 2018. Au sujet des POCH, voir Tschäni 1979 : 109 ss; Blum 1986; Altermatt 1994 : 14 ss; Clalüna 1999; Wyss 2004. Au sujet de la LMR, voir Tschäni 1979 : 123 ss; Jäggi 2007.

5 Au sujet des partis Vert-e-s de Neuchâtel, Vaud et Zurich, voir les explications données plus haut dans ce chapitre. Le «Parti écologiste genevois» fut fondé en 1983, le «Grüne Partei Nordwestschweiz» en 1979, ce dernier représentant une «association informelle d'amie-s de la nature des cantons d'Aarau, Bâle-Campagne et Bâle-Ville». La conception transcantonale du parti compliquait, toutefois, le travail, à tel point que «finalement [...] deux sections (Bâle-Campagne et Bâle-Ville) [eurent] chacune leur propre comité tout en continuant à participer aux assemblées générales communes» (Friedl 2007 : 1, notre traduction).

de milice devrait être maintenu. Le Genevois Laurent Rebeaud fut le premier président élu du PES.

Deux semaines plus tard, les Vert-e-s alternatives et alternatifs fondèrent «L'Alternative Verte»⁶. Celle-ci se considérait davantage comme une plateforme réunissant différents groupements conjuguant engagement écologiste, politique de solidarité internationale, mouvement pour la paix et autogestion, que comme une organisation figée. Ces groupements furent, par exemple, actifs lors des grandes manifestations contre la double décision de l'OTAN (voir chapitre 12, Schweizer). Les Vert-e-s alternatives et alternatifs furent rejoint-e-s par des sections cantonales des POCH mais surtout du PSO (autrefois appelé la LMR)⁷.

Lors des élections au Conseil national de 1983, marquées par les préoccupations environnementales (mort des forêts), la «Fédération» des Vert-e-s modéré-e-s obtint 1,9% des suffrages sur toute la Suisse et les Vert-e-s alternatives et alternatifs 1%. Quant aux sièges obtenus, seul-e-s les modéré-e-s y arrivèrent: ils et elles purent défendre le siège du Vaudois Daniel Brélaz et en obtinrent deux de plus, un à Zurich (Arnold Müller) et un à Genève (Laurent Rebeaud). Les Vert-e-s alternatives et alternatifs repartirent bredouille. Les POCH (gauche écologiste) accrurent légèrement leur représentation avec un siège supplémentaire à Berne en plus de leurs deux sièges existants, à Zurich et Bâle-Ville, grâce à leurs 2,2% des suffrages. Le PS recula, en revanche, d'1,6% pour finir à 22,8. Voir à ce sujet le graphique 1.1.

Dès lors, les Vert-e-s modéré-e-s, rebaptisé-e-s Parti écologiste suisse (PES) dès 1986, travaillèrent avec détermination à la structuration d'un parti national. Fin 1987, cinq partis cantonaux avaient rejoint les cinq partis fondateurs. Quatre venaient de se créer (la Freie Liste (Liste libre) Bern⁸, le Grüne Partei des Kantons Thurgau (Parti écologiste du canton de Thurgovie), le Movimento ecologista ticinese (Mouvement écologiste tessinois), et le Parti écologiste fribourgeois⁹). Le premier parti des Vert-e-s alternatives et alternatifs qui vint rejoindre le PES fut la

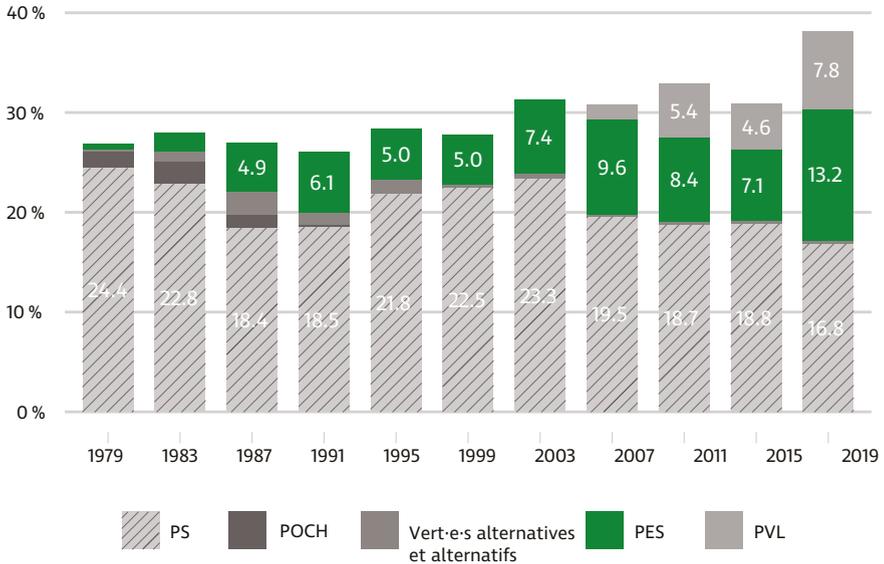
6 Les membres fondateurs de l'AV étaient la «Demokratische Alternative» (Berne), l'«Alternative démocratique» et «Autrement» (tous deux du canton de Vaud), «Combat socialiste» (Jura), la «Grün-Alternative Zürich», la «Grün-Alternative Basel-Stadt» et «Läbig's Zofige» (Seitz 2009: 23 ss).

7 À cause de leurs différences programmatiques, les Vert-e-s «modéré-e-s» furent taxé-e-s de «Vert-e-s concombre» (Vert-e-s dehors et Vert-e-s dedans) et les Vert-e-s alternatives et alternatifs de «Vert-e-s pastèque» (Vert-e-s dehors mais rouges dedans). Il existait encore, à la marge, des «Vert-e-s châtaigne» nationalistes (Vert-e-s dehors mais brun-ne-s dedans). Au sujet de ces derniers, voir le chapitre 5 (Lutz) et Glättli et Niklaus 2014.

8 Au sujet de la «Freie Liste Bern» et de Leni Robert, sa conseillère nationale puis aux États Vertes, voir Rebeaud 1987: 63 ss; Schaffner 2003: 41 ss. La «Freie Liste» rejoignit la «Fédération» en 1984, qui obtint ainsi un siège de plus au Conseil national qui vint en quelque sorte compenser la perte du siège zurichois causée par le départ, en 1986, d'Arnold Müller pour rejoindre le groupe AdI/PEV (APS 1986: 258; Rebeaud 1987: 42 ss, 109 ss).

9 Pour un aperçu des débuts des Vert-e-s fribourgeois-e-s, se référer à Grandjean 2015.

Graphique 1.1: Élections au Conseil national 1979–2019: Force des partis roses-verts et du PVL



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

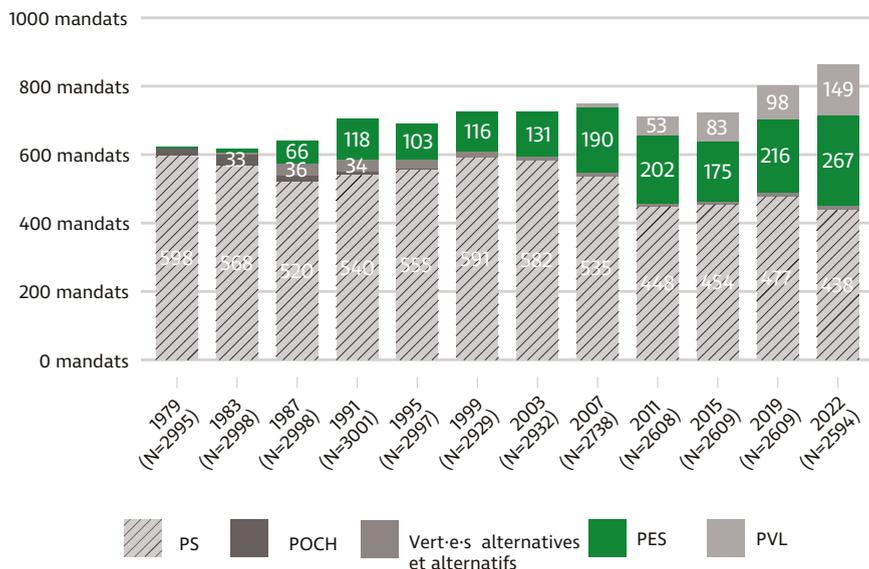
«Demokratische Alternative Bern» en 1986. Voir à ce sujet le tableau 1.1 qui retrace les adhésions au PES.

Succès électoraux généralisés des Vert-e-s

En 1986, les débats écologiques s'enflammèrent de manière spectaculaire après les deux catastrophes environnementales de l'incendie du réacteur de Tchernobyl et du grand incendie de l'usine chimique Sandoz dans la zone industrielle de Schweizerhalle à Bâle. Outre les partis de gauche et les Vert-e-s, les partis bourgeois (l'Alliance des indépendants surtout) y ont activement participé. Mais les grand-e-s gagnant-e-s des élections furent toutefois les Vert-e-s. Lors des élections législatives cantonales des années 1984 à 1987, les Vert-e-s modéré-e-s réussirent à accroître leur nombre de sièges de 10 à 66 et les Vert-e-s alternatives et alternatifs, de 6 à 36. Les POCH (gauche écologiste) et le PS ressentirent les effets de ces succès Vert-e-s : Les POCH perdirent près de la moitié de leurs sièges, passant de 33 à 19, et le PS en perdit 48 (désormais 520). Voir le graphique 1.2. à ce sujet.

Plus encore qu'en 1983, les élections au Conseil national de 1987 fut placées sous le signe de l'environnement menacé. Le PES en sortit à nouveau grand vainqueur : il obtint 4,9% des suffrages et gagna ainsi neuf nouveaux sièges. L'« Alliance verte », comme s'appelaient désormais les Vert-e-s alternatives et alterna-

Graphique 1.2: Élections aux parlements cantonaux 1979-2022: mandats des partis roses-verts et du PVL



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

tifs, atteint, pour sa part, 2,4% des suffrages, ce qui lui permet d'obtenir un siège seulement (pour Hanspeter Thür d'Argovie). Malgré la progression des Vert-e-s, cette élection de 1987 ne fut pas une «élection de l'espoir», comme certains scientifiques étaient allés jusqu'à l'affirmer dans une publication (Blum et Ziegler 1987). Cette progression des Vert-e-s se fit en effet aux dépens du PS, toujours plus orienté vers l'écologie, qui perdit 4,4 points des suffrages pour atterrir à 18,4%. Les POCH de la gauche écologiste perdirent aussi des voix (-0,9 points des voix pour finir à 1,3%)¹⁰.

La progression du PES se poursuivit ensuite, notamment grâce à l'adjonction de nouveaux partis cantonaux. Jusqu'en 1991, le PES doubla son nombre de sièges dans les parlements cantonaux, en gagnant 52 et passant donc à 118 mandats. Parallèlement, le PS réussit, lui aussi, à progresser à nouveau quelque peu (gagnant 20 sièges pour arriver à 540 sièges). Les Vert-e-s alternatives et alternatifs et les POCH continuèrent, par contre, à décliner et perdre des suffrages.

¹⁰ Les POCH obtinrent néanmoins trois sièges (à ZH, BS et BL). Le siège de Bâle-Campagne alla à la représentante POCH Susanne Leutenegger Oberholzer. Lorsque les Vert-e-s de Bâle-Campagne, dans lesquelles s'étaient fondues les POCH de Bâle-Campagne, ont rejoint le PES en 1990, Susanne Leutenegger Oberholzer rejoignit le groupe parlementaire du PES. Puis, dès 1999, elle représenta le PS au Conseil national.

En 1986, la «Freie Liste» du canton de Berne obtint deux sièges au gouvernement cantonal pour Leni Robert et Benjamin Hofstetter, dans un contexte de forte division du camps bourgeois autour du scandale financier¹¹ qui agitait alors le canton. Ce dernier permit d'obtenir la première majorité rose-verte dans un gouvernement cantonal. En 1990, les deux mouvements Vert-e-s ne réussirent toutefois pas à se faire réélire, les partis bourgeois s'étant cette fois à nouveau unis (APS 1986: 34 ss; APS 1990: 54 ss).

Le PES devient l'instance de référence verte

À la fin des années 1980, les premières discussions furent engagées en vue d'une fusion des deux mouvements Vert-e-s, le Parti écologiste suisse et les Vert-e-s alternatives et alternatifs. Le PES s'y montra majoritairement opposé. Son secrétaire national d'alors, Bernhard Pulver, définissait, dans un document-cadre du parti, le PES comme «situé hors du schéma droite-gauche» et soulignait que le PES «n'avait aucun intérêt à accueillir des groupes au sein desquels des membres du Parti socialiste ouvrier (PSO) jouaient un rôle actif» (APS 1989: 320). Les pourparlers de fusion furent donc abandonnés entre les deux organisations Vertes en mai 1990.

Les plus grands partis cantonaux des Vert-e-s alternatives et alternatifs en vinrent à jouer un rôle-clé dans les relations entre les deux mouvement Vert-e-s. En 1988 déjà, les Vert-e-s argovien-ne-s avaient voté le rattachement au PES avec leur conseiller national Hanspeter Thür. En 1990-1991, les Vert-e-s du canton de Bâle-Campagne, ainsi que les Alliances vertes de Lucerne et St-Gall suivirent. Vers la fin des années 1980, les groupes environnementalistes glaronais ainsi que le «Kritisches Forum» (Forum critique) de Schwyz devinrent, eux aussi, membres du PES.

Les années 1990: La prédominance des thèmes de politique sociale et européenne place les Vert-e-s du côté des perdant-e-s

En prévision des élections au Conseil national de l'automne 1991, le PES présenta des propositions adoptées par ses délégué-e-s au printemps. Elles touchaient aux domaines politiques de l'égalité, de l'économie et des finances, ainsi que de la sécurité et du social. Contrairement à l'élection de 1987, le PES se montra sous

11 En 1984, un rapport du vérificateur des comptes Rudolf Hafner, qui deviendra plus tard conseiller national de la «Freie Liste», relevait divers abus touchant à des versements illégaux faits par le gouvernement bernois à des personnes et à des partis. Ces versements étaient particulièrement graves dans le contexte de la question jurassienne et du changement de canton du Laufonnais (APS 1985: 18 ss). Pour en savoir plus sur ce scandale financier bernois, voir Däpp et al. 1986; Rebeaud 1987: 69 ss.

Tableau 1.1: Adhésions au Parti écologiste Suisse dans les années 1980

Année d'adhésion	Canton	Parti	Année de création
1983		Membres fondateurs de la «Fédération des Partis écologistes de Suisse», dès 1986 «Parti écologiste suisse»	
	NE	Mouvement populaire pour l'environnement (MPE)	1971
	VD	1984: fusion du MPE avec Écologie et Liberté et les Amis de la Terre pour former le Parti Écologie et Liberté Mouvement pour l'environnement vaudois (MPE), remplacé par le Groupement pour la protection de l'environnement Voir 1997	1973
	ZH	Grüne Partei des Kantons Zürich	1978
	BS/BL	Grüne Partei Nordwestschweiz Voir 1991	1979
	GE	Parti écologiste genevois	1983
1984	BE (1)	Freie Liste Bern Voir 2006	1983
	TG	Grüne Partei des Kantons Thurgau	1983
1985	TI	Movimento ecologista ticinese (MET - I Verdi) Voir 1991, 1994	1984
1986	BE (2)	Demokratische Alternative Bern, issue des Vert-e-s alternatives et alternatifs 1989/1990: Changement de nom : Grüne Partei Bern et fusion avec des composantes des POCH de Berne	1976
1987	FR	Parti écologiste fribourgeois Voir 1999	1985
1988	AG	Grüne Aargau (issu-e-s de composantes de groupements alternatifs et autres)	1983
	GL	Glarner Umweltgruppen	1987
1989	SZ	Kritisches Forum Schwyz, qui changea de nom : Grüne Kanton Schwyz Avant : Kritisches Forum Ibach, lié aux Vert-e-s alternatives et alternatifs 1999 : dissolution Voir 2012	1983 1979

Sources : APS 1983-1989; OFS 2003 : 75 ss; PES 2020; Rebeaud 1987; Seitz 2009 : 39 ss; Aldini 1999 (TI); Grandjean 2015 : 133 ss (FR); Piguet 2022 (NE); Schaffner 2003 : 15 ss (SZ) et 32 ss (AG).

le visage d'un «parti aux nombreuses compétences, se défaisant de son image de parti monothématique» (APS 1991: 350, notre traduction). C'est ce qu'il n'eut de cesse de marteler dans ses divers papiers de position sur toutes sortes de thèmes, comme la politique européenne ou la politique en matière de drogue (1992), la politique économique et la réforme fiscale écologique (1994) ou la politique sociale et le revenu universel de base (1997).

Lors des élections au Conseil national de 1991, le PES continua à progresser: il gagna 1,2 points pour atteindre les 6,1% des suffrages, gagnant 5 sièges pour passer à un total de 14 (voir le graphique 1.1). Le groupe parlementaire PES fut le premier à majorité féminine (pour la représentation des femmes chez les Vert-e-s, se référer au chapitre 11, Fuchs).

Alors que le PS stagnait à 41 sièges pour 18,5% des suffrages, les groupes alternatifs Vert-e-s ayant perduré (POCH Bâle/POB) avaient été réduits à moins de la moitié de leur poids électoral d'antan avec 1,5% des suffrages (voir graphique 1.1). Ils s'étaient présentés aux élections au Conseil national de 1991 sous le nom «Die Andere Schweiz» (DACH) (L'Autre Suisse). À Zurich, ils obtinrent un siège grâce à Christine Goll de la liste féministe «FraP!» (au sujet des listes féministes, voir le chapitre 11, Fuchs).

Les Vert-e-s face à des vents contraires

La recommandation de vote des Vert-e-s à l'initiative populaire pour l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE) provoqua l'émoi. Lors de l'Assemblée des délégué-e-s de novembre 1992, les délégué-e-s se prononcèrent clairement contre une telle adhésion, par 82 voix contre 30. Ce refus de l'EEE étant principalement dû aux Vert-e-s suisse-allemand-e-s, par crainte des conséquences écologiques négatives et du déclin dans la participation démocratique qui en résulterait. Les Vert-e-s romand-e-s, au contraire, se prononcèrent majoritairement en faveur de l'adhésion et donnèrent des recommandations de vote positives dans leurs cantons (FR, VD, NE, GE) (APS 1992: 346; chapitre 5, Lutz).

Le 6 décembre 1992, l'adhésion à l'EEE fut rejetée de justesse avec 49,7% de Oui. Les cantons francophones et les deux Bâle s'étaient clairement prononcés en faveur de l'EEE, alors que la Suisse allemande et la Suisse italienne l'avait tout aussi clairement rejeté. Le Non à l'EEE permit sans doute à l'UDC de remporter le plus grand triomphe de son histoire et les Vert-e-s durent avaler le reproche d'avoir servi de marchepied à l'UDC. Après le rejet de l'adhésion de la Suisse à l'EEE, les Vert-e-s prirent toutefois leurs distances par rapport au camp des populistes de droite et exigèrent du Conseil fédéral qu'il entame des négociations d'adhésion avec la Communauté européenne. Ce qui fut alors qualifié de «politique du slalom» (APS 1992: 346; voir aussi Vischer 2021: 213 ss).

Dans cette période difficile pour les Vert-e-s, le président du PS d'alors, Peter Bodenmann, et le secrétaire général du parti, André Daguet, écrivirent un article provocateur dans le journal du PS «Rote Revue». Ils y remettaient purement et

simplement en cause le droit même des Vert-e-s à exister en écrivant que: «Sur le spectre des partis, il n'y a plus guère à gauche que le PS comme force politique» (Bodenmann et Daguet 1996, notre traduction voir aussi Baer 2009: 84).

Les Vert-e-s sont pour la première dans le camp des perdant-e-s lors des élections

À cause de la prédominance des thèmes européens et sociaux, les élections des années 1990 furent marquées par une progression massive de l'UDC et par des gains de voix pour le PS. Ce dernier gagna 3,3 point lors des élections au Conseil national de 1995 et, avec 21,8% des voix, devint le premier parti du Conseil national. Lors des élections au Conseil national de 1999, le PS continua légèrement à gagner (+0,7 points). La grande gagnante de 1999 fut toutefois l'UDC (+7,6 points pour un total de 22,5% des suffrages), en raison du contexte d'afflux de réfugié-e-s dû à la guerre du Kosovo. Du côté des perdant-e-s: le PLR, le PDC et les petits partis de droite d'un côté, et les Vert-e-s de l'autre.

Les résultats des élections cantonales à partir de 1991 avaient déjà laissé présager que la marche triomphale des Vert-e-s s'était arrêtée. Lors des élections au Conseil national de 1995, le PES perdit 1,1 points sur le plan national et perdit, avec un total de 5% des voix, près de la moitié de ses sièges qui passèrent de 14 à 8. Le PES avait encore une fois tenté, avant l'élection, de se profiler au moyen d'une proposition programmatique de réforme écologique de l'économie et des finances. Il avait en outre affiché un visage plus modéré que jusque-là, renonçant à sa critique fondamentale de la croissance et affichant ses ambitions gouvernementales et son intérêt à former une coalition de centre-gauche (APS 1995: 348).

Après les élections au Conseil national de 1995, le PES arriva un peu à se rattraper lors des élections législatives cantonales et il se stabilisa lors des élections au Conseil national de 1999 à 5% des suffrages et 8 sièges¹². La situation s'avéra par contre dramatique dans les années 1990 pour les Vert-e-s alternatives et alternatifs: lors des élections au Conseil national de 1999, ils et elles n'arrivèrent à atteindre qu'un pourcentage de 0,3 des suffrages (voir le graphique 1.1). Après la perte de leur siège zurichois en raison du départ de Christine Goll (FraP!) pour le PS, les Vert-e-s alternatives et alternatifs n'étaient plus présente-s au Conseil national que grâce au seul siège bernois de Franziska Teuscher (Alliance verte).

Les pertes des Vert-e-s auraient été encore plus importantes dans les années 1990 si de nombreux groupements n'avaient alors pas rejoints le PES, tels que les deux Alliances vertes de Lucerne et St-Gall (Grünes Bündnis Luzern, Grünes Bündnis St.Gallen), les Vert-e-s de Bâle-Campagne (Grüne Baselland, Grüne Baselbiet), les Vert-e-s de Bâle-Ville (Grüne Partei Basel-Stadt), les Vert-e-s de Soleure

12 En Suisse-allemande, le PES perdit deux sièges alors qu'il en gagna deux en Romandie (voir le chapitre 5, Lutz et Seitz 2009: 33).

Tableau 1.2: Adhésions au Parti écologiste Suisse dans les années 1990

Année d'adhésion	Canton	Parti	Année de création
1990	LU	Grünes Bündnis Luzern, issu-e-s des Vert-e-s alternatives et alternatifs Prédécesseur: POCH Luzern	1987
1991	SG	Grünes Bündnis Kanton St. Gallen, issu-e-s des Vert-e-s alternatives et alternatifs	1983, 1985, 1988
	BS (1)	(nouvelle) Adhésion du Grüne Partei Basel-Stadt (GM, GP/GAB) au PES 1985: issu du Grüne Partei Nordwestschweiz, désormais Grüne Partei BS/BL 1988: constitution du Grüne Partei Baselstadt (GPBS) 1989: absorption des Grüne Alternative Basel. Nouvelle appellation: Grüne Partei BS (GP/GAB)	1979 1987
	BL (1)	(Nouvelle) Adhésion des Grüne Baselbiet au PES 1985: issus du Grüne Partei Nordwestschweiz, désormais Grüne Partei BS/BL 1987: constitution du Grüne Partei Baselland 1991: fusion avec les Grüne Baselland (ancien. POCH-BL, devenues membres du PES en 1990) et la Grüne Liste Baselland Nouvelle appellation: Grüne Baselbiet Voir 1994	1979
	TI	Exclusion du Movimento ecologista ticinese (MET - I Verdi) du PES Voir 1994	
1993	SO	Grüne Kanton Solothurn	1990
	JU	Mouvement écologiste jurassien	1991
1994	TI	(Nouvelle) Adhésion du Movimento dei Verdi Ticinesi (I Verdi Ticinesi) après la fusion avec Svolta ecopolitica (SVEPO) et le Movimento ecologista ticinese (MET - I Verdi) en 1994	1990
	BL (2)	Scission de membres de l'ancien Grüne Partei Baselland et de la Grüne Liste Baselland des Grünen Baselbiet Constitution de la Freie Grüne Liste Baselland 1995: (nouvelle) adhésion de la Freien Grünen Liste Baselland au PES 2000: Nouvelle appellation: Grüne Baselland, Dissolution des Grünen Baselbiet	1994
1995	SH	Ökoliberale Bewegung Schaffhausen, fondé suite à la fusion du Umweltforum Schaffhausen et du Jungliberale Bewegung Schaffhausen	1990
1997	VD	Confirmation d'adhésion des Verts - Mouvement écologiste vaudois suite à la fusion entre le Groupement pour la protection de l'environnement avec l'Alliance Socialiste Verte	
1999	FR	(Nouvelle) Adhésion de Grüne & Solidarität 1990: fusion avec le Parti écologiste fribourgeois et le groupe alternatif Ecologie et Solidarité 2003: nouveau nom : Les Verts Fribourg	

Sources: APS 1990-1999; OFS 2003 : 75 ss; PES 2020; Schaffner 2003; Seitz 2009 : 39 ss; Aldini 1999 (TI); Friedl 2007 (BS); Schaub 2013 (BL); Schaffner 2003 : 114 ss (VD); Ziltener 2016 (SG).

(Grüne Solothurn), le Mouvement écologiste jurassien et le Mouvement éco-libéral de Schaffhouse («Ökoliberale Bewegung Schaffhausen») Voir le graphique 1.2¹³.

L'adhésion de ces Vert-e-s alternatives et alternatifs au PES engendra une réorganisation cruciale des deux formations Vertes. Alors que le PES était déjà représenté dans 18 cantons en 1999, l'«Alliance verte de Suisse» alternative n'avait plus qu'une certaine importance à Berne (Grünes Bündnis), Zoug (Sozialistisch Grüne Alternative) et Bâle-Ville (BastA!). Les POCH écologistes de gauche avaient, entre-temps, complètement disparues, ou avaient été absorbées par les Vert-e-s alternatives et alternatifs, comme à Bâle dans «BastA!».

Les Vert-e-s s'installent durablement dans les gouvernements cantonaux

Alors que, dans les années 1990, les Vert-e-s perdaient des sièges au niveau fédéral, ils et elles en gagnaient parallèlement dans les exécutifs cantonaux (et communaux). En 1994, les Vert-e-s obtinrent, avec Philippe Biéler, un siège à l'exécutif du canton de Vaud, le premier après les sièges Verts au gouvernement bernois entre 1986 et 1990. En 1995, Verena Diener entra au gouvernement zurichois et, en 1997, Robert Cramer au gouvernement genevois. En 1999 enfin, le Mouvement éco-libéral schaffhousois obtint, avec Herbert Bühl, une quatrième présence dans un gouvernement pour les Vert-e-s (voir chapitre 7, Bütikofer).

Les partis proches des Vert-e-s obtinrent quant à eux deux sièges gouvernementaux: en 1991, l'alternatif Hanspeter Uster fut élu au gouvernement zougais, et en 1998, Leo Odermatt des «Demokratisches Nidwalden» entra au gouvernement nidwaldien. Ces partis rejoignirent plus tard tous deux le PES, le premier en 2009 et le second en 2005.

Glissement vers la gauche et conflits internes

L'arrivée des Vert-e-s alternatives et alternatifs au sein du PES n'entraîna pas seulement une augmentation massive du nombre de ses membres mais aussi à un élargissement thématique et à un glissement qui fit du PES «une organisation plus écologiste de gauche que la verte-bourgeoise qu'elle était» (APS 1991: 350, notre traduction; voir aussi APS 1993: 323; Scherrer 2019 ainsi que le chapitre 9, Lee-mann et Odermatt). Cela se traduisit, par exemple, par une plus forte implication des Vert-e-s dans des thèmes de politique sociale ou par leur positionnement de plus en plus favorable à l'égard du GssA. Lors de sa recommandation de vote sur l'initiative populaire pour la suppression de l'armée (1989), le PES avait fait preuve de retenue étant donné qu'il soutenait encore la défense nationale dans ses premiers documents programmatiques. Mais dès les années 1990, il se rapprocha du

13 Au sujet de l'adhésion (une nouvelle fois) du «Movimento dei Verdi Ticinesi», voir le graphique 1.2 ainsi que le chapitre 5, Lutz.

GSSA et lança bientôt avec lui des initiatives populaires et des référendums (voir chapitre 12, Schweizer).

Des tensions apparurent à cette occasion, aussi en raison de différences de cultures. En 1994, à Bâle-Campagne, une minorité de Vert-e-s de la région bâloise conduite par la conseillère nationale Ruth Gonseth fit sécession pour créer la «Freie Grüne Liste», qui fit aussi partie du PES (APS 1994: 327; voir le tableau 1.2). En 1997, c'est à Zurich que la conseillère d'État Verena Diener¹⁴ suspendit son adhésion à son parti cantonal «afin de soulever la question de l'état actuel et du style de la section zurichoise» (APS 1997: 379, notre traduction)¹⁵.

Lorsque le conseiller national argovien Hanspeter Thür annonça, en 1997, son retrait de la présidence du parti national après deux ans d'activité, un conflit éclata au sein des Vert-e-s quant à l'orientation politique du parti. Les représentant-e-s du parti cantonal zurichois accusèrent les «réalo», soit le groupe d'élus nationaux dont Hanspeter Thür faisait partie, de n'être rien de plus «qu'une version un peu plus néolibérale et conservatrice de la Social-démocratie», alors que les Vert-e-s devaient «revenir à leur critique apocalyptique de la modernité» (APS 1997: 379, notre traduction). En élisant comme nouveau président le conseiller national bernois Ruedi Baumann, c'est pourtant sur la continuité de la politique pragmatique qu'il fut misé. Baumann poussa pour une politique agricole respectueuse des paysan-ne-s et de l'environnement et suivit une direction proeuropéenne.

Premiers référendums et initiatives populaires Vertes

Les années 1990 marquèrent la décennie lors de laquelle le PES commença à recourir de plus en plus aux outils de la démocratie directe et à les utiliser pour se profiler. Au départ, il n'eut pas la main heureuse. Ainsi, à l'étonnement général, le PES lança à l'automne 1991 le référendum contre le projet de Nouvelles transversales ferroviaires à travers les Alpes (NTFA), alors même que les Vert-e-s étaient connu-e-s comme fervent-e-s défenseuses et défenseurs des transports publics. Le PES s'opposa toutefois aux NTFA qu'il considérait comme «l'incarnation d'une croissance économique destructrice» (APS 1991: 351, notre traduction)¹⁶ et plaida pour une réduction totale du volume de trafic et pour l'introduction d'une taxe poids-lourds. Le référendum échoua le 27 septembre 1992, alors que 64% des vo-

14 Verena Diener fut conseillère nationale de 1987 à 1998 et présida le PES de 1992 à 1995. En 1995, elle fut élue au gouvernement zurichois. Voir aussi à ce sujet Schaffner 2003: 25 ss. En 2004, Diener démissionna du parti écologiste en raison de divergences d'opinion et créa, avec le conseiller national zurichois Martin Bäumle, le Parti vert'libéral du canton de Zurich (GLiZ); voir plus loin dans ce chapitre à ce sujet.

15 Au sujet des turbulences au sein des Vert-e-s tessinois-e-s (Movimento ecologista ticinese) à cause de leur manque de démarcation vis-à-vis des Vert-e-s nationalistes, voir le chapitre 5 de Lutz.

16 Ce rejet était partagé par les «Partis Vert-e-s des régions alpines» (voir à ce sujet la résolution «Ensemble contre la terreur du trafic» du 18.12.1988, in GPS 1988).

tant.e.s adoptèrent les NTFA (Linder et al. 2010: 492 ss); voir aussi le chapitre 9, Leemann et Odermatt, et le chapitre 13, Gisler.

En novembre 1994, en réaction au relèvement de l'âge de la retraite des femmes dans le cadre de la 10^e révision de l'AVS, les Vert.e.s lancèrent leur toute première initiative populaire fédérale, sous forme de doublé. Outre leur initiative «Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes», ils et elles récoltèrent aussi des signatures pour l'initiative populaire «Pour garantir l'AVS – Taxer l'énergie et non le travail». Cette dernière visait une restructuration écologique et sociale du système fiscal qui réduirait l'imposition du travail et introduirait un impôt énergétique. En mai 1996, les signatures nécessaires aux deux initiatives populaires furent déposées (voir aussi Zürcher 2009).

Les années 2000 : Les intempéries et la canicule remettent l'écologie au centre de l'actualité

Les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE apaisèrent les débats de politique européenne et, avec l'atténuation de la crise économique, la question climatique revint en haut de l'agenda politique au début des années 2000. Cela permit au PES de retrouver le chemin de la victoire. En 2003, lors des élections cantonales, il atteint un nouveau sommet avec 131 sièges. Lors des élections au Conseil national de 2003 également, dans laquelle les Vert.e.s s'étaient engagé.e.s sous le slogan «écologiquement cohérent.e.s, engagé.e.s socialement, globalement solidaires» (qui sera régulièrement réutilisé par la suite), ils et elles réussirent à progresser, gagnant 2,4 points pour atteindre les 7,4% des suffrages, gagnant ainsi 5 sièges pour un total désormais de 13. C'est aussi la première fois que ces victoires ne se firent pas au détriment du PS, ce dernier progressant également, même si bien plus modestement (+0,8 points pour arriver à 23,3%; voir le graphique 1.1). L' Alternative Zug obtint, avec Josef Lang, un siège au Conseil national.

Scission des vert'libéraux à Zurich

À l'été 2004, un coup d'éclat aux lourdes conséquences survint chez les Vert.e.s zurichois.e.s: les délégué.e.s ne reconduisirent pas à la coprésidence du parti cantonal Martin Bäumle et Vreni Püntener, ce qui conduisit à la démission du parti du conseiller national Bäumle. La conseillère d'État Verena Diener, qui avait déjà suspendu temporairement son adhésion au parti dans les années 1990 pour protester contre son style politique, lui emboîta le pas avec entre soixante et quatre-vingts autres membres (ce qui équivalait alors à environ 7% de l'ensemble des membres). Bäumle et Diener critiquèrent la ligne des Vert.e.s, ayant trop dévié vers la gauche syndicaliste, ainsi que leur style politique, qu'il et elle percevaient comme agressif et peu constructif. Ils fondèrent les vert'libéraux de Zurich, tout en ne voulant au départ pas couper les ponts avec les Vert.e.s. Ce sont plutôt les Vert.e.s qui le firent,

en rejetant leur demande de statut d'observateur¹⁷ (APS 2004: 299; APS 2005: 290). À St-Gall, une petite scission des Vert-e-s eut également lieu. Ce qui détermina toutefois l'évolution future des vert'libéraux fut la constitution, au fil des ans, de nombreux partis cantonaux de cette formation (Seitz 2013).

Victoires électorales marquantes des Vert-e-s

Le climat resta au centre des préoccupations. Préoccupation notamment encore accrue par la large diffusion du rapport de l'ONU sur le climat. L'ascension électorale des Vert-e-s se poursuit donc, ces derniers gagnant 59 sièges supplémentaires lors des élections législatives cantonales entre 2004 et 2007 pour totaliser 190 mandats. Lors des élections au Conseil national également, les Vert-e-s obtinrent 2,2 points supplémentaires pour se hisser à un total de 9,6% de suffrages, gagnant 7 sièges, ce qui fit bondir leur nombre de sièges à 20. Ce fut le meilleur résultat jamais obtenu jusqu'ici par le PES, couronné par l'obtention des deux premiers conseillers aux États du parti dans les cantons de Genève et de Vaud (voir chapitre 7, Bütikofer). Le succès électoral du PES se poursuit lors des élections cantonales pour légèrement se tasser dès 2009.

Le Parti vert'libéral (PVL) nouvellement créé obtint 1,4% des suffrages lors des élections au Conseil national de 2007, obtenant ainsi 3 sièges dans le canton de Zurich. Il continua, en outre, à accroître sa représentation dans les parlements lors des élections cantonales de nombreux cantons suisse-allemands jusqu'à obtenir 53 sièges au total.

Le PS, dont le recul électoral se dessinait déjà depuis 2004, s'avéra être le grand perdant des élections dans la deuxième moitié des années 2000. Lors des élections au Conseil national de 2007, il perdit ainsi 3,8 points pour atterrir à 19,5% des suffrages, perdant 9 sièges. Lors des élections législatives cantonales jusqu'en 2011, il perdit, par rapport à 2003, 134 sièges, n'en ayant plus que 448. Des analyses ont montré que le recul du PS fut aussi dû aux forts gains du PVL (Seitz 2013: 117 ss). Il est ainsi apparu que le PS était désormais concurrencé par deux partis: les Vert-e-s à sa gauche et le PVL à sa droite (voir chapitre 2, Sciarini et Petitpas).

Dans les années 2000, les Vert-e-s ont également réussi à accroître leur présence au sein des gouvernements cantonaux (+5 sièges). En 2009, ils affichaient neuf mandats dans les exécutifs cantonaux de sept cantons: un dans chacun des cantons de BE, NW, BS, AG et VD, et deux à Zoug et à Genève (voir chapitre 7, Bütikofer). Dans quatre gouvernements cantonaux, les Vert-e-s faisaient partie d'une majorité gouvernementale rose-verte (à BE, BS et GE, ainsi qu'entre 2005 et 2009 à NE). Au vu de leur présence croissante au sein des exécutifs cantonaux (et commu-

17 Les statuts du PES prévoient une année d'observation avant l'intégration de tout groupe cantonal (qui doit, en outre, adhérer au programme du parti et aux plateformes électorales alors en vigueur). Au terme de ce délai, le groupe concerné peut demander à devenir membre à part entière (PES 2021).

naux), les Vert-e-s manifestèrent leur volonté d'entrer au Conseil fédéral. Mais les Vert-e-s n'ont jusqu'à présent jamais réussi à s'y faire élire.

Tous les groupes alternatifs Vert-e-s font désormais partie du PES

La mobilisation réussie des électrices et électeurs n'est pas la seule raison des succès électoraux du PES dans les années 2000. Le PES a également réussi, jusqu'en 2009, à intégrer dans ses rangs tous les groupes alternatifs Vert-e-s qui existaient encore alors : en 2002, la Grünen Bündnis de Berne, en 2004, la «BastA!» bâloise (qui jouissait du statut d'observatrice depuis 1996 déjà) et, en 2009, l'Alternative Zug. Les Vert-e-s valaisan-ne-s (2004) ainsi que la «Demokratisches Nidwalden» (2005) rejoignirent également le PES. Ainsi se conclurent les phases de construction et de consolidation du PES (voir tableau 1.3).

Tableau 1.3: Adhésions au Parti écologiste Suisse dans les années 2000

Année d'adhésion	Canton	Parti	Année de création
2002	BE (3)	Grünes Bündnis Bern, appartenant aux Vert-e-s alternatives et alternatifs Voir 2006	1987
2004	VS	Parti écologiste valaisan	1987
	BS (2)	BastA! (Basels starke Alternative), appartenant aux alternatives et alternatifs	1995
2005	NW	Demokratisches Nidwalden Depuis 2009: Grüne Nidwalden	1982
2006	BE (1), (3)	Fusion de la Grüne Freie Liste et de la Grünen Bündnis Bern pour former les Grüne Kanton Bern	
2008	UR	Grüne Uri	1994
2009	ZG	Alternative Kanton Zug, appartenant aux Vert-e-s alternatives et alternatifs	1986, 2005
	OW	Grüne Obwalden 2009: dissolution	2008
2011	GR	Verda/Grünes Graubünden Auparavant: La Verda (1987-2003)	2007
	AR	Grünes Appenzellerland	2005
2012	SZ	(Nouvelle) Adhésion aux Vert-e-s suisses	2007

Sources : APS 2000-2012; Schaffner 2003; Seitz 2009: 39 ss; PES 2020; Seitz 2007 (BE); Haus 2019 (BE).

Par la suite, seuls quelques changements mineurs advinrent encore au plan organisationnel. Il s'avéra que les cantons ruraux de Suisse centrale ainsi que les Grisons étaient des terres peu fertiles pour les Vert-e-s. Les Vert-e-s d'Obwald en vinrent ainsi à se dissoudre en 2009 déjà, peu après leur création en 2008. Quant aux Vert-e-s des Grisons qui s'étaient refondé-e-s en 2007, ils et elles annoncèrent, la même année, se circonscrire désormais à Coire et Davos. Les Vert-e-s d'Uri, pour

leur part, réduisirent leurs activités en 2011 en raison d'un manque de ressources humaines (APS 2009: 322; APS 2011: 448)¹⁸.

En 2003, une mutation organisationnelle importante eut lieu pour le PES, lors de la création des Jeunes Vert-e-s suisses. Ces jeunes obtinrent des résultats respectables lors des élections cantonales et communales et ils et elles réussirent en particulier à faire aboutir deux initiatives populaires fédérales (voir chapitre 10, Haus).

Lorsqu'en 2001, le conseiller national bernois Ruedi Baumann se retira de la présidence du parti, c'est une coprésidence qui prit la relève, composée de la conseillère nationale zurichoise Ruth Genner et du conseiller national genevois Patrice Mugny. En 2003, Mugny fut élu au Conseil d'État genevois et Ruth Genner continua seule à la présidence jusqu'à son élection au gouvernement zurichois en 2008. Ce fut alors le Genevois Ueli Leuenberger qui lui succéda.

Les Vert-e-s prouvent leur capacité à lancer des initiatives et des référendums

Les années 2000 marquèrent une décennie lors de laquelle les Vert-e-s se montrèrent particulièrement actives et actifs dans le lancement d'initiatives et de référendums. Avec un succès fluctuant. Ils et elles misèrent également, à ce moment-là, sur des thèmes dépassant l'écologie au sens stricte du terme (voir le chapitre 9, Leemann & Odermatt).

Les Vert-e-s obtinrent un succès notable en novembre 2000 avec l'initiative populaire « Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes » qu'ils et elles avaient lancée en 1994. 46% des votant-e-s l'acceptèrent, avec même une majorité obtenue dans les six cantons romands. Les Vert-e-s rencontrèrent, par contre, moins de succès un an plus tard avec l'initiative populaire « Pour garantir l'AVS – Taxer l'énergie et non le travail » lancée au même moment qui ne fut soutenue que par 23% des votant-e-s (Linder et al. 2010: 596 ss et 608 ss).

Outre leurs propres initiatives, de nombreuses autres initiatives populaires furent lancées par des comités supra-partisans au sein desquels des figures des Vert-e-s, du PS et d'autres partis s'engagèrent fortement. C'est l'initiative populaire « Pour des aliments produits sans manipulations génétique » qui rencontra le plus grand succès en votation. Elle fut adoptée en novembre 2005 par 56% des votant-e-s (Linder et al. 2010: 660 ss). Deux référendums contre des avantages fiscaux suscitèrent aussi l'émoi: en mai 2004, un tel paquet fiscal fut ainsi nettement rejeté par 66% des votant-e-s. Le référendum avait été lancé par onze cantons et

18 En Suisse centrale, le PS eut aussi de la peine à s'imposer. Au sujet de l'histoire des groupements se qualifiant majoritairement de « critiques » en Suisse centrale, voir Altermatt 1994 et Furrer 1994. Les Vert-e-s de Nidwald, dénommé-e-s « Demokratisches Nidwalden », sont toutefois l'exception, car ils et elles disposèrent d'un poids électoral considérable (et d'un siège au gouvernement cantonal) dès les années 1980 alors qu'ils et elles organisèrent la résistance contre le site d'enfouissement des déchets nucléaires au Wellenberg. Les Vert-e-s ont également maintenu une présence continue dès les années 1990 dans le canton de Glaris.

un comité formé des Vert-e-s et de la gauche (APS 2004: 104 ss; Linder et al. 2010: 646 ss). La Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II, contre laquelle les Vert-e-s, le PS et les syndicats avaient lutté par voie référendaire, n'échoua, elle, que de justesse en février 2008 avec 49,5% de Non.

Les Vert-e-s ont également essayé de nettes défaites lors de votes sur des initiatives populaires pour lesquelles ils et elles s'étaient fortement engagé-e-s au sein de comités supra-partisans. Ce fut, par exemple, le cas en mars 2000 des initiatives pour une réduction de moitié du trafic et «Pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales» qui n'obtinrent respectivement que 21 et 18% de Oui (Linder et al. 2010: 585 ss et 588 ss; Seitz 2020: 212 ss; voir chapitre 11, Fuchs). Les initiatives populaires «Pour une caisse-maladie unique et sociale» (mars 2007) et «Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» (novembre 2009) n'eurent pas plus de chance, soutenues toutes deux par seulement 32% des votant-e-s. La seconde avait été lancée par le GSsA, avec le soutien notamment des Vert-e-s et du PS. Quant aux référendums qui ont échoué et qui avaient bénéficié d'un soutien des Vert-e-s, l'on trouve, par exemple, les mesures de durcissement de la politique des étrangères et étrangers et de la politique d'asile qui furent acceptées par 68% des votant-e-s (septembre 2006).

Les années 2010 : La « vague verte » déferle après une période de défaites et de stagnation

Les élections au Conseil national de 2011 se solda par une grande déception au sein des Vert-e-s. Début 2011, ils et elles avaient décidé de faire de la lutte contre le nucléaire le thème principal de leur campagne électorale et lancèrent l'initiative populaire «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «Sortir du nucléaire»)». Comme la question nucléaire était, au printemps 2011, omniprésente après la catastrophe de Fukushima au Japon, ils et elles espéraient ainsi avoir le vent en poupe. Mais ce ne fut pas le cas.

Fort recul des Vert-e-s, concurrencé-e-s par le PVL

Les Vert-e-s perdirent 1,2 points lors des élections au Conseil national de 2011, tombant à 8,4% des suffrages et passant de 20 à 15 sièges (voir graphique 1.1). Ils et elles purent toutefois maintenir leurs deux sièges au Conseil des États.

Contrairement aux élections précédentes, le recul des Vert-e-s ne fut pas compensé par les sièges socialistes gagnés, car le grand vainqueur de cette élection fut le PVL, qui bondit de 1,4 à 5,4% des suffrages, passant ainsi de 3 à 12 sièges¹⁹. Le jeu des vases communicants qui avait jusqu'alors prévalu entre le PS et les Vert-e-s

19 L'autre grand gagnant des élections au Conseil national de 2011 fut le «Parti bourgeois démocratique» nouvellement créé qui, comme le PVL, fait partie des «nouveaux partis du Centre». Il obtint 5,4% des suffrages et 9 sièges du premier coup.

(Baer 2009: 77 ss) sembla alors avoir été remplacé par une course entre PS, Vert-e-s et PVL²⁰. Lors des élections cantonales également, entre 2012 et 2015, les Vert-e-s perdirent des sièges (-27 pour en garder 175), alors que le PVL en gagna (+30 pour un total désormais de 83). Le PS put maintenir de justesse ses 454 sièges.

Lors des élections au Conseil national de 2015, un net basculement à droite eut lieu en raison de la prédominance, dans le débat électoral, des thèmes de la migration, de l'asile et des réfugié-e-s: l'UDC atteint des sommets avec 29,4% des suffrages, le plus haut score jamais obtenu par un parti depuis la première élection au Conseil national à la proportionnelle en 1919. Le PLR aussi réussit à gagner 1,3% de suffrages supplémentaires. Le poids électoral des Vert-e-s chuta par contre de 8,4 à 7,1% des suffrages, ce qui les fit chuter de 15 à 11 sièges, leur pire résultat depuis 1999. Les Vert-e-s perdirent alors également le siège au Conseil des États du Vaudois Luc Recordon. Le PS réussit lui à se maintenir en termes de suffrages, mais perdit tout de même trois sièges. Le PVL fut lui aussi du côté des perdant-e-s, chutant de 5,4 à 4,6% des suffrages et de 12 à 7 sièges²¹.

La « vague verte » apporte les meilleurs résultats électoraux jamais atteints

À partir de 2016, les Vert-e-s profitent d'un nouvel essor lors des élections cantonales, renforcé dès 2018 par le mouvement mondial de la Grève du climat composé d'écolières et d'écoliers qui organisèrent des grève du climat et exigèrent l'établissement d'un « état d'urgence climatique ». En tant que « parti de l'égalité » (chapitre 11, Fuchs), les Vert-e-s eurent aussi le vent en poupe grâce à la grève des femmes nationale de 2019, qui mit en évidence de nombreux déficits en matière d'égalité et avança des revendications pour y remédier.

Ce sont les Vert-e-s qui profitèrent principalement de ce climat, étant proches de ces mouvements et en étant solidaires. Jusqu'aux élections fédérales de l'automne 2019, les sièges Vert-e-s dans les parlements cantonaux augmentèrent pour atteindre 216 (+49). Le PS et le PVL réussirent, eux aussi, à accroître leur représentation (PS: +23 pour passer à 477, PVL: +15 pour arriver à 98 sièges).

Les élections fédérales de 2019 furent entièrement placées sous le signe de la politique du climat et de l'égalité, et virent les Vert-e-s atteindre des sommets, ainsi que la progression, dans une moindre mesure et à un niveau plus bas, du

20 Voir à ce sujet l'analyse des profils sociodémographiques de l'électorat du PES, du PS et du PVL, ainsi que de l'électorat flottant entre ces trois partis dans le chapitre 2 de Sciarini et Petitpas. Voir aussi les analyses de Vatter et Stadelmann-Steffen 2009 et de Bühlmann et Gerber 2015. Pour le positionnement de ces partis dans les deux champs de conflit prédominants depuis le tournant du millénaire, soit la dimension politique de répartition « Etat contre marché » et la dimension sociopolitique « universalisme contre particularisme », se référer à Häusermann et al. 2022: 38 ss, 104 ss. Voir également la modélisation au chapitre 9, Leemann et Odermatt (graphique 9.2).

21 Le PBD fut également perdant (-1,3% des suffrages pour tomber à 4,1%; -2 sièges pour en maintenir 7).

PVL. Les Vert-e-s doublèrent quasiment leur poids électoral (+6,1 points pour atteindre 13,2%) et dépassèrent ainsi le PDC, qui put encore compter sur 11,4% des suffrages. Le nombre de sièges Vert-e-s grimpa jusqu'à 28 (+17); et le pourcentage de femmes élues dépassa les 60% (voir chapitre 11, Fuchs).

Au niveau des élections au Conseil national, le PVL profita aussi de la « vague verte », gagnant 3,2 points pour atteindre 7,8%, passant de 9 à 16 sièges²². En revanche, tous les partis gouvernementaux se retrouvèrent du côté des perdants, PS y compris qui tomba à 16,8% des suffrages, son score le plus bas en cent ans d'élections.

Les Vert-e-s marquèrent également des points au Conseil des États, où ils et elles obtinrent quatre sièges supplémentaires. Sur les cinq sièges Vert-e-s, quatre furent désormais occupés par des femmes (voir chapitre 7, Bütikofer). Toutefois, les Vert-e-s, qui avaient lancé la conseillère nationale bernoise et présidente du parti Regula Rytz au Conseil fédéral, échouèrent encore une fois à y entrer²³. Au premier tour de l'élection, Regula Rytz obtint néanmoins 82 voix en faveur de sa candidature lancée contre le siège PLR d'Ignazio Cassis. Ce fut le meilleur résultat jamais atteint par une candidature Verte au Conseil fédéral.

Léger recul de la présence Verte dans les gouvernements cantonaux

La présence des Vert-e-s dans les gouvernements cantonaux recula dans les années 2010, passant de neuf à sept sièges. Dans les trois cantons de Berne, Bâle-Ville et Vaud, les sièges Vert-e-s purent être maintenus. À Genève, seul l'un des deux fut sauvé. Un nouveau siège fut gagné dans les cantons de Bâle-Campagne (2011), Soleure (2017) et Zurich (2019). Mais les Vert-e-s perdirent successivement leurs deux sièges au gouvernement de Zoug (2010 et 2018), ainsi que leur siège à Nidwald (2010), en Argovie (2016), et l'un de leurs deux sièges à Genève (2013).

Petites turbulences et scissions

Les Vert-e-s tessinois-e-s connurent alors de nouvelles turbulences: alors qu'ils et elles avaient certes enregistré quelques succès électoraux depuis 2007 sous la présidence de Sergio Savoia, ce fut toutefois au prix d'un rapprochement sur certains thèmes de la Lega dei Ticinesi et d'un positionnement à la droite du PS. Ce qui conduisit à une résistance croissante au sein du parti (APS 2014: 519; voir aussi Baratti 2015, ainsi que le chapitre 5, Lutz). Quant aux scissions, la première eut lieu en décembre 2013 au sein du Mouvement éco-libéral de Schaffhouse. Après avoir acquis le statut d'observateur auprès du PVL pendant un an, il décida finalement de rester chez les Vert-e-s, bien qu'un tiers de ses membres, parmi lesquel-le-s deux

22 Pour une analyse de la « vague verte », voir le chapitre 3 de Stadelmann-Steffen et Ingold.

23 Depuis 1987, les Vert-e-s se sont lancé-e-s huit fois à l'assaut du Conseil fédéral, avec différents objectifs: soit pour protester contre la sous-représentation des femmes, soit pour empêcher l'entrée d'un UDC « Blochérien » au Conseil fédéral, soit pour revendiquer un siège Vert au Conseil fédéral.

de ses quatre élu-e-s parlementaires au plan cantonal, choisirent alors de rejoindre le PVL (APS 2013: 474 ss). Puis, à Bâle-Campagne, un groupe formé autour du député de longue date Jürg Wiedenmann quitta les Vert-e-s en 2015 pour se présenter aux élections au Conseil national de 2015 sous le nom de «Grüne-Unabhängige» (Indépendant-e-s Vert-e-s), apparenté-e-s au PVL. Sans succès toutefois et les Vert-e-s purent maintenir le siège de Maya Graf.

Au printemps 2012, la présidence des Vert-e-s fut renouvelée: les deux conseillères nationales Adèle Thorens (VD) et Regula Rytz (BE) succédèrent au conseiller national genevois Ueli Leuenberger, ce qui permit non seulement une représentation des deux grandes régions linguistiques mais aussi «de l'aile jeunes et pragmatique aussi bien que de l'aile de gauche étatiste du parti» (APS 2012: 419, notre traduction. En 2016, Adèle Thorens (VD) démissionna et Regula Rytz continua seule à diriger le parti (jusqu'en 2020).

Quatre initiatives populaires Vertes

Dans les années 2010, les Vert-e-s ont continué à recourir intensivement aux instruments de la démocratie directe. Ils et elles s'allièrent le plus souvent à d'autres partis et organisations supra-partisanes mais réussirent aussi quatre fois à faire aboutir leurs propres initiatives populaires (voir chapitre 9, Leemann et Odermatt).

Les Vert-e-s obtinrent leur meilleur résultat en novembre 2016 avec leur initiative «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «Sortir du nucléaire»)». 46% des votant-e-s l'adoptèrent, de même que six cantons (GE, JU, NE, VD, BL et BS). Les trois autres initiatives populaires des Vert-e-s recueillirent une adhésion oscillante entre 36 et 39%, n'arrivant donc pas vraiment à mobiliser au-delà de l'aile rose-rouge-verte. L'initiative populaire «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)» fut soutenue, en septembre 2016, par 36% des votant-e-s, tout comme l'initiative populaire des Jeunes Vert-e-s «Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)» en février 2019. L'initiative populaire «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques» obtint quant à elle, en septembre 2018, le soutien de 39% des votant-e-s et quatre cantons romands l'acceptèrent (GE, JU, NE et VD).

Allié-e-s au PS et au sein de comités et d'organisation supra-partisans, ce sont une douzaine d'initiatives populaires et de référendums que les Vert-e-s firent aboutir. La collaboration la plus étroite et la plus souvent fructueuse fut celle entre les Vert-e-s et le GSsA, à laquelle se joignit le plus souvent le PS. C'est ainsi que l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes» obtint 44% de Oui en février 2014.

Par voie référendaire, les Vert-e-s bloquèrent en mai 2014 avec le GSsA, le PS et d'autres organisations de gauche, l'achat de l'avion de combat Gripen, refusé par 53% des votant-e-s. Ils et elles obtinrent un autre succès en référendum, avec le PS et les syndicats, contre la «Loi fédérale sur l'amélioration des conditions fis-

cales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)» qui fut rejetée par 59% des votant-e-s en février 2017 (voir chapitre 9, Leemann et Odermatt).

Après 2019

La « vague verte » se poursuivit après 2019, malgré le fait que la pandémie de coronavirus dès 2020 et la guerre en Ukraine dès février 2022 aient quelque peu éclipsé le thème de l'environnement dans le débat public. Les Vert-e-s gagnèrent toutefois encore 51 sièges dans 19 parlements cantonaux, pour un total de 267, et le PVL 51, pour arriver à un total de 149 (situation à fin 2022). Le PS perdit, en revanche, 39 sièges (voir graphique 1.2). La présence Verte au sein des gouvernements cantonaux grimpa aussi à 8 sièges (+1) (FR: +1, GE: +1 et BS: -1). Le PVL obtint, quant à lui, ses deux tout premiers sièges dans des exécutifs cantonaux à Bâle-Ville et Nidwald.

Les Vert-e-s n'ont, en outre, pas cessé de recourir aux instruments de la démocratie directe jusqu'à aujourd'hui, allié-e-s aux partis et aux organisations qui leur sont proches. Ils et elles obtinrent même un résultat supérieur à leur moyenne avec les 43% de Oui obtenus pour les initiatives populaires « Davantage de logements abordables » (en février 2020) et « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre » (en novembre 2020). Le référendum lancé par les Vert-e-s, le PS et le GSsA contre l'achat de nouveaux avions de combat échoua, en outre, vraiment d'un cheveu en septembre 2020 avec 50,1% de Oui seulement. Si l'initiative populaire alors lancée contre l'achat de l'avion de combat américain F-35 aboutit, elle fut toutefois retirée en septembre 2022 au vu du soutien du Parlement à la signature du contrat d'achat.

Après le rejet de justesse de la Loi CO₂ en votation populaire en juin 2021, avec 48,4% de Oui, les Vert-e-s lancèrent, en septembre 2022, avec le PS, l'« Initiative pour un fonds climat », qui équivaut à un changement de paradigme: au lieu du principe de pollueur-payeur, un fonds d'investissement souverain devrait être créé pour soutenir le tournant écologique et financer des mesures de protection du climat et de la biodiversité. En 2020, Regula Rytz se retira de la présidence des Vert-e-s, remplacée par l'ancien président du groupe parlementaire, le conseiller national zurichois Balthasar Glättli.

En résumé

L'histoire des Vert-e-s est une histoire mouvementée, faite de cassures. Dès leur création en mai 1983, les activistes issu-e-s des mouvements environnementaux, pacifistes et de solidarité internationale ne réussirent pas à se mettre d'accord autour d'un projet national commun. C'est ainsi que se créèrent d'abord deux formations: l'une composée de celles et ceux que l'on appelait les Vert-e-s « modéré-e-s »,

et l'autre des Vert-e-s alternatives et alternatifs. La première s'imposa rapidement sous le nom de Parti écologiste suisse (PES). Quant à la deuxième, les groupements qui la formaient finirent par adhérer individuellement au PES au fil du temps. C'est ainsi que les Vert-e-s élargirent, d'une part, leurs thèmes mais que l'arrivée des Vert-e-s alternatives et alternatifs provoqua, d'autre part, un glissement vers la gauche. En 2004, une aile des Vert-e-s zurichois-e-s fit sécession pour fonder, en 2007, avec plusieurs groupements nouvellement apparus en Suisse allemande, le Parti vert'libéral (PVL).

Le poids électoral des Vert-e-s a aussi connu de fortes fluctuations en fonction des thèmes alors à l'agenda : dans les années 1980, 2000 et dès 2018, les thèmes environnementaux et les discussions autour du climat agitérent fortement l'opinion publique, ce qui amena les Vert-e-s à largement progresser. Ils et elles furent, par contre, du côté des perdant-e-s dans les années 1990, où les questions de politiques sociale et européenne prédominaient, ainsi que dans la première moitié des années 2010.

Dès le début des années 1990, les Vert-e-s recoururent intensivement aux instruments de la démocratie directe, parfois avec un succès notable : ils et elles lancèrent plus d'une demi-douzaines d'initiatives propres, qui obtinrent en votation un soutien oscillant entre 23 et 46 pourcents des voix. Les Vert-e-s contribuèrent aussi à plusieurs douzaines d'initiatives populaires et de référendums, parfois en première ligne.

Au fil des quarante ans qui ont suivi sa création, le PES est devenu une force politique à prendre au sérieux, pesant 13% au plan national. Bien implanté dans les trois grandes régions linguistiques, il a installé une présence durable au Conseil national, au Conseil des États, ainsi qu'au sein des parlements et des gouvernements cantonaux et communaux.

2 L'électorat Vert, ses similitudes et différences par rapport à l'électorat socialiste et vert'libéral

Pascal Sciarini et Adrien Petitpas

Introduction

Les Vert-e-s ont été les grands vainqueurs des élections fédérales de 2019. Mais quel est le profil des personnes qui votent pour les Vert-e-s et comment ce profil des a-t-il évolué au cours des vingt-cinq dernières années? Cette question est traitée dans la première partie du chapitre, à l'appui d'une brève réflexion initiale sur l'origine et le développement des Vert-e-s en Suisse. La deuxième partie porte sur la concurrence électorale existant entre les Verts, d'une part, et le Parti socialiste (PS) et les vert'libéraux, de l'autre : les Vert-e-s suisses sont très proches du PS du point de vue idéologique et programmatique, mais ces deux partis restent néanmoins des concurrents. De plus, depuis la création des vert'libéraux en 2007, les Vert-e-s ont un rival supplémentaire, cette fois-ci à leur droite. En quoi et dans quelle mesure l'électorat socialiste et vert'libéral se différencie-t-il de l'électorat Vert? Cette question est notamment cruciale pour évaluer si la progression électorale des Vert-e-s ne peut se faire qu'au détriment de l'un ou l'autre parti, ou si ces partis peuvent au contraire progresser de concert. La troisième et dernière partie complète l'analyse de la concurrence entre Vert-e-s, Socialistes et vert'libéraux, en examinant les transferts de voix entre ces partis d'une élection à l'autre.

Le profil socio-démographique de l'électorat Vert

À la différence du PS, dont la naissance remonte au processus d'industrialisation et est associée à l'affirmation du clivage de classe, les Vert-e-s sont encore un jeune parti. Ils ont émergé au début des années 1980, dans le contexte de l'accroissement des préoccupations environnementales et, plus généralement, de la montée des valeurs « post-matérialistes » (Inglehart 1977) ou « libertaires » (Kitschelt 1994) portées par les nouveaux mouvements sociaux. À l'origine, les Vert-e-s ont explicitement refusé de réduire la politique à une opposition gauche-droite, dans laquelle ils ne se reconnaissaient pas¹. Ils étaient alors composés de deux formations distinctes (Seitz 2009: 22) : la Fédération des partis écologistes, créée en

1 D'où leur slogan « ni à gauche ni à droite » et d'où également la volonté exprimée dans les nouveaux statuts de la Fédération des partis écologistes de 1983 de dépasser le schéma traditionnel gauche-droite (Baer 2009; voir chapitre 1, Seitz).

1983 et devenue en 1987 le Parti écologiste suisse (les Vert-e-s modérés ou «Vert-e-s concombres»); l'Alternative verte, qui souhaitait lier plus activement l'engagement écologique avec le soutien aux causes tiers-mondistes ou pacifistes (les Vert-e-s alternatives et alternatifs ou «Vert-e-s pastèques»). Dans un deuxième temps, et notamment à la suite de l'adhésion des Vert-e-s alterative et alternatifs au Parti écologiste suisse, les Vert-e-s réunifié-e-s se sont de plus en plus clairement positionné-e-s à gauche de l'échiquier politique, créant ainsi les bases d'une alliance à la fois naturelle, solide et durable avec le PS.

L'ancrage à gauche des Vert-e-s suisses s'est renforcé lorsque ceux-ci ont abandonné leur profil «monothématique» et ont élargi leur base programmatique aux questions de politique sociale et de politique économique. De son côté, le PS a cherché, dans les années 1980, à prendre en compte les demandes des nouveaux mouvements sociaux, en intégrant à cet effet des valeurs post-matérialistes en matière d'environnement, de solidarité envers le Tiers-Monde, ou encore d'égalité hommes-femmes (Finger et Rey 1987). Ce faisant, le PS s'est confronté au même dilemme que d'autres partis sociaux-démocrates d'Europe occidentale (Kitschelt 1994): comment concilier les priorités de son électorat populaire (ouvrier) traditionnel (justice sociale, égalisation des richesses, politique de la croissance et du plein-emploi) et celles de son nouvel électorat – numériquement croissant – de la classe moyenne salariée (protection de l'environnement, autonomie des individus, modernisation sociétale)?

Les Vert-e-s n'ont pas été confronté-e-s à un tel dilemme, car elles et ils n'ont jamais eu un ancrage fort dans la classe ouvrière. Elles et ils se sont, dès leur création, prioritairement adressé-e-s aux jeunes générations, aux citoyen-ne-s, à la nouvelle classe moyenne salariée – en particulier les spécialistes socio-culturels actives et actifs dans les domaines du social, de la santé, de l'enseignement ou de la culture (par exemple les enseignant-e-s, les travailleur-euse-s sociaux ou les médecins) – et aux personnes disposant d'un niveau de formation élevé. Les spécialistes socio-culturels sont devenu-e-s le principal bastion électoral des Vert-e-s; leur dépendance à leur égard est (encore) plus marquée que pour le PS et celle-ci s'est accrue entre milieu des années 1990 et la fin des années 2000 (Sciarini 2010a; 2010b; 2010c; 2013; Sciarini et al. 2009).

Pour identifier le profil actuel de l'électorat Vert et son évolution au cours du temps, nous analysons pour commencer le choix électoral en faveur des Vert-e-s à l'aide des données des enquêtes Selects (*Swiss election Studies*). Le tableau 2.1 présente le score obtenu par les Vert-e-s au sein de différents segments de l'électorat lors des élections de 1995 (première enquête Selects), 2007 (année où les Vert-e-s

avaient réalisé une nette progression) et 2019². Ceci permet d'identifier les segments qui votent le plus (ou le moins) pour les Vert-e-s³.

- › Alors qu'en 1995 les Vert-e-s bénéficiaient du même niveau de soutien parmi les hommes et parmi les femmes, ces dernières se sont ensuite démarquées par un soutien plus appuyé – de manière peu marquée en 2007, mais plus clairement en 2019.
- › En 1995 et en 2007, le vote pour les Vert-e-s diminuait fortement avec l'âge. Cette tendance existe encore en 2019, mais elle est un peu moins marquée. Si les Vert-e-s ont doublé leur score électoral parmi les moins de 35 ans entre 1995 et 2019, leur progression a été encore plus forte dans les autres classes d'âge – et en particulier parmi les 51-65 ans.
- › En 2019 comme en 1995 et en 2007, les Vert-e-s ont reçu un soutien nettement plus élevé parmi les personnes «sans confession», que parmi les personnes affiliées à une religion.
- › Le vote pour les Vert-e-s augmente fortement avec le niveau d'éducation et cette relation reste stable dans le temps.
- › En 1995, on n'observait guère de différence dans le vote pour les Vert-e-s selon la catégorie socio-professionnelle⁴, hormis en ce qui concerne les spécialistes socio-culturels, auprès desquels les Vert-e-s ont obtenu un score sensiblement plus élevé que dans les autres catégories. Ceci valait encore en 2019, mais les Vert-e-s ont sensiblement amélioré leur score électoral dans d'autres segments de l'électorat, et en particulier parmi les spécialistes techniques et les professions libérales/grands employeurs. Sans surprise, les Vert-e-s bénéficient en revanche d'un soutien limité de la part des milieux populaires (ouvrier-ère-s de la production, travailleur-euse-s des services, employé-e-s de bureau).

2 <https://forscenter.ch/projects/selects/?lang=fr>. En complément des résultats bivariés présentés dans le tableau 2.1, nous avons conduit une analyse multivariée, qui permet de mesurer les effets spécifiques d'une variable donnée sous contrôle des autres variables. De plus, le modèle que nous avons estimé permet de mesurer si et combien l'effet des différentes variables a changé entre 1995 et 2019. Nous ne présentons pas les résultats de ce modèle, mais nous en tenons compte dans la description des relations bivariées.

3 Pour un exercice similaire, mais pour une période antérieure (1991-2003) et avec un accent sur le lien entre âge et vote pour les Vert-e-s, voir Vatter et Stadelmann-Steffen (2009). L'analyse du vote selon l'état civil, non présentée dans le tableau 2.1, montre les Vert-e-s obtiennent de meilleurs scores parmi les célibataires et un moins bon score parmi les personnes veuves, mais ceci est essentiellement dû au fait que les célibataires sont généralement jeunes et que les veuves et veufs sont généralement âgé-e-s.

4 La catégorisation en huit classes de profession de Oesch (2006; voir aussi Oesch et Rennwald 2010: 224-225) conjugue deux dimensions, une dimension verticale et une dimension horizontale, selon la position plus ou moins avantageuse de la profession (en termes de revenu ou de perspectives de mobilité) et selon la logique de travail qui la caractérise.

Tableau 2.1: Vote pour les Vert-e-s en fonctions des caractéristiques sociodémographiques, élections de 1995, 2007 et 2019 (en % des voix)

	1995	2007	2019
Femmes	5	11	16
Hommes	5	9	11
18-35 ans	9	17	20
36-50 ans	5	13	13
51-65 ans	3	8	14
> 65 ans	3	4	9
Protestant-e	6	9	11
Catholique	4	7	10
Autre	1	4	10
Sans confession	9	19	22
École obligatoire, apprentissage	4	6	8
Formation professionnelle	5	11	9
Maturité, HES, Université/EPF	9	16	21
Ouvrier-ère-s de la production	3	6	9
Travailleur-euse-s des services	3	6	10
Employé-e-s de bureau	4	8	8
Spécialistes techniques	6	16	14
Spécialistes socio-culturel-le-s	9	18	23
Managers/administrateur-trice-s	4	9	11
Profession libérale/gros employeurs/euses	2	15	13
Petit-e-s indépendant-e-s	6	4	11
Germanophone	6	9	12
Francophone	3	12	20
Italophone	2	3	10
Ville	*	11	17
Campagne	*	5	10

Note: *Pas de données disponible pour 1995.

Source des données: Selects (nos calculs).

- › L'évolution du vote en fonction de la langue est assez spectaculaire.⁵ En 1995, les Vert-e-s bénéficiaient d'un soutien plus élevé en Suisse allemande qu'en Suisse romande et, à plus forte raison, qu'en Suisse italienne. La situation a assez radicalement changé: les Vert-e-s ont progressé beaucoup plus fortement en Suisse romande qu'ailleurs, si bien qu'en 2019 leur score électoral y a été nettement supérieur qu'en Suisse allemande ou en Suisse italienne.
- › Enfin, les Vert-e-s disposent traditionnellement d'un meilleur soutien dans les villes que dans les campagnes⁶.

Le tableau 2.2 renverse la perspective et s'intéresse à la composition de l'électorat Vert. Cette analyse permet d'identifier les segments de l'électorat qui contribuent le plus au vote pour les Vert-e-s.

- › Les femmes comptent plus fortement que les hommes dans l'électorat vert: lors des trois élections considérées, près de six suffrages sur dix pour les Vert-e-s émanaient des femmes.
- › En 1995, les électeur-ric-e-s de moins de 35 ans ont fourni presque la moitié des votes pour les Vert-e-s. Leur poids dans l'électorat vert a diminué avec le temps, tandis que celui des personnes de 51 à 65 ans a plus que doublé entre 1995 et 2019; c'est à ce groupe que les Vert-e-s ont dû leur plus gros apport de voix en 2019.⁷
- › La part des protestant-e-s dans l'électorat Vert a fortement reculé, tandis que celle des personnes sans confession a suivi le chemin inverse.
- › Les personnes disposant d'un niveau de formation élevé (tertiaire), qui comptaient déjà pour un tiers de l'électorat vert en 1995, en représentaient plus de la moitié (60%) en 2019. Si la part des personnes de niveau de formation élevé a fortement augmenté dans les enquêtes Selects (de 19% en 1995 à 38% en 2019), leur part au sein de l'électorat Vert en 2019 demeure bien supérieure à la moyenne.
- › En lien avec ce qui précède, le tableau 2.2 souligne qu'en termes socio-professionnels, les Vert-e-s tirent l'essentiel de leur soutien électoral de trois groupes: les spécialistes socio-culturels (un tiers de l'électorat vert en 2019, alors que cette catégorie représente à peine 20% de l'électorat total), les managers/administrateurs et les spécialistes techniques.

5 Voir aussi le chapitre de Lutz dans le présent volume.

6 Voir aussi le chapitre de Schneider dans le présent volume.

7 L'analyse simple et statique présentée ici ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un effet d'âge, c'est-à-dire un effet de parcours de vie associé au vieillissement biologique ou d'un effet de génération, c'est-à-dire un effet qui va toucher les personnes nées dans une certaine année ou décennie et qui durablement différencier cette cohorte des générations antérieures et postérieures. L'âge est en outre à nouveau lié à l'état civil (résultats non montrés dans le tableau 2.2): les célibataires fournissent environ un tiers des votes pour les Vert-e-s, les veuf-ve-s à peine 5%.

- › Enfin, la composition linguistique de l'électorat Vert et son évolution dans le temps reflète le soutien croissant dont bénéficie ce parti parmi les Romand-e-s : ces dernier-ère-s ne représentaient qu'un dixième des voix pour les Vert-e-s en 1995, contre presque un tiers en 2007 et en 2019.

La concurrence entre Vert-e-s, PS et verts'libéraux

En raison de la proximité idéologique et programmatique qui caractérise le PS et les Vert-e-s, ces deux partis font très souvent alliance dans les diverses arènes de décision. Ainsi, dans l'arène parlementaire fédérale, les études des votes individuels au Conseil national mettent en exergue la grande convergence de vue existant entre les députés verts et les députés socialistes, qui votent très souvent à l'unisson (Schwarz et Linder 2006)⁸. De même, dans l'arène électorale, le partenariat rose-vert se traduit par diverses formes d'alliance, tels que des apparentements de liste lors des élections parlementaires fédérales ou cantonales, ou des listes communes pour les élections des gouvernements dans les cantons ou les villes. Cependant, les Vert-e-s et le PS n'en demeurent pas moins deux partis distincts et donc forcément en concurrence l'un avec l'autre. En plus de cette concurrence usuelle avec son allié de gauche (le PS), les Vert-e-s font désormais face à la concurrence, sur leur droite, des verts'libéraux – ces derniers sont maintenant présents dans près d'une vingtaine de cantons. Cette situation de double concurrence à laquelle les Vert-e-s sont confronté-e s soulève des questions importantes, à commencer par celle-ci : en quoi et dans quelle mesure l'électorat des Vert-e-s se différencie-t-il de celui du PS, d'une part, et de celui des vert'libéraux, de l'autre ?

Pour répondre à cette question, nous nous intéressons dans un premier temps à l'électorat *potentiel* des trois partis, à l'aide d'une mesure sur « la probabilité de vote » collectée dans les enquêtes Selects. Dans un second temps, nous revenons à l'analyse de l'électorat *effectif* des trois partis.

La concurrence au niveau de l'électorat potentiel

Dans les enquêtes Selects, les répondant-e s sont priés d'estimer, sur une échelle de 0 à 10, les chances qu'ils et elles « votent un jour pour le parti X ». Cette question, qui est posée pour les six ou sept plus grands partis présents dans le canton des répondant-e s⁹, permet d'évaluer la taille et les caractéristiques des personnes

8 Voir aussi le chapitre de Daniel Schwarz dans le présent volume.

9 L'avantage de cette mesure, par rapport à celle relative au choix électoral (« pour quel parti avez-vous voté ? »), est qu'elle fournit des informations sur les préférences « relatives » de l'électorat, dans le sens qu'elle permet d'évaluer combien un-e répondant-e est prêt-e à voter pour un parti, en comparaison de ses chances de voter pour un autre parti. De plus, elle est également plus appropriée pour étudier le vote potentiel pour les petits partis.

Tableau 2.2: Composition sociodémographique de l'électorat des Vert-e-s, élections de 1995, 2007 et 2019 (en % des voix accordées aux Vert-e-s)*

	1995	2007	2019
Femmes	57	54	57
Hommes	43	46	43
18-35 ans	43	29	27
36-50 ans	30	34	22
51-65 ans	16	25	32
> 65 ans	11	13	19
Protestant·e	48	34	30
Catholique	34	28	30
Autre	1	3	3
Sans confession	17	35	37
École obligatoire, apprentissage	43	31	22
Formation professionnelle	23	33	18
Maturité, HES, Université/EPF	34	37	60
Ouvrier·ère·s de la production	11	8	6
Travailleur·euse·s des services	7	7	7
Employé·e·s de bureau	9	9	5
Spécialistes techniques	12	16	14
Spécialistes socio-culturel·le·s	29	28	33
Managers/administrateur·trice·s	16	19	23
Profession libérale/gros·se·s employeur·euse·s	2	8	6
Petit·e·s indépendant·e·s	14	5	7
Germanophone	89	69	66
Francophone	9	30	31
Italophone	2	1	3

Note: *Pas de données comparables dans le temps pour la distinction ville-campagne.

Source des données: Selects (nos calculs).

qui estiment pouvoir voter pour un parti et font ainsi partie de son électorat potentiel.

Des analyses basées sur les enquêtes Selects de 1995 à 2007 ont montré que la probabilité de voter pour le PS était très fortement corrélée à la probabilité de voter pour les Vert-e-s (Bochsler et Sciarini 2010; Sciarini 2010b). C'est toujours le cas en 2019: le coefficient de corrélation entre la probabilité de voter pour les Verts et celle de voter pour le PS est très élevé (0.63, $N=5782$); 40% des répondant-e s affichent exactement la même probabilité de voter pour les Vert-e s ou pour le PS et 30% ont une probabilité de voter pour l'un ou l'autre parti qui diffère seulement d'un ou deux points sur l'échelle de 0 à 10; les personnes qui différencient fortement leur probabilité de voter pour un parti de gauche par rapport à l'autre (différence supérieure à 5 points sur l'échelle de 0 à 10) représentent une proportion infime de l'électorat (8%).

Il existe aussi une forte corrélation entre la probabilité de voter pour les Vert-e s et celle de voter pour les vert'libéraux (0.51 en 2011, 0.56 en 2019). Dans l'enquête de 2019, 43% des répondant-e s affichent exactement la même probabilité de voter pour les Vert-e-s ou pour les vert'libéraux et 25% une probabilité presque identique (un ou deux points de différence sur l'échelle de 0 à 10). En revanche, la probabilité de voter pour le PS et celle de voter pour les Vert-e-s libéraux est plus faiblement corrélée (0.34); seulement 26% des répondant-e s ont une probabilité identique de voter pour l'un ou pour l'autre parti et 26% un probabilité presque identique (un ou deux points de différence).

Non seulement la probabilité de voter pour les Vert-e-s est globalement très similaire à celle de voter pour l'un de ses deux principaux concurrents, mais ceci vaut aussi plus spécifiquement parmi les personnes les plus pertinentes dans une telle analyse, à savoir les personnes qui affichent une probabilité élevée de voter pour ces partis. C'est ce que montrent les tableaux 2.3 et 2.4, pour lesquels nous avons recodé les questions relatives à la probabilité de vote en trois catégories: probabilité élevée (8 à 10 chances sur 10 que la personne « vote un jour pour le parti X »; probabilité moyenne (5 à 7 chances sur 10); probabilité faible (0 à 4 chances sur 10).

En ce qui concerne tout d'abord les Vert-e s et le PS, le tableau 2.3 montre qu'une probabilité élevée de voter pour l'un des deux partis va de pair avec une probabilité élevée de voter pour l'autre: deux tiers des personnes ayant une forte probabilité de voter pour le PS ont aussi une forte probabilité de voter pour les Vert-e-s (et réciproquement); moins d'une personne sur dix ayant une faible probabilité de voter pour l'un des deux partis a une forte probabilité de voter pour l'autre. Cela confirme que les deux partis se partagent dans une large mesure le même électorat potentiel ou, autrement dit, qu'ils chassent en bonne partie sur les mêmes terres (Sciarini 2010b).

Comme le montre le tableau 2.4, une probabilité élevée de voter pour les Vert-e-s va aussi de pair avec une probabilité élevée de voter pour les vert'libéraux.

Tableau 2.3: Probabilité de voter pour les Vert-e-s en fonction de la probabilité de voter pour le PS et réciproquement, en 2019 (en %)

	... faible	... moyenne	... élevée
Probabilité élevée de voter Vert parmi les individus avec probabilité de voter PS...	9	28	68
Probabilité élevée de voter PS parmi les individus avec probabilité de voter vert...	7	29	68

Source des données : Selects (nos calculs).

Toutefois, l'association est moins forte que pour le PS et elle témoigne de plus d'une concurrence légèrement asymétrique, au profit des Vert-e-s : d'un côté, près de deux tiers des personnes qui présentent une probabilité élevée de voter pour les vert'libéraux ont aussi une forte probabilité de voter pour les Vert-e-s ; de l'autre, seulement la moitié des personnes qui présentent une probabilité élevée de voter pour les Vert-e-s ont aussi une probabilité élevée de voter pour les vert'libéraux. Il y a donc proportionnellement plus d'électeur-trice-s potentiel-le-s des vert'libéraux qui s'imaginent voter pour les Vert-e-s, que d'électeur-trice-s potentiel-le-s des Verts qui s'imaginent voter pour les vert'libéraux.

Enfin, notons que la corrélation entre une probabilité élevée de voter socialiste et de voter vert'libéral est encore moins forte (tableau non présenté) : seulement 44% des personnes qui ont une probabilité élevée de voter vert'libéral ont également une probabilité élevée de voter socialiste ; la proportion correspondante est encore plus faible dans le sens inverse (36%).

En résumé, en termes d'électorat potentiel, les Vert-e-s sont en situation de concurrence forte et symétrique avec le PS et en situation de concurrence assez forte est plutôt à leur avantage avec les vert'libéraux. Enfin, la concurrence est moindre entre le PS et les vert'libéraux.

Les différences de profil de l'électorat effectif

Pour évaluer si et combien le profil des électeur-trice-s effectif-ve-s des Vert-e-s se distingue de celui des électeur-trice-s effectif-ve-s du PS et des vert'libéraux, nous recourons à une analyse de régression des données de l'enquête Selects 2019 qui, en plus des facteurs socio-démographiques, inclut quatre facteurs politiques : l'auto-positionnement gauche-droite et les attitudes en matière de politique redistributive, d'ouverture internationale et de politique de l'environnement¹⁰. Les résultats de cette analyse sont reproduits dans le tab-

10 Les attitudes politiques sont mesurées à partir de question portant sur, respectivement, les dépenses sociales de la Confédération et l'imposition des hauts revenus (pour la dimension redistributive), l'adhésion à l'UE et l'attitude à l'égard des étranger-e-s (pour la dimension internationale), et l'importance accordée à la l'environnement versus la croissance économique.

Tableau 2.4: Probabilité de voter pour les Vert-e-s en fonction de la probabilité de voter vert/libéral et réciproquement, en 2019 (en %)

	... faible	... moyenne	... élevée
Probabilité élevée de voter Vert parmi les individus avec probabilité de voter vert/libéral ...	14	29	64
Probabilité élevée de voter vert/libéral parmi les individus avec probabilité de voter vert ...	9	20	51

Source des données: Selects (nos calculs).

leau 2.5¹¹. Ces résultats, ainsi que les probabilités prédites de voter pour l'un des trois partis calculées à partir des coefficients de la régression, peuvent être résumés comme suit:

- › Même si l'on concentre l'analyse sur les facteurs socio-démographiques (analyse non présentée en annexe), les différences de vote pour les Vert-e-s d'un sous-groupe à l'autre, en comparaison du PS et des vert/libéraux, sont très modestes. De plus, plusieurs de ces différences (par exemple la plus grande propension des femmes, en comparaison des hommes, à voter pour les Vert-e-s que pour PS ou les vert/libéraux) ne sont plus significatives lorsque l'on inclut aussi les facteurs politiques dans l'analyse¹². Il reste seulement quelques petites différences, par exemple la plus grande propension des personnes fortement éduquées, en comparaison des personnes faiblement éduquées, à voter pour les Vert-e-s ou les vert/libéraux, que pour le PS.
- › Certaines différences se manifestent de manière plus marquée en ce qui concerne les facteurs politiques. En premier lieu, le vote pour les Vert-e-s est moins sensible à l'auto-positionnement gauche-droite que le vote pour le PS ou pour les vert/libéraux: les personnes qui se positionnent tout à gauche de l'axe votent légèrement plus socialiste que vert, tandis que les personnes qui se positionnent sur la droite de l'axe votent vert libéral, mais pas vert ou socialiste. Deuxièmement, les attitudes en ce qui concerne l'intervention de l'État et la redistribution des richesses présentent le même schéma: l'électorat Vert y est moins sensible que l'électorat socialiste ou l'électorat vert/libéral; les personnes les plus favorables aux interventions redistributives de l'État votent un peu plus

11 Le pouvoir prédictif du modèle (R^2) est faible (0.09), mais ceci n'est pas surprenant puisque nous cherchons à expliquer les différences de vote pour des partis qui sont assez (voire très) proches l'un de l'autre.

12 On est en présence ici d'un effet dit compositionnel: si les femmes votent davantage pour les Vert-e-s, c'est parce qu'elles sont porteuses de valeurs et d'attitudes politiques qui prédisposent à voter pour ce parti.

socialiste que vert, tandis que les personnes opposées à l'intervention de l'État votent vert'libéral, et pas socialiste ou vert. Troisièmement, les électeur-trice-s des Vert-e-s sont un peu moins favorables que celles et ceux du PS à l'ouverture internationale, mais ne se différencient en revanche pas des électeur-trice-s vert'libéraux sur ce plan. Enfin, l'électorat vert est plus sensible que l'électorat socialiste au dilemme entre priorité à la protection de l'environnement et priorité à la croissance économique: si les électeur-trice-s qui privilégient l'écologie plutôt que la croissance économique ont une probabilité similaire de voter pour le PS ou pour les Vert-e-s, les personnes qui privilégient la croissance économique n'ont presque aucune chance de voter pour les Vert-e-s et une grande probabilité de voter pour le PS. Le vote pour les vert'libéraux n'est, quant à lui, guère sensible à la priorité accordée à l'écologie versus à la croissance économique: que l'on accorde la priorité à l'une ou à l'autre, la probabilité de voter vert'libéral reste stable. Ce dernier résultat n'est pas surprenant, puisque ce parti entend précisément conjuguer les deux – l'écologie et la croissance économique.

Au final, l'analyse de l'électorat effectif met en évidence quelques différences résiduelles dans les déterminants du vote pour les Vert-e-s – et, par conséquent, dans la composition de leur électorat – en comparaison de ses deux concurrents. Cette analyse confirme que les Vert-e-s sont concurrencés sur leur gauche par le PS et sur leur droite par les vert'libéraux.

Les transferts de voix entre Vert-e-s, PS et vert'libéraux

Les transferts de voix d'un parti à l'autre, entre deux élections, est la manifestation la plus explicite de la concurrence existant entre les partis. Nous nous penchons tout d'abord sur les transferts de voix entre 2015 et 2019 en considérant l'ensemble des partis. Ensuite, nous examinerons plus en détail les transferts entre Vert-e-s et PS, en élargissant la perspective temporelle aux élections précédentes. Les analyses qui suivent sont basées sur une question rétrospective posée dans les enquêtes Selects: en plus de demander aux personnes interrogées pour quel parti elles ont voté lors des dernières élections du Conseil national, on leur demande également pour quel parti elles avaient voté quatre ans plus tôt¹³.

13 Cette mesure n'est évidemment pas idéale, car les personnes ne se souviennent pas forcément pour quel parti elles avaient voté quatre ans plus tôt et/ou sont susceptibles de mentionner le même parti que celui pour lequel elles ont voté en 2019. Il y a donc un risque de surestimation de la stabilité d'une élection à l'autre, mais ce risque est vraisemblablement le même pour tous les partis et n'affecte donc pas la comparaison entre les partis.

Transferts de voix entre 2015 et 2019

Le graphique 2.1 montre où sont allées, en 2019, les voix qui se sont exprimées pour les Vert-e-s en 2015. Il souligne la stabilité du vote pour les Vert-e-s : 80% des personnes qui avaient voté pour les Vert-e-s en 2015 ont fait de même en 2019. En revanche, seulement 61% des électeurs socialistes de 2015 ont à nouveau voté pour le PS en 2019. Cette faible fidélité au PS est due à l'importante perte de voix subie au profit des Vert-e-s : un cinquième (22%) des personnes qui ont voté pour le PS en 2015 ont voté pour les Vert-e-s en 2019. Les Vert-e-s ont également bénéficié de la conversion des votants qui avaient soutenu les vert'libéraux en 2015 (13%), tandis que les transferts dans l'autre sens (des Vert-e-s vers les vert'libéraux) ont été proportionnellement plus limités (4%).

Le graphique 2.2 renverse la perspective. Il permet d'identifier pour quel parti les personnes qui ont voté pour les Vert-e-s en 2019 avaient voté en 2015. Plus de la moitié des suffrages que les Vert-e-s ont reçus en 2019 provient d'électeur-trice-s qui avaient voté pour un autre parti en 2015, principalement le PS (37%); cette dernière proportion est même plus élevée que celle des personnes qui avaient déjà voté pour les Vert-e-s en 2015 (33%). Ceci confirme que la victoire des Vert-e-s aux élections fédérales de 2019 s'explique en (bonne) partie par le transfert des voix du PS vers les Vert-e-s (Tresch et al. 2020). À la différence des Vert-e-s, le PS a réalisé l'essentiel (trois quarts) de ses gains électoraux en 2019 auprès des personnes qui avaient déjà voté pour lui en 2015; il a donc bénéficié de (très) peu de transferts de voix. De leur côté, les vert'libéraux se distinguent des autres partis par l'apport plus conséquent (près de 20%) qui leur a été fourni par les personnes qui s'étaient abstenues ou n'avaient pas la majorité civique en 2015.

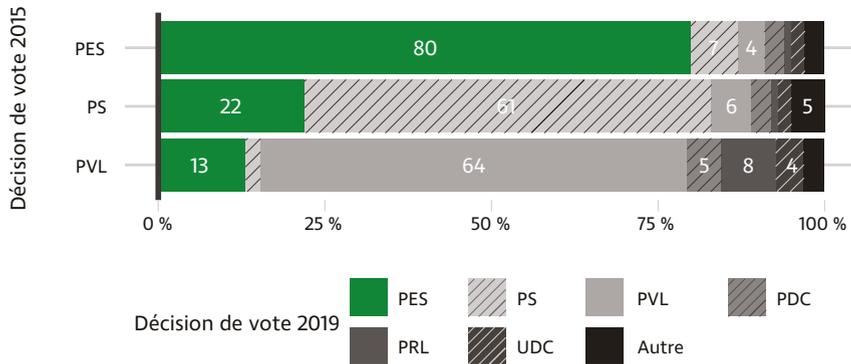
Transferts de voix entre le PS et les Vert-e-s

Les graphiques suivants se concentrent sur les transferts de voix entre le PS et les Vert-e-s, mais dans une perspective temporelle plus large. Le graphique 2.2 présente la part de l'électorat qui, d'une élection à l'autre, a transféré ses voix du PS aux Vert-e-s, et vice-versa.

Jusqu'au début des années 2000, le PS bénéficiait d'une situation de concurrence asymétrique avec les Vert-e-s, dans le sens que d'une élection à l'autre il y avait proportionnellement plus de transferts des Vert-e-s vers le PS que du PS vers les Vert-e-s. La symétrie s'est renversée temporairement entre 2003 et 2007, puis est redevenue favorable au PS entre 2007 et 2011 et entre 2011 et 2015. Comme nous l'avons déjà constaté précédemment (graphique 2.1), un nouveau et fort basculement s'est opéré en 2019 : 22% des personnes qui avaient voté pour le PS en 2015 ont voté Vert-e-s en 2019, contre seulement 7% dans le sens inverse.

Dans la mesure où la force électorale des Vert-e-s a longtemps été nettement inférieure à celle du PS, il faut encore évaluer la part que représentent les transferts précités dans la force électorale de chacun des deux partis. Le gra-

Graphique 2.1: Décision de vote en 2019, en comparaison avec la décision de 2015 (en %)

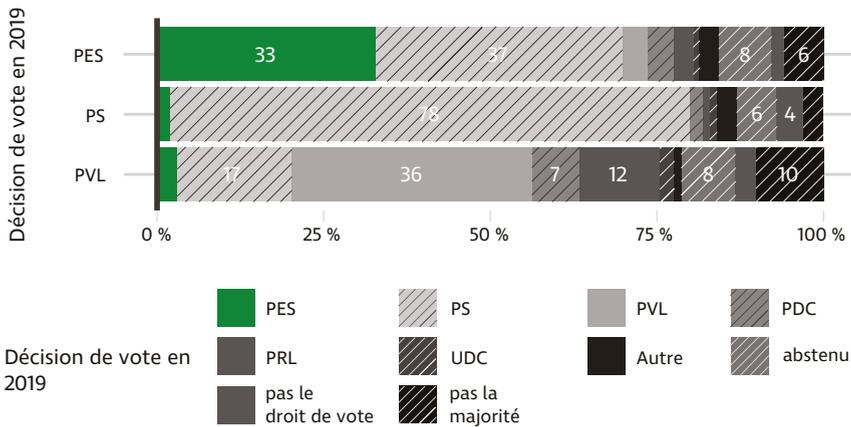


Note: N=3788.

Source: Enquête Selects.

Exemple: Parmi celles et ceux qui votèrent pour le PES en 2015, 80% votèrent à nouveau pour lui en 2019.

Graphique 2.2: Provenance des voix obtenues par le PES, le PS et le PVL en 2019 (en %)

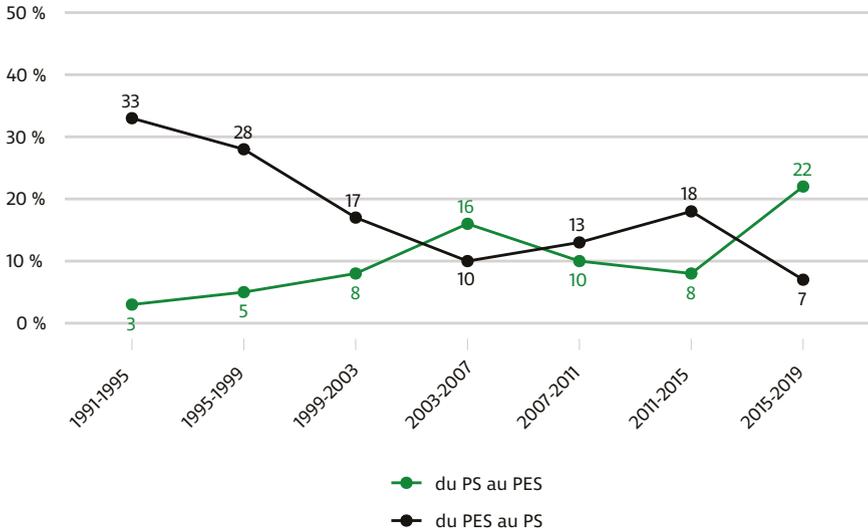


Note: N=4368.

Source: Enquête Selects.

Exemple: Parmi celles et ceux qui votèrent pour le PES en 2019, 33% avaient déjà voté pour lui en 2015, 37% avaient voté pour le PS et 30% avaient voté pour d'autres partis ou n'avaient pas participé au vote.

Graphique 2.3: Transferts d'électrices et d'électeurs entre le PS et le PES d'une élection à l'autre



Source : Enquête Selects.

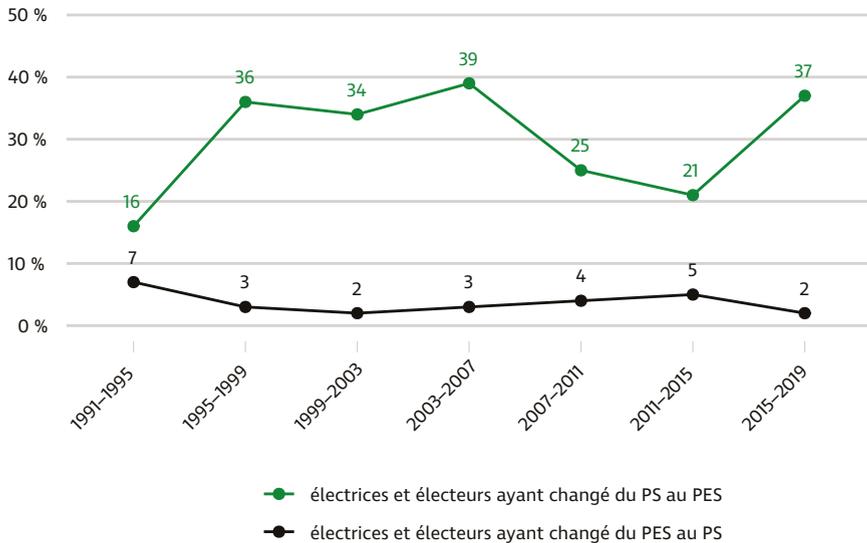
Exemple : Parmi celles et ceux qui votèrent pour le PES en 1991, 33 % votèrent PS en 1995.

Graphique 4 montre que les transfuges du PS constituent une part importante de la force électorale des Vert-e-s, tandis que pour le PS l'apport fourni par les personnes qui avaient voté pour les Vert-e-s lors de l'élection précédente est très faible.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il est possible de dresser le « portrait-robot » de l'électeur-trice vert-e actuel-le. En l'occurrence, il s'agit plutôt d'une électrice, dans la tranche d'âge 18-35 ans ou 51-65 ans, alémanique ou romande, habitant en milieu urbain, sans confession, de niveau d'éducation supérieur, et faisant partie de la nouvelle classe moyenne salariée (spécialistes socio-culturels). Ce portrait est assez proche de celui de l'électeur-type socialiste. De fait, notre analyse montre que le PS et les Vert-e-s sont en situation de forte concurrence électorale : d'une part, ils se partagent en bonne partie le même électorat potentiel; d'autre part, leurs électeur-trice-s effectif-ve-s sont très difficiles à distinguer du point de vue socio-démographique et se différencient seulement à la marge du point de vue politique: les personnes qui sont très à gauche et/ou très favorables à l'intervention de l'État et/ou qui privilégient l'économie à l'écologie votent un peu moins pour les Vert-e-s que pour le PS.

Graphique 2.4: Part des voix des électrices et électeurs ayant changé de parti dans la force du PS et du PES



Source : Enquête Selects.

Note : 16 % de la force du PES aux élections de 1995 provient d'électrices et électeurs qui ont voté pour le PS en 1991.

Désormais, les Vert-e-s subissent de plus la concurrence des vert'libéraux. L'électorat potentiel des deux partis est aussi assez similaire, mais la concurrence est légèrement à l'avantage des Vert-e-s. En outre, si les électeur-trice-s effectif-ve-s Vert-e-s et vert'libéraux sont également très difficiles à distinguer du point de vue socio-démographique, du point de vue politique les électeur-trice-s Vert-e-s sont plus à gauche, plus favorables à l'intervention de l'État, et plus favorables à l'environnement, que les électeur-trice-s vert'libéraux.

L'examen des transferts de voix d'une élection à l'autre confirme que le succès électoral des Vert-e-s se fait souvent au détriment du PS, et vice-versa (Baer 2009; Sciarini 2010b; 2010c). Jusqu'ici, ce principe de « vases communicants » entre les deux partis a limité la possibilité d'une progression conjointe. La question de savoir s'il pourra en être différemment à l'avenir reste ouverte. À cet égard, les perspectives semblent plus favorables pour la paire Vert-e-s -vert'libéraux. En 2019, les deux partis ont progressé de concert. Plus généralement, l'intensité des préoccupations environnementales (changement climatique) et la propension à voter pour les partis perçus comme les plus compétents en la matière (Petitpas et Sciarini 2018; 2022), ainsi que la différenciation idéologique des deux partis verts sur la dimension gauche-droite, augmentent les chances d'une progression conjointe.

Tableau 2.5: Déterminants de la décision de voter pour les Vert-e-s, le PS et les Vert'libéraux (régression logistique multinomiale)

	PS		Vert'libéraux	
	Coefficient	Erreur standard	Coefficient	Erreur standard
Sexe (= femme)	-0.16	0.11	-0.25	0.15
Age (référence: 36-50)				
18-35	-0.21	0.19	0.18	0.23
51-65	0.03	0.16	-0.22	0.20
> 65	0.18	0.18	-0.81	0.25
État civil (référence : marié-e)				
Célibataire	0.16	0.16	0.38	0.20
Sépare-e/divorcé-e	0.21	0.17	-0.04	0.26
Vuef-ve	0.41	0.34	-1.81	0.91
Religion (référence : catholique)				
Protestant-e	-0.06	0.14	0.24	0.19
Autre	0.00	0.35	-0.04	0.42
Sans confession	-0.34	0.14	-0.10	0.19
Éducation (référence: obligatoire/apprentissage)				
Professionnelle supérieure	-0.29	0.16	0.50	0.22
Tertiaire	-0.61	0.14	0.20	0.20
Résidence (référence : petite ville)				
Rural	0.26	0.19	0.04	0.26
Ville	-0.31	0.14	-0.33	0.18
Grande ville	-0.15	0.16	-0.68	0.22
Région (référence : alémanique)				
Romandie	-0.48	0.13	-1.48	0.20
Tessin	0.11	0.33	-2.30	0.73
Idéologie (maximum = droite)	-0.08	0.04	0.41	0.04
Environnement vs. Économie (maximum = économie)	1.00	0.09	0.71	0.11
Intervention de l'État (maximum = moins d'intervention)	-0.12	0.05	0.47	0.06
Ouverture internationale (maximum = plus d'ouverture)	0.16	0.03	0.06	0.04
Constante	-0.75	0.30	-2.04	0.38
N Pseudo-				
R2	0.09			

Note: Catégorie de référence de la variable dépendante: « Verts ». À titre d'exemple, les coefficients relatifs au sexe montrent que les hommes sont moins susceptibles de voter pour le PS (-0.26) ou pour les Verts libéraux (-0.25) que pour les Vert-e-s, mais ces effets ne sont pas statistiquement significatifs.

3 Positionnement politique de la base et de l'élite politique des Vert-e-s et du PVL

Isabelle Stadelmann-Steffen et Karin Ingold

Lors des élections fédérales de 2019, la « vague verte » a déferlé sur le paysage politique suisse. Tant les Vert-e-s que le Parti vert libéral suisse (PVL) purent alors presque doubler leurs suffrages (+6,1 points pour atteindre 13,2% et +3,2 points pour arriver à 7,8% respectivement). Ce qui pose les questions suivantes: ces développements des partis écologistes sont-ils accompagnés par des changements au niveau de la composition de leur base ainsi que de leurs représentant-e-s? Mais aussi, ces gains lors des élections de 2019 signifient-ils que la base électorale des Vert-e-s et du PVL s'est élargie, que les parties ont pu mobiliser davantage de supporters et supportrices (Dolezal 2010)? Ou le fait que le camp Vert talonne désormais les partis gouvernementaux – s'est-il accompagné d'une plus grande hétérogénéité de sa base?

La première partie de ce chapitre examine les opinions en matière de politique environnementale de l'électorat d'une part, et de l'élite politique de l'autre. La deuxième partie se concentre sur les sujets et thèmes clés des deux partis. Nous faisons donc une comparaison systématique des Vert-e-s d'une part, et du PVL de l'autre. De plus, nous adoptons ici une triple perspective: tout d'abord, une comparaison dans le temps doit permettre de retracer les variations avant et après la vague verte. Deuxièmement, les opinions de la base et de l'élite de chacun des partis seront confrontées afin de déterminer à quel point la croissance des deux partis a modifié la composition de leur électorat. Nous faisons donc la différence, au sein de chaque parti, entre la base du parti, c'est-à-dire l'électorat (perspective de la base) et la direction du parti (perspective de l'élite), qui définit les stratégies et les positions du parti. Nous développons la perspective de l'élite de deux manières: tout d'abord, dans la première partie, en nous intéressant aux candidat-e-s, qui se présentent aux électrices et électeurs. Ensuite, dans la deuxième partie, nous nous penchons sur les positions des partis exprimées lors des procédures de consultation. Troisièmement, chacun des deux partis écologistes est comparé avec le parti qui lui est le plus proche idéologiquement, bien qu'il n'ait pas de « vert » dans son nom, soit respectivement le PS pour les Vert-e-s et le PLR pour le PVL. Les quatre partis retenus (Vert-e-s, PVL, PLR et PS) étant considérés comme faisant partie de l'élite politique suisse (Hoffmann-Lange 2018).

Données et méthodes

La première partie empirique se base sur les données récoltées en 2015 et 2019 aussi bien sur l'électorat que sur les candidat·e·s par l'étude électorale suisse (Selects). La deuxième partie se concentre sur les débats autour de la stratégie énergétique 2050 ainsi que de la nouvelle Loi CO₂ et combine les données d'enquêtes menées auprès des citoyen·ne·s (base) ainsi que des préférences politiques codées sur la base des papiers de position et des réponses à des procédures de consultation. Les résultats doivent permettre de tirer des conclusions quant à ce qui se cache derrière la « vague verte ».

Pour la description méthodologique de l'étude électorale suisse (Selects), se référer au chapitre 2 de Sciarini et Petitpas.

Triple comparaison des opinions de l'électorat et des candidat·e·s

Les analyses se basent sur deux thèses différentes pour expliquer les raisons du succès Vert lors des élections de 2019 en comparaison à celles de 2015 : la première part du principe qu'en 2019, l'électorat a accordé plus d'importance au thème de l'environnement, qu'il lui semblait plus prioritaire, et donc que le potentiel des partis écologistes a crû par rapport à 2015 (Lüth et Schaffer 2022). Selon ce point de vue, le vote écologiste ne constitue plus, depuis longtemps, une décision souvent volatile, basée sur un seul thème, mais les partis Verts peuvent davantage compter sur une base électorale stable qui se distingue par certaines caractéristiques socioéconomiques mais surtout par des valeurs (Dolezal 2010; Hooghe et al. 2010; Kroh et Schupp 2011; Rüdig 2012). La deuxième thèse part du principe que les opinions au sein de la population n'ont pas fondamentalement changé mais que ce sont les partis écologistes qui ont évolué pour devenir des partis populaires. Par « partis populaires », nous entendons de grands partis qui arrivent à s'adresser à différents groupes. Appliqué aux partis écologistes, cela voudrait dire qu'ils sont devenus éligibles pour un groupe plus large, et « moins Vert », de la population (Eith 2013; Hooghe et al. 2010). Si la vague verte de 2019 n'est principalement qu'une conséquence de ce deuxième mécanisme, cela doit alors se traduire par une plus grande hétérogénéité de l'électorat des partis écologistes (et peut-être aussi de l'élite), en termes d'opinions, de positions et de préférences. Par contre, si le succès des écologistes est la conséquence d'une plus grande priorité accordée au thème environnemental, l'électorat des partis écologistes doit alors accorder au moins autant d'importance qu'avant, si ce n'est plus, aux questions environnementales.

Pour mesurer la force des opinions en matière de politique environnementale, l'on se réfère en général au compromis entre écologie et économie. La question est de savoir si un plus grand poids devrait être accordé, en Suisse, à la protection de l'environnement ou à la croissance économique. Le graphique 3.1 montre que les réponses données par les électrices et électeurs favorisent clai-

rement l'environnement, et ce lors des élections de 2015 déjà. Ce n'est qu'au sein du PLR qu'à la fois en 2015 et en 2019 plus d'un quart pensaient que la croissance était plus importante. Il apparaît en outre que l'électorat du PES et du PVL accorde nettement plus souvent la priorité à la protection de l'environnement que la base des partis qui leur sont idéologiquement proches.

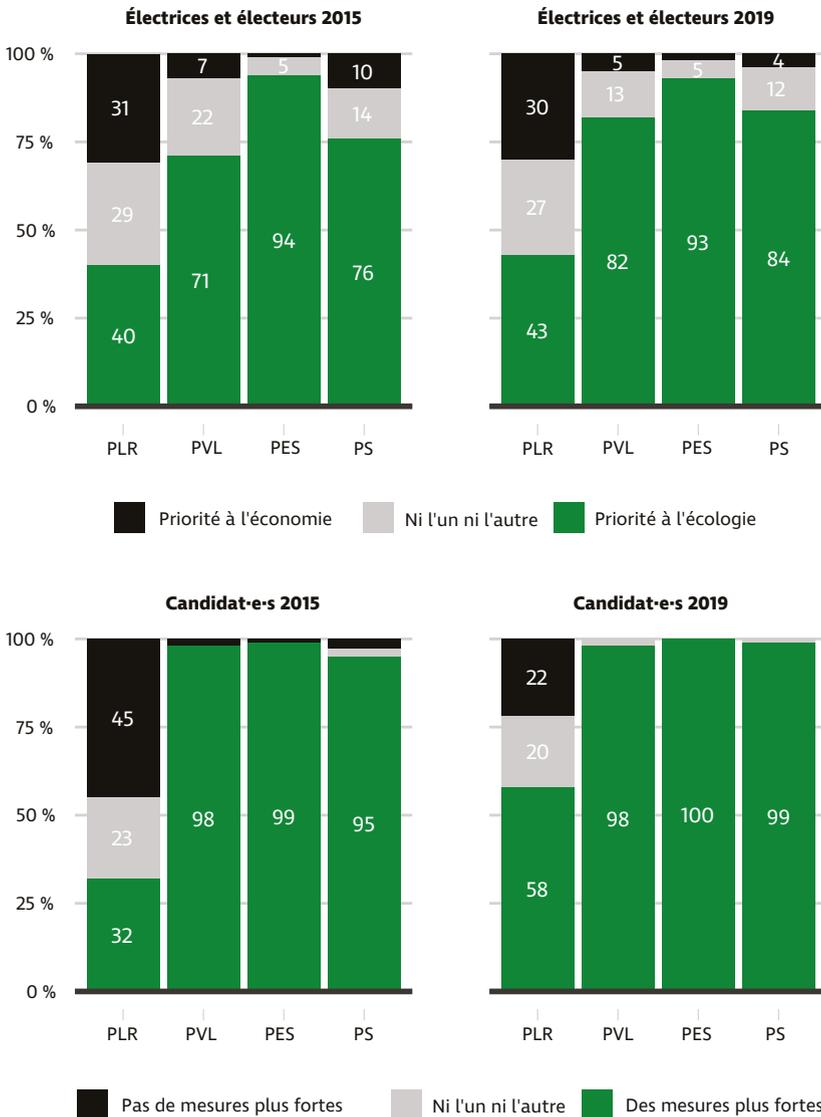
Pour ce qui est des candidat-e-s, cette question ne leur a pas été posée en 2015. C'est pourquoi nous avons eu recours à une autre question qui porte plus généralement sur l'adhésion des candidat-e-s à plus de mesures étatiques dans la protection de l'environnement. Ici encore, nous constatons que les candidat-e-s des Vert-e-s, du PVL et du PS sont presque unanimement d'accord avec cette option, en 2015 déjà. Quant aux candidat-e-s du PLR, au contraire, seul-e-s 30% soutenaient, en 2015, de plus fortes mesures étatiques en faveur de la protection de l'environnement, alors qu'ils et elles étaient plus de la moitié en 2019.

Une plus grande variabilité s'observe au fil du temps en ce qui concerne la priorité accordée au thème environnemental lorsqu'il est comparé à d'autres problèmes en Suisse. De fait, dans la vie politique au quotidien, la politique environnementale est en concurrence avec bien d'autres problèmes politiques. Les opinions en matière de politique environnementale ne semblent pouvoir se traduire en actions efficaces que quand la problématique environnementale est considérée comme un problème prioritaire (Stadelmann-Steffen et Thalmann 2021).

Le graphique 3.2 montre qu'entre 2015 et 2019, les électrices et électeurs ont clairement accordé une priorité plus élevée au thème de l'environnement. C'est précisément dans les partis qui n'ont pas de «vert» dans leur nom que cette priorisation du thème environnemental a le plus crû, même si, au sein de ces partis, d'autres thèmes ont continué à primer dans la liste des priorités. À l'inverse, l'électorat des Vert-e-s et du PVL ont, certes, mentionné plus souvent le thème de l'énergie et de l'environnement comme priorité, mais cette priorisation a moins augmenté au fil du temps. Il est intéressant de noter à cet égard qu'en 2019 même, seule la moitié (à peine) de l'électorat de ces deux partis plaçaient le thème de l'énergie et de l'environnement en tête de leurs priorités.

Au plus fort de la vague verte, les candidat-e-s de tous les partis mirent plus souvent le climat en tête de leurs priorités que lors des élections de 2015. Au sein du PS et du PLR, nous constatons une forte congruence entre l'élite et la base à cet égard, alors qu'au sein des partis écologistes, les candidat-e-s accordèrent une bien plus grande priorité au thème de l'énergie et de l'environnement que leur électorat.

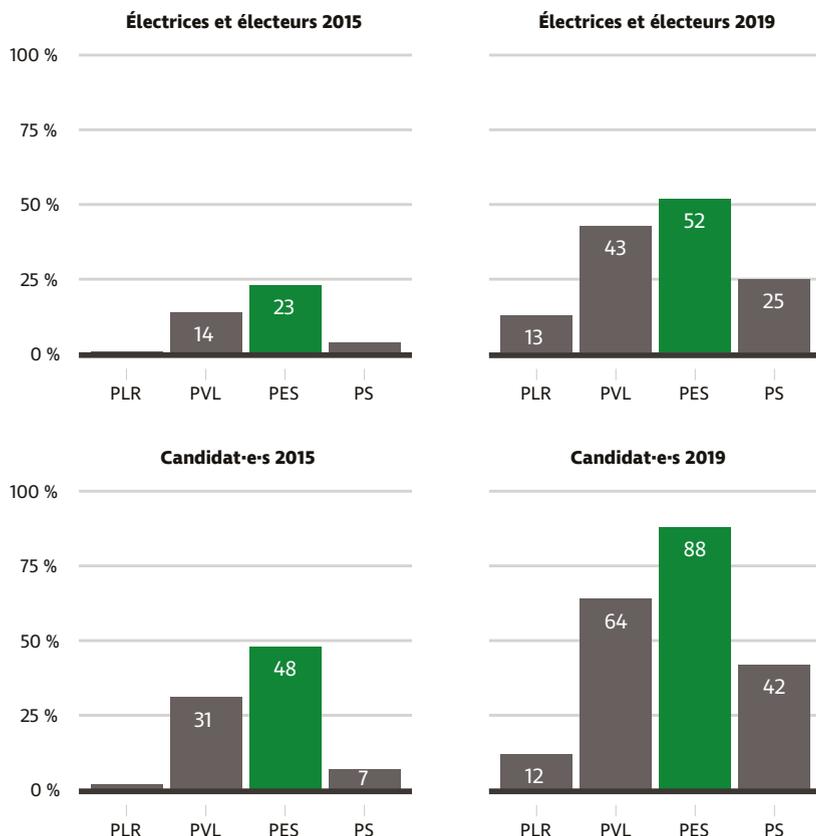
Graphique 3.1: Adhésion à l'item « Pour protéger l'environnement, des mesures plus fortes devraient être prises »



Note: Les variables utilisées ne sont pas identiques pour les électrices et électeurs, d'une part, et pour les candidat·e-s, d'autre part. Si, pour le premier groupe, la question porte sur le conflit entre économie et écologie, elle n'a pas été posée en tant que telle au deuxième groupe. C'est plutôt l'adhésion de ce dernier à l'item « Pour protéger l'environnement, de plus fortes mesures devraient être prises » qui a été mesurée.

Source: Enquête Selects.

Graphique 3.2: Adhésion à l'item « L'environnement et l'énergie sont le problème le plus important »



Note: Part des électrices et électeurs, ainsi que des candidat·e·s, par parti qui ont mentionné l'environnement et l'énergie comme étant le thème le plus important.

Source: Enquête Selects.

Les positions et préférences des partis écologistes sur leurs thèmes clés

Nous allons maintenant aborder spécifiquement les positions et les préférences politiques des partis écologistes sur leurs thèmes clés. Pour ce faire, nous allons nous concentrer sur deux débats politiques concrets. D'une part, la stratégie énergétique 2050 et la loi sur l'énergie (révision de l'ordonnance), respectivement soumises à consultation en 2013 et 2017 et adoptées dans les urnes par la population en 2017. D'autre part, la Loi CO₂, dont l'ordonnance a été mise en consultation en 2021 et qui fut refusée la même année par le peuple.

Afin de déterminer les positions des électrices et électeurs sur la stratégie énergétique 2050, nous nous sommes référées à l'enquête «Energie» de 2017 (Stadelmann-Steffen et Dermont 2017), conduite en trois vagues tout au long de la campagne de votation sur [la loi sur l'énergie en 2017](#)¹. Pour l'analyse des positions de l'électorat sur la loi CO₂, nous nous sommes appuyées sur des données récoltées dans le contexte de la campagne de votation en juin 2021 (Fesenfeld et al. 2021)². Nous avons intégré aux analyses toute personne interrogée ayant mentionné l'un des quatre partis retenus ici comme étant celui qui collait le plus à ses opinions et préférences.

Pour les positions de l'élite politique des quatre partis, nous avons consulté leurs réponses aux consultations de 2013 sur la stratégie énergétique 2050 et de 2017 sur la révision de l'ordonnance y relative, ainsi que de 2016 sur la Loi CO₂ puis de 2021 sur la révision de l'ordonnance³.

Les positions exprimées dans les réponses à consultation sont justifiées par l'orientation du programme ou du profil du parti ainsi que par les intérêts et les idéologies défendus (Stadelmann-Steffen et Ingold 2015). C'est pourquoi les réponses à consultation se prêtent si bien au codage des convictions politiques et des mesures politiques préférées des partis (Markard et al. 2016; Ingold et al. 2020)⁴.

Ci-dessous, nous comparons les positions des élites de parti et de l'électorat sur les conflits centraux qui sous-tendaient ces projets de loi, c'est-à-dire les questions du degré d'implication de l'État ainsi que de la pondération des intérêts écologiques et économiques⁵.

-
- 1 Pour mesurer l'appartenance à un parti, nous recourons à la question « Quel parti correspond le plus dans ses objectifs et revendications à vos propres opinions et souhaits? ». 537 personnes interrogées ont répondu le PLR, 288 le PVL, 318 les Vert-e-s et 696 le PS. Ce furent donc au total 1839 observations qui furent intégrées à la présente analyse.
 - 2 Au total, 1525 personnes ont été interrogées. Parmi celles-ci, 559 ont répondu que soit les Vert-e-s, le PVL, le PLR ou le PS collait le mieux à leurs préférences (les Vert-e-s: 107 personnes, PVL: 126, PS: 176, PLR: 150). Ce sont donc ces dernières qui furent utilisées pour la présente analyse.
 - 3 Dans le cadre des procédures de consultation, l'élite politique de chaque parti ainsi que d'autres organisations politiques sont invitées par le Conseil fédéral et l'Office fédéral concerné à formuler leurs préférences sur le projet soumis. Les avis ainsi exprimés sont ensuite résumés dans un Message et constituent la base d'un projet de loi, d'ordonnance ou de stratégie, qui est ensuite soumis au Parlement.
 - 4 Pour des informations détaillées sur le codage des positions et préférences présentées, ainsi que pour les fiches de réplication de l'analyse de population, voir l'annexe en ligne de la version en libre accès de cette publication.
 - 5 Le choix de ces trois aspects est notamment guidé par le critère: une comparaison entre l'élite et la base est-elle possible sur la base des données? Outre les conflits mentionnés dans ce paragraphe, les partis et les associations qui ont participé à la discussion et à la définition de la stratégie et de la loi, n'étaient pas d'accord entre eux quant au délai de sortie du nucléaire. Il y avait aussi un conflit gauche-droite quant au rôle que devrait jouer l'énergie hydraulique dans la transition énergétique, ou plutôt quant à la quantité d'énergie hydraulique qu'il serait encore possible de « tirer », et à quel prix (Fischer 2015).

Stratégie énergétique 2050 / loi sur l'énergie 2017

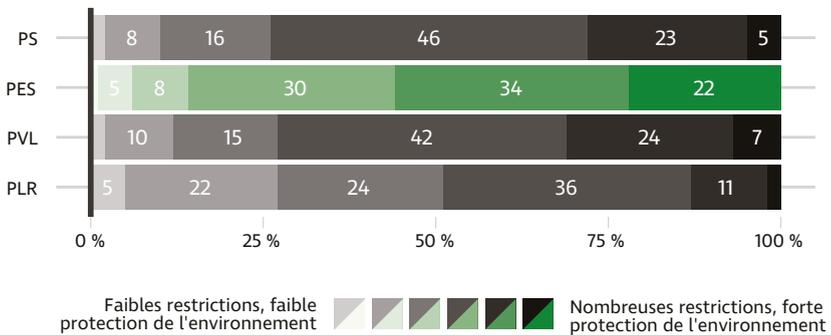
La stratégie énergétique 2050 fut développée à la suite de la catastrophe nucléaire de Fukushima. Elle concrétise la sortie par étapes du nucléaire de la Suisse et ce qu'on appelle la transition énergétique, c'est-à-dire la transformation du système énergétique pour qu'il passe de sources d'énergie fossile et nucléaire aux énergies renouvelables. Le stratégie énergétique poursuit deux objectifs fondamentaux: d'une part, le développement des énergies renouvelables et, d'autre part, la réduction de la consommation d'énergie, notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique (Stadelmann-Steffen et al. 2018). La première étape de la stratégie énergétique 2050 est ancrée dans la nouvelle loi sur l'énergie de 2017.

L'une des principaux conflits entre les partis politiques tournait alors autour de la question du degré de contrôle que l'État doit exercer dans la transition énergétique, par exemple quant à savoir si l'action individuelle ou l'action économique serait restreinte par la réglementation. Comme le montre le graphique 3.3, en 2017, la base des Vert-e-s était bien plus largement et nettement acquise à une plus forte restriction de l'action individuelle au profit de la protection de l'environnement que celle de tous les autres partis. Au contraire, près d'un quart des personnes interrogées qui se sentaient les plus proches du PS ou du PVL s'exprimaient (plutôt) en faveur d'une réduction des restrictions posées à l'action individuelle au profit de la protection de l'environnement. La base du PLR refusait, quant à elle, le plus vivement toute restriction de la liberté individuelle, plus de la moitié de son électorat accordant une plus grande priorité à cette dernière plutôt qu'à la protection de l'environnement.

Le graphique 3.4 illustre quatre arguments centraux qui mettent principalement en avant les conséquences économiques de la stratégie énergétique. L'électorat du PVL, des Vert-e-s ainsi que du PS présentent des positions très similaires. La stratégie énergétique 2050 est vue comme un investissement pour le futur qui doit permettre de garantir durablement la création de valeur en Suisse. En revanche, ils et elles rejettent majoritairement les critiques selon lesquelles la stratégie énergétique mettrait en péril l'approvisionnement énergétique sûr et éprouvé de la Suisse, renchérirait l'énergie ou prétendant que les énergies renouvelables ne permettraient pas un approvisionnement énergétique sûr dans un futur proche. Si la base du PLR n'avait pas d'avis diamétralement opposé à ce sujet, elle se distingue toutefois nettement du reste des personnes interrogées. Elle voyait donc aussi majoritairement les investissements dans la transition énergétique comme un investissement d'avenir positif pour la création de valeur en Suisse, mais près de la moitié de ses membres craignait en même temps des coûts élevés et doutait de la sécurité d'approvisionnement.

Au niveau de l'élite politique également (graphique 3.5), les réponses à consultation montrent clairement que le PLR se montra le plus critique à l'égard de l'intervention de l'État et de la réglementation. Les aspects liés à l'économie de

Graphique 3.3: Adhésion à l'item « Limiter l'action individuelle pour le bien de la protection de l'environnement »



Note: Parts (en pourcents) des réponses à la question : « La protection de l'environnement entre, jusqu'à un certain point, en conflit avec l'action individuelle désordonnée. Une protection efficace de l'environnement dépend donc d'une limitation des actions humaines par égard pour l'environnement. Souhaiteriez-vous limiter le moins possible l'action individuelle aux dépens de la protection de l'environnement, ou souhaiteriez-vous fortement restreindre l'action individuelle au profit de la protection de l'environnement ? »

Source: Energie-Enquete 2017 (Stadelmann-Steffen et Dermont 2017).

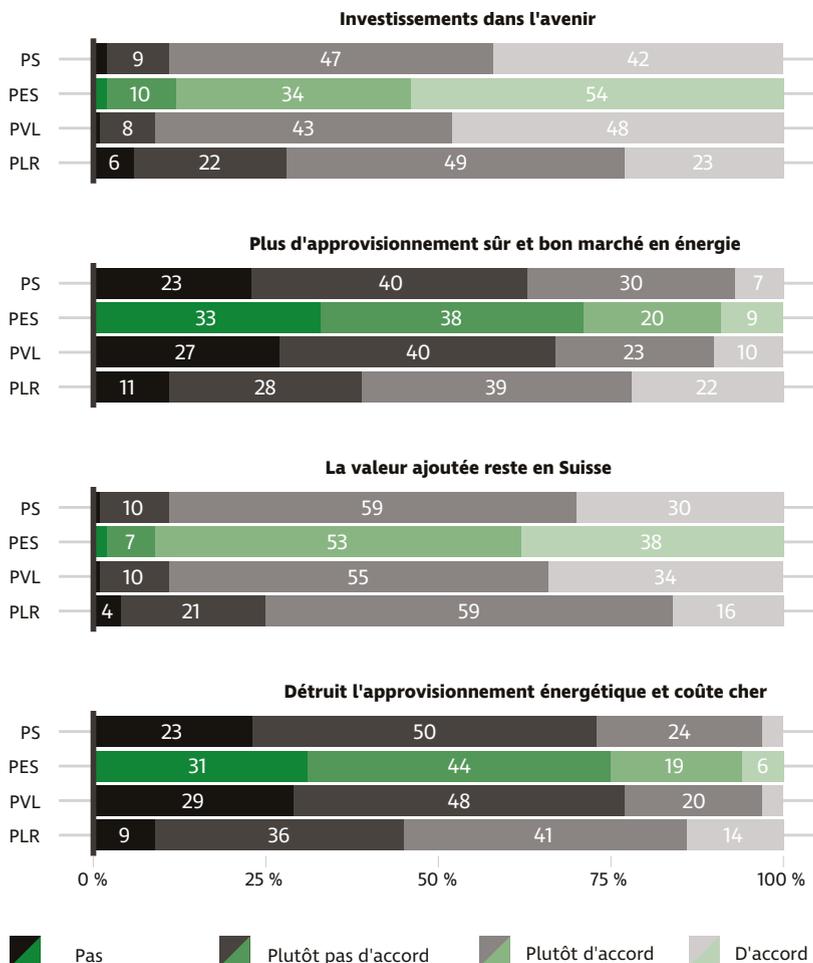
marché furent ainsi davantage soulignés en 2017 qu'en 2013 lorsqu'avaient surtout été martelés les coûts supplémentaires pour la population et l'économie.

Quant au PVL, en tant que parti écologiste et libéral, il mit aussi l'accent dans sa prise de position de 2013 sur le fait que la transition énergétique devait être une opération fiscalement neutre et qu'elle devait surtout servir à consolider le marché suisse et son rôle central dans l'innovation. Lorsqu'il fallut, en 2017, définir les mesures de mise en œuvre, il critiqua de la même manière, bien que moins vivement que le PLR, l'augmentation des coûts redoutée ainsi que le surplus de bureaucratie. Le PVL aborda cependant davantage des aspects de politique climatique et de justice sociale, ainsi que de protection du paysage. Le PVL rappela en outre avec beaucoup plus d'insistance que les trois autres partis les avantages des mesures incitatives proposées (par opposition à des mesures d'encouragement ou aux autres formes de régulation).

De manière quelque peu surprenante, la prise de position du PS de 2013 releva surtout le potentiel économique pour la Suisse du tournant énergétique, tout en renvoyant à son initiative "Cleantech" déposée en 2011. Sa réponse à la consultation de 2017 sur la mise en œuvre correspondit, elle, plus aux valeurs « traditionnels » du parti, puisqu'il y souligna surtout l'importance de la protection des consommateurs et des locataires, au-delà de la pertinence en matière de politique climatique.

Enfin, les Vert-e-s insistèrent avant tout, tant dans leur prise de position de 2013 que de 2017, sur la contribution essentielle qu'apporterait la stratégie énergétique à l'atteinte des objectifs climatiques nationaux et internationaux fixés. Pour

Graphique 3.4: Arguments POUR et CONTRE la stratégie énergétique 2050, par parti



Source: Energie-Enquete 2017 (Stadelmann-Steffen et Dermont 2017).

ce faire, il était nécessaire que l'État intervienne, plutôt que de miser sur l'action individuelle, par exemple afin de réaliser une réforme fiscale écologique. En 2017, le parti souligna davantage la nécessité de rendre compatibles les nouvelles installations énergétiques ainsi que d'élargir la protection de la nature et du paysage existante.

La loi CO₂ révisée

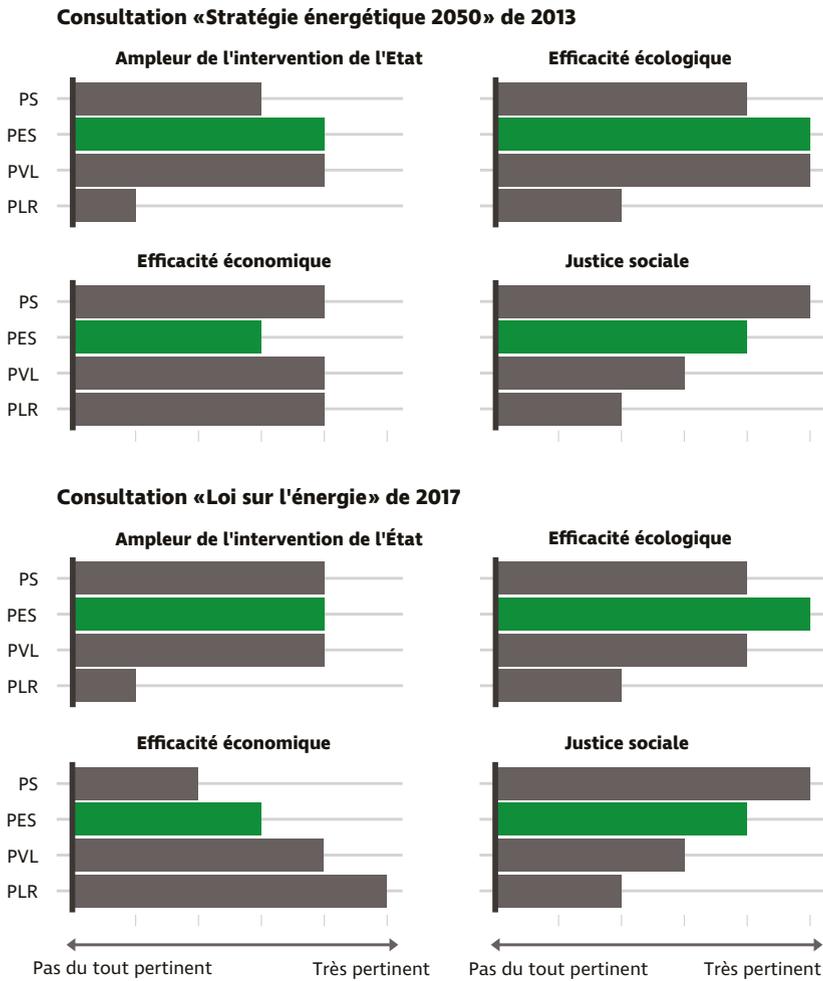
En 2000 fut introduite, en Suisse, la loi CO₂. Elle a connu depuis d'innombrables révisions, à tel point qu'elle dispose aujourd'hui de tout un éventail de mesures, comme par exemple la limitation de certains véhicules fortement émetteurs de CO₂, le programme Bâtiments, le centime climatique prélevé sur les carburants et la taxe CO₂ prélevée sur les combustibles. En 2016 fut présentée une autre révision et un processus de consultation fut lancé, suivie de l'ordonnance y relative en 2021. Parmi les nouveautés : une taxe sur les billets d'avion ou l'élargissement de la taxe incitative. Opposé-e-s à ce texte, des représentant-e-s individuel-le-s de la coalition économique lancèrent le référendum. La nouvelle loi CO₂ échoua finalement de justesse en votation populaire en juin 2021.

Lors des débats autour de la nouvelle loi CO₂, les conflits principaux tournèrent encore plus vivement, voire exclusivement, autour des questions de régulation étatique, c'est-à-dire avec quels instruments politiques atteindre les objectifs de politique climatique et à quel point pondérer objectifs climatiques et objectifs économiques, que ça n'avait été le cas pour la stratégie énergétique 2050.

Comme le montre le graphique 3.6, l'électorat des Vert-e-s et du PVL se distinguent par le fait qu'ils et elles étaient plus souvent favorables que la base du PS et du PLR aux mesures de régulation étatique les plus fortes. C'était particulièrement le cas pour leur soutien aux interdictions et obligations mais aussi pour le prélèvement d'une taxe CO₂ ainsi que, plus généralement, pour l'orientation de la politique vers l'efficacité écologique. Ces deux groupes d'électrices et électeurs dirent aussi le plus souvent que la Suisse devait jouer un rôle d'exemple au plan international et montrer la voie. À l'inverse, l'électorat des Vert-e-s et du PVL rejetait, davantage que l'électorat des deux partis les plus proches idéologiquement (PS et PLR) les mesures basées sur le bon vouloir de chacun-e. Un fossé gauche-droite classique ne s'observait plus ou moins que dans le soutien aux subventions qui étaient clairement plus appréciées par les deux partis de gauche (Vert-e-s et PS) que par la base du PVL et bénéficiait du soutien le plus faible au sein de la base du PLR. Les seules mesures incontestées par la base et soutenues à l'identique par l'électorat des quatre partis étaient le pilotage par l'État de l'encouragement à l'innovation technologique mais aussi aux changements de comportement.

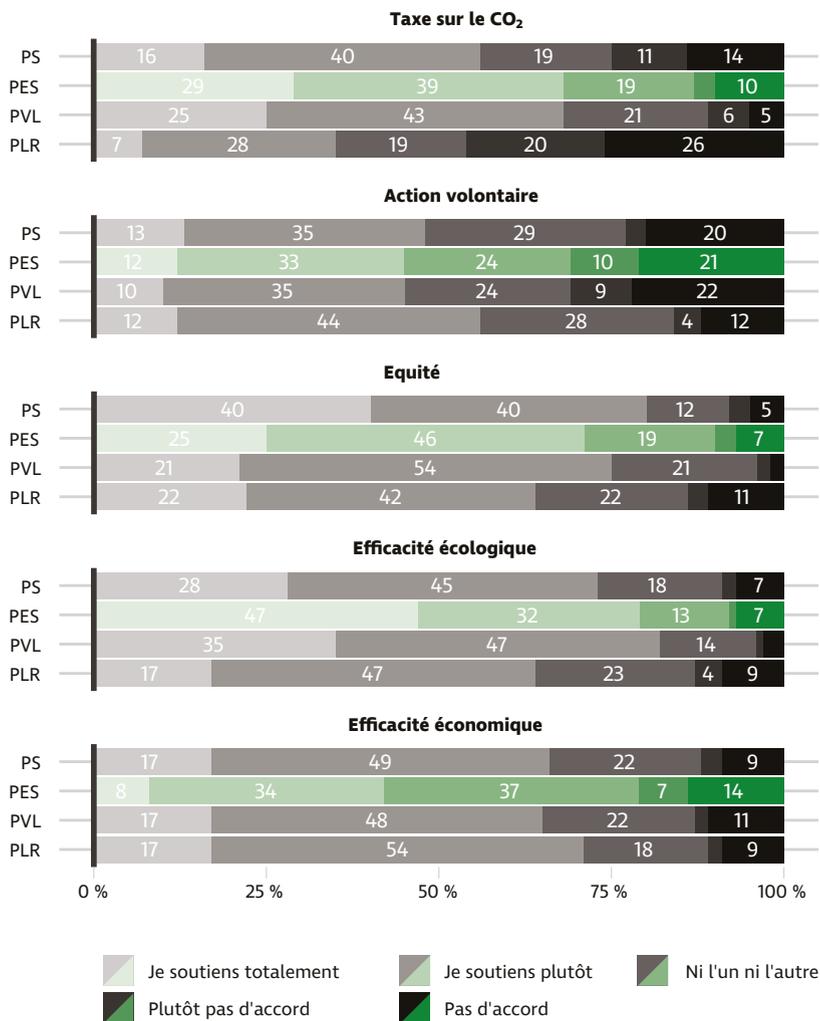
Comme le montre le graphique 3.7, le PLR s'était certes prononcé dans sa réponse à consultation sur la nouvelle loi CO₂ de 2016 en faveur d'une protection climatique efficace et de l'Accord de Paris, il était toutefois contre une intervention accrue de l'Etat et plus de réglementations. Il recommanda surtout d'en rester là pour les mesures et programmes arrivant à échéance, tel que le programme Bâtiments, et se pronça contre une extension et une augmentation de la taxe CO₂. Le PLR confirma cette position dans sa réponse à consultation de 2021, dans laquelle il s'opposa à tout renforcement de la réglementation et à toute nouvelle mesure.

Graphique 3.5: Positions des partis sur la stratégie énergétique 2050 et la loi sur l'énergie (consultations 2013 et 2017)



Source: Energie-Enquete 2017 (Stadelmann-Steffen et Dermont 2017).

Graphique 3.6: Jugements des réglementations gouvernementales dans le domaine de la protection de l'environnement et de l'énergie, pour la base de chaque parti



Source: Energie-Enquete 2017 (Stadelmann-Steffen et Dermont 2017).

Il en allait tout autrement des trois autres partis qui acceptaient le large éventail d'instruments régulateurs et d'économie du marché présentés dans la révision de loi. Tous trois préféraient, en 2016, nettement les mesures incitatives aux mesures d'encouragement⁶ et estimaient que des objectifs encore plus ambitieux et des mesures supplémentaires devaient être formulées et introduites. En 2021, le PVL renforça même son appel à une plus grande efficacité écologique dans la politique climatique suisse, rejoignant ainsi les Vert-e-s sur ce point.

C'est sur la question de l'efficacité économique que des différences entre l'électorat des deux partis écologistes peuvent être constatées. Les personnes qui soutiennent les Vert-e-s accordent moins d'importance à l'efficacité économique qu'à l'efficacité écologique, alors que l'électorat du PVL souhaiterait que les deux critères d'efficacité soient appliqués. Les résultats concernant la compétitivité allaient dans le même sens : la base du PVL pensait, plus que la base des Vert-e-s, qu'elle devait être davantage prise en compte dans la politique climatique.

Une image très similaire ressort de l'analyse des élites des deux partis. Alors que la prise de position des vert'libéraux mentionnait également une préférence pour une politique climatique à la fois écologique et économique, les Vert-e-s accordaient nettement plus d'importance aux questions écologiques. Il est toutefois important de mentionner que les Vert-e-s soulignèrent aussi les aspects économiques d'une politique climatique efficace, mais en les inscrivant dans un autre horizon temporel : le parti argumenta en disant qu'une protection climatique efficace était nécessaire pour assurer la rentabilité de la Suisse à long terme⁷.

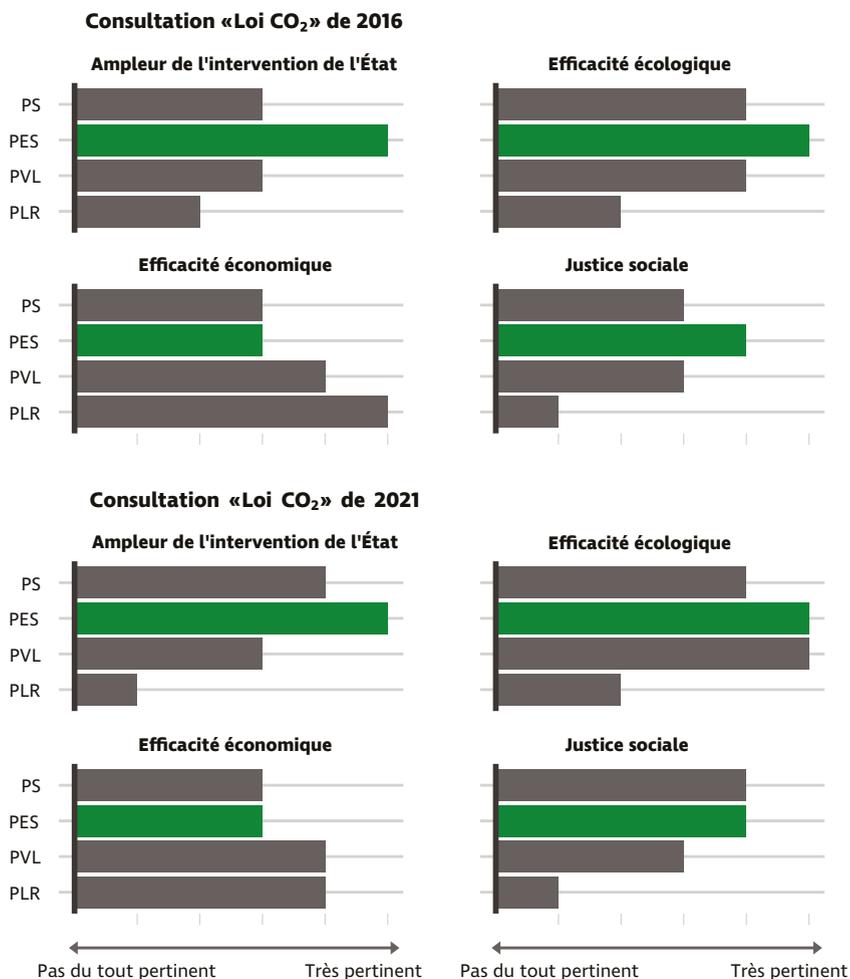
Une vague verte qui dépasse les partis écologistes

La vague verte qui a déferlé lors des élections de 2019 est-elle la conséquence d'une augmentation du potentiel électoral, ou est-elle due au fait que le PVL et les Vert-e-s parlèrent désormais à un groupe plus large, et aussi moins Vert, d'électrices et d'électeurs ? Nos analyses montrent que la croissance des partis écologistes ne s'est pas accompagnée d'une plus grande hétérogénéité de leur base, dans le sens d'un positionnement Vert moins cohérent. Au contraire, les analyses de la composition des deux partis écologistes au fil du temps et en comparaison avec les partis qui leurs ressemblent le plus du point de vue idéologique arrivent à la conclusion que les gains des partis « vert » de nom doivent en fait principalement être attribués à une croissance de leur potentiel électoral. Ce constat va dans le sens des résultats obtenus en Allemagne ou en Belgique, où a également pu être remarquée une sta-

6 Pour une comparaison des préférences de l'élite au sujet des mesures d'incitation plutôt que d'encouragement, voir l'annexe en ligne.

7 Comme tous les partis n'ont pas répondu à la consultation de 2021, les papiers de position les plus récents et accessibles au public sur le thème du climat ont également été codés pour les quatre partis.

Graphique 3.7: Positions des partis sur la loi CO₂ et l'ordonnance (consultations de 2016 et de 2021)



Source: Energie-Enquete 2017 (Stadelmann-Steffen et Dermont 2017).

bilité structurelle de l'électorat écologiste et où il n'y a pas non plus de signe d'un mouvement vers un large parti populaire (Hooghe et al. 2010; Rüdig 2012).

Comme le montrent les comparaisons des sondages électoraux de 2015 et 2019, la vague verte n'a pas touché que les partis écologistes mais aussi l'électorat du PS et du PLR. Bien que la part de celles et ceux qui accordent au thème de l'énergie et de l'environnement la plus haute priorité soit nettement plus élevée au sein des Vert-e-s et du PVL qu'au sein du PS et du PLR, les variations relatives sont, elles, même plus grandes au sein des partis qui n'ont pas de «vert» dans leur nom. Il vaut ici aussi la peine de remarquer que c'est surtout au sein des Vert-e-s et du PVL que règne une certaine dichotomie entre l'électorat et l'élite du parti. Alors que le parti même fait majoritairement du thème de l'énergie et de l'environnement une priorité, près de la moitié de la base des deux partis accorde pourtant une plus grande importance à d'autres thèmes.

L'analyse de positions et de préférences plus concrètes permet de découvrir des différences plus nuancées entre les deux partis. Tant au niveau de la base que de l'élite politique, il existe de relativement fortes similitudes entre les deux partis écologistes et le PS. La différence essentielle ne réside pas entre les deux partis de gauche et les partis bourgeois, mais bien plus entre le PLR, qui a un positionnement nettement moins écologique, et les trois autres partis. Contrairement au PLR, les Vert-e-s, le PVL et le PS se prononcent clairement en faveur d'un large éventail de mesures climatiques (tout comme leur électorat), avec une préférence pour les instruments incitatifs.

Alors que l'électorat du Parti écologiste donne la priorité à une réglementation et à des mesures étatiques les plus conséquentes possibles pour régler les problèmes de politique climatique et environnementale, les bases du PS et du PVL semblent souvent, dans la même proportion, mettre en balance les intérêt écologiques et d'autres intérêts. En se référant à l'analyse des élites, nous comprenons toutefois que ces autres intérêts sont différents: côté PVL, ce sont des arguments économiques qu'invoque le parti dans les projets de politique climatique alors que, du côté du PS, il s'agit plutôt d'aspects sociaux, tels que la protection des consommatrices et consommateurs et des locataires.

Résumé

Que signifient ces résultats pour la politique énergétique et climatique future de la Suisse? Ils donnent un message mitigé. D'une part, la vague verte s'est clairement accompagnée d'une montée en puissance des questions écologiques: Les électrices et les électeurs accordent la priorité à la problématique énergétique et environnementale, et ce au-delà des partis écologistes. D'autre part, et malgré des chocs majeurs comme Fukushima ou le mouvement «Fridays for Future», les lignes de conflits traditionnelles réapparaissent également après la vague

verte: Ceci se manifeste surtout quant au rôle que devrait jouer l'État et quant à la manière de pondérer les intérêts de protection de l'environnement et les intérêts économiques. Certes, nos analyses attestent du fait que les Vert-e-s, le PVL et le PS ont souvent des positions similaires en la matière et donc que les oppositions gauche-droite peuvent être surmontées, dans une certaine mesure. Mais, en même temps, la position du PLR, critique à l'égard du pilotage étatique y compris dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, illustre la difficulté de créer des majorités politiques qui dépassent la coalition gauche-verte pour engager un changement fondamental dans ces domaines politiques.

4 La numérisation fait son entrée dans la stratégie des Vert·e·s

Virginia Wenger et Fabrizio Gilardi

La communication en ligne est devenue un élément central du répertoire communicationnel politique. En Suisse aussi, tous les grands partis entrent en contact direct avec leur public, via leur site web et en étant actifs sur les réseaux sociaux. Au sein des différents canaux de communication numériques, les partis se trouvent confrontés à de nouvelles logiques de fonctionnement, telles que la viralité, l'interactivité, etc. Ce chapitre montre comment le parti des Vert·e·s utilise ces canaux de communication et comment il se sert des réseaux sociaux comme outils de campagne lors des votations et élections. Pour ce faire, nous analysons les données du "Digital Democracy Lab" couvrant la période du 1^{er} août 2019 au 2 octobre 2021 (Gilardi et al. 2021). L'accent est mis sur les plateformes Facebook et Twitter.

Données et méthode

Notre analyse s'appuie sur les données empiriques des pages Facebook officielles et des flux Twitter collectées par le "Digital Democracy Lab" sur Facebook et Twitter. Le "Digital Democracy Lab" analyse les effets des technologies numériques sur la politique et la démocratie à l'aide de méthodes des sciences sociales assistées par ordinateur. Nous avons utilisé les informations fournies sur les comptes des réseaux sociaux de tou·te·s les candidat·e·s aux élections de 2019 pour évaluer la présence des partis sur ces réseaux, les flux Twitter et Facebook pour mesurer leur activité et les contenus des publications partagées. Les données couvrent la période du 1^{er} août 2019 au 2 octobre 2021.

Pour l'analyse de contenu, les publications Facebook et Twitter des Vert·e·s, du PS, du PVL, du Centre, du PLR et de l'UDC à l'occasion des élections du Conseil national et du Conseil des États 2019, ainsi que des six campagnes de votation fédérales survenues en 2020 et 2021, ont été considérées. Les périodes de campagnes de votation et d'élection recouvrent à chaque fois le mois précédent la votation ou l'élection. Les 2300 publications Facebook ont ensuite été réparties en cluster « information », « mobilisation », « participation » et « autres ». La classification s'est faite, dans un premier temps, en appliquant la classification naïve bayésienne (NB) (qui se base sur 300 publications Facebook codées manuellement). Puis nous avons vérifié manuellement le codage.

Information, mobilisation, participation – Stratégies au sein de la concurrence numérique entre les partis

Les réseaux sociaux permettent d'établir un contact direct entre les politicien-ne-s et les électrices et électeurs. Giger et al. (2021) montrent ainsi, par exemple, dans leur enquête que l'interaction avec l'électorat est un facteur crucial pour améliorer les chances d'un-e candidat-e d'être élu-e. Alors, comment les partis et les politicien-ne-s utilisent-ils les réseaux sociaux? Et quelles est la stratégie des Vert-e-s en la matière?

Pour répondre à ces questions, les publications Facebook de six partis ont été classées en trois clusters thématiques: «information», «mobilisation» et «participation»¹. La catégorie «information» inclut toutes les publications communiquant des informations sur le programme du parti, les positions politiques et la propagande, les processus et les décisions internes au parti, donnant des informations sur les candidat-e-s ainsi que toute référence et tout commentaire relatifs aux médias de masse. Le cluster «mobilisation» recouvre toutes les publications qui appellent à soutenir les partis au moyen de ressources symboliques ou matérielles (par ex., dons, partage ou retransmission de publications sur les réseaux sociaux, événements, etc.). Le troisième cluster «participation» regroupe toutes les publications qui ont pour but d'inciter l'utilisatrice ou l'utilisateur à agir dans le monde réel et à rejoindre la campagne pour ainsi permettre un échange bilatéral et interactif entre le parti et les citoyen-ne-s. La rubrique «autres» réunit toutes les autres publications, telles que des offres d'emploi ou des félicitations aux membres du parti élu-e-s.

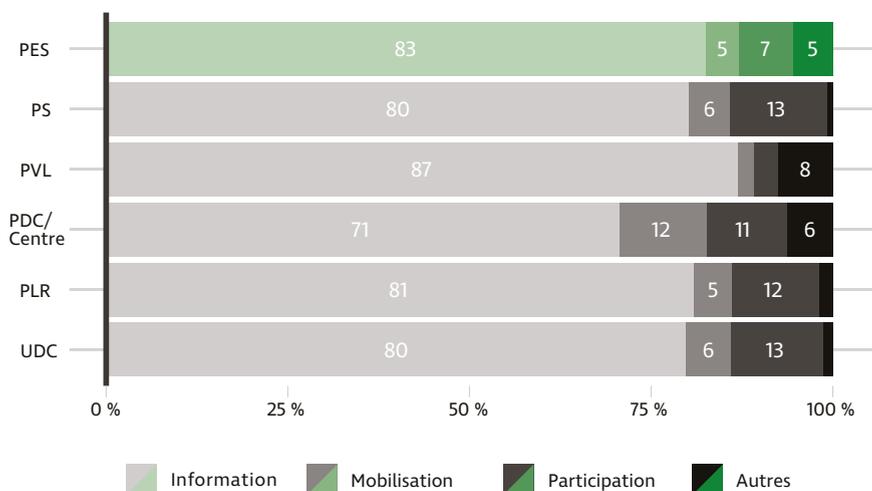
La diffusion d'informations comme stratégie dominante

L'analyse montre que, pour la période étudiée, plus de 80% des publications Facebook de tous les partis consistent en de simples communications d'informations et en des renvois à des articles des médias de masse. Seuls tout juste 5% des publications avaient alors pour but d'inclure les citoyen-ne-s (mobilisation) et près de 10% visaient à inciter les utilisatrices et utilisateurs à participer à un échange interactif (participation). Les partis suisses utilisent donc avant tout Facebook comme canal d'information unidirectionnel pour communiquer leurs positions politiques et pour partager les contenus médiatiques qui leur semblent intéressants.

Les données présentées dans le tableau 4.1 montrent les différences entre les partis. Elles sont toutefois minces. Entre 80 et 88% des publications relèvent du domaine de l'«information», 2 à 6% de la «mobilisation» et entre 3 à 13% de la «participation». Le PS et l'UDC sont ceux qui publient le plus de contenus classés dans les catégories «mobilisation» (6%) et «participation» (13%), alors que

1 L'organisation en clusters se base sur Klingler 2013.

Graphique 4.1: Partitionnement de données de posts Facebook par parti, 2019-2021



Note: campagnes de votation et d'élection ayant eu lieu entre août 2019 et octobre 2021 (N=2300 posts Facebook).

Source: Digital Democracy Lab (Gilardi et al. 2021).

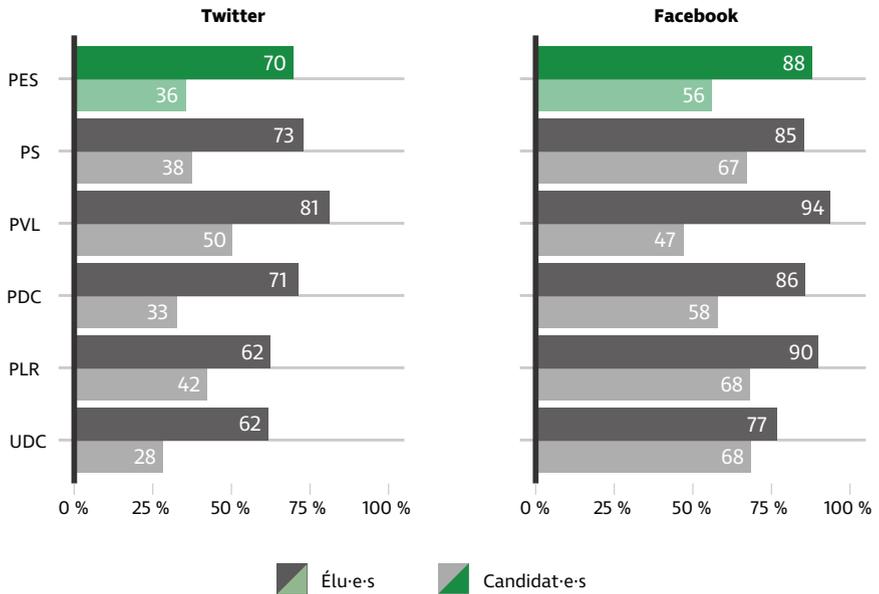
le Centre² et le PVL sortent du lot dans la catégorie «information» (88 et 87% respectivement). Les Vert-e-s se situent dans la moyenne (83% d'information, 5% de mobilisation et 7% de participation). Dans l'ensemble, l'image qui ressort est assez homogène: pendant les périodes de campagnes de votation et d'élection, seules peu de publications Facebook visaient à mobiliser les utilisatrices et utilisateurs et à les inciter à participer. Aucun des partis examinés n'a comme priorité d'interagir avec les citoyen-ne-s sur les réseaux sociaux. Or, c'est justement parce que l'échange interactif sur les réseaux sociaux promet d'avoir la plus grande influence sur les probabilités d'être élu-e (Giger et al. 2021) qu'il y a là manifestement un potentiel pour les partis de mieux se positionner. Les données ne fournissent pas non plus d'indications quant à un fossé entre les partis dans leur utilisation des réseaux sociaux.

Présence et utilisation des réseaux sociaux

Les médias numériques permettent aux partis de diffuser leurs messages politiques à moindre coût, rapidement et sans filtre. Mais combien de candidat-e-s des Vert-e-s ont-ils et elles vraiment été présent-e-s en ligne pendant la période

² «Le Centre» est né de la fusion du PDC et du PBD en 2021. Lors des élections de 2019, chaque parti s'était encore présenté séparément. Pour garantir une approche cohérente, ils ont donc été regroupés dans les analyses présentées ici.

Graphique 4.2: Utilisation des réseaux sociaux lors de l'élection au Conseil national de 2019, par appartenance partisane (en %)



Note: Élu-e-s N=225, Candidat-e-s N=2926.

Source: Digital Democracy Lab (Gilardi et al. 2021).

étudiée? Et leur présence sur les réseaux sociaux est-elle comparable à celle des candidat-e-s des autres partis?

Les candidat-e-s sortant-e-s utilisent davantage les réseaux sociaux

Le tableau 4.2 illustre la présence des partis sur les plateformes Facebook et Twitter, en distinguant entre les candidat-e-s et les élu-e-s. À l'exception du PVL, tous les partis ont plus de candidat-e-s actives et actifs sur Facebook que sur Twitter. C'est même particulièrement net au sein de l'UDC, où seul-e-s 28% des candidat-e-s ont un profil Twitter, alors qu'ils et elles sont 68% à être présent-e-s sur Facebook.

Un peu plus de la moitié des candidat-e-s Vert-e-s aux élections fédérales de 2019 avaient un profil Facebook (56%), ce qui est donc légèrement en-dessous de la moyenne, juste en deçà des candidat-e-s du Centre. C'étaient les candidat-e-s du PLR et de l'UDC qui étaient les plus nombreuses et nombreux à avoir un profil Facebook (68%), alors que les candidat-e-s du PVL étaient les plus rares sur la plateforme (47%). Sur Twitter, le tableau était à peu près identique: 36% des candidat-e-s Vert-e-s y étaient représenté-e-s. C'était ici le PVL qui avait le plus de candidat-e-s avec un compte Twitter (50%) et l'UDC qui en avait le moins (28%).

La situation est toutefois légèrement différente si nous nous intéressons uniquement aux élu-e-s. Parmi les parlementaires Vert-e-s, 88% avaient un profil Facebook et 70% un profil Twitter. Les différences entre les partis sont ici aussi nettement moindres. La présence sur les réseaux sociaux semble être d'une importance cruciale pour une campagne électorale professionnelle. En la matière, c'est Facebook qui reste le plus utilisé. Les résultats montrent, en outre, que la surreprésentation initiale des politicien-ne-s de gauche sur les réseaux sociaux, et en particulier sur Twitter, n'est plus d'actualité (Wüest et Müller 2014).

Les candidates Vertes préfèrent Facebook, les candidats Verts Twitter

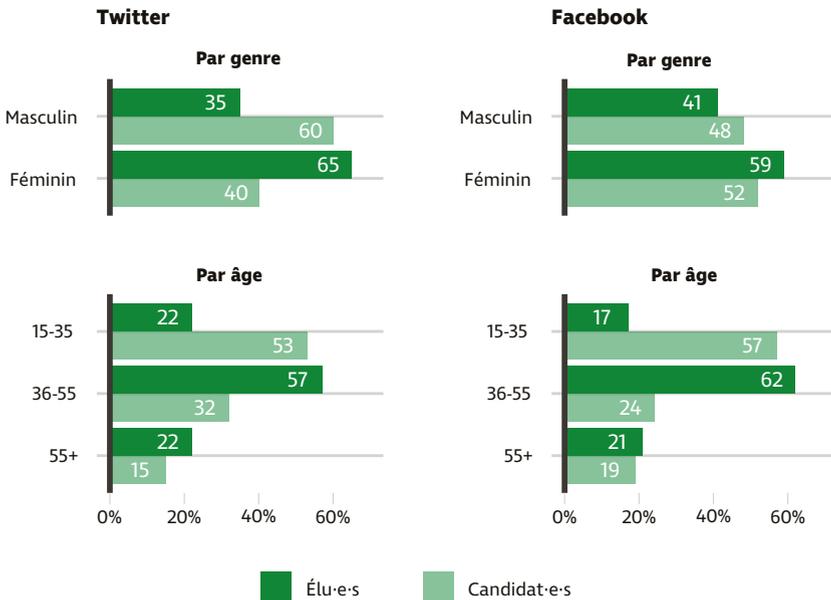
Les analyses montrent également que les candidates des Vert-e-s sont plus fortement présentes sur Facebook alors que les hommes sont plutôt sur Twitter (voir tableau 4.3). Si nous ne tenons toutefois compte que des parlementaires élu-e-s, alors les femmes sont davantage présentes sur les deux plateformes. Sur Twitter en particulier, 65% des profils d'élu-e-s Vert-e-s appartiennent à des femmes et seuls 35% à des hommes. La plus forte présence d'élues Vertes sur les réseaux sociaux s'explique aussi toutefois par le fait qu'elles sont aussi plus nombreuses au Parlement que les hommes. Dans l'ensemble, les femmes et les hommes Vert-e-s sont donc à peu près aussi actives et actifs.

Ce sont surtout les jeunes qui sont actives et actifs sur les réseaux sociaux. Près de la moitié des candidat-e-s Vert-e-s qui ont un compte Twitter et Facebook ont moins de 35 ans, contre environ 35% (Twitter) et 28% (Facebook) pour les 35-55 ans. Celles et ceux qui utilisent le moins les réseaux sociaux sont les plus de 55 ans. Moins d'un cinquième des candidat-e-s Vert-e-s qui ont plus de 55 ans disposent d'un profil Facebook et seul-e-s 16% ont ouvert un compte Twitter. Cela montre que, contrairement aux médias traditionnels, les réseaux sociaux offrent aussi une plateforme lors des campagnes de votation et d'élection aux plus jeunes politicien-ne-s encore non-établi-e-s. La moyenne d'âge augmente toutefois si nous considérons seulement les parlementaires élu-e-s. La plupart des profils appartiennent alors à des élu-e-s entre 36 et 55 ans. Ce qui n'est pas étonnant sachant que 21 des 33 parlementaires Vert-e-s (64%) appartiennent à cette tranche d'âge.

Les Vert-e-s réagissent très peu à l'actualité

En ce qui concerne l'activité sur les réseaux sociaux, les Vert-e-s font preuve d'une grande constance. Le graphique 4.4 montre l'activité de tous les comptes appartenant à chaque parti, ce qui inclut non seulement les comptes individuels mais aussi les comptes des différentes sections du parti. En moyenne, les publications des Vert-e-s représentent environ 15% de toutes les contributions des grands partis. Par rapport à leur poids électoral (13,2% en 2019), les Vert-e-s sont

Graphique 4.3: Caractéristiques sociodémographiques des politicien-ne-s du PES actives et actifs sur les réseaux sociaux lors de l'élection au Conseil national de 2019 (en %)



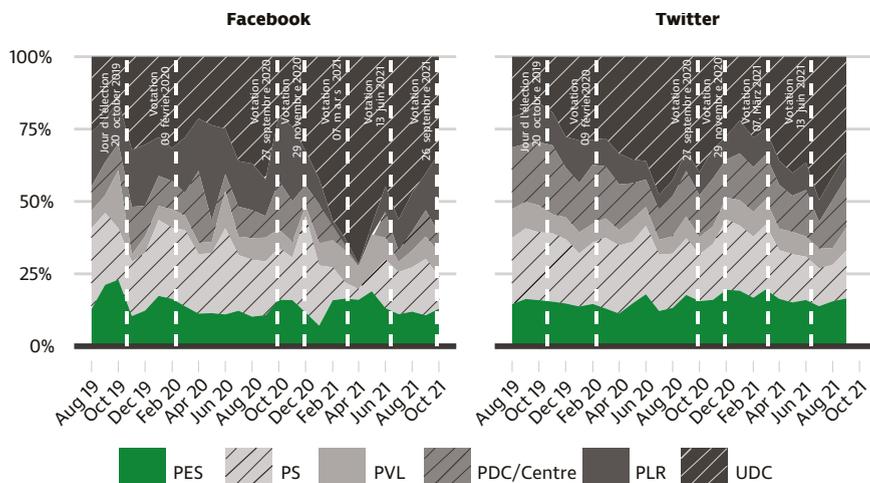
Note: Twitter (Élu-e-s N=23, Candidat-e-s N=134), Facebook (Élu-e-s N=29, Candidat-e-s N=219).

Source: Digital Democracy Lab (Gilardi et al. 2021).

de fait légèrement surreprésenté-e-s. En comparaison avec les candidat-e-s de l'UDC (32,0%) et du PS (20,0%), les Vert-e-s postent nettement moins de publications. D'un autre côté, les Vert-e-s postent plus de deux fois plus que le PVL (7,0%). Avoir de nombreux comptes sur les réseaux sociaux ne veut donc pas automatiquement dire qu'il y a plus d'activité car, en comparaison avec les Vert-e-s, le PVL a nettement plus de candidat-e-s sur les réseaux sociaux, en particulier sur Twitter. Comparativement aux autres partis, les Vert-e-s semblent aussi nettement moins réagir aux événements extérieurs mais communiquent continuellement avec les personnes qui les suivent. Chez elles et eux, l'intensité des publications oscille seulement entre 10 et 20%. Les variations dans le temps sont donc aussi bien plus faibles que pour les autres partis. C'est l'UDC qui oscille, en revanche, le plus, avec, par exemple, plus de 60% de publications à son actif sur Facebook pendant la période ayant précédé la votation du 7 mars 2021³, alors que ses publications Facebook avaient chuté à seulement 15% au début du mois d'octobre.

3 La votation portait alors sur l'initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage», sur la Loi fédérale sur les services d'identification électronique (loi sur l'e-ID) ainsi que sur l'Accord de partenariat économique avec l'Indonésie.

Graphique 4.4: Publications des politicien-ne-s sur les réseaux sociaux, par parti, entre 2019 et 2021



Note: N=161 783 Tweets de 209 User/N=44 143 posts Facebook de 132 Accounts.

Glättli et Girod, les rois des Vert-e-s sur les réseaux sociaux

Le succès sur les plateformes de communication numériques n'est donc pas seulement fonction de l'activité et du nombre de représentant-e-s. Nous avons eu recours aux réactions des autres utilisatrices et utilisateurs aux tweets et aux publications Facebook des candidat-e-s pour mesurer leur influence: qui a le plus de likes et qui voit ses publications le plus souvent repartagées sera considéré comme le ou la plus influent-e. Comparativement à tous les partis, seul un des membres des Vert-e-s arrive à se hisser dans le Top cinq des politicien-ne-s suisses qui ont le plus de succès sur Twitter: le conseiller national et président des Vert-e-s Balthasar Glättli. C'est surtout grâce à son très grand nombre de followers sur Twitter (26 800 followers en septembre 2022) qu'il peut largement diffuser ses publications. En comparaison avec les autres politiciens du Top cinq (Roger Köppel (UDC), Cédric Wermuth (PS), Christian Levrat (PS) et Roger Nordmann (PS)), il a toutefois encore pas mal de latitude pour accroître son influence sur les réseaux sociaux. Cédric Wermuth, par exemple, a presque deux fois plus de followers (57 700 followers en septembre 2022) et Roger Nordmann bénéficie de plus de 30 fois plus de likes et de retweets (226 175 au total sur la période étudiée).

Le conseiller national Vert-e-s Bastien Girod se classe, quant à lui, parmi les cinq premiers sur Facebook. Sa présence sur les réseaux sociaux se caractérise aussi surtout par son grand nombre de followers (11 759 followers en février 2022). Les autres politiciens du Top cinq sont Roger Köppel (UDC), Cédric Wermuth (PS), Lorenzo Quadri (Lega) et Piero Marchesi (UDC). Les deux premiers se distinguent

aussi par leur grand nombre de followers mais aussi de likes et de retweets. Bastien Girod occupe la troisième place sur Facebook et a donc plus d'influence que Lorenzo Quadri et Piero Marchesi.

Le graphique 4.5 compare l'influence des différent·e·s politicien·ne·s Vert·e·s sur les réseaux sociaux. La conseillère aux États Verte du canton de Bâle-Campagne Maya Graf s'illustre ici en obtenant le plus grand nombre de likes des publications Vertes sur Facebook. Contrairement à Balthasar Glättli et Bastien Girod, son succès se caractérise donc davantage par le grand nombre de likes et de publications partagées. La publication Facebook Verte ayant récolté le plus de likes lui est également attribuée. Il s'agissait de sa vidéo de campagne, pourtant la signature « Au Conseil des États pour l'humain, l'environnement et la région bâloise! ».

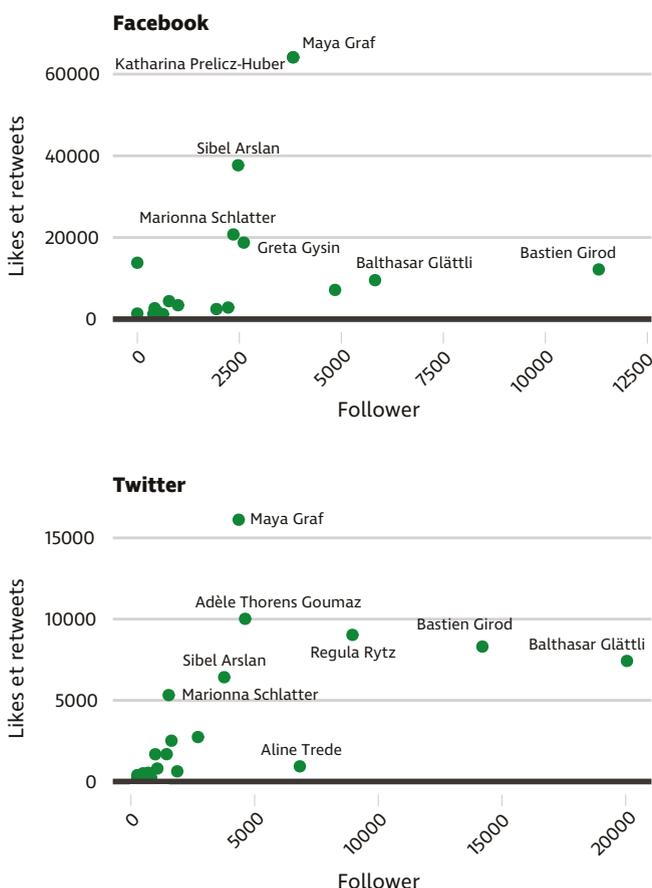
Sur Facebook, la conseillère nationale Verte Katharina Prelicz-Huber fait aussi partie des politicien·ne·s les plus influent·e·s, de même que Sibel Arslan, Marionna Schlatter et Greta Gysin, toutes trois également conseillères nationales qui ont aussi une vaste audience. Sur Twitter, la conseillère aux États Verte Adèle Thorens Goumaz, ainsi que les conseillères nationales Vertes Regula Rytz, Sibel Arslan, Marionna Schlatter et Aline Trede sortent du lot. Les politicien·ne·s qui siègent, ou ont siégé, au niveau fédéral ont donc clairement l'avantage, ils et elles ont en effet plus de followers au sein de la communauté suisse, ce qui leur permet, en retour, d'avoir plus d'écho sur les réseaux sociaux.

Le potentiel des réseaux sociaux est encore peu exploité

Ces dernières années, les réseaux sociaux sont devenus un instrument essentiel pour les actrices et acteurs politiques, qui leur permet de communiquer directement leurs positions au public et d'influencer l'agenda des médias traditionnels (Wüest et Müller 2014; Vogler et al. 2019). En outre, Twitter est de plus en plus utilisé par les citoyen·ne·s comme source d'information lors de débats politiques (Vogler et al. 2019).

Les politicien·ne·s qui siègent au niveau fédéral sont les plus efficaces dans la communication en ligne. Ils et elles disposent du plus grand nombre d'abonné·e·s et leurs messages atteignent le plus grand nombre d'électrices et d'électeurs potentiel·le·s. Cela montre que les réseaux sociaux suivent une logique similaire aux médias traditionnels, ce qui permet globalement de maintenir les structures de pouvoir dominantes. Ce n'est qu'en considérant la pyramide des âges que la communication en ligne semble aussi offrir aux jeunes politicien·ne·s encore non-établi·e·s une plateforme lors des joutes électorales et des votations. C'est également le cas chez les Vert·e·s, où l'on retrouve ainsi un nombre particulièrement élevé de jeunes politicien·ne·s parmi les candidat·e·s Vert·e·s présent·e·s sur les réseaux sociaux.

Graphique 4.5: Les politicien-ne-s du PES les plus populaires sur les réseaux sociaux (août 2019-octobre 2021)



Note : Facebook N=18, Twitter N=24.

Source : Digital Democracy Lab (Gilardi et al. 2021).

Comme le montrent les analyses ci-dessus, tous les partis suivent une stratégie similaire, principalement axée sur la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux. Le potentiel de convaincre l'électorat actif sur les réseaux sociaux de leurs propres contenus, surtout en interagissant avec lui, n'est encore guère exploité par les Vert-e-s, ni par les autres partis. En Allemagne, par exemple, le SPD a fait œuvre de pionnier en créant une communauté en ligne où les arguments et les informations peuvent être vérifiés quant à leur factualité. Un bon exemple d'implication de

la communauté dans le dialogue⁴. Des stratégies en ligne aussi innovantes restent toutefois encore rares au sein des partis suisses. Nous verrons au plus tard à l'occasion de la campagne électorale 2023 si la politique suisse tentera, elle aussi, à l'avenir d'interagir avec les électrices et les électeurs au moyen de stratégies en ligne novatrices.

Résumé

L'utilisation des réseaux sociaux pour la communication représente désormais un élément essentiel des relations publiques politiques. Sur les plateformes en ligne, les actrices et les acteurs politiques peuvent déterminer entièrement librement quels contenus ils et elles transmettent et entrer directement en contact avec leur public. Les politicien-ne-s Vert-e-s sont comparativement bien représenté-e-s et actives et actifs sur les réseaux sociaux. Les plus efficaces d'entre elles et eux pour atteindre le plus grand nombre possible de citoyen-ne-s et obtenir des réactions de leur part sont en la matière celles et ceux qui siègent au niveau fédéral. Toutefois, les partis suisses, Vert-e-s y compris, utilisent avant tout les réseaux sociaux pour diffuser des informations. Le potentiel d'interagir activement avec les électrices et les électeurs et de les convaincre de leurs propres contenus n'est encore guère exploité.

4 <https://www.spd.de/faktenfunk/ueber-faktenfunk/>.

5 Les Vert-e-s dans les régions linguistiques : y a-t-il (encore) des différences ?

Georg Lutz

Les divers cantons et régions linguistiques de Suisse se différencient toujours fortement les uns des autres. Les régions linguistiques, surtout, forment des espaces de communication autonomes, avec un paysage médiatique différencié en fonction de la région linguistique et des réseaux politiques propres. Ce qui a pour effet que des modes et des dynamiques politiques se développent régulièrement indépendamment les uns des autres dans chaque région linguistique, qui influencent la politique suisse. Il est intéressant pour la recherche de se demander à quel point c'est aussi le cas dans le développement des Vert-e-s ? Dans ce chapitre, après un bref aperçu historique, nous examinerons l'évolution du poids électoral des partis avant de nous pencher sur les différences idéologiques existant au sein des Vert-e-s dans les différentes régions linguistiques.

Des développements historiques différents dans les régions linguistiques

Les racines de la mouvance Verte, qui en vint à se consolider au fil d'un processus de plusieurs décennies en un parti national, remontent, de manière importante, en Romandie. Au début des années 1970, les premiers partis écologistes furent fondés dans la ville de Neuchâtel et dans le canton de Vaud (voir chapitre 1, Seitz). Le tout premier Vert à être élu dans un parlement national fut le Vaudois Daniel Brélaz en 1979. C'est dans le canton de Zurich qu'apparut, en 1978, le premier parti écologiste de Suisse alémanique, suivi de l'éclosion, dans de nombreux autres cantons, de partis Vert-e-s qui se présentèrent sous divers noms mais qui restaient encore bien peu coordonnés au plan national et étaient, en partie, en concurrence avec les autres partis de gauche.

Pour comprendre l'évolution des partis Vert-e-s, il faut se pencher sur le contexte cantonal, voire dans quelques cas communaux. Les innombrables processus de démarcation et de concentration qui eurent lieu au cours des quarante dernières années se sont rarement déroulés de manière uniforme au sein des régions linguistiques. Ils furent plutôt marqués par de grandes différences dans le développement des partis cantonaux, qui étaient bien souvent aussi fonction de facteurs personnels. De grandes tendances peuvent, toutefois, être dégagées, en particulier en matière d'orientation politique.

En Romandie surtout, les premiers partis écologistes ne se considéraient pas forcément comme étant de gauche. Les autrices et auteurs de la chronique «l'Année Politique Suisse» partageaient d'ailleurs ce point de vue en 1978, lorsqu'ils et elles mentionnèrent pour la première fois les Vert-e-s: «L'ancienne «Nouvelle Droite» sera-t-elle remplacée par une «vague verte»? » Ils et elles voyaient le positionnement du (des) nouveau(x) parti(s) Vert-e-s plutôt comme alternative modérée aux droites nationalistes qui tentaient alors d'utiliser politiquement le thème environnemental sous l'angle de la protection de la patrie. En 1979 également, «L'Année Politique» classait les partis Vert-e-s «au centre de l'échiquier politique» et les voyait en dehors du schéma gauche-droite (APS 1978: 177; APS 1979: 201).

Par la suite, des évolutions complètement différentes ont toutefois eu lieu au sein des diverses régions linguistiques. En Suisse alémanique, tous les groupements importants de gauche et écologistes ont fini, au fil du temps, par rejoindre le Parti écologiste qui était apparu dans le sillage des mouvements soixante-huitards (voir chapitre 1, Seitz). Ce processus de concentration a moins eu lieu en Romandie, où l'on peut trouver, jusqu'à aujourd'hui, de petits groupements de gauche qui ont réussi à subsister à côté du PS et des Vert-e-s et qui réussissent encore régulièrement à obtenir quelques sièges au Conseil national. Néanmoins, ces petits groupements de gauche n'ont jamais réussi ni à vraiment exister au plan national, ni à former un groupe parlementaire. Les représentant-e-s du «Parti du Travail» ou de «solidaritéS» ont en général rejoint le groupe parlementaire des Vert-e-s. Le PES et le PS sont donc toujours concurrencés, en Romandie, par de plus petits partis de gauche, ce qui n'est pas le cas en Suisse alémanique.

Au début des années 2000, des tensions éclatèrent au sein des Vert-e-s zurichois-e-s. Celles-ci, doublées du manque de capacité d'intégration de la direction des Vert-e-s zurichois-e-s d'alors, conduisit finalement, en 2004, à une scission de laquelle naquirent les vert'libéraux de Zurich (GLiZ) (Seitz 2013). Les membres fondateurs du GLiZ étaient Martin Bäumle, ancien président destitué des Vert-e-s zurichois-e-s, et la conseillère d'État Verte Verena Diener, qui avait aussi auparavant représenté les Vert-e-s au Conseil national et même présidé le parti national. Après de brefs efforts du GLiZ pour rester membre du Parti écologiste suisse, il poursuivit assez rapidement le projet de s'établir comme parti national propre, poursuivant des objectifs écologiques tout en étant toutefois clairement centriste. Il réussit en très peu de temps à fonder de nouveaux partis cantonaux en Suisse alémanique. Ces partis étaient, toutefois, moins constitués d'ancien-ne-s membres éminent-e-s des partis Vert-e-s établi-e-s que de nouvelles et de nouveaux venu-e-s en politique, ainsi que, dans certains lieux également, de personnalités des partis bourgeois.

La constitution du PVL en Romandie se passa avec moins d'élan et plus de retard. En Romandie, les Vert-e-s couvraient traditionnellement un spectre politique plus large, et les forces de gauche plutôt radicales n'étaient pas membres des

Vert-e-s mais de partis de gauche dissidents. Le PVL réussit toutefois à constituer des partis dans tous les cantons romands au début des années 2010. Lors des élections de 2011, le parti réussit même à gagner, dans le canton de Vaud, son premier siège au Conseil national. Le poids électoral du PVL en Romandie reste néanmoins bien en-dessous de celui dont il jouit en Suisse alémanique, ce qui n'est pas le cas du PES. Ainsi, lors des dernières élections au Conseil national de 2019, le PVL atteignit 9,0 % des suffrages en Suisse alémanique, alors qu'il n'arriva qu'à 5,5% en Romandie.

Problèmes avec les Vert-e-s nationalistes au Tessin

Le développement des Vert-e-s au Tessin représente un cas particulier¹. Au Tessin, durant des décennies, l'orientation politique des groupements Vert-e-s et, en particulier, le comportement à l'égard des forces et des positions de la droite-conservatrice n'eurent de cesse de créer des débats et des querelles qui freinèrent le développement du parti. Dès l'époque de leur fondation à la fin des années 1980, tant des groupements Vert-e-s plutôt de gauche que des Vert-e-s de tendance nationaliste se disputaient les voix de Valentin Oehen, Bernois alors connu au plan national pour avoir siégé entre 1971 et 1987 au Conseil national sous la bannière de la formation de droite « Action nationale » avant d'émigrer au Tessin. Le manque de démarcation avec les groupements de droite conduisit même, en 1991, à l'exclusion du « Movimento ecologista ticinese » (Mouvement écologiste tessinois, MET) du PES car le MET refusait d'abandonner sa collaboration avec les groupements de droite gravitant autour d'Oehen. En 1994, le parti « I Verdi » fut créé pour réunir les diverses formations Vertes et il fut ensuite intégré au Parti écologiste suisse. La suite de l'évolution du parti ne fut, toutefois, pas un long fleuve tranquille et son poids électoral resta, lors des élections fédérales, toujours nettement en-dessous de celui des autres partis Vert-e-s du reste du pays. Cela s'explique par le fait que le parti a dû continuer à composer avec les diverses factions qui le composaient, tout en n'ayant que des structures lâches. Lorsque le parti se dota de structures plus solides en 2008, les tensions internes grandirent en même temps car le coordinateur des Vert-e-s nouvellement établi-e-s, Sergio Savioni, imprima une ligne de plus en plus populiste. Les Vert-e-s tessinois-e-s soutinrent ainsi, entre autres, en 2014 l'initiative contre l'immigration de masse de l'UDC, ce qui créa à nouveau de vives tensions avec le Parti écologiste suisse. Ce n'est qu'après le départ de Savioni qu'un certain apaisement pu s'installer. Lors des élections de 2019, « I Verdi » réussirent, pour la première fois, avec Greta Gysin à entrer au Parlement fédéral.

1 Voir à ce sujet <https://anneepolitique.swiss/>.

L'évolution du poids électoral

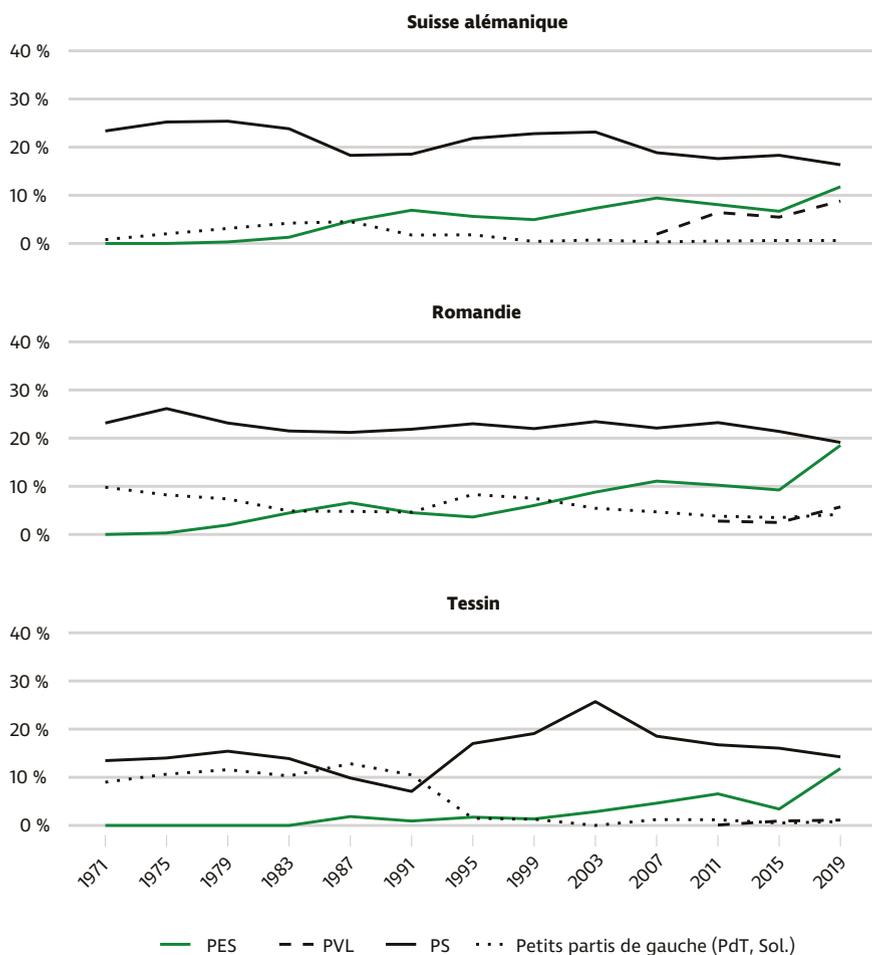
Dans les différentes régions du pays, l'évolution du poids électoral du PES au fil des élections fédérales suivit des tendances similaires, mais connut aussi plusieurs différences. À noter que l'évolution de l'électorat du Parti écologiste doit toujours être considérée en lien avec l'évolution des autres partis de gauche, notamment parce qu'une partie de ses gains s'explique par l'adhésion de nouveaux groupements au PES, qui furent à partir de là comptabilisés dans les statistiques officielles réalisées par l'Office fédéral de la statistique comme PES. Voir à ce sujet le chapitre 1 de Seitz et le chapitre 6 de Schneider.

Généralement plus fort·e·s en Romandie

Dans la phase initiale jusqu'en 1983, les pourcentages atteints par le PES en Romandie étaient chaque fois supérieurs à ceux obtenus en Suisse alémanique (voir graphique 5.1). Lors des élections de 1991 et 1995, les Vert·e·s obtinrent des résultats plus élevés en Suisse alémanique car ils et elles connurent déjà un recul en Romandie alors que le PES gagnait des parts d'électorat en Suisse-alémanique, surtout grâce à l'adhésion de nouveaux groupements au parti. En 1995, les Vert·e·s reculèrent dans les deux parties du pays. Mais en 1999, la situation s'inversa déjà en Romandie et les Vert·e·s regagnèrent à nouveau nettement des suffrages, alors qu'en Suisse alémanique, le PES dut subir un nouveau revers. Dès 2003, l'évolution fut parallèle, les Vert·e·s des deux régions gagnèrent ou perdirent chaque fois des suffrages lors des mêmes scrutins. Il faut toutefois noter qu'à partir de 1999, les Vert·e·s purent rallier en Romandie toujours plus d'électrices et d'électeurs qu'en Suisse alémanique. C'est d'autant plus frappant qu'une concurrence continue à subsister jusqu'à aujourd'hui en Romandie avec d'autres groupements de gauche. Ces groupes de gauche, qui étaient plus – ou aussi – forts que les Vert·e·s au début du millénaire, n'arrivent plus à rallier aujourd'hui qu'entre 4 et 5% de l'électorat. En Suisse alémanique, les quelques groupes de gauche ayant persisté n'ont plus de base électorale notable, à part dans quelques grandes villes. La plus grande envolée des Vert·e·s dans l'une des parties du pays eut lieu lors des élections de 2019: lors de ces élections, les Vert·e·s réussirent, en Romandie, à obtenir presque le même pourcentage de suffrages que le PS. Ce succès s'explique aussi par le fait qu'en Romandie, bien que le PVL ait lui aussi largement progressé lors des élections de 2019, il reste largement moins bien enraciné qu'en Suisse alémanique (voir graphique 5.1).

En comparant le PES avec d'autres partis, et en particulier avec le PS, nous remarquons que, le plus souvent, les gains du PES se font au détriment des suffrages socialistes, et inversement, avec de grandes variations toutefois (voir chapitre 2, Sciarini et Petitpas). Ces reports de voix, qui restent de toute façon très faibles en comparaison avec d'autres pays, s'expliquent surtout par les thèmes alors à l'agenda de la campagne électorale et par l'état général des partis. C'est ainsi que tant

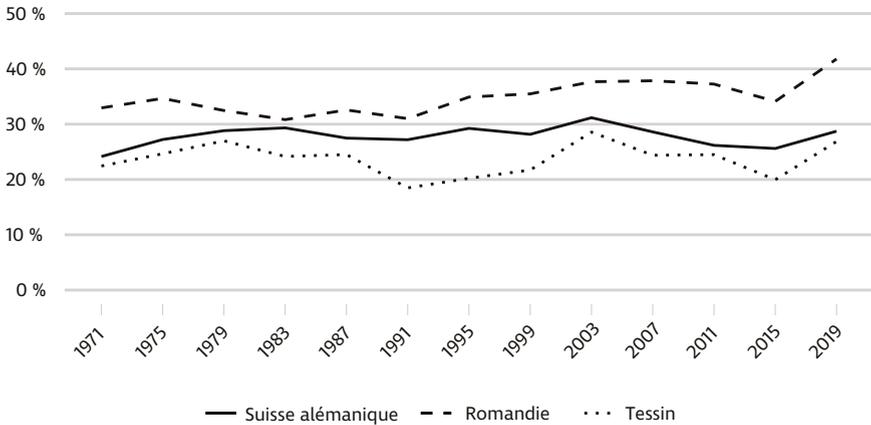
Graphique 5.1: Part de l'électorat qui a voté pour le PES, le PS, le PVL et les petits partis de gauche lors des élections au Conseil national 1971-2019, par région linguistique



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

le PS que le PES purent gagner des parts d'électorat et électeurs en 2003, et qu'en 2019, le PES gagna nettement plus de suffrages que le PS n'en perdit, aussi bien en Romandie qu'en Suisse alémanique. En Romandie, nous observons aussi une légère progression des partis de gauche au cours des deux dernières décennies (voir graphique 5.2), surtout lors des élections de 2019, où les partis de gauche dépassèrent, pour la première fois, les 40% de parts de l'électorat. Un tel accroissement

Graphique 5.2: Force des partis (PES, PS, petits partis de gauche) lors des élections au Conseil national 1971-2019, par région linguistique



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

n'eut pas lieu en Suisse alémanique, où les partis de gauche sont presque toujours restés en-dessous des 30% d'électorales et électeurs et ont même encore reculé depuis 2003. L'électorat des partis de gauche en Suisse alémanique a certes toutefois aussi légèrement augmenté en 2019, tout en restant en-dessous des 30%.

Le Tessin : un cas à part

Concernant ces évolutions également, le canton du Tessin reste un cas à part. La part d'électorales et d'électeurs des Vert-e-s est, dans cette région, longtemps restée bien inférieure à celles des autres parties du pays. Les Vert-e-s restèrent ainsi, au Tessin, un tout petit parti jusqu'en 2011. Ce n'est que lors des élections de 2019, lorsque les Vert-e-s purent atteindre au Tessin 12% de l'électorat comme en Suisse alémanique, que les Vert-e-s devinrent une force importante du canton. Il est aussi frappant de constater qu'au Tessin, le PS en particulier connaît de larges fluctuations, qui sont largement indépendantes de la force des Vert-e-s.

Le développement idéologique des partis Vert-e-s

Comme nous l'avons vu, à part tout au début, il n'y a pas eu de tendances systématiquement différentes dans les diverses régions linguistiques pour les Vert-e-s. En va-t-il de même pour le positionnement politique dans les régions linguistiques? Des développements uniformes n'empêcheraient en effet pas des positionnements politiques différents des Vert-e-s des différentes régions. Nous pourrions

ainsi supposer qu'étant donné la situation de concurrence avec d'autres partis de gauche qui prévaut en Romandie, les Vert-e-s (et le PS) s'avéreraient plus centristes qu'en Suisse alémaniques, où une telle concurrence au sein du camp de gauche n'existe pas; ces plus petits partis de gauche occupant, en Romandie, surtout l'extrême-gauche de l'échiquier politique. Il est également possible qu'historiquement, les Vert-e-s de Romandie s'orientent encore davantage vers le centre étant donné que les groupements Vert-e-s présents en Romandie, ainsi que certain-e-s de leurs représentant-e-s au sein du parti national, considéraient, du moins aux débuts des Vert-e-s, que le parti ne s'insérait pas dans l'opposition gauche-droite classique. Ces différences pourraient subsister malgré le fait qu'au niveau national, le PES soit clairement établi à gauche et qu'il existe, à de très nombreux niveaux, une grande concordance et de forts recoupements avec le PS, que ce soit au niveau des comportements de vote au Parlement, des recommandations de vote émises lors des votations, du soutien mutuel apporté aux candidat-e-s lancé-e-s dans des élections majoritaires, ou encore de la probabilité de vote des électrices et électeurs (Nicolet et Sciarini 2010, voir chapitre 8, Schwarz).

Pas de différences quant au positionnement sur l'axe gauche-droite

Afin d'étudier cette question, nous avons analysé le positionnement des électrices et électeurs sur l'axe gauche-droite par région linguistique (voir graphique 5.3), en nous basant sur les sondages post-électorale réalisés par Selects entre 1995 et 2019, qui incluaient chaque fois entre 1800 et 4400 électrices et électeurs (Selects 2021a)². Il était alors demandé aux personnes interrogées où elles se positionnaient sur un axe allant de 0 tout à gauche à 10 tout à droite. Plus la valeur donnée était basse, plus la personne se positionnait à gauche³.

Cette évaluation ne révèle pas de différences notables en matière de positionnement gauche-droite entre l'électorat des Vert-e-s des diverses régions linguistiques. Pour autant que de telles différences aient pu exister au début de leur histoire, ce qui n'est pas prouvé, elles n'étaient plus visibles au milieu des années 1990. Lors des élections de 2019 seulement, l'électorat des Vert-e-s eut tendance, en Romandie, à se rapprocher légèrement plus du centre qu'en Suisse alémanique. Cela ne s'explique toutefois que peu par un changement d'orientation de l'électorat mais plutôt par la forte croissance du parti en Romandie qui lui a aussi permis de gagner davantage d'électrices et électeurs modéré-e-s. Les évolutions sont aussi similaires dans les deux régions linguistiques: depuis 1995, nous observons que l'électorat du PES a, dans les deux régions, légèrement glissé

2 Pour plus d'informations et un lien d'accès aux données, voir www.selects.ch.

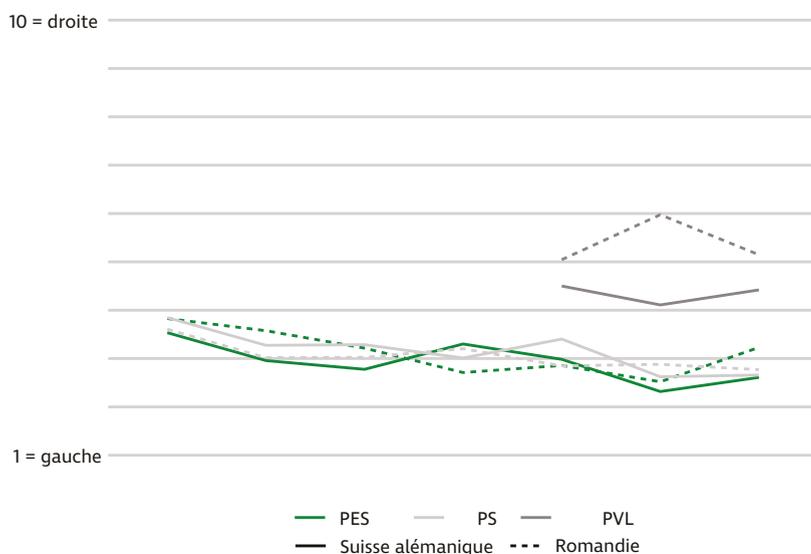
3 Seuls les positionnements en Romandie et en Suisse alémaniques sont présentés dans ce qui suit. Il n'est pas possible de traiter du Tessin dans cette partie du chapitre étant donné le trop faible nombre de répondant-e pour pouvoir mener une analyse distincte.

vers la gauche. Il est aussi frappant de remarquer le recouvrement presque parfait avec le positionnement de l'électorat du PS dans les deux régions linguistiques: ici aussi, les différences entre l'électorat des deux partis ne sont pas significatives pour chacune des années, ce qui confirme les résultats des années précédentes quant au fort chevauchement idéologique des électrices et électeurs des deux partis (Lutz 2006; Ladner et al. 2008; Nicolet et Sciarini 2010). La base électorale du PVL se situe elle, en revanche, plus nettement au centre du spectre gauche-droite, l'électorat du PVL tendant plus légèrement vers le centre-gauche en Romandie, et légèrement plus vers le centre-droit en Suisse alémanique.

Peu de différences sur le fond

Le positionnement gauche-droite étant très général, il pourrait masquer de possibles différences entre les régions linguistiques quant aux opinions des électrices et électeurs. Une analyse des données Selects montre toutefois que ce n'est pas le cas, tout comme ce n'était déjà pas le cas par le passé: un recouvrement presque total s'observe systématiquement dans les opinions sur toutes les questions de fond qui ont pu être analysées, comme les opinions sur les questions sociales ou économiques. Les différences existant à la fois entre les régions linguistiques et entre le PS et les Vert-e-s ne sont absolument pas significatives.

Graphique 5.3: Positionnement de l'électorat du PS, du PES et du PVL sur l'axe gauche-droite, 1995-2019



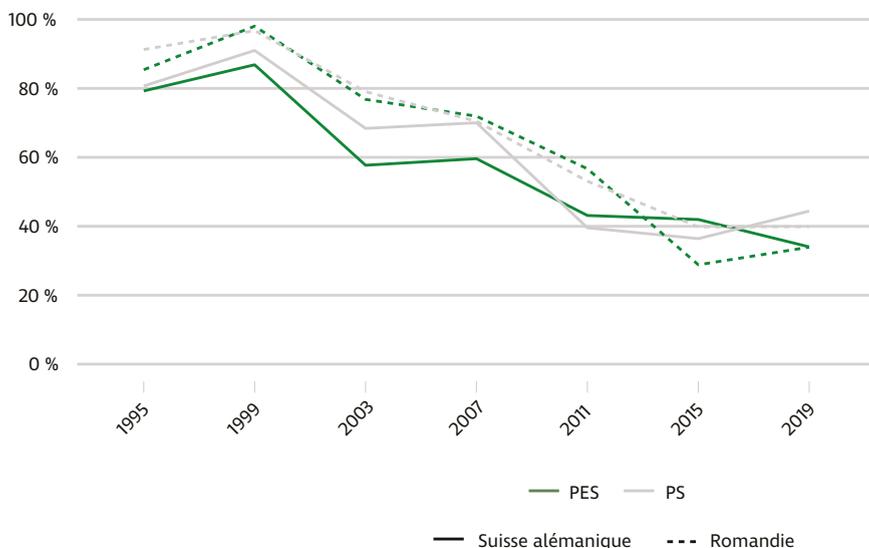
Note: Echelle de 1 à 10, N=1807-4409.

Source: Enquête Selects, fichier de données cumulatives.

L'évolution des opinions à l'égard de l'adhésion européenne au fil du temps, qui a conduit à des controverses au sein des Vert-e-s au début des années 1990, en est un exemple. En 1992, le Parti écologiste suisse décida ainsi à une nette majorité de recommander le Non à l'adhésion à l'EEE, les voix critiques venant alors principalement de Suisse alémanique. Les partis cantonaux de Genève, Vaud et Fribourg décidèrent eux, au contraire, de recommander le Oui. Ce contexte nous laisserait supposer que les partis Vert-e-s de Romandie étaient plus enthousiastes face à l'Europe que ne l'étaient ceux de Suisse alémanique (voir chapitre 1, Seitz). Mais les analyses n'offrent ici aucune preuve de différences entre eurosceptiques et europhiles parmi l'électorat des Vert-e-s dans les régions linguistiques. Pour ce qui est de l'attitude à l'égard de l'adhésion à l'UE, tant les similitudes que les tendances sont uniformes. Comme le montre le graphique 5.4, à aucun moment il n'y eut de différences substantielles entre les régions linguistiques, pas plus qu'entre les deux partis de gauche que sont les Vert-e-s et le PS quant à l'assentiment à l'égard d'une adhésion à l'UE. De même, l'approbation de l'adhésion à l'UE n'a eu de cesse de décliner au fil du temps dans les deux régions linguistiques.

Ce qui est important pour un parti, ce n'est pas seulement le positionnement de son électorat mais aussi celui de ses candidat-e-s, qui jouent un rôle crucial en son sein (voir chapitre 3, Stadelmann et Ingold). Nous avons donc aussi examiné, sur la base des enquêtes menées auprès des candidat-e-s en 2019, si le

Graphique 5.4: Soutien de l'adhésion à l'UE de l'électorat du PS et du PES par région linguistique, 1995-2019



Note: N=1183-3076.

Source: Enquête Selects, fichier de données cumulatives.

positionnement des élites des partis présentaient des différences notables (Selects 2021b). Il s'avère toutefois que les positionnements sur toutes les questions de fond disponibles ne se distinguent guère ni entre régions linguistiques ni entre PS et Vert-e-s. Les candidat-e-s des deux partis sont clairement en faveur d'un meilleur équilibre social, d'un État social plus fort et ils et elles sont plus favorables à la migration et à l'intégration que les candidat-e-s des partis bourgeois. Il n'y a que sur l'axe gauche-droite que les candidat-e-s des Vert-e-s de Suisse alémanique se montrent légèrement plus à gauche que celles et ceux de Romandie mais, là encore, les différences ne montrent qu'une légère tendance car, en Romandie aussi, les candidat-e-s des Vert-e-s se positionnent clairement à gauche de l'échiquier politique.

Résumé

Malgré des racines parfois différentes de par leur histoire, les évolutions et le positionnement du Parti des Vert-e-s n'ont présenté que d'infimes différences dans les différentes régions linguistiques au fil des dernières décennies. Le PES est clairement positionné à gauche dans toutes les régions linguistiques, il y est bien enraciné et s'y développe de manière largement uniforme, surtout depuis que le PES a réussi à se consolider au Tessin. Aucun fossé linguistique ne peut être identifié qui puisse conduire à des conflits, et il n'y a pas plus de signe que cela puisse changer dans un futur proche. Lors des élections fédérales de 2019, le PES a réussi à largement gagner dans toutes les régions linguistiques. En Romandie, les Vert-e-s sont parvenu-e-s à rattraper le PS (dans le canton de Vaud notamment), voire même à le dépasser (dans les cantons de Genève et de Neuchâtel), ce qui leur confère une position particulière. La question, à l'avenir, ne sera pas seulement de savoir si le parti des Vert-e-s peut réitérer ces succès, mais aussi et surtout comment la relation de concurrence va se développer entre PES et PS. Il est fort possible que des conflits au sein du camp de gauche éclatent plus tôt en Romandie qu'en Suisse alémanique où le PS domine encore ce camp.

6 Les Vert·e·s en ville et à la campagne : Les grandes villes, pionnières des succès électoraux Vert·e·s

Madeleine Schneider

Le cœur politique de chaque région linguistique et de chaque canton suisse bat différemment. Après les votations, il est donc courant de constater un fossé entre villes et campagnes plus ou moins profond en fonction du thème et de combien chacun était directement touché (Seitz 2014). Des recherches de Linder et al. (2008) ou les travaux de Hermann et al. (2003) montrent que différentes valeurs, cadres de vie et lieux de domicile se traduisent par différents comportements de vote. Les différences territoriales d'opinion et de comportement politiques ne se révèlent toutefois pas seulement lors de questions concrètes (votations) mais aussi à tous les niveaux d'élections. Alors que les bastions cantonaux et les structures d'implantation des partis lors des élections du Conseil national sont bien documentées (Seitz et al. 2019), les préférences partisans le long d'autres lignes de conflits territoriales ont été moins étudiées.

La présente contribution examine donc, sur la base des résultats des élections législatives fédérales, depuis 1983, et cantonales, depuis 2004, l'évolution des Vert·e·s dans les villes, dans les agglomérations et à la campagne, en la mettant aussi en rapport avec la concurrence politique existant au sein du camp gauche-vert. Elle montre, en même temps, dans quelle mesure les résultats des Vert·e·s dans les communes urbaines et rurales se distinguent en Romandie et en Suisse alémanique. Nous nous pencherons, par ailleurs, sur la question d'où résident (en chiffres absolus) la majeure partie de l'électorat des Vert·e·s. Puis, nous concluons ce chapitre par un aperçu des résultats des Vert·e·s dans les cinq plus grandes villes de Suisse.

Les structures d'implantation territoriales des Vert·e·s : fort·e·s dans les villes; peu enraciné·e·s dans les régions rurales

Les Vert·e·s sont vu·e·s comme étant un parti urbain. Outre la protection de l'environnement et la politique des transports, ils et elles défendent des thèmes tels que l'égalité des sexes et l'intégration des migrant·e·s. Plus récemment, les droits de la communauté LGBTQI sont venus s'y rajouter. Les analyses des votations populaires fédérales montrent que les thèmes des Vert·e·s ont le vent en poupe en ville

mais trouvent un terrain moins fertile à la campagne. La présente analyse retrace les résultats des Vert-e-s aux élections fédérales et cantonales, dans les villes, les agglomérations et les communes rurales, ainsi que leur évolution au fil du temps. Pour un aperçu du développement des Vert-e-s lors des élections cantonales et fédérales sur l'ensemble du territoire suisse, voir le chapitre 1 de Seitz.

Typologie urbain-rural

Le présent chapitre se base sur la typologie des communes et la typologie urbain-rural établies par l'Office fédéral de la statistique (OFS) (BFS 2005; Goebel et Kohler 2014; BFS 2017). Toutes les communes¹ de Suisse ont de la sorte été classées en fonction de critères fonctionnels, morphologiques et socioéconomiques. Ainsi, une « agglomération » désigne un territoire cohérent et fortement interconnecté, composé d'un centre (commune-centre), rarement plusieurs, et des communes situées dans la périphérie de cette commune-centre. Avec les villes isolées², elle compose « l'espace urbain ». Les autres communes sont classées comme communes rurales et forment l'espace rural. Il est possible de différencier davantage les villes, les agglomérations et les communes rurales en recourant à la typologie des communes, qui comprend 25 catégories. Pour analyser les élections et les votations, il est pertinent de réduire la typologie des communes à 9 catégories. Le plus important ici est de pouvoir distinguer, au sein des villes, les grands et les moyens centres ainsi que, par analogie, de savoir si les communes d'agglomération se trouvent dans la couronne de grandes, moyennes ou petites villes.

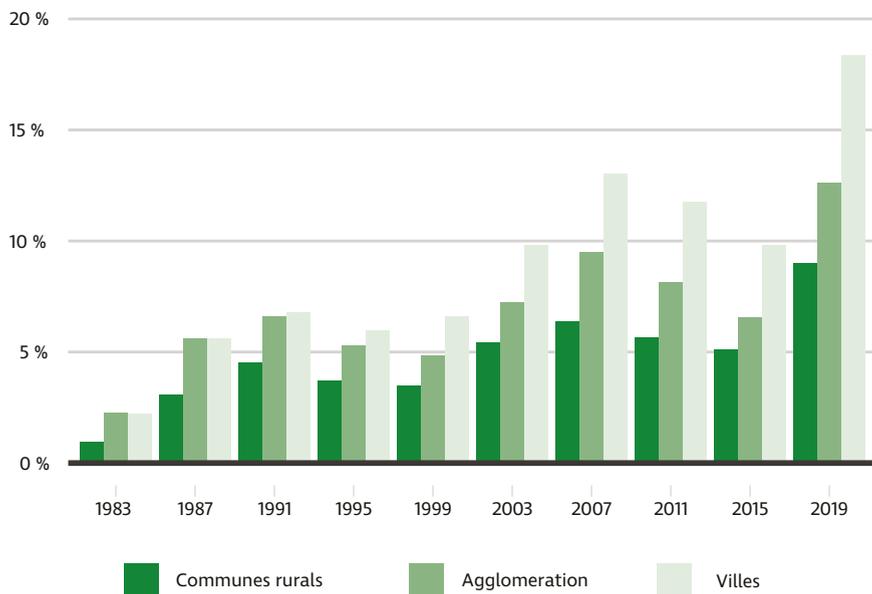
La présente analyse utilise les concepts de ville, ou villes, pour les communes-centre ou centres d'une agglomération. Le concept de « commune d'agglomération » est compris dans son acception courante de commune se trouvant dans la couronne d'une commune-centre. Les communes rurales, ou « la campagne », forment la troisième catégorie utilisée ici.

Le développement des Vert-e-s du point de vue territorial : Une différenciation croissante vers un « triade » ville-agglomération-campagne

Alors que les Vert-e-s fêtaient leurs premiers succès, il était déjà clair que le parti trouvait un terrain moins fertile à la campagne. Il n'y avait par contre pas encore de différence marquée entre les villes et les communes d'agglomération. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1990 qu'une répartition tripartite claire com-

- 1 Les résultats des communes sont nécessaires comme base aux analyses territoriales sur la base de ces deux typologies. Les données disponibles pour l'élection du Conseil national remontent à l'élection de 1971 (nous utilisons les données dès 1983 dans cette analyse) et à 2004 pour les élections législatives cantonales (4 à 5 élections cantonales sont disponibles par canton).
- 2 Les villes dites « isolées », qui ont un caractère urbain de par leur taille et leurs fonctions mais qui n'ont pas de périphérie suffisamment grande pour fonctionner comme centre d'une agglomération propre, constituent un cas particulier peu significatif en termes de nombre. Elles sont ici classées dans la catégorie des communes d'agglomération.

Graphique 6.1a: Force des Vert-e-s par type d'agglomération, élections au Conseil national, 1983-2019



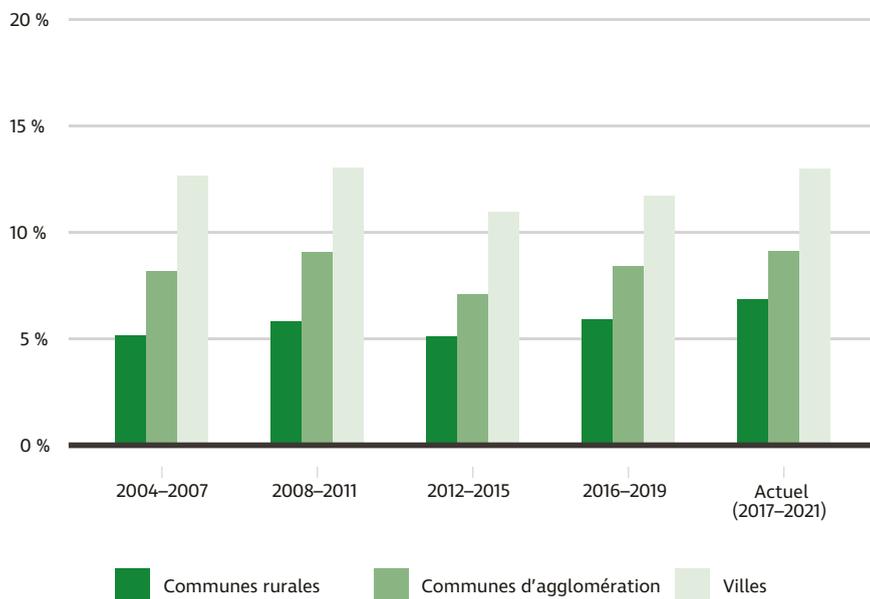
Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

mença à apparaître : lors des élections du Conseil national, les Vert-e-s obtenaient leurs meilleurs résultats dans les villes, où ils et elles étaient parfois jusqu'à une fois et demie plus fort-e-s que dans les communes d'agglomération et même deux fois plus fort-e-s qu'à la campagne. L'immense succès des Vert-e-s lors de la dernière élection de 2019 n'a que peu modifié cette répartition. Les différences (en chiffres absolus) s'accroissent, toutefois, en raison de leur forte croissance : dans les villes, le poids électoral des Vert-e-s s'éleva à 18,3% des suffrages, à 12,6% dans les communes d'agglomération, et à 9% à la campagne. Il est frappant de remarquer que la part des électrices et électeurs doubla alors presque à la campagne également. Cela indiquerait-il que les Vert-e-s avaient désormais aussi atteint la campagne (voir le graphique 6.1a) ?

Le tableau est assez similaire pour les élections cantonales (voir à ce sujet le graphique 6.1b). Les résultats depuis 2004 font ressortir, comme pour les élections du Conseil national, une répartition tripartite avec le plus haut pourcentage d'électrices et électeurs dans les villes, suivies par les communes d'agglomération, puis par les communes rurales. Le PES est là aussi presque deux fois plus fort dans les villes qu'à la campagne³. En raison du regroupement par périodes de quatre

3 Les poids électoraux calculés tiennent compte de la taille du canton ainsi que du taux de participation aux élections. Les listes mixtes (ou composés de candidatures de

Graphique 6.1b: Force du PES par typologies territoriales, élections aux parlements cantonaux, 2004-2021



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

ans d'élections qui ont lieu à différents moments, les résultats sont globalement quelque peu lissés par rapport à ceux des élections au Conseil national et montrent moins de volatilité frappante. Cela est particulièrement visible dans la période la plus récente qui inclut les deux années ayant précédé et les deux années ayant suivi les « élections climat » de 2019.

Toutes les villes ne se ressemblent pas; toutes les agglomérations non plus

Au sein des villes, tout comme des communes d'agglomération, il est possible de voir, grâce à la typologie différenciée des communes, que les Vert-e-s sont particulièrement fort-e-s dans les cinq plus grandes villes de Suisse. Le PES joue là-

différents partis) sont, dans la mesure du possible, réparties entre les divers partis en fonction des voix obtenues par les différent-e-s candidat-e-s. Les périodes incluent toutes les élections qui ont eu lieu l'année de l'élection du Conseil national et/ou les trois années avant. Pour les cantons qui ont des législatures de cinq ans, les élections les plus récentes sont prises en compte, même si elles tombent parfois dans la période précédente. Ce qui implique que, pour ces cantons, les mêmes élections sont incluses dans deux périodes différentes.

bas depuis longtemps déjà parmi les grands, nettement en avance sur le PLR, par exemple. Avec un poids électoral de 22,5% lors des élections au Conseil national de 2019, les Vert-e-s se hissèrent là-bas sur la deuxième marche du podium, dépassé-e-s uniquement par le PS (26,5%). En comparaison, le PES obtint de moins bons résultats dans les villes moyennes, où il n'atteignit que 16,5% des suffrages.

La position de force des Vert-e-s dans les cinq plus grandes villes de Suisse se répercute évidemment sur les communes environnantes. C'est ainsi que le PES atteint 15% des suffrages dans les communes d'agglomération autour des grands centres, et entre 10 et 12% dans les autres communes de l'agglomération.

Et la concurrence?

Le PES appâte-t-il les électrices et électeurs dans les mêmes types de communes que ses concurrents PS ou vert'libéraux, ou en Romandie des plus petits partis de gauche?⁴ Le PS présente un schéma similaire au PES. Il atteint son plus haut poids électoral dans les villes, où il obtint 23% des suffrages lors des élections au Conseil national de 2019. Il obtient des résultats moyens dans les agglomérations (15,8% des suffrages lors de l'élection de 2019) et de moins bons résultats dans les communes rurales (12,6%)⁵. Le PVL obtient lui, par contre, des résultats similaires dans les villes et dans les agglomérations. En 2019, il atteint ainsi 9,2% des suffrages dans les villes et 8,5% dans les communes d'agglomération, contre 5,4% à la campagne où il connut moins de succès. Quant aux plus petits partis de gauche, ils sont clairement urbains, atteignant en ville de loin leurs meilleurs résultats (1,1% en 2019). En 2019, ils n'obtinrent qu'à peine 0,4% dans les agglomérations et à la campagne.

L'opposition ville-campagne dans les résultats électoraux des Vert-e-s se reflète aussi dans les régions linguistiques; la Romandie est plus homogène

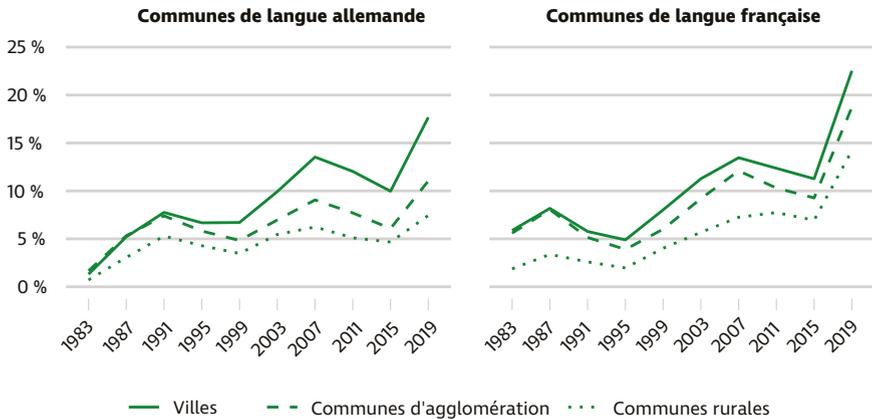
Au début, le développement des Vert-e-s a avancé de manière inégale dans les diverses régions de Suisse. A l'exception du début des années 1990, le PES a toujours été plus fort en Romandie qu'en Suisse alémanique ou qu'en Suisse italienne (voir le chapitre 5 de Lutz; Schneider 2009).

Si l'on examine les résultats des Vert-e-s dans les villes et à la campagne pour chaque région linguistique distinctement, l'on constate que la répartition tripartite décrite ci-dessus, avec les meilleurs scores atteints dans les villes, des

4 En Romandie, il s'agit notamment du Parti du travail (PdT, POP) ainsi que de solidaritéS (Sol.). Parfois, ceux-ci se sont présentés, avec d'autres formations de gauche dissidentes, sur des listes électorales communes sous le nom d'«Ensemble à Gauche»

5 Il existe aussi la même répartition tripartite, mais inversée, au sein du PDC et de l'UDC, qui obtiennent leurs meilleurs résultats dans les communes rurales, suivies par les agglomérations et, en dernier lieu, les villes. Le PLR s'en sort, quant à lui, pratiquement aussi bien dans les trois catégories d'implantation.

Graphique 6.2: Force du PES, par région linguistique et typologie d'agglomération, élections au Conseil national, 1983-2019



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

scores intermédiaires atteints dans les communes d'agglomération et les moins bons résultats obtenus à la campagne, se reflète dans les deux plus grandes régions linguistiques, du moins à partir des années 1990. Toutefois, les résultats obtenus par les Vert-e-s dans les villes romandes et leur périphérie se distinguent moins, le vote y étant plus homogène. En Suisse alémanique, au contraire, les Vert-e-s cartonnent visiblement dans les villes alors qu'ils et elles obtiennent nettement moins de suffrages à la campagne (voir le graphique 6.2).

Le tableau est similaire pour ce qui est des élections législatives cantonales. Les Vert-e-s atteignent ainsi, par exemple, dans les villes suisse alémaniques, presque deux fois plus de suffrages qu'à la campagne (15% en ville contre 6 à la campagne). En Romandie, les villes ne dépassent les agglomérations que de deux points (16% contre 14), devant les communes rurales (11%).

Structure d'implantation des Vert-e-s : plus d'une électrice/d'un électeur Vert-e sur trois vit en ville

Les pourcentages d'électrices et électeurs présentés ci-dessus montrent la force relative en ville, dans les agglomérations ou à la campagne. Mais pour savoir, en chiffres absolus, où vit la majorité de l'électorat des Vert-e-s, il faut se pencher sur la structure d'implantation nationale (parti=100%). Elle montre à quel point l'électorat des Vert-e-s des différentes régions pesa dans le poids électoral global (national) du parti. Bien sûr, la taille ou le nombre d'électrices et d'électeurs par type d'implantation joue ici un certain rôle. Ainsi, depuis 2003 environ, 45% des électrices et électeurs vivent dans les communes d'agglomération, un bon quart vit en ville et près de 30% vivent dans les communes rurales.

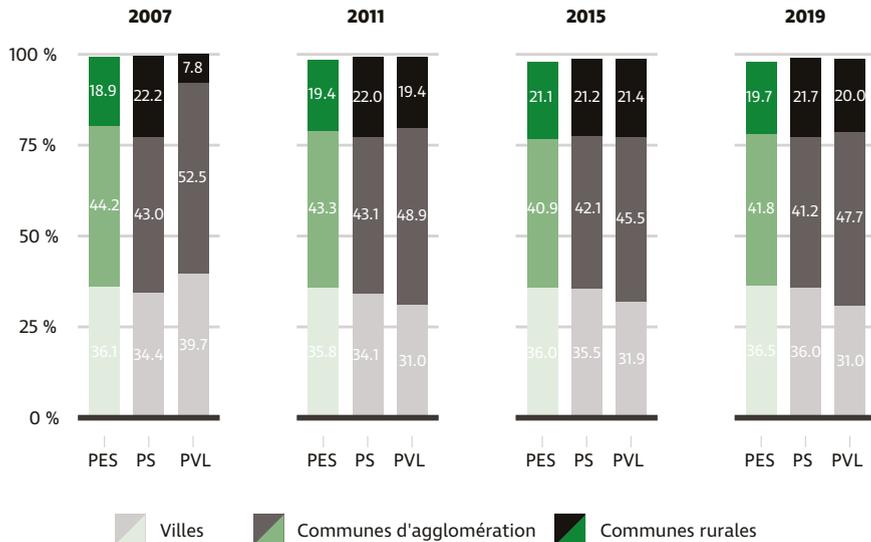
Les communes d'agglomération, riche en population, sont celles qui contribuent le plus au poids électoral national des Vert-e-s (voir graphique 6.3). Depuis 2007, plus de 40% de l'électorat des Vert-e-s y résident. Plus d'un vote Vert sur trois vient des villes, et les communes rurales contribuent, quant à elles, pour un cinquième des voix obtenues par le parti au plan national. Par rapport au réservoir d'électrices et d'électeurs, les villes contribuent donc nettement plus que la moyenne aux résultats des Vert-e-s au plan national, alors que l'électorat de la campagne y contribue pour moins que la moyenne.

Il est intéressant de constater que la structure d'implantation du PS est pratiquement identique, alors que celle des vert'libéraux diffère quelque peu : ces derniers obtiennent en effet ponctuellement plus d'une voix sur deux dans les agglomérations. Autrement dit, une électrice ou un électeur du PVL sur deux vit en couronne d'agglomération.

Les grandes villes : précurseuses et valeurs sûres des succès électoraux des Vert-e-s

Ensemble, les grandes villes sont les locomotives des succès électoraux des Vert-e-s. Très tôt déjà, les Vert-e-s obtinrent là-bas d'impressionnants résultats lors

Graphique 6.3: Force des partis PES, PS et PVL, par typologie d'agglomération, élections au Conseil national, 2007-2019



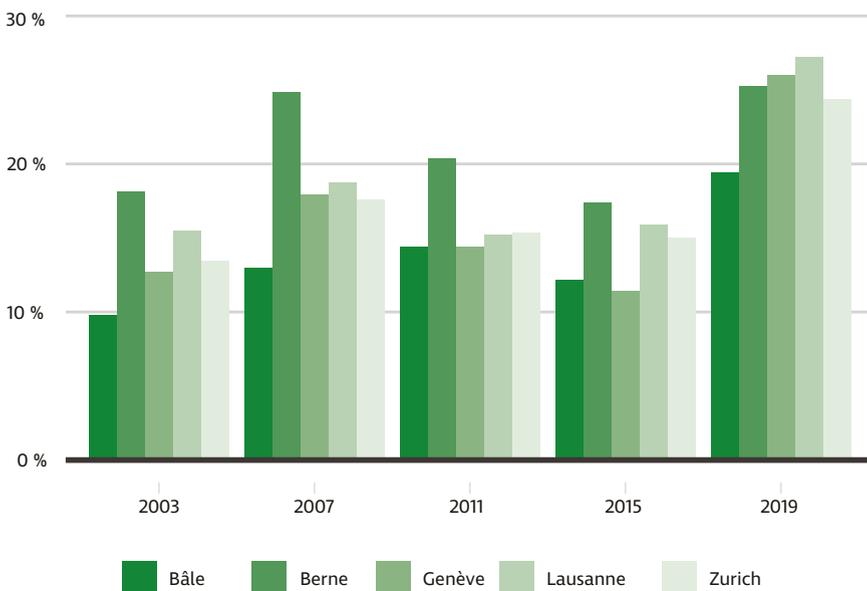
Note: Les valeurs ne correspondent pas tout à fait à 100%, car tous les résultats ne peuvent pas être attribués à un type d'agglomération. Cela concerne notamment les cantons qui indiquent les Suisses de l'étranger séparément et ne les attribuent à aucune commune.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

des élections fédérales, ou décrochèrent des mandats au sein des gouvernements des villes dès les années 1990.

La ville de Berne est un cas particulièrement frappant car, depuis le début du millénaire et presque sans exception depuis, un sixième des électrices et électeurs au minimum ont toujours donné leur voix à l'un des deux, voire même trois, groupements Vert-e-s (qui font tous partie du PES) (voir le tableau récapitulatif présenté au chapitre 1, Seitz). À *Lausanne*, où fut élu le premier Président (*syndic*) Vert d'une grande ville, le PES obtient également de très bons résultats, avec un minimum de 15% des suffrages. Lors des élections climat de 2019, les Vert-e-s montèrent là-bas jusqu'à 27,3 pourcents, le plus haut score jamais obtenu dans une grande ville. À *Genève*, le PES obtient en général un minimum de 13% des suffrages, excepté lors du « plongeon » de 2015. Il crût également nettement lors des dernières élections pour monter jusqu'à 26%. À *Zurich*, le PES reste concurrencé jusqu'à aujourd'hui par la « Liste alternative » (AL) qui, contrairement à Bâle ou Berne, n'a pas rejoint le PES. Si l'on additionnait ces voix à celles du PES, les Vert-e-s obtiendraient entre 13 et 18% des suffrages, et ils et elles auraient même atteint 24,4% en 2019. Des cinq plus grandes villes, c'est à Bâle que la situation est la plus difficile pour les Vert-e-s qui n'obtiennent, depuis 2003, qu'entre 10 et 14% des suffrages, bien qu'ils et elles aient également pu, à l'instar des autres villes, largement

Graphique 6.4 : La force du PES dans les cinq plus grandes villes, élections au Conseil national, 2003–2019



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

progresser lors des dernières élections au Conseil national de 2019 (à 19,4%). Par conséquent, dans les cinq plus grandes villes aujourd'hui, plus d'une personne sur cinq au minimum vote Vert-e-s. Cela s'est d'ailleurs également confirmé lors des dernières élections législatives urbaines et cantonales à quelques nuances près.

Résumé

Le développement du PES a commencé par se dérouler de façon similaire dans les villes et dans les communes d'agglomération. Il n'y avait alors qu'à la campagne que cela s'avérait, dès le départ, plus difficile. Puis, dès le tournant du millénaire, les Vert-e-s ont bien plus nettement progressé (ou moins perdu) dans les villes que dans les agglomérations, ce qui a conduit à une division tripartite du territoire. Lors des élections fédérales et cantonales, le PES obtenait ses meilleurs résultats dans les villes, puis dans les communes d'agglomération, suivies des communes rurales. Cette répartition tripartite est particulièrement marquée en Suisse alémanique. Ce schéma est moins prononcé en Romandie où les résultats électoraux des Vert-e-s sont très proches dans les villes et leurs couronnes. Dans l'ensemble, il apparaît donc que les Vert-e-s ne sont pas taxé-e-s de parti urbain par hasard. Néanmoins, les agglomérations jouent un rôle toujours plus important pour les Vert-e-s, étant donné que c'est là que réside le plus grand nombre d'électrices et d'électeurs Vert-e-s en chiffres absolus. Enfin, au sein de l'espace urbain, il faut souligner la place particulière qu'occupent les cinq plus grandes villes du pays avec leurs suffrages Vert-e-s particulièrement élevés puisque près d'une personne sur cinq y glisse une liste Verte dans l'urne. Les Vert-e-s distancient là clairement le PLR, et ne sont devancé-e-s que par le PS.

7 Les Vert·e·s lors des élections au scrutin majoritaire. Le cas du Conseil des États

Sarah Bütikofer

Pendant longtemps, les candidat·e·s Vert·e·s n'avaient aucune chance de remporter une élection au Conseil des États. Ce n'est que lors des élections fédérales de 2007 qu'ils et elles arrivèrent à accéder à la Chambre haute, lorsqu'un candidat Vert fut élu à Genève et un dans le canton de Vaud. La grande percée eut ensuite lieu en 2019, lorsque la vague verte-violette ne s'arrêta pas aux murs de la Chambre haute. Les Vert·e·s obtinrent alors cinq sièges au Conseil des États, dont quatre pour des femmes¹.

Mais les Vert·e·s ne se sont pas seulement renforcé·e·s au Conseil des États. Ils et elles sont aussi présent·e·s au gouvernement de sept cantons ainsi que de la plupart des grandes villes de Suisse. Les membres des gouvernements et les élu·e·s au Conseil des États ont en commun de devoir tou·te·s deux se soumettre à une élection au scrutin majoritaire². Ce chapitre considère donc si, quand et comment les Vert·e·s réussissent à se faire élire lors des scrutins majoritaires.

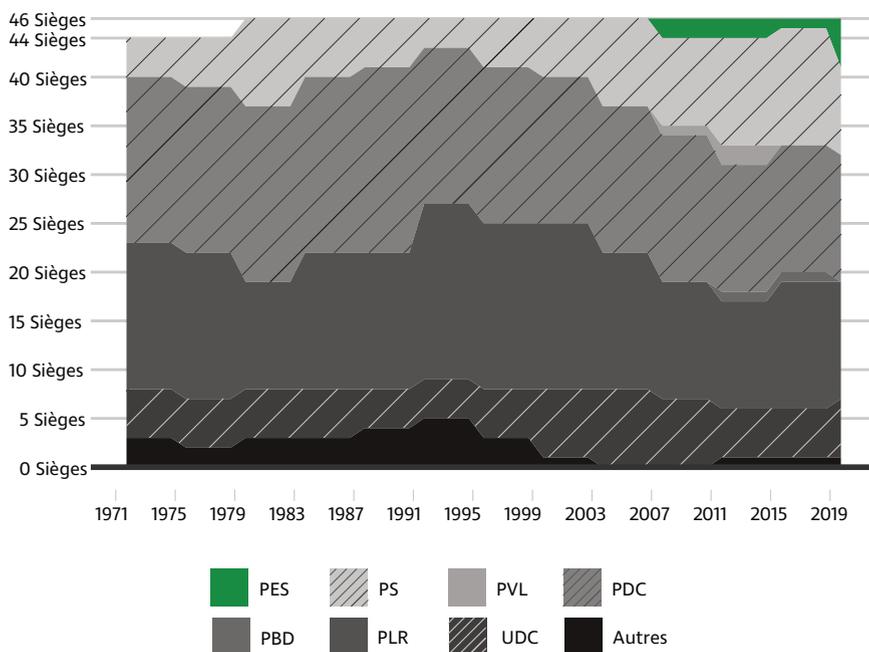
Les secrets du succès aux élections au scrutin majoritaire

Pour gagner un siège lors d'un scrutin majoritaire, les voix de l'électorat d'un seul parti ne suffisent, en général, pas, et de loin (Norris 1995). Il s'agit donc de toucher davantage d'électrices et d'électeurs que la seule base du parti. Ce qui implique que l'électorat des conseillères et conseillers aux États est généralement très hétérogène. Les candidat·e·s des partis dont les positions se trouvent aux extrêmes de l'échiquier politique ne partent donc pas, pour cette raison, avec les meilleures chances de gagner un siège au système majoritaire. Cela se vérifie particulièrement dans le système multipartite suisse extrêmement fractionné qui oblige les candidat·e·s à convaincre les électors de nombreux autres partis dont les positions sont en partie nettement différentes. Lors des scrutins majoritaires en Suisse, les candidat·e·s des partis bourgeois traditionnels ont, pendant

-
- 1 Quatre des cinq élu·e·s Vert·e·s au Conseil des États ont été élu·e·s au système majoritaire.
 - 2 Non seulement les partis qui ont du «vert» dans leur nom ont obtenu, lors des élections de 2019, plus de succès que n'en avait encore jamais connu aucun parti de toute l'histoire des élections fédérales, mais la proportion de femmes élues, ainsi que de candidates au Conseil national, a alors aussi dépassé le 40% (Giger et al., 2022).

longtemps, été avantagé-e-s s'ils et elles présentaient un profil qui, en fonction du canton et du contexte, était éligible aussi bien par le centre que par la gauche et la droite. Un éventuel succès électoral des candidat-e-s des autres partis dépend fortement des circonstances politiques et de l'action du candidat ou de la candidate au cours de la campagne électorale (Milic 2014; Ladner 2009). Cela arrive donc le plus souvent lorsque les partis établis ont perdu en soutien et apparaissent affaiblis ou qu'un événement inhabituel survient et influence fortement la campagne électorale (Bühlmann et Gerber 2015; Milic 2014).

Graphique 7.1: Répartition des mandats au Conseil des États 1971-2019, par parti



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), statistique des élections.

Les particularités de l'élection au Conseil des États

Les représentant-e-s des cantons sont élu-e-s dans 24 cantons au scrutin majoritaire. Seuls Neuchâtel et le Jura organisent cette élection à la proportionnelle. Chaque canton a droit à deux sièges alors qu'un seul siège revient à chacun des anciens demi-cantons³. Cet état de fait accroît non seulement la concurrence entre les partis mais pousse aussi les électrices et électeurs à se comporter différemment lors des élections au Conseil des États que lors des élections au Conseil national. Si le parti préféré ne présente pas de candidat-e, ou que sa ou son candidat-e n'a aucune chance d'être élu-e, de nombreuses électrices et de nombreux électeurs sont alors prêt-e-s à soutenir des candidat-e-s auquel-le-s ils et elles n'auraient donné aucune voix dans un scrutin proportionnel (Milic 2015).

Le graphique 7.1 présente l'évolution du nombre de sièges par parti au Conseil des États depuis 1971 sous formes d'aires. Il apparaît clairement qu'en Suisse, les adversaires historiques que sont le PLR et le PDC⁴ ont dominé le Conseil des États jusque dans les années 1990 (Vatter 2020: 323 ss.). Linder (2005) explique cela par le fait que les deux grands partis bourgeois ont réussi pendant longtemps à remporter les deux sièges au moyen d'accords et de soutiens mutuels dans de nombreux cantons. Une analyse a, en outre, montré combien le comportement stratégique des électrices et électeurs a longtemps profité au PLR (Lachat 2006).

À la Chambre haute aussi, la polarisation a laissé des traces

La répartition des sièges au Conseil des États a commencé à bouger dès les années 1990, dans le sillage d'une polarisation croissante des partis qui a mené à des pertes de suffrages des partis bourgeois traditionnels du centre (Bochsler et al. 2015). Une partie des sièges perdus est allée dès la fin des années 1990 vers la droite, à l'UDC, mais pas dans les proportions auxquelles on aurait pu s'y attendre au vu de l'ampleur du renforcement du parti sur la scène nationale. Si lors de la législature 2003-2007, l'UDC était représentée au Conseil des États par huit Sénateurs, elle en a toujours eu moins que cela avant et après. Cela s'explique d'une part par les préférences des électrices et électeurs, et d'autre part aussi par la nomination par le parti de personnalités très polarisantes (Bütikofer 2015), qui se sont révélées incapables de fédérer une majorité. Plus récemment, quelques personnes issues des nouveaux petits partis du centre (PVL, PBD) ont aussi réussi à obtenir un siège au Conseil des États⁵. En revanche, la gauche politique formée par le PS et les Vert-e-s a, elle, nettement pu renforcer sa présence au Conseil des

3 Depuis la nouvelle Constitution fédérale de 1999, il n'y a officiellement plus de demi-cantons.

4 Le PDC a fusionné début 2021 avec le PBD pour former «Le Centre».

5 Verena Diener, PVL ZH, de 2007 à 2015; Markus Stadler, UR, qui a rejoint le PVL après l'élection, de 2010 à 2015; Werner Luginbühl, PBD BE, de 2008 (lorsqu'il rejoint le parti) à 2019.

États au cours des deux dernières décennies. Hormis pendant la législature 1979-1983, le PS ne disposait en général toujours au maximum que d'une demi-douzaine de sièges au Conseil des États. En 2003, il a pu accroître sa représentation à neuf sièges, défendus en 2007. Comme en 2007, les deux premiers Verts arrivèrent également au Conseil des États, la gauche politique put alors compter sur onze sièges pendant cette législature. Après les élections de 2019, PS et Vert-e-s comptabilisaient ensemble 14 sièges⁶. La gauche politique était alors donc représentée dans la Chambre haute à peu près proportionnellement à sa force politique nationale.

La voie vers le Conseil des États

Au Conseil des États, les partis bourgeois traditionnels n'ont pas seulement pu pendant longtemps compter sur un grand nombre de sièges, ils ont également pu sécuriser leur siège dans de nombreux cantons. Le graphique 7.2 montre, pour tous les cantons, quel parti a pu disposer d'un siège au Conseil des États depuis 1971. La domination du PDC et du PLR ressort très clairement. Le graphique montre également que sur un total de 44 sièges au Conseil des États, 46 dès 1979, 16 ne sont jamais passés à un autre parti au cours des cinquante dernières années. Ce qui veut dire que plus d'un tiers de tous les sièges du Conseil des États peuvent être considérés comme politiquement stables⁷. Dans six cantons, tous les sièges disponibles sont même toujours restés dans les mains du même parti⁸.

Les premiers Verts au Conseil des États

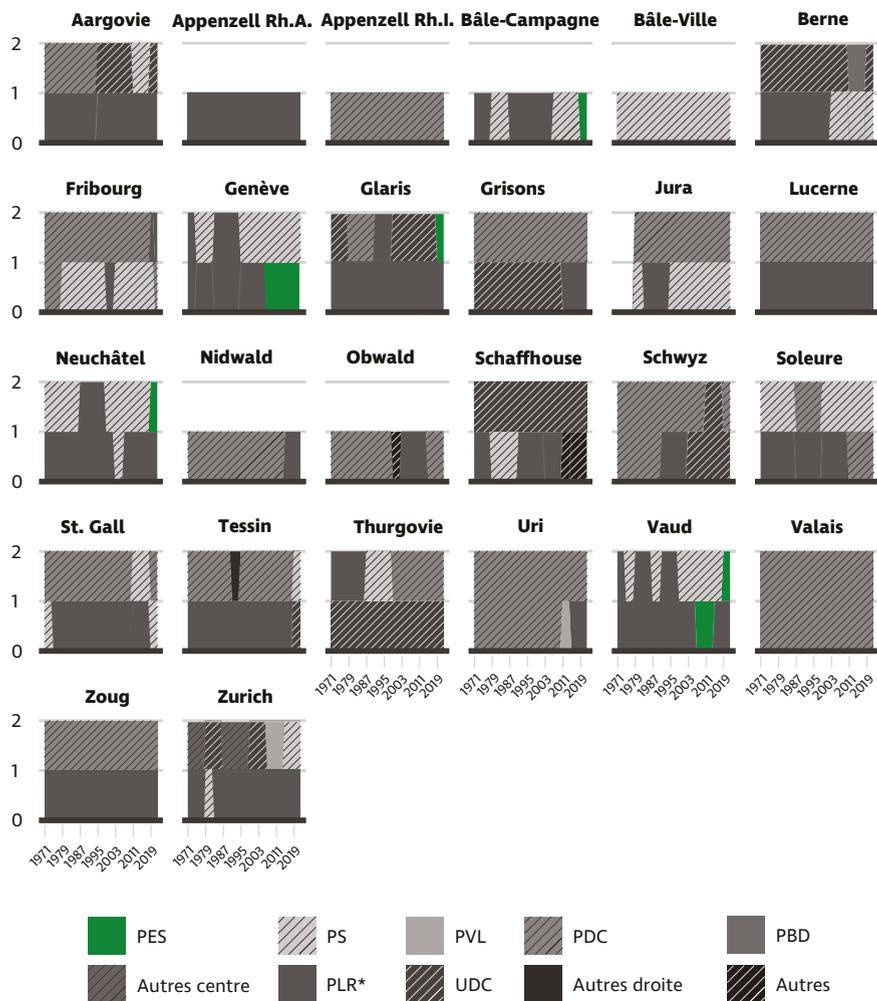
Pendant longtemps, les candidatures des partis de gauche au Conseil des États n'ont eu de succès que lorsque les partis bourgeois étaient désunis (Lutz et Selb 2006). Dopé-e-s par leurs bons résultats aux élections exécutives cantonales des années 1980, les Vert-e-s présentèrent déjà une première candidature au Conseil des États en 1987 dans les cantons de Berne et de Vaud. En 1991, ils et elles lancèrent sur l'ensemble de la Suisse sept candidatures, neuf en 1995, onze en 1999 et à nouveau sept en 2003 (Lachat et Bütikofer 2007). Mais leurs efforts ne rencontrèrent toutefois aucun succès auprès des électrices et électeurs. Ce n'est qu'en 2007 que l'ancien conseiller d'État genevois Robert Cramer et le conseiller natio-

6 Comme deux membres PS du Conseil des États ont démissionné en cours de législature et n'ont pas été remplacé-e-s par des élu-e-s des partis de gauche, la gauche a perdu de sa force initiale au Conseil des États jusqu'à la fin de la législature.

7 Cinq de ces sièges stables sont occupés par le PLR, et huit par le PDC/Centre qui a d'ailleurs même occupé en permanence les deux sièges du canton du Valais. Deux de ces sièges reviennent à l'UDC et un au PS.

8 Dans les deux Appenzell et à Bâle-Ville, l'unique siège est toujours resté au même parti. Idem pour les deux sièges des cantons de Lucerne, Zoug et du Valais.

Graphique 7.2: Appartenance politique des membres du Conseil des États par canton, 1971-2019



Note: * y compris PLS: Genève (1971-91); Neuchâtel (1979-95); Vaud (1971-95).

Source: Office fédéral de la statistique (OFS), statistique des élections.

nal vaudois Luc Recordon purent chacun accéder à la Chambre haute. Ces deux premières candidatures réussies des Vert-e-s au Conseil des États profitèrent aussi de la désunion du camp bourgeois qui ne put, dans aucun des deux cantons, se mettre d'accord autour d'une seule candidature qui ait des chances d'aboutir. Cela eut pour conséquence de permettre à la gauche romande unie et renforcée de ravir deux sièges au PLR et aux Vert-e-s et au PS de désormais siéger ensemble pour les deux cantons. Les deux conseillers aux États Verts furent ensuite réélus en 2011, chacun avec un-e représentant-e du PS. C'est ainsi que les cantons de Genève et de Vaud furent représentés, pendant deux législatures, uniquement par la gauche aux États (Bütikofer 2020), ce qui fit, une fois encore, de la Romandie une pionnière en matière de succès électoraux de gauche (Schneider 2009; voir chapitre 4, Lutz). Robert Cramer fut réélu en 2015 pour un troisième mandat, alors que Luc Recordon n'y réussit pas. Son siège revint alors au PLR, alors que le PS put défendre son siège vaudois.

Le succès des Vert-e-s à l'élection du Conseil des États de 2019

Lors de l'élection au Conseil des États de 2019, cinq Vert-e-s furent élu-e-s⁹. Après le retrait de Robert Cramer après trois mandats, Lisa Mazzone lui succéda en 2019. Elle gagna à Genève sa toute première campagne au Conseil des États aux côtés du sénateur PS sortant Carlo Sommaruga et obtint, dès le premier tour, plus de voix que tou-te-s les autres candidat-e-s. Le PLR, le plus grand concurrent de la gauche à Genève, se trouvait alors en bien mauvaise posture suite aux scandales autour de son Conseiller d'État Pierre Maudet. Comme les bourgeois choisirent, au deuxième tour, de se maintenir à trois, les candidatures des Vert-e-s et du PS réussirent à se faire élire avec une nette avance (BFS 2019a).

Dans le canton de Vaud, les Vert-e-s regagnèrent, en 2019, le siège aux États perdu quatre ans plus tôt, aux dépens du PS toutefois. Après le retrait de la conseillère aux États PS Géraldine Savary, qui avait représenté le canton pendant douze ans à la Chambre haute, Ada Marra, la candidate du PS, ne réussit pas à conserver le siège. Au deuxième tour, la candidate du PS se maintint aux côtés de celle des Vert-e-s, et c'est la Verte Adèle Thorens qui fut élue aux côtés du candidat PLR.

A Neuchâtel, les conseillères et conseillers aux États sont élu-e-s depuis 2011 à la proportionnelle. En 2019, il s'agissait de renouveler les deux sièges au Conseil des États. Le canton avait jusque-là été uniquement représenté à Berne depuis plus de cinquante ans par des membres des Libéraux et du PS (voir graphique 7.2). La candidate des Vert-e-s, Céline Vara, fut donc surtout lancée pour tirer la liste de son parti à l'élection au Conseil national. Toutefois, contre toute attente, le poids électoral des Vert-e-s augmenta tellement nettement qu'il dépassa celui du PS et que le siège au Conseil des États revint à Céline Vara.

9 Les explications qui suivent se basent principalement sur APS 2019 (élection du Conseil des États).

Les Vert-e-s obtinrent toutefois aussi, en 2019, deux sièges au Conseil des États en Suisse alémanique, où tous les sièges de gauche obtenus jusque-là avaient été occupés par le PS uniquement. Dans le canton de Bâle-Campagne, après le retrait du conseiller aux États PS sortant, c'est Maya Graf qui lui succéda. Comme elle était déjà en tête à l'issue du premier tour, bien qu'avec peu d'avance, le PS retira alors son candidat du deuxième tour, comme conclu entre les partis. En face, c'est une PLR qui se lança pour les bourgeois. Maya Graf gagna le siège au deuxième tour, défendant ainsi le siège de gauche au Conseil des États (BFS 2019c).

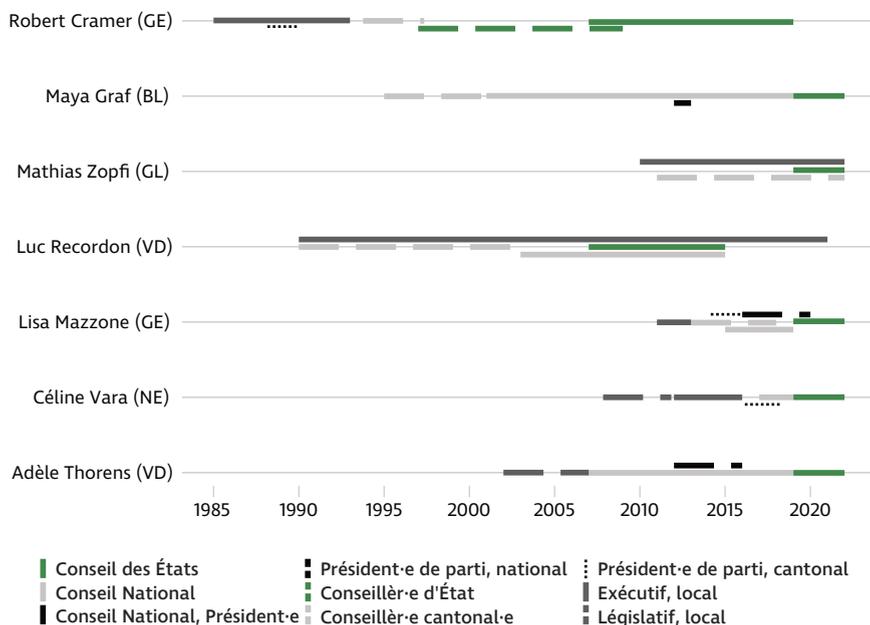
Dans le canton de Glaris, Mathias Zopfi obtint, lui aussi, un siège au Conseil des États. Comme le petit canton de Glaris ne dispose que d'un seul siège au Conseil national, toutes les élections fédérales sont, de facto, soumises au scrutin majoritaire. Cela a pour conséquence, d'une part, de conduire à des accords informels entre partis et, d'autre part, à ce que la notoriété et la personnalité des candidat-e-s déterminent leurs chances de succès. Depuis 1991, le PS a détenu pendant près de vingt ans le siège à la Chambre basse, avant que le PBD ne le lui ravisse. Les sièges au Conseil des États furent, quant à eux, occupés par des PLR et des UDC jusqu'à ce que le Vert Mathias Zopfi, très bien implanté dans le canton, ne réussisse à évincer l'UDC sortant.

Expérience politique et profil des élu-e-s Vert-e-s au Conseil des États

À l'approche des élections fédérales de 2019, les médias et les observatrices et observateurs politiques n'étaient pas les seul-e-s à avoir jugé peu vraisemblable que les Vert-e-s entrent à cinq au Conseil des États (Strijbis 2019). En début de nouvelle législature, le président de la Chambre haute, lui aussi, émit quelques mises en garde à destination des nouvelles et nouveaux élu-e-s quant à la culture et aux usages au sein du Conseil des États, en français bien sûr, puisque la majorité des nouvelles et nouvel élue-e-s Vert-e-s provenaient de Romandie¹⁰. La crainte qu'avec les Vert-e-s, une espèce totalement inconnue fasse son entrée à la Chambre de réflexion, ne se confirmait pourtant pas si l'on considère la carrière et l'expérience politique de ces nouvelles et nouvel élu-e-s.

10 «Je me réjouis de voir ce vent nouveau souffler dans notre conseil – mais bien sûr un vent, pas une tempête! Nous ne voulons pas jeter par-dessus bord les qualités propres du Conseil des États. Nous voulons rester la «Chambre de réflexion»; nous voulons maintenir et soigner cette culture du dialogue et de l'écoute qui prévaut au sein de la Chambre haute afin de trouver des solutions et des compromis. Je n'ai aucun doute sur le fait que ces valeurs typiquement suisses seront également portées et cultivées par nos nouveaux membres.» (Extrait du discours de bienvenue d'Hans Stöckli (PS, Berne) en début de 50^e législature (Amtl. Bull, StR 2019: 1006).

Graphique 7.3: Carrières des conseillères et conseillers d'États PES



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), statistique des élections.

Le graphique 7.3 illustre les carrières politiques de tou-te-s les Vert-e-s élu-e-s jusqu'ici au Conseil des États¹¹. Robert Cramer avait mis plusieurs décennies à gravir, au cours de sa carrière politique, tous les échelons classiques lorsqu'il quitta l'exécutif cantonal pour rejoindre le Conseil des États. Luc Recordon disposait, quant à lui, de près de vingt ans d'expérience politique gagnée dans les législatifs cantonal et fédéral avant d'entrer au Conseil des États. Maya Graf également avait déjà plus de vingt ans d'expérience politique acquise aux plans cantonal et national. Elle avait, en outre, été la toute première présidente Verte du Conseil national en 2013. Lors de l'élection au Conseil national de 2015, il était déjà clair que son profil pouvait séduire une majorité car elle était sortie en tête de tou-te-s les candidat-e-s de son canton, non seulement en termes de voix mais aussi de panachages (APS 2019). Adèle Thorens avait également une longue carrière politique derrière elle: elle avait présidé les Vert-e-s suisses aux côtés de Regula Rytz et n'était pas considérée comme une «Verte pastèque». Le profil du Vert Mathias Zopfi, qui avait

11 Ces informations sont tirées du contenu des pages biographiques officielles des membres du Parlement (www.parlament.ch) ainsi que de la Chronik der Schweizer Politik, de l'Année Politique Suisse et du Dictionnaire historique de la Suisse (DHS).

35 ans au moment de son élection, n'était pas non plus celui d'un alternatif de gauche. Il avait suivi la carrière typique d'un politicien de milice suisse, avec une expérience d'exécutif communal et une présidence de Parlement cantonal qui avait nettement accru sa notoriété dans son canton d'origine, condition sine qua non à une élection majoritaire réussie. Il avait également combiné pendant longtemps un mandat exécutif communal et un mandat législatif cantonal. Les deux conseillères aux États de Genève et Neuchâtel se caractérisaient aussi par un début en politique très précoce et un cumul de mandats. Mais les deux bénéficiaient aussi d'au moins dix ans d'expérience sur les scènes cantonale et nationale avant d'être élues au Conseil des États.

Ce qui différencie les élu-e-s Vert-e-s au Conseil des États jusqu'à présent des autres membres de la Chambre haute, outre leur parti, est leur moyenne d'âge assez jeune à leur entrée au Conseil des États. Elle est en effet de 45 ans alors que la moyenne d'âge au sein du Conseil des États est de 54 ans depuis de nombreuses années. Mais si l'on considère la carrière des sept élu-e-s Vert-e-s jusqu'à maintenant au Conseil des États, ils et elles bénéficient toutes et tous d'une longue expérience politique aux niveaux cantonal et communal. Ce qui est inhabituel, c'est tout au plus le rythme auquel cette expérience a été acquise, surtout en ce qui concerne les Vert-e-s de la dernière génération.

Les Vert-e-s au sein des exécutifs cantonaux

Les membres des gouvernements cantonaux sont toutes et tous élu-e-s au scrutin majoritaire, Tessin et Zoug jusqu'en 2013 exceptés. Les gouvernements cantonaux sont normalement composés d'environ cinq à sept membres, ce qui explique que la dynamique de l'élection à l'exécutif cantonal soit différente de celle de l'élection du Conseil des États.

Les Vert-e-s ont été présent-e-s, sans interruption, au sein des exécutifs cantonaux depuis 1991. Le premier succès des Vert-e-s lors d'une élection à un exécutif cantonal advint en 1986 déjà, et ce fut un double succès puisque le parti obtint d'entrée deux sièges dans le canton de *Berne*. Ce succès fut notamment rendu possible par l'affaire financière qui secouait le canton de *Berne*, ainsi que par les dissensions existantes entre PLR et UDC (voir le chapitre 1, Seitz). La conseillère nationale Verte Leni Robert et Benjamin Hofstetter du Jura bernois furent alors élu-e-s. Mais les deux échouèrent à se faire réélire quatre ans plus tard. Ce n'est que 16 ans plus tard que le parti réussit, grâce à son ancien secrétaire général Bernhard Pulver, à revenir au gouvernement bernois (voir le chapitre 10, Haus). Il se retira en 2018 après trois mandats, et Christine Häsler lui succéda alors. Elle est aujourd'hui toujours en fonction.

En 1991, dans le canton de *Zoug*, Hanspeter Uster, membre de l'Alternative socialiste-verte, fut élu au gouvernement, à la proportionnelle toutefois. En 2006,

il se retira après quatre mandats. Les Vert-e-s purent conserver le siège, et même le doubler en 2007, lorsque Patrick Cotti et Manuela Weichelt furent tout-e-s deux élu-e-s au sein du gouvernement composé de sept membres. Patrick Cotti ne réussit toutefois pas à se faire réélire après une législature et Manuela Weichelt se retira en 2018. Après cela, les Vert-e-s perdirent leur place au gouvernement zougais.

En 1994, les Vert-e-s du canton de *Vaud* gagnèrent, avec Philippe Biéler, le premier siège Vert de Romandie au sein d'un gouvernement cantonal. Biéler se retira en 2002, après deux réélections. Le siège est depuis lors resté en mains Vertes: occupé par François Marthaler de 2003 à 2012, puis par Béatrice Métraux jusqu'en 2022, avant d'être repris par son successeur, Vassilis Venizelos. À *Genève*, Robert Cramer obtint en 1997 le premier siège au gouvernement cantonal des Vert-e-s genevois-e-s. En 2005, les Genevois-e-s firent entrer, avec David Hiler, un deuxième Vert au sein du gouvernement. Lorsque Robert Cramer fut élu au Conseil des États en 2007, Michèle Künzler défendit avec succès ce deuxième siège au Conseil d'État. Après une législature, elle ne fut toutefois pas réélue. En 2013, Antonio Hodgers récupéra le siège et, depuis 2021, la Verte Fabienne Fischer siège également au gouvernement. À *Neuchâtel*, le conseiller national Fernand Cuche fut élu au gouvernement en 2005, mais seulement pour une législature. Dans le canton de *Fribourg*, les Vert-e-s obtinrent en 2012 avec Marie Garnier leur premier siège au gouvernement. Siège perdu en 2018 au moment de sa démission. En 2022, les Vert-e-s réussirent toutefois avec Sylvie Bonvin-Sansonnens à revenir au gouvernement fribourgeois.

En Suisse alémanique, les Vert-e-s purent continuellement accroître leur présence au gouvernement depuis la moitié des années 1990. En 1995, Verena Diener, l'ancienne présidente du PES, entra au gouvernement du canton de *Zurich*, où elle resta jusqu'en 2007. En 2004, quelques Vert-e-s zurichois-e-s quittèrent le PES, parmi lesquel-le-s Martin Bäumle et Verena Diener, pour fonder le PVL (voir le chapitre 1, Seitz). Avec l'élection de Martin Graf en 2011, les Vert-e-s furent de retour au gouvernement, mais pour quatre ans seulement. Ce n'est ensuite qu'au printemps 2019 qu'ils et elles réussirent à y revenir avec le jeune parlementaire cantonal de 32 ans Martin Neukom (Flury et Koponen 2019). À *Nidwald*, Leo Odermatt, ancien chef de file des Démocrates de Nidwald, fut élu au gouvernement cantonal en 1998 (APS 1998: 66)¹². Après trois mandats, il se retira. Dans le nord-est de la Suisse, les Vert-e-s eurent du succès en 1999 à *Schaffhouse*, où Herbert Bühl du Mouvement éco-libéral obtint un siège au gouvernement, avant de manquer sa réélection après une législature (APS 2004: 47).

Dans le canton de *Bâle-Ville*, les Vert-e-s entrèrent pour la première fois au gouvernement en 2004 avec leur parlementaire cantonal de longue date Guy Morin. Il y siégea pendant trois législatures avant de se retirer. Elisabeth Ackermann lui succéda alors. En 2020 toutefois, elle retira sa candidature après le premier tour

12 Les Démocrates de Nidwald (Demokratische Nidwalden) rejoignirent les Vert-e-s en 2005 (voir le chapitre 1, Seitz).

au vu de son mauvais score. Le siège Vert-e-s alla donc au PVL (APS 2020, élections cantonales). Dans le canton voisin de Bâle-Campagne, les Vert-e-s réussirent, avec *Isaac Reber*, à entrer au gouvernement en 2011. Dans le canton d'Argovie, *Susanne Hochuli* réussit à entrer au gouvernement en 2008. Après son retrait en 2016, le siège passa des Vert-e-s à l'UDC. Dans le canton de Soleure, les Vert-e-s sont représenté-e-s au gouvernement cantonal depuis 2017 par *Brigit Wyss* (APS 2017, élections cantonales).

Jusqu'à l'été 2022, les Vert-e-s comptabilisent donc 29 membres d'exécutifs cantonaux. La durée moyenne de mandat des conseillères et conseillers d'État aujourd'hui plus en fonction tourne autour d'un peu moins de deux législatures. Cinq des 29 conseillères et conseillers d'État Vert-e-s n'ont pas réussi à se faire réélire.

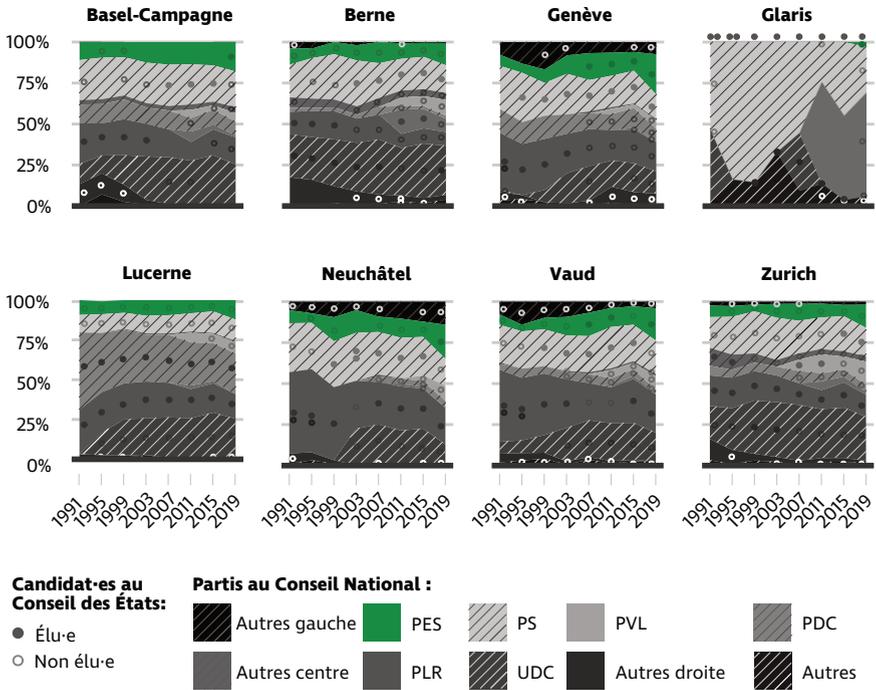
Une gauche forte et un électorat conséquent portent les Vert-e-s au Conseil des États

Une partie du succès des Vert-e-s s'explique par leur capacité à présenter des candidat-e-s d'expérience et capables de rallier une majorité. Le gain réel d'un siège dépend, toutefois, des circonstances du contexte électoral, du comportement de l'électorat, et de la force des partis de gauche dans chaque canton. Le graphique 7.4 dessine l'évolution du poids électoral pour chaque canton qui a élu, en 2019, une candidature verte soit au premier tour (GL et NE), soit au deuxième (BL, BE, GE, LU, VD et ZH).

On remarque globalement que le gain d'un siège au Conseil des États dépend du poids électoral mais qu'en même temps, la force de tout le camp de gauche est aussi déterminante pour le succès électoral des Vert-e-s. C'est ainsi dans les cantons où les partis de gauche forment ensemble le camp politique le plus fort (ou presque) que les Vert-e-s ont la possibilité de conquérir un siège au Conseil des États.

En 2019, les Vert-e-s ont gagné quatre sièges supplémentaires au Conseil des États. Seul le siège genevois était alors déjà en mains Vertes. Trois des quatre sièges gagnés étaient jusque-là occupés par le PS, ce qui montre que le PS n'a plus systématiquement la suprématie au sein du camp de gauche. Qu'une candidature au Conseil des États doive, pour réussir, mobiliser au-delà de la seule base de son parti découle de la logique du vote au scrutin majoritaire. Pour les Vert-e-s, cela veut donc dire qu'il est possible de conquérir un siège au Conseil des États si la gauche du canton concerné est globalement forte et que le PS a préparé le terrain pour un gain de siège au Conseil des États. Une autre analyse a été menée sur la base des données de l'étude électorale suisse *Selects* en 2019 pour les cantons dans lesquels le PS et les Vert-e-s ont gagné l'élection au Conseil des États. Sont inclus tous les cantons dans lesquels les Vert-e-s ont soit gagné un siège soit se sont présenté-e-s au deuxième tour. Le graphique 7.5 ne présente pas une image

Graphique 7.4: Force des partis Élections au Conseil national et candidatures au Conseil des États par canton, 1971-2019



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), statistique des élections.

uniforme. Dans les cantons de Zurich, Berne et Lucerne, les candidatures Vertes ne réunirent presque que les voix du camp gauche-Vert-progressiste, c'est-à-dire la majorité de l'électorat des Vert-e-s, du PS, du PVL et des autres partis de gauche. Seule près d'une voix sur dix provenait de l'électorat d'un autre parti. Dans les cantons de Glaris et de Bâle-Campagne, dans lesquels une candidature est arrivée en tête, l'électorat était, au contraire, très hétérogène, surtout à Glaris où le candidat des Vert-e-s a bénéficié d'un très haut pourcentage de voix d'électrices et électeurs d'autres partis, ou de personnes sans affiliation partisane affichée. A Bâle-Campagne, deux-tiers des voix en faveur de la candidate des Vert-e-s provenaient du camp gauche-Vert-progressiste et un tiers du camp bourgeois. Dans les cantons romands où une candidature Verte au système majoritaire a réussi, un très fort pourcentage des voix provenait également d'électrices et d'électeurs du camp gauche-vert-progressiste. En outre, le pourcentage de voix d'autres partis était plus élevé que dans les cantons de Suisse alémanique où la candidature Verte n'avait pas passé la rampe.

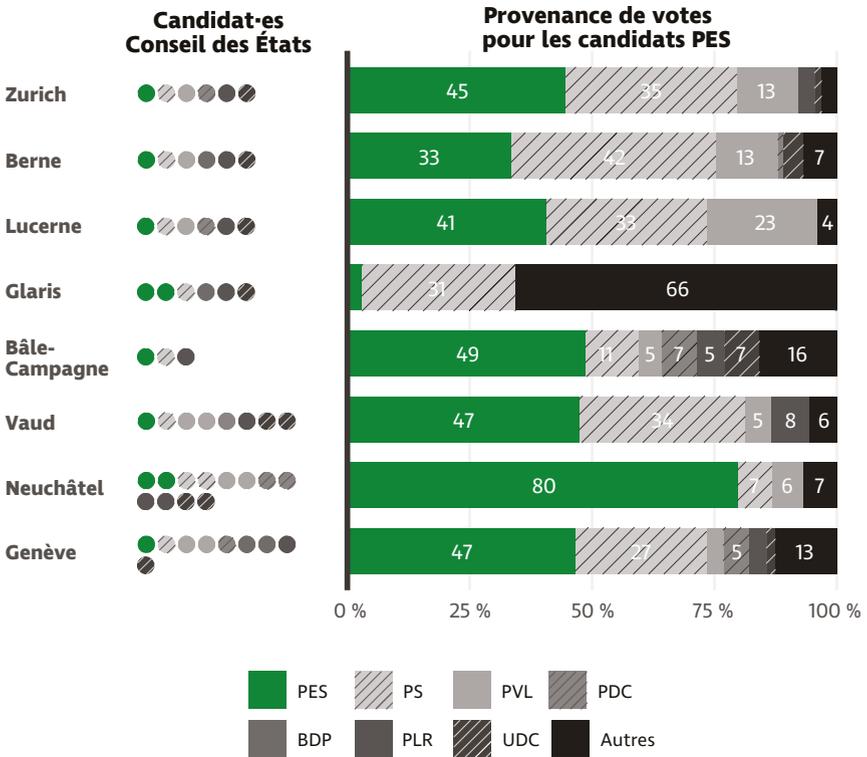
De plus en plus d'études montrent que l'électorat des Vert-e-s est différent de celui des partis traditionnels et qu'il a crû au fil du temps (Grant et Telley 2019 ; Close et Delwit 2016, voir le chapitre 2, Sciarini et Petitpas, et le chapitre 3, Stadelmann et Ingold). Ainsi, les électrices représentent la première raison du succès des Vert-e-s lors des élections fédérales de 2019. En Suisse, les femmes ont pendant longtemps affiché un taux de participation nettement inférieur à celui des hommes (Bernhard et al. 2021). Pourtant, cela semble changer au sein des plus jeunes générations. La participation électorale augmente parmi les jeunes électrices, et leur choix se porte plus souvent sur les Vert-e-s, qui présentent d'ailleurs plus souvent que la moyenne des candidatures féminines (voir le chapitre 2, Sciarini et Petitpas, et le chapitre 11, Fuchs).

Une étude récemment publiée sur la base des données de l'étude électorale Selects a, en outre, montré que l'importance de la politique environnementale et énergétique s'est nettement accrue au fil du temps au sein de l'électorat de tous les partis (Lüth et Schaffer 2022). Il n'est pas étonnant que cette importance ressentie par les électrices et électeurs se traduise concrètement par un vote dont profitent les partis perçus comme étant compétents dans les domaines politiques correspondants. Les Vert-e-s en font partie et cela leur permet ainsi de convaincre les électrices et électeurs de leurs candidatures lors des scrutins majoritaires.

Résumé

Pour finir, le graphique 7.6 montre, sur la carte de la Suisse, dans quels cantons les Vert-e-s ont jusqu'ici réussi à accéder à la Chambre haute, ainsi qu'au gouvernement cantonal. Le tableau qui en ressort est clair: Les Vert-e-s sont surtout fort-e-s en Romandie et dans les grands cantons de Suisse alémanique. À Genève et dans le canton de Vaud, deux élu-e-s Vert-e-s ont déjà siégé au Conseil des États pour chaque canton, à Neuchâtel la première conseillère aux États est toujours en fonction. À part dans le Jura, les Vert-e-s ont en outre participé aux gouvernements de tous les cantons romands. Les 29 mandats exécutifs cantonaux obtenus jusqu'ici par les Vert-e-s provenaient presque exclusivement de Romandie et du Plateau Suisse alémanique jusqu'à Zurich et Schaffhouse inclus qui disposent d'un centre urbain et connaissent une forte concurrence entre les partis. Dans les cantons traditionnellement majoritairement catholiques du nord-ouest, du sud, de l'ouest et du centre de la Suisse, à l'exception de Zoug et de Nidwald, les Vert-e-s n'ont encore jamais réussi à gouverner jusqu'à maintenant. Les candidatures Vertes qui réussissent à gagner des élections au scrutin majoritaire sont avant tout celles des cantons où le camp de gauche dispose d'une certaine force et où l'électorat du PS et des Vert-e-s, mais aussi du PVL, sont prêt-e-s à les soutenir systématiquement.

Graphique 7.5: Provenance des voix pour les candidat-es du PES, Conseil des États 2019 (en %)

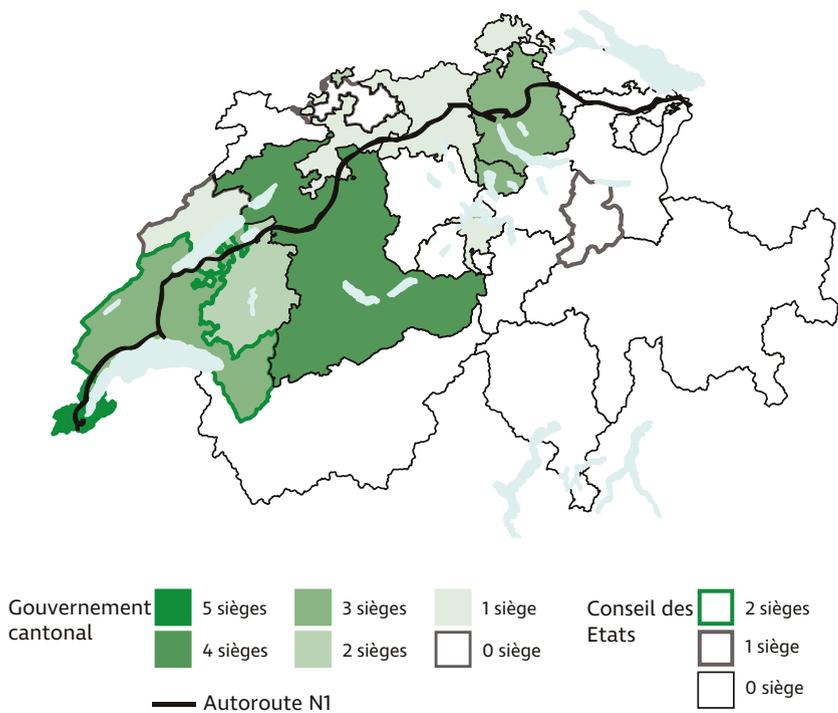


Exemple de lecture : Dans le canton de Zurich, 45% des voix obtenues par la candidature du PES au Conseil des États proviennent des électrices et électeurs du PES. 35% proviennent du PS, 13% des vert'libéraux. La candidature a obtenu 7% des voix des autres électrices et électeurs du parti.

Source : Enquête Selects.

Le tracé de l'A1 figure également sur la carte, axe le plus important du réseau des routes nationales suisses. Cela nous rappelle presque la chanson «N1» du chanteur zurichois Toni Vescoli, qui chantait le tronçon «de St.Margrethen jusqu'à Genève». Arrivant en direction inverse, les Vert-e-s suisses ont pu réunir, au fil du temps, des majorités le long de cette autoroute très fréquentée qui traverse des régions densément peuplées et, avec leurs valeurs post-matérialistes, parmi lesquelles la refonte du trafic motorisé individuel, ils et elles ont pu marquer la politique de leur empreinte.

Graphique 7.6: Sièges remportés par le PES, élections des gouvernements cantonaux et du Conseil des États, depuis 1986



Source: Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

8 Les Vert-e-s au Parlement : alliances et votes

Daniel Schwarz

Les Vert-e-s ne se trouvent pas dans une situation particulièrement avantageuse au Parlement : contrairement aux autres grands partis, comme le PS et l'UDC, ils et elles ne sont pas représenté-e-s au gouvernement et se positionnent à la gauche de l'échiquier politique, contrairement au PVL. Cette absence de participation au gouvernement ainsi que ce rôle d'outsider politique limitent les possibilités d'influence des Vert-e-s, ce d'autant plus que les rapports de force actuels au Parlement sont loin de permettre de former des majorités avec les seuls autres partis de gauche. Néanmoins, même dans une telle configuration, des opportunités s'offrent aux Vert-e-s d'influencer les décisions du Parlement dans le sens de leurs idées.

Pour y arriver, un parti doit, toutefois, remplir trois prérequis : il doit se présenter uni à l'interne, il doit trouver d'autres partis qui soutiennent ses idées, et il doit enfin arriver à former une majorité avec les partenaires d'alliance qu'il a pu trouver. C'est cette logique que suit le présent chapitre, qui commence par se poser la question de l'évolution de l'unité des Vert-e-s. Dans un deuxième temps, il se penche sur leurs relations avec les autres partis : à quel point existe-t-il un accord sur le fond des votes au Conseil national ? Enfin, nous analyserons à quelle fréquence les Vert-e-s arrivent à faire passer leurs positions au Parlement. L'horizon temporel considéré s'étend du début de la 45^e législature (dès novembre 1996) au milieu de la 51^e législature (en octobre 2021).

Votes et conclusions d'alliances au Conseil national

Au Parlement suisse, qu'il s'agisse du Conseil national ou du Conseil des États, nous pouvons remarquer, du moins depuis les années 2000, une tendance générale vers une plus forte unité interne aux partis, qui s'explique par une professionnalisation des partis, une plus grande acceptation des mesures disciplinaires, ainsi qu'une concurrence et une polarisation accrues entre les partis, ces effets se renforçant mutuellement (Bailer et Bütikofer 2015 ; Schwarz 2018). Au vu du recul de l'affiliation partisane des électrices et des électeurs, il est crucial, pour les partis, d'arriver à communiquer un profil politique clair et distinct. Le fait de se montrer désuni sape ces efforts, même au sein du camp bourgeois où le collectif est, sans cela, considéré avec plus de scepticisme.

Une forte cohésion même dans les phases de turbulences

Les Vert-e-s n'ont jamais fait partie des partis qui ont rencontré des difficultés à établir une unité interne, ou qui se sont vu reprocher leur manque de profil politique. Le PES appartient, depuis le début de notre période d'observation, aux groupes parlementaires ayant la plus forte cohésion (voir le graphique 8.1)¹. Les controverses entre « Realo » et « Fundi » (respectivement taxé-e-s de « Vert-e-s concombres » et de « Vert-e-s pastèques », voir Seitz 2009 ainsi que le chapitre 1 du présent ouvrage) n'ont eu aucun impact visible sur l'unité des votes au Conseil national après 1995, notamment aussi parce que la plupart des Vert-e-s alternatives et alternatifs ont adhéré au PES dès 1990. Les Vert-e-s présentent même largement la plus forte cohésion de vote de tous les partis. Il est logique d'y voir le signe d'une forte affinité politique entre les membres du groupe parlementaire, mais la pression de groupe sur les éventuel-le-s dissident-e-s joue aussi toujours un rôle (ce que l'on peut constater chez Martin Bäuml et Verena Diener qui se sont détaché-e-s des Vert-e-s, en tant que « Vert-e-s concombres » non-assimilé-e-s, et qui ont largement contribué à la création des vert'libéraux (lire à ce sujet le chapitre 1, Seitz).

Au début de la 48^e législature (dès la fin 2007), la moyenne du Conseil national se rapproche des valeurs élevées des Vert-e-s. Suite aux remous alors causés par la non-réélection de Blocher au Conseil fédéral et la création du PBD, le camp bourgeois s'est réformé et les partis se sont alors vus obligés de renforcer leur unité. L'indice d'unité par parti a alors augmenté de près de dix points entre la 45^e et la 51^e législature au sein des trois partis bourgeois (PDC/Centre, PLR et UDC) (et de près de moitié chez les Vert-e-s et au PS).

La concurrence entre partis, la professionnalisation et la polarisation ont donc conduit, en très peu de temps, à infirmer la formule de Vasella (1956) selon laquelle les partis de gauche, collectivistes, seraient, par tradition, unis, alors que les partis bourgeois, adeptes d'une vision plus individualiste, se montreraient plus hétérogènes. Pour ce qui est des Vert-e-s, nous pouvons constater que la forte cohésion observée sur l'ensemble de la période étudiée constitue au moins une bonne base pour se profiler et faire passer leurs idées.²

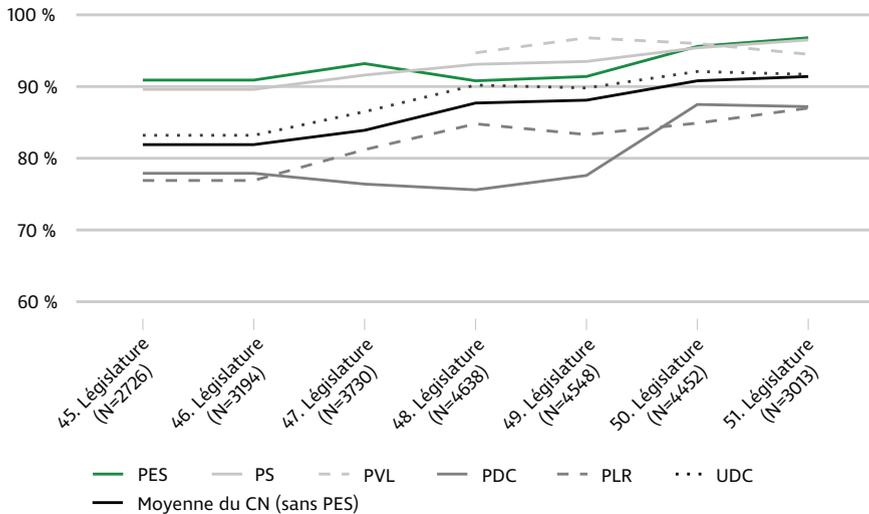
De fréquentes alliances avec le jumeau politique

Le fait de se montrer uni n'amène pas, à lui seul, le succès. Il faut des partenaires qui partagent les préoccupations politiques et les soutiennent par leurs votes au

1 La forte cohésion au sein des Vert-e-s pouvait déjà s'observer lors des législatures précédentes, dès 1987 mais sur la base de relativement peu de votes à l'appel nominal à cette époque (Lüthi et al. 1991; Lanfranchi et Lüthi 1999).

2 Calcul de l'unité d'un parti selon l'indice d'unité par parti qui peut présenter des valeurs entre 0 (désaccord maximal) et 100 (unité maximale) (pour les détails, se référer à www.smartmonitor.ch/fr). Pour calculer, l'indice, les votes Oui et Non sont pris en compte, mais aussi les abstentions.

Graphique 8.1: Votes au Conseil national: unité au sein des partis, 1996-2021



Source : smartmonitor.

Parlement. Le système parlementaire suisse permet de dresser un tableau sans concessions des véritables préférences politiques des différents partis car les partis représentés au sein du gouvernement renoncent à négocier une convention de coalition qui les obligerait à se soutenir mutuellement. Et comme les membres du Conseil fédéral (le gouvernement) sont bien assis-e-s dans leur siège en l'absence de toute possibilité de destitution en cours de législature, les partis présents au Parlement ne sont guère contraints à soutenir des projets impopulaires de (leur) gouvernement ou à renoncer à des propositions ou à des interventions uniquement parce qu'elles risqueraient de lui déplaire. La comparaison des votes de deux partis renseigne donc de manière précise sur leur réelle proximité (au-delà du rôle commun qu'ils jouent au gouvernement ou dans l'opposition)³.

Nous allons donc maintenant explorer à quelle fréquence les Vert-e-s ont (majoritairement) adopté la même position au Conseil national que le PS, le PVL et le PDC (qui a fusionné avec le PBD début 2021 pour former «Le Centre»). Le choix de ces trois partis se justifie par leur proximité politique des Vert-e-s, comme en atteste, par exemple, le classement gauche-droite régulièrement établi et publié par la Neue Zürcher Zeitung (Hermann et Krähenbühl 2020). L'analyse du gra-

3 Les alliances tactiques ou le comportement stratégique, qui font que de nombreux partis défendent des objets en commun pour des raisons opposées, surviennent certes mais il s'agit de cas négligeables en termes de nombre et uniquement à court-terme.

phique 8.2 montre clairement que le fait de qualifier PS et Vert-e-s de «jumeaux politiques» est toujours pertinent (Hermann 2009): sur le fond, les deux partis présentent de loin le plus de recouplements. Si la relation entre les deux partis a toujours été assez étroite, elle s'est encore intensifiée depuis 2015 et le début de la 50^e législature⁴.

Il est particulièrement intéressant d'examiner l'évolution de la relation avec le PVL au fil du temps car les vert'libéraux sont en fin de compte né-e-s d'une scission des Vert-e-s dans le canton de Zurich en 2004. Même en faisant abstraction des particularités de la 51^e législature dues à la pandémie, nous pouvons tout de même remarquer que le comportement plutôt glacial des premières années (2007 à 2011) à l'égard de la délégation du PVL au Conseil national qui n'était alors composée que de trois membres zurichois-e-s, a fait place à une convergence toujours plus grande sur le fond. Si les deux groupes votaient entre 2007 et 2011 près de 60% du temps dans le même sens, ce pourcentage n'a cessé de grimper jusqu'en 2019 pour dépasser les 68%. L'augmentation de la fréquence des alliances conclues par les Vert-e-s avec les autres partis (à l'exception de l'UDC) dessine une tendance générale des 25 dernières années.⁵

La fréquence avec laquelle les Vert-e-s concluent des alliances avec les autres partis peut être analysée plus en profondeur du point de vue thématique. La question est ici de savoir comment les alliances se sont développées autour des thèmes Vert-e-s centraux. Pour ce faire, nous nous référons à la manière dont les services du Parlement trient, depuis octobre 2000, les objets parlementaires et les attribuent à un ou plusieurs domaines politiques⁶. Notre recherche porte, dans ce qui suit, sur les alliances autour des projets classés dans les sept champs thématiques suivants: environnement, transports, énergie, agriculture, social, migration, économie et finances. La moyenne de tous les projets sert de base de comparaison.

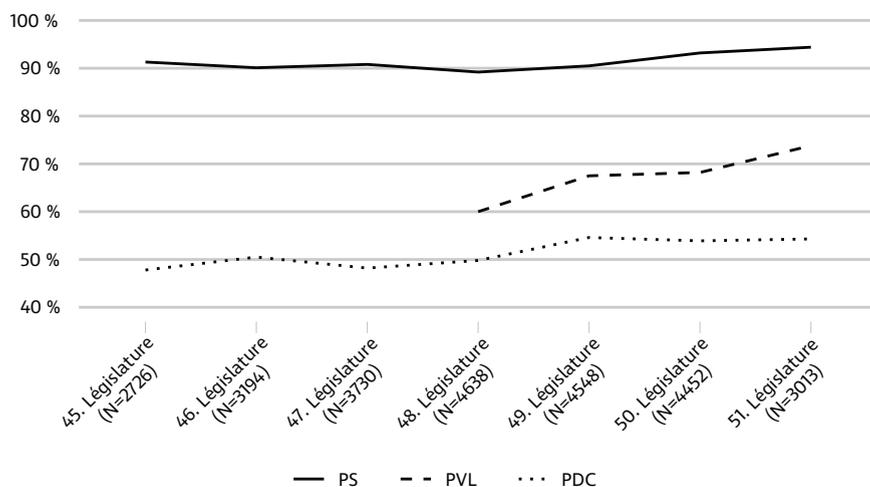
L'analyse du Tableau 8.1 indique clairement dans quels champs thématiques parmi les sept retenus les Vert-e-s ont coopéré plus que la moyenne ou moins que la moyenne avec le PS, le PVL et le PDC (par rapport à la probabilité de coalition avec chaque parti). Sur l'ensemble de la période considérée couvrant les législatures 46 à 51 (de l'automne 2000 à l'automne 2021), c'est avec le PS, qui est de toute façon leur partenaire le plus proche, que les Vert-e-s ont conclu le plus d'alliances dans les domaines du social, de l'environnement et de l'énergie. En règle

4 À noter que pour toutes les comparaisons, la 51^e législature actuelle n'est prise en compte qu'à moitié (jusqu'à l'automne 2021) et qu'elle fût, en plus, empreinte d'un «effet corona exceptionnel». La fréquence des alliances a ainsi crû au sein de tous les partis pendant les années de pandémie 2020-2021, sauf pour l'UDC qui s'est bien souvent opposée aux mesures d'endiguement du coronavirus.

5 Nous considérons qu'il y a coopération lorsque les votes de la majorité des membres d'un parti concordent avec les votes de la majorité d'un autre.

6 Pour connaître les filtres thématiques utilisés dans la base de données du Parlement fédéral, voir <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista>.

Graphique 8.2: Votes au Conseil national: Coopération du PES avec les autres partis proches, 1996-2019 (en % de tous les votes)



Source : smartmonitor.

générale, les Vert-e-s et le PS ont coopéré dans nettement plus de 90% des votes. En revanche, la fréquence de coopération lors des votes tombe en-dessous de la moyenne, à un peu plus de 80%, lorsqu'il s'agit de projets de politique agricole. Une partie de ce tableau peut être transposée à la relation Vert-e-s-PVL, mais à un niveau de coopération nettement plus faible qu'avec le PS. La fréquence de coopération lors des votes tombe ici en-dessous de la moyenne non seulement dans le domaine agricole mais aussi pour toutes les questions économiques générales. Alors que les Vert-e-s et le PS coopèrent dans plus de 90% des votes touchant à la politique économique, c'est moins de 60% de fois le cas entre Vert-e-s et PVL (la forte augmentation observée lors de 51^e législature doit avant tout être attribuée à l'unanimité interpartis qui prévaut autour des aides économiques destinées à atténuer les effets de la pandémie). Ce qui montre que la raison principale de la scission d'autrefois, soit des conceptions différentes en matière de politique économique, n'a pas tellement changé depuis⁷. Par contre, les deux partis qui ont du « vert » dans leur nom coopèrent plus que la moyenne sur les thèmes écologiques classiques que sont les transports, l'environnement et l'énergie, ou une alliance se dessine dans 70 à 80% des votes.

Il est frappant de remarquer combien la relation Vert-e-s-PDC est différente. Sur toute la période analysée, jamais aucune coalition de vote n'a pu être observée

7 Les différences généralement connues entre les Vert-e-s et le PVL en matière de politique fiscale apparaissent moins clairement dans l'évaluation étant donné que le concept de « finances » recouvre un spectre thématique très vaste.

Tableau 8.1: Votes au Conseil national: coopération du PES avec les partis qui lui sont proches, par domaine politique (en pourcents de tous les votes)

	46 ^e législature	47 ^e législature	48 ^e législature	49 ^e législature	50 ^e législature	51 ^e législature
Vert-e-s – PS						
Politique économique	82.9	87.0	92.2	91.8	91.6	93.6
Finances	89.1	90.7	91.5	91.1	93.8	94.0
Politique social	96.4	89.8	91.2	92.8	95.2	97.0
Migration	92.7	94.4	83.9	93.3	93.4	88.3
Politique de transports	79.8	91.8	90.3	90.4	93.1	92.9
Environnement	95.4	91.3	91.6	92.5	95.8	94.2
Politique agricole	86.0	85.1	77.2	82.2	81.1	81.3
Politique de l'énergie	94.4	89.5	92.8	91.1	95.8	97.9
Tous	90.1	90.8	89.2	90.5	93.2	94.4
Vert-e-s – PVL						
Politique économique			53.4	59.1	53.8	71.1
Finances			55.2	63.2	69.5	74.7
Politique social			46.6	58.4	59.4	79.5
Migration			42.9	59.7	80.6	61.5
Politique de transports			75.7	81.9	73.0	72.0
Environnement			73.6	80.0	81.9	79.0
Politique agricole			60.5	73.6	58.0	68.8
Politique de l'énergie			78.8	85.6	79.9	72.9
Tous			60.0	67.5	68.2	73.8
Vert-e-s – PDC/Centre						
Politique économique	45.7	43.1	47.4	50.5	45.3	52.5
Finances	43.3	44.6	49.5	55.7	61.0	59.6
Politique social	46.9	45.6	45.5	53.2	45.6	55.4
Migration	45.3	48.0	38.1	47.0	58.3	41.8
Politique de transports	43.8	59.0	54.9	54.9	50.4	54.8
Environnement	57.5	50.2	45.7	43.4	42.8	49.1
Politique agricole	57.9	58.5	42.1	42.2	44.1	33.8
Politique de l'énergie	33.8	49.7	45.7	62.2	47.2	56.3
Tous	50.5	48.2	49.8	54.6	53.9	54.3

Source : smartmonitor.

en-dessus de la moyenne sur aucun des sept thèmes sélectionnés. La plupart des domaines se caractérisent par des hauts et des bas répétés, ce qui suggère un modèle d'alliance par projets en fonction du contenu et de la situation plutôt qu'une concordance programmatique stable. En comparaison avec le PVL, la probabilité moyenne d'alliance avec le PDC est inférieure de 15 à 20 points. Dans quelques domaines (en particulier l'économie, ainsi qu'en grande partie la politique sociale et la politique migratoire), la probabilité d'alliance tombe systématiquement en-dessous de la moyenne. Sur les thèmes Vert-e-s centraux, le PDC représente, certes, souvent un allié (nécessaire à la formation d'une majorité), mais les deux partis ne

coopèrent que rarement dans plus de 50% des votes. Ce qui révèle une nettement plus grande distance idéologique avec le PDC qu'avec le PS et le PVL.⁸

Un bilan mitigé pour les Vert-e-s au Parlement

Se montrer uni et former des alliances ne sert pas à grand-chose si, au final, rien de tangible n'en ressort, c'est-à-dire qu'aucune majorité n'est atteinte. Alors, quel est donc le succès des Vert-e-s au Conseil national? Il faut tout d'abord préciser que tous les votes n'ont pas le même but au Parlement. Le nom même de «Parlement» suggère que légiférer n'est qu'une des nombreuses fonctions d'un Parlement. Il est ainsi tout aussi important d'y mettre des préoccupations politiques à l'ordre du jour et d'en débattre publiquement, même lorsqu'il s'agit d'interventions non-contraignantes ou qui s'adressent plus à son propre électorat qu'au Parlement (Brüschweiler et Vatter 2018). Plus de telles interventions sont déposées, plus le taux de succès est faible dans les statistiques de fin de législature. L'analyse qui suit se fera donc en deux parties: nous allons tout d'abord évaluer le succès en fonction de tous les votes qui ont eu lieu au sein du Conseil national. Puis, nous évaluerons uniquement les votes les plus importants, à savoir les votes sur l'ensemble et les votes finaux dans le cadre de projets de loi concrets.

L'examen des analyses présentée dans le graphique 8.3 montre clairement que, sur toute la période considérée, les Vert-e-s n'ont pas plus de succès jusqu'à la fin 2019 qu'ils et elles n'en eurent 25 ans plus tôt. Parmi les six grands partis, le PES est celui qui a eu le plus faible taux de succès sur toute la période étudiée, ce qui illustre sa position d'outsider au Parlement. En revanche, nous constatons un net bond en avant dans la première moitié de la 51^e législature, qui vaut aussi pour le PS, le PDC/Centre et le PVL. Comme les forts gains de sièges des deux partis écologistes (PES et PVL) lors des élections de 2019 coïncident avec le début de la pandémie, il faudra un peu plus de recul pour pouvoir déterminer quelle part de ce succès est due à la politique en temps de pandémie et quelle part peut vraiment être attribuée au renforcement du camp de centre-gauche. Toutefois, c'est un fait que le taux de succès le plus faible mesuré pour les Vert-e-s correspond à la dernière législature entièrement étudiée (2015-2019), après celle de 2003-2007, ce qui peut s'expliquer par la perte de sièges Vert-e-s (et de l'ensemble du camp de centre-gauche d'ailleurs) lors des élections de 2015. A l'époque, la large alliance Vert-e-s-PS-PVL-PDC et PBD n'avait pas réussi à obtenir une majorité face au camp bourgeois.

Un tout autre tableau ressort de l'analyse des votes sur l'ensemble et finaux. Certes, le fait que le taux de réussite soit plus élevé pour cette catégorie de votes n'est pas propre aux Vert-e-s, mais il est frappant de constater que ce taux a largement grimpé pour les Vert-e-s (ainsi que pour le PS et l'entier du camp de centre-gauche) dès la 48^e législature (à fin 2007) surtout. Depuis cette période d'ailleurs,

8 Le taux de réussite exprime la proportion de partis qui, pour chaque vote, représente la position majoritaire au sein du Conseil.

les Vert-e-s affichent un taux de réussite en constante progression lors des votes sur l'ensemble et finaux, contrairement à l'UDC qui endosse ici le rôle d'outsider précédemment joué par les Vert-e-s. Le taux de réussite des Vert-e-s, qui avoisine depuis la 49^e législature les 80%, peut témoigner d'une plus grande volonté de faire des compromis ou de la plus large patte verte imprimée dans les textes de loi.⁹

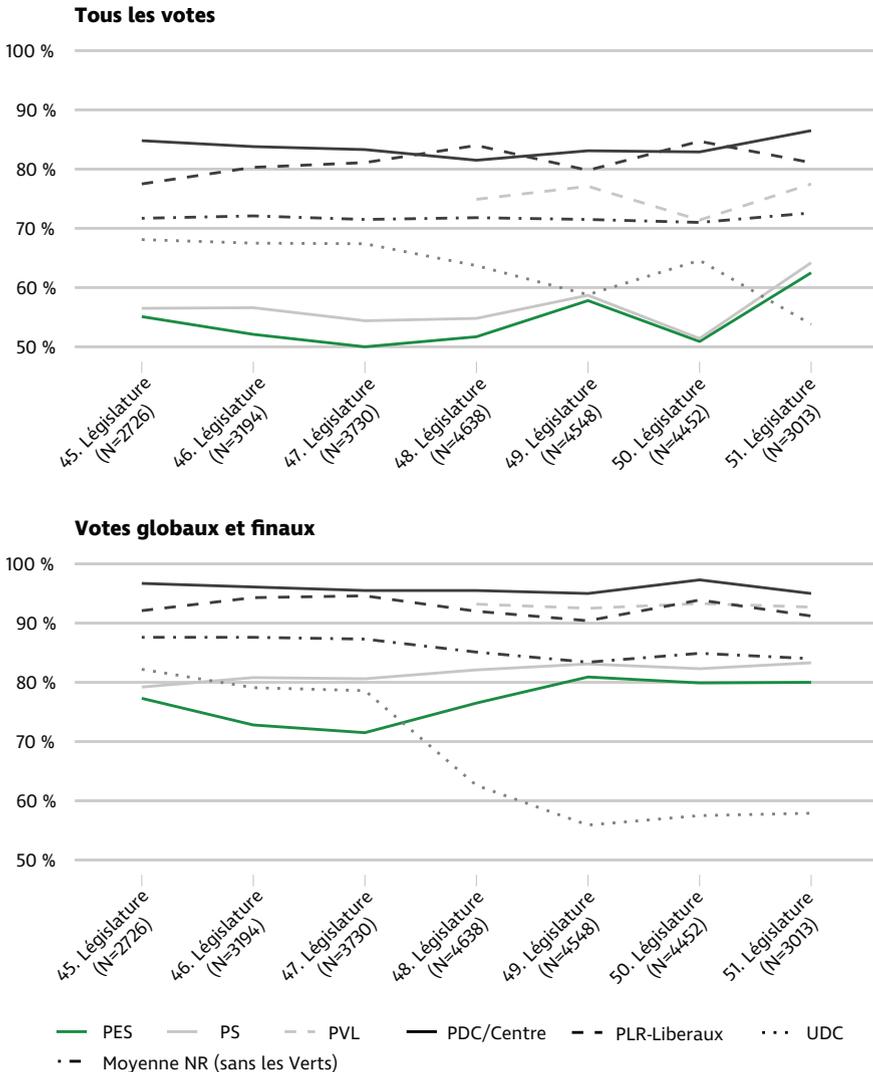
Sur la base de ces analyses, trois conditions peuvent être énumérées, sans lesquelles aucun succès Vert-e-s ne serait possible au Parlement: premièrement, une grande unité interne au parti; deuxièmement, la volonté de coopérer avec d'autres partis en ne se limitant pas au «jumeau politique» qu'est le PS; et troisièmement, disposer d'une majorité de voix de centre-gauche au Parlement.

Résumé

Les Vert-e-s ne font pas partie du gouvernement et défendent au Parlement des positions résolument de gauche. Malgré leur position d'outsider, ils et elles réussissent toutefois étonnamment souvent à faire passer leurs préoccupations vertes. Pour y arriver, les Vert-e-s doivent, d'une part, être très uni-e-s à l'interne et, d'autre part, parvenir à conclure des alliances. Le PES, en tant que petit parti d'opposition, a toujours pu compter, dès le début, sur une très forte cohésion interne en matière de votes au Conseil national. Il conclut la majeure partie de ses alliances de fond avec le PS, son «jumeau politique». Au cours des dernières législatures, la coopération s'est accrue avec tous les partis à l'exception de l'UDC, plus fortement avec le PVL, sur les thèmes écologiques surtout, et un peu moins avec le Centre. Il n'est toutefois possible d'imposer les revendications Vertes au Parlement que lorsqu'une majorité de centre-gauche peut être obtenue sur ces objets. L'absence de base stable pour une telle majorité limite étroitement les chances de succès Verts à l'avenir.

9 Le taux de réussite exprime la proportion de partis qui, pour chaque vote, représente la position majoritaire au sein du Conseil.

Graphique 8.3: Succès des partis lors des votes au Conseil national, octobre 1996-novembre 2021



Source : smartmonitor.

9 Les Vert-e-s et la démocratie directe

Lucas Leemann et Angela Odermatt

L'histoire des Vert-e-s peut aussi être racontée à la lumière de leur usage des instruments de la démocratie directe. Se posent alors en premier lieu les questions suivantes: Quand le PES a-t-il soumis sa première proposition au vote? Sur quels thèmes a-t-il misé? Et comment ce schéma a-t-il évolué au fil du temps? Dans le présent chapitre, nous répondons à ces questions¹. Contrairement aux autres partis (par ex., comme récemment le PVL), les différentes phases du développement du Parti écologiste se reflètent dans son recours aux droits populaires. Et ce n'est là pas un hasard. Erich Gruner, l'un des plus grands politologues suisse du XX^e siècle, avait déjà identifié l'étroite imbrication entre l'évolution des parti et la démocratie directe. Il écrivait que «[...] les partis suisses sont les enfants des droits populaires» (Gruner 1964: 208). Tou-te-s les politologues ne partagent pas cet avis, mais il est pourtant indéniable que les instruments de la démocratie directe présentent des avantages pour les nouveaux partis (Leemann 2015).

Possibilités offertes par la démocratie directe

En Suisse, la démocratie directe repose sur deux instruments: l'initiative populaire et le référendum. Tous deux permettent aux citoyen-ne-s de prendre position sur une proposition concrète. Ils se différencient toutefois dans leur logique de fonctionnement. Flavia Caroni et Adrian Vatter (2016) ont mis en évidence les quatre fonctions d'une initiative populaire, du point de vue de la science politique: elle peut servir de soupape lorsque la majorité parlementaire exclut durablement une minorité. La minorité peut alors, d'une part, espérer que le peuple et les cantons soient plus favorables à sa cause que le Parlement et, d'autre part, cela lui permet d'attirer l'attention sur un thème important, peu importe le résultat dans les urnes. Une initiative peut néanmoins aussi servir de levier de négociation lorsque la majorité parlementaire n'en vient à faire des concessions que lorsqu'elle est sous la pression d'une initiative dont elle est menacée (Hofer 1987). Une troisième fonction est celle de catalyseur, dans le sens où une initiative populaire influence durablement la conjoncture thématique. Enfin, une initiative peut aussi être un instrument de mobilisation. Certains auteurs et certaines autrices voient dans les deux dernières fonctions la raison de l'augmentation du nombre d'initiatives dans les années 1990 et 2000 (Leemann 2015).

1 Les données à la base de ce chapitre, y compris le code R, sont accessibles au public ici: <https://github.com/lleemann/GrueneDD>.

Le droit de référendum facultatif peut remplir des fonctions similaires au droit d'initiative, il peut aussi servir de soupape et de levier de négociation qui aident une minorité parlementaire à arracher des concessions à la majorité (Linder et Müller 2017). Enfin, les référendums peuvent permettre d'attirer l'attention du public sur un thème et ainsi permettre à un parti de prendre position contre une nouvelle loi, le tout sous les feux des médias qui couvrent les différentes étapes d'un référendum.

La démocratie directe offre donc surtout aux nouveaux partis une chance unique d'attirer l'attention sur eux sur la scène politique. Bien que la récolte des signatures nécessaires et la campagne à mener ensuite demandent beaucoup d'efforts.

Premiers pas sur la scène fédérale

Alors que les Vert-e-s avaient déjà abondamment utilisé les instruments de la démocratie directe aux plans communal et cantonal, ils et elles ne les utilisèrent pour la première fois sur la scène fédérale qu'en 1990. Le PES rejoignit alors un groupe formé du PS, de l'AdI, du PEV et d'autres formations qui soutenait les initiatives « Trèfle » lancées par l'Association transports et environnement (ATE). Ces projets s'opposaient à l'extension de quatre tracés autoroutiers et avaient été formulés dans le contexte des discussions autour de l'extension du réseau des routes nationales (Linder et al. 201 :, 466 ss). Les trois projets qui aboutirent finalement échouèrent dans l'urne à la majorité du peuple, n'obtenant qu'entre 32 et 34% de Oui, et des cantons, aucun ne les ayant soutenus. Ce fut, néanmoins, la première fois que les Vert-e-s étaient allé-e-s activement sur le terrain de la démocratie directe fédérale, en tant que co-initiant-e-s.

Sur la même thématique, les Vert-e-s lancèrent, en 1989, le référendum facultatif contre la Loi fédérale sur la circulation routière aux côtés de l'ATE, de diverses associations environnementales et de Pro Velo Suisse. La loi prévoyait alors d'élargir la largeur maximal des camions de 2,30m à 2,50m, ce contre quoi l'ATE avait lancé le référendum. Comme lors des initiatives « Trèfle » déjà, les Vert-e-s et les associations environnementales s'y cassèrent les dents. Le peuple accepta la modification de loi par 52,8% de Oui.

Projets de démocratie directe Vert-e-s

Il ne fallut toutefois pas attendre longtemps avant que le PES ne se limite plus à aider à récolter des signatures mais lance lui-même, un référendum facultatif. Ce fut fait en 1991 contre la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NFLA). Vu d'aujourd'hui, il pourrait paraître surprenant qu'un Parti écologiste s'oppose

au développement des transports publics. Le PES avait alors justifié son refus par la crainte d'une nouvelle augmentation du trafic à la suite de l'extension du réseau ferroviaire. Le référendum avait été soutenu par les Démocrates suisses (DS), le WWF et Greenpeace qui étaient aussi contre tout dommage écologique supplémentaire, ainsi que par les clubs automobiles qui craignaient une élévation des coûts, et par un comité à Uri (Linder et al. 2010 : 493; voir le chapitre 1, Seitz). Le référendum échoua dans les urnes : la NFLA fut adoptée, en septembre 1992, avec 63,6% de Oui, trois cantons seulement refusant sa construction (AI, AR et UR).

Le PES lança ses premières initiatives populaires propres en duo en 1993. Il demandait que la Confédération «taxe l'énergie et non le travail» et se prononçait «pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les femmes que pour les hommes». La décision de lancer ces initiatives fit, toutefois, débat, surtout du côté des partis cantonaux qui craignaient le poids des ressources personnelles et financières à mobiliser. Les partisan-ne-s ont, pour leur part, fait valoir que les Vert-e-s manquaient de profil clair et que de telles initiatives étaient donc, dans ce sens, absolument nécessaires (Zürcher 2009). En novembre 2000, l'initiative «Pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les femmes que pour les hommes» fut soumise au peuple, qui la refusa avec 46% de Oui. Ce fût la première initiative populaire des Vert-e-s à passer en votation et elle obtint le meilleur résultat jamais obtenu par une initiative Verte jusqu'à aujourd'hui. Elle fût acceptée par tous les cantons romands, ainsi que par le Tessin et le Valais. Les principales revendications de l'initiative étaient l'égalité des sexes et la flexibilisation de l'AVS, qui devait annuler le relèvement de l'âge de la retraite à 64 ans prévu par la 10^e révision de l'AVS de 1997. La proposition prévoyait que, dès 62 ans, toute personne puisse toucher l'entier de sa rente en cas de cessation d'activité, et une partie de sa rente en cas de poursuite de son travail à temps partiel. La votation sur l'initiative des Vert-e-s eut lieu en même temps que le vote sur une initiative similaire, lancée par la Société suisse des employés de commerce. Initiative qui fut encore plus nettement refusée que celle des Vert-e-s, avec 39,5% de Oui.

La deuxième initiative populaire des Vert-e-s «Pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail» fut rejetée dans les urnes en décembre 2001 avec 22,9% de Oui et le refus de tous les cantons. Comme le suggère le nom de l'initiative, les Vert-e-s demandaient que la taxation du travail soit réduite et que la perte de recettes fiscales ainsi engendrée soit couverte par une taxe sur l'énergie. Le texte d'initiative stipulait aussi explicitement que les recettes issues de cette taxe sur l'énergie devaient être affectées au financement des assurances sociales. Dans ce sens, les coûts engendrés par l'initiative «Pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les femmes que pour les hommes» dont il a été question ci-dessus, auraient aussi dû être couverts par cette taxe. Les deux initiatives représentaient donc, malgré leur échec, des propositions astucieuses visant à régler plusieurs problèmes en même temps (lutte contre le chômage, diminution des atteintes à

l'environnement, sécurisation des assurances sociales). Avec le recul, il est frappant de constater combien certains défis politiques restent stables, car deux de ces problèmes sont toujours d'une brûlante actualité. Le tableau 9.1 liste toutes les autres initiatives lancées ensuite par les Vert·e·s et les Jeunes Vert·e·s seul·e·s, agrémenté de quelques commentaires.

Tableau 9.1: Initiatives populaires lancées par le PES

Dépôt des signatures	Date de la votation	Initiative populaire	Résultat du vote (pourcents de Oui et cantons l'ayant acceptée)
1996	26.11.2000	«Pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les femmes que pour les hommes»	46.0, cantons: FR, GE, JU, NE, TI, VD, VS
1996	02.12.2001	«Pour garantir l'AVS - taxer l'énergie et non le travail!»	22.9, cantons: -
2008	2011, retrait	«Pour des véhicules plus respectueux des personnes» (Jeunes Vert·e·s)	(retirée après l'adoption d'un contre-projet indirect)
2012	25.09.2016	«Economie verte»	36.4, cantons: GE
2012	27.11.2016	Initiative «Sortir du nucléaire»	45.8, cantons: BL, BS, GE, JU, NE, VD
2015	23.09.2018	Initiative «Pour des aliments équitables»	38.7, cantons: GE, JU, NE, VD
2016	10.02.2019	Initiative contre le mitage (Jeunes Vert·e·s)	36.3, cantons: -

Source : Office fédéral de la statistique (OFS).

Après ce duo d'initiatives au tournant du millénaire, il fallut attendre plus de dix ans pour que le PES dépose les signatures nécessaires à la prochaine initiative qu'il lança seul en octobre 2012. L'initiative populaire «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)» fut soumise au peuple en septembre 2016. Elle fut refusée, avec 36,4 pourcents de Oui. Le canton de Genève fut le seul canton à l'accepter. L'initiative était fondée sur le concept «d'empreinte écologique» qui calcule de combien de planètes un groupe a besoin en fonction de sa consommation de ressources. Au moment du lancement de l'initiative en 2012, la consommation de ressources de la Suisse nécessitait près de trois planètes. L'objectif était de réduire l'empreinte écologique extrapolée à la population mondiale à une seule planète d'ici 2050. Afin d'atteindre ce but, une économie «durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources» devait être mise en œuvre et promue par la Confédération, les cantons et les communes. Cette initiative populaire fut la première initiative des Vert·e·s à se focaliser clairement sur un thème environnemental.

Un mois seulement après leur initiative pour une économie verte, les Vert-e-s déposaient déjà, en novembre 2012, les signatures nécessaires à leur initiative «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «Sortir du nucléaire)». L'initiative fut soumise au vote quatre ans plus tard, en novembre 2016, et fut refusée avec 45,8% de Oui. Ce qui en fait le deuxième meilleur score des toutes les initiatives Vertes, après l'initiative «Pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les femmes que pour les hommes». Les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Genève, Neuchâtel, Vaud et du Jura l'acceptèrent même. Le but de l'initiative était, d'une part, d'interdire la construction de toute nouvelle centrale nucléaire et de limiter la durée d'exploitation des centrales existantes à 45 ans. Et d'autre part d'orienter la politique énergétique de la Suisse vers les énergies renouvelables, une réduction de la consommation ainsi que plus d'efficacité. L'initiative avait été lancée dans le contexte de la catastrophe nucléaire survenue à Fukushima au Japon en 2011, à laquelle réagirent aussi le Conseil fédéral et le Parlement qui prirent, en 2011, des mesures pour une sortie par étapes du nucléaire. Le Conseil fédéral considéra alors ces adaptations de la loi sur l'énergie comme un contre-projet indirect à l'initiative des Vert-e-s, identique au texte d'initiative à l'exception de la limitation d'exploitation fixée à 45 ans. Malgré le traitement simultané de la sortie du nucléaire par le Conseil fédéral et le Parlement, l'initiative soumise au peuple un peu plus de quatre ans plus tard bénéficia d'une attention médiatique supérieure à la moyenne lors de la campagne. Le PES put ainsi montrer qu'il était capable de mobiliser et d'attirer l'attention aussi sur des thèmes environnementaux.

La dernière initiative populaire en date lancée par les Vert-e-s fut l'initiative «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)», soumise au vote en septembre 2018. Les signatures nécessaires à l'initiative furent déposées par les Vert-e-s en novembre 2015 déjà. Le peuple refusa non seulement l'initiative avec 38,7% de Oui, mais aucun canton romand excepté Fribourg n'accepta le texte. L'initiative «Pour des aliments équitables» comportait deux volets: tout d'abord, les denrées alimentaires importées en Suisse devaient correspondre aux prescriptions suisses en matière de protection de l'environnement et des animaux et avoir été produites dans des conditions de travail équitables. Deuxièmement, différentes mesures devaient être mises en place par la Confédération afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, promouvoir les denrées locales et de saison, ainsi que réduire les dégâts environnementaux. L'argument principal du comité d'opposition lors de la campagne de votation fut la crainte de la hausse des prix des denrées alimentaires. Comme cela avait déjà été le cas pour l'initiative de sortie du nucléaire, l'initiative «Pour des aliments équitables» bénéficia d'une large attention médiatique.

Les Jeunes Vert-e-s également eurent recours à l'instrument de l'initiative populaire: en 2008, pour l'initiative «Pour des véhicules plus respectueux des

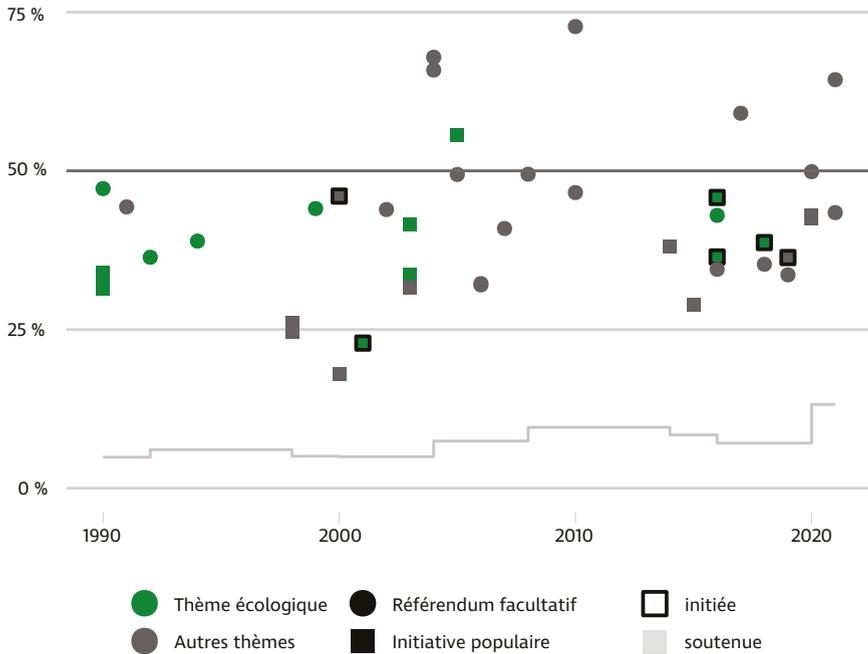
personnes» et en 2019 pour l'initiative contre le mitage du territoire (voir le chapitre 10, Haus). L'initiative populaire « Pour des véhicules plus respectueux des personnes », aussi appelée « Initiative anti-4×4 », demandait des normes plus strictes en matière de pollution des véhicules à moteur. Après le dépôt des signatures nécessaires à l'aboutissement de l'initiative par les Jeunes Vert-e-s en août 2008, le Parlement fit de la loi sur le CO₂ un contre-projet à l'initiative au printemps 2011. Lorsqu'il devint clair qu'aucun référendum ne serait lancé contre le contre-projet, les initiant-e-s retirèrent leur initiative. L'initiative contre le mitage du territoire fut, quant à elle, soumise au peuple en février 2019. Elle n'obtint que 36,3% de Oui et tous les cantons la refusèrent nettement. Elle demandait le gel de l'ensemble des zones à bâtir existantes à leur taille actuelle ainsi que la promotion, par la Confédération, d'une densification des constructions.

Genre et thème des propositions

Il vaut la peine d'examiner de plus près le recours des Vert-e-s aux droits populaires. Le graphique 9.1 présente les initiatives et les référendums qui ont pu aboutir en grande partie grâce à l'engagement des Vert-e-s. Nous voyons bien combien les Vert-e-s ont d'abord principalement soumis des sujets environnementaux au vote populaire. C'est exactement ce à quoi l'on peut s'attendre de la part d'un parti encore jeune: il martèle ses thèmes de compétence et utilise, pour ce faire, les instruments de la démocratie directe. Ce n'est qu'au début des années 1990 que l'éventail thématique du PES s'élargit et qu'il récolte toujours plus de signatures pour des causes qui dépassent le seul domaine de l'environnement (voir le chapitre 1, Seitz). Une deuxième observation porte sur le succès des votes ainsi initiés. Bien sûr, un référendum perdu peut s'avérer un succès lorsqu'il engendre des effets indirects sur la législation future. Du point de vue des Vert-e-s, ce fut, par exemple, le cas lors de leur premier référendum « propre », lancé contre la NLFA. Pour les Vert-e-s, bien que leur référendum contre la NLFA ait échoué dans les urnes, il a influencé le deuxième projet de NLFA (PES 2020). Le PES devra toutefois attendre jusqu'en 2004 pour pouvoir fêter un premier succès direct dans les urnes d'un texte qu'il avait co-lancé. Et c'est en fait un double succès qu'il put fêter le 16 mai 2004 puisque le peuple refusa à la fois la 11^e révision de l'AVS avec 34% de Oui et le paquet fiscal avec 32% de Oui. Le graphique 9.1 montre les autres succès en votation des Vert-e-s, qui furent tous atteints, à une exception près, grâce à des référendums facultatifs. L'exception en question représente jusqu'ici l'unique succès des Vert-e-s dans le cadre d'une initiative et remonte à novembre 2005, où 55,7% des votant-e-s, et tous les cantons, adoptèrent l'initiative « Pour des aliments produits sans manipulations génétiques », plus connue sous le nom de « moratoire sur le génie génétique ». Enfin, nous remarquons qu'à l'exception de cette initiative à succès, aucun succès direct obtenu dans les urnes ne concerne de thème envi-

ronnemental mais d'autres domaines politiques. Néanmoins, comme déjà mentionné, le succès dans les urnes n'est qu'un des points de vue possibles et le succès peut se dessiner plus tard indirectement, même en cas de défaite.

Graphique 9.1: Droits populaires utilisés par le PES, par type et par thème



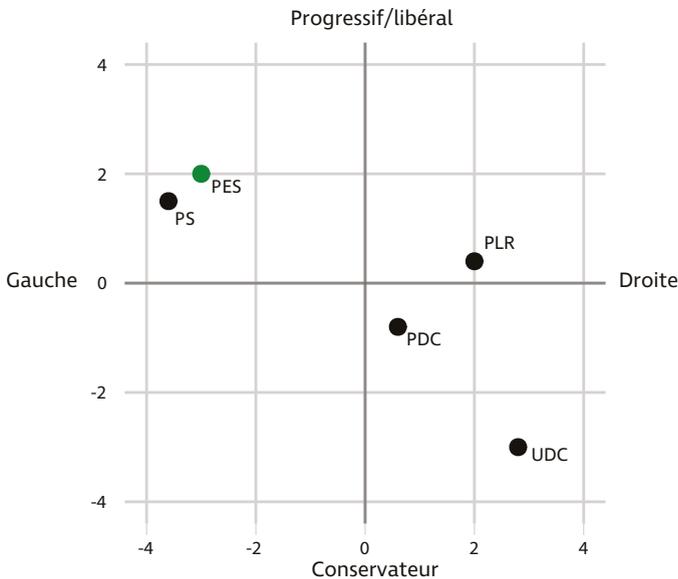
Exemple de lecture: l'initiative « Pour un âge de la retraite exible dès 62 ans pour les hommes et les femmes » est représentée par un carré gris en l'an 2000. La forme carrée signifie qu'il s'agit d'une initiative populaire et en gris que le projet ne traite pas d'un thème environnemental. Le contour noir du carré signifie que le PES a lancé l'initiative de manière autonome. Nous voyons en outre que 46% des voix correspondaient à la position du PES et que le PES avait obtenu une part électorale de 5% lors des précédentes élections au Conseil national.

Analyse par lignes de conflit

Il est possible d'adopter une autre perspective de l'usage des droits populaires par les Vert-e-s en nous référant à la représentation dans l'espace des positions politiques. Outre la ligne de conflit classique opposant la gauche à la droite, qui inclut notamment les questions (de répartition) économiques, s'ajoute une deuxième ligne de conflit qui touche aux questions d'identité (politique) et de compréhension

culturelle². Il est possible de classer les partis suisses au sein de cet espace bidimensionnel. Le graphique 9.2 situe les cinq plus grands partis de Suisse (d'après Leimgruber et al. 2010). Nous voyons clairement combien les partis se distinguent non seulement sur les questions économiques sur l'axe gauche-droite mais aussi sur les questions d'identité et de compréhension culturelle sur l'axe conservateur-progressiste.

Graphique 9.2: Positionnement des partis suisses dans les deux dimensions du conit « Gauche – droit » et « Progressif/libéral – Conservateur »



Source : Leimgruber et al. (2010).

Sur la deuxième dimension, les Vert-e-s font clairement figure de parti écologiste progressiste. Sur l'axe économique, leur position n'est là, par contre, pas aussi claire, car les politicien-ne-s Vert-e-s sont moins uni-e-s sur les questions économiques que sur les questions environnementales. Le graphique 9.2 montre à quelle fréquence les Vert-e-s ont soumis au vote par la voie des initiatives populaires ou des référendums facultatifs des projets qui abordent les questions économiques, respectivement culturelles. Le constat est clair : au début, le PES

2 La littérature spécialisée donne à cette dimension le nom de GAL-TAN, c'est-à-dire les « green-alternative-liberal » d'un côté, et les « traditional-authoritarian-nationalistic » de l'autre.

était plus actif sur l'axe culturel, le nombre moyen de votations initiées chaque année restant stable jusqu'à aujourd'hui. Là où nous remarquons, par contre, de grandes différences, c'est sur les questions économiques débattues: au début, il est rare que le PES ait utilisé l'initiative populaire ou le référendum facultatif pour soumettre au vote une question d'ordre économique mais, dès 2012, il devient même plus actif sur ces questions que sur celles de l'axe culturel³. Il est là intéressant de remarquer que cette nouvelle prédominance des thèmes économiques sur les thèmes culturels coïncida plus ou moins avec la création du PVL au plan national en 2007.

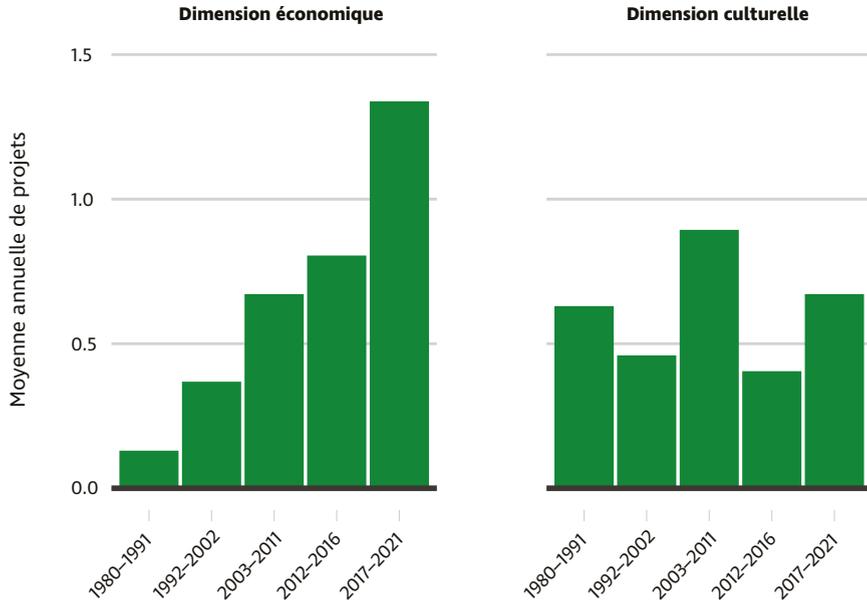
À l'exception des années 2003-2011, qui affichent une moyenne seulement légèrement supérieure à la période suivante (2012-2016), le nombre annuel moyen de propositions Vertes augmente régulièrement pour passer d'une moyenne de départ de 0,6 à 1,7. Si nous plaçons à nouveau ces chiffres dans le graphique 9.3 entre une dimension économique et une dimension culturelle, il apparaît que cette croissance du nombre de propositions est principalement due à des thèmes relevant de la dimension économique et moins à des propositions relevant des thèmes environnementaux.

Il est aussi possible de répartir les activités de démocratie directe des Vertes en fonction des différents domaines politiques, comme le montre le graphique 9.4. Nous distinguons ici cinq périodes (conformément à la périodisation établie par Seitz au chapitre 1).

Au début, ce sont naturellement les thèmes de politique environnementale qui prédominent, dans aucun autre domaine le PES n'est aussi cohérent et n'est aussi actif pour toutes les périodes. Mais ce qui est frappant, c'est sa présence aussi, dès le début, dans la champ de la politique sociale, auquel se rattachent aussi bien ses deux premiers succès dans les urnes (11^e révision de l'AVS et paquet fiscal de 2005) que les deux premières initiatives qu'il a lancées (« AVS-62 » en 2000, et « Taxer l'énergie et non le travail » en 2001). Dans la période couvrant les années 2003 à 2011, la politique sociale est clairement la catégorie prédominante et affiche également à cette époque, toutes périodes et tous thèmes confondus, la moyenne annuelle la plus élevée d'initiatives populaires et de référendums lancés. Certaines propositions ne peuvent, toutefois, pas être clairement classées dans un seul domaine thématique, raison pour laquelle elles peuvent être comptées dans plusieurs domaines. Pour reprendre le même exemple, l'initiative « Taxer l'énergie et non le travail » a ainsi été classée à la fois dans le domaine de la politique sociale, mais aussi dans celui des finances publiques et dans celui de l'énergie. Le graphique 9.3 montre aussi que le PES se concentre clairement sur l'environnement et le cadre de vie ainsi que sur la politique sociale, tout en étant

3 Les thèmes environnementaux peuvent appartenir aux deux catégories, comme le montrent les deux initiatives susmentionnées: Alors que l'initiative « Taxer l'énergie et non le travail » de 2001 touche directement aux questions de répartition économique sous forme d'impôts et de prestations sociales, l'initiative pour sortir du nucléaire de 2016 traite de questions d'opinion culturelle.

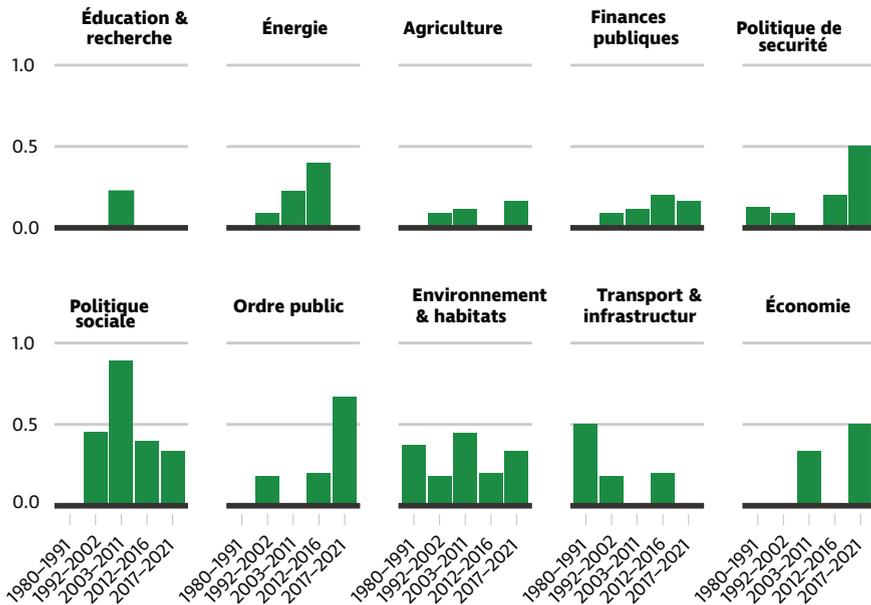
Graphique 9.3: Projets soumis au vote par le PES, par dimension de contenu



Exemple de lecture : entre 2003 et 2011, le PES a fait voter chaque année en moyenne 0,7 objet sur la dimension économique et 0,9 objet sur la dimension culturelle. Entre 2017 et 2021, le PES a soumis chaque année plus d'un objet économique aux urnes, alors qu'il n'a soumis qu'un peu plus d'un objet environnemental tous les deux ans.

également actif dans de nombreux autres domaines politiques. Il n'y a, à l'heure d'aujourd'hui, que deux domaines dans lesquels les Vert-e-s n'ont encore jamais lancé d'initiative populaire: celui de la politique extérieure, et celui rassemblant culture, religion et médias. Pour la période actuelle, allant de 2017 à aujourd'hui, de nombreux projets lancés appartiennent au domaine de la politique de sécurité, de l'ordre public et de l'économie. Cette augmentation est presque chaque fois due au lancement de référendums facultatifs, notamment contre la 3^e réforme de l'imposition des entreprises de 2017 ou contre l'achat de nouveaux avions de combat en 2020, à l'exception de l'initiative lancée par les Jeunes Vert-e-s en novembre 2020 « contre le commerce de guerre ». À noter qu'il est bien plus difficile de classer les initiatives sur un horizon temporel, celles-ci étant bien souvent soumises au vote des années après la décision de lancement prise par le parti (et la formation d'un comité d'initiative). L'initiative pour l'abaissement de l'âge de l'AVS pour les femmes et les hommes fut ainsi soumise au vote en 2000 alors que le comité d'initiative était déjà formé depuis 1994 (Linder et al. 2010: 596).

Graphique 9.4: Lancement de référendums par le PES, par thème et par période de temps



Remarque : le graphique montre le nombre moyen d'initiatives populaires et de référendums facultatifs lancés chaque année pour différents domaines thématiques sur cinq périodes différentes. Les catégories utilisées sont les domaines politiques selon Swissvotes. Le PES n'a pas initié de votations dans les deux catégories Politique étrangère et Culture, religion et médias.

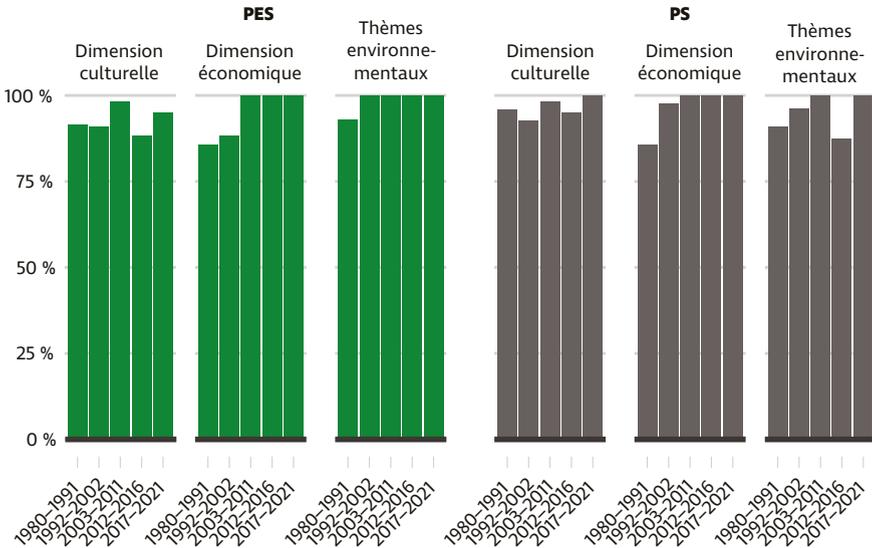
Exemple de lecture : entre 2012 et 2016, le PES a initié en moyenne 0,4 objet par an, mais seulement 0,2 dans le domaine de la politique de sécurité.

Recommandations de vote des Vert-e-s

Finalement, il est également possible d'examiner comment le PES se positionne sur des votations qu'il n'a pas lui-même initiées en se penchant sur ses recommandations de vote. Le graphique 9.5 présente la fréquence des recommandations de vote, c'est-à-dire toutes les fois où le parti a donné une recommandation de vote clairement en faveur du Oui ou du Non. Nous fournissons aussi la même visualisation pour le Parti socialiste, afin de permettre la comparaison.

Au début, les Vert-e-s ont donné légèrement plus de recommandations de votes pour les sujets qui peuvent être classés sur la ligne de conflit culturelle que pour les questions économiques. Mais cela change nettement au fil du temps. Depuis le tournant du millénaire, les Vert-e-s donnent toujours une recommandation de vote pour tout sujet d'ordre économique, alors même qu'il devient plus difficile pour le parti de donner une recommandation de vote pour les questions d'ordre

Graphique 9.5: Sujets de votation pour lesquels le PES et le PS ont donné des recommandations de vote, par dimension de contenu



Exemple de lecture : Alors qu’entre 2012 et 2016, le PES a donné une recommandation de vote pour environ 88% des initiatives populaires et des référendums facultatifs portant sur la dimension culturelle, le PS l’a fait pour 95% des votations. En ce qui concerne les thèmes environnementaux, le PES a donné une recommandation de vote pour tous les objets, alors que le PS ne l’a fait que pour 88% d’entre eux durant la même période.

culturel. Les recommandations de vote font donc apparaître une image similaire à celle qui ressort de l’analyse des initiatives et référendums lancés, présentée dans le graphique 9.2, marquée par une augmentation constante de la dimension économique et une dimension culturelle plus élevée au départ mais qui fluctue ensuite légèrement pour finir par plus ou moins se stabiliser. Il est également intéressant de constater que les oscillations de la dimension culturelle similaires dans les recommandations de vote et dans les votations initiées se recoupent avec les valeurs les plus élevées observées pour la période 2003-2011 et les plus basses de la période 2012-2016. Les mêmes similitudes ne peuvent, par contre, pas être observées pour les thèmes environnementaux, comme le montre le graphique 9.3. Les recommandations de vote sur les thèmes environnementaux, tout à droite du graphique, montrent, toutefois, que les thèmes environnementaux ne sont pas responsables du changement de dimensions, provoqué par d’autres thèmes de la dimension culturelle. Pour la période 2010-2016, par exemple, il s’agissait des suivants: «Loi en matière d’acquisition d’immeubles par des personnes à l’étranger», «Loi sur l’organisation du gouvernement et de l’administration», «Armée XXI», «Article constitutionnel sur la recherche sur l’être humain», «Loi fé-

dérale sur l'assurance-maladie (Managed Care)», «Loi fédérale sur la procréation médicalement assistée» et «Initiative Monnaie pleine». Pour ce qui est des projets environnementaux, les Vert-e-s ne se sont abstenu-e-s qu'une seule fois de donner une recommandation de vote (lors de la votation sur le référendum contre l'Arrêté fédéral sur l'économie sucrière). Lorsqu'un parti n'arrive pas à prononcer de recommandation de vote sur un projet, cela peut vouloir dire qu'il n'a pas réussi à éliminer les désaccords internes. Par conséquent, les projets pour lesquels le PES n'a pas réussi à donner de recommandation de vote donnent une idée des thèmes sur lesquels il ne peut se positionner de manière unie. Pourtant, si nous comparons les recommandations de vote des Vert-e-s à celles du PS, ce tableau doit être relativisé: au sein du PS également, nous constatons un accroissement constant de la proportion d'objets économiques pour lesquels le parti a donné une recommandation de vote. Dans la première période, le taux est aussi faible que chez les Vert-e-s (85%) mais stable, alors que les valeurs sont fluctuantes pour la dimension culturelle. En comparaison aux Vert-e-s, le PS est néanmoins plus enclin à donner des recommandations de vote pour les thèmes culturels. Si l'on fait abstraction de la période faste des Vert-e-s sur l'axe culturel déjà évoquée entre 2012 et 2016, le PS a toujours donné plus de recommandations de vote en ce qui concerne la dimension culturelle que les Vert-e-s. Inversement, sur les thèmes environnementaux, le PS a donné moins de recommandations de vote que les Vert-e-s pour presque chaque période.

Résumé

Cette vue d'ensemble illustre la manière dont les Vert-e-s savent tirer profit des instruments de la démocratie directe, sur la scène fédérale également, tout en notant que le succès en votation n'est pas le facteur déterminant pour expliquer le recours aux droits populaires. Ainsi, peu de projets (co-)lancés par les Vert-e-s ont rencontré du succès mais ils eurent pour fonction de permettre aux Vert-e-s de se profiler comme parti émergent et de les faire connaître. Les instruments de démocratie directe utilisés permettent aussi de mettre en lumière le net élargissement thématique du PES: si dans les premières années, il se concentrait sur les thèmes de politique environnementale, il a ensuite élargi l'éventail de ses contenus aux thèmes de politique sociale, de politique de paix ainsi qu'aux thèmes économiques.

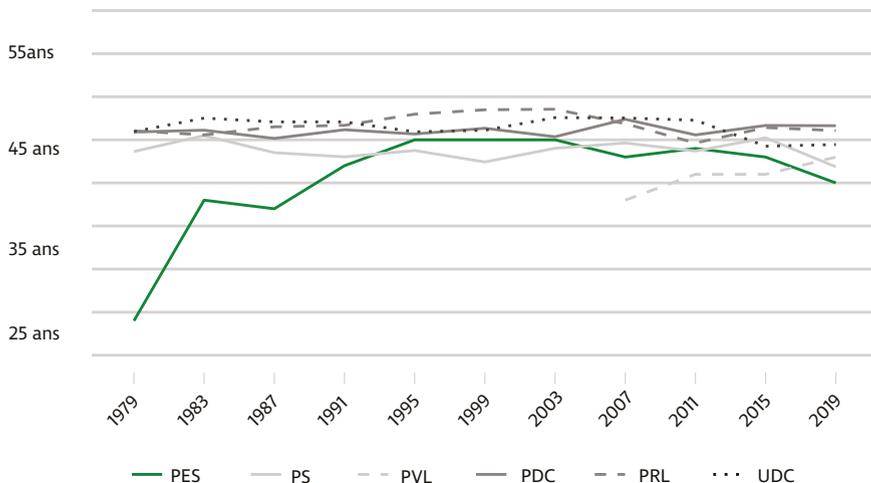
10 Jeune = Vert-e? Au sujet des Vert-e-s jeunes et des Jeunes Vert-e-s

Maja Haus

Depuis toujours, de jeunes, voire très jeunes, membres du parti assument des responsabilités, à l'interne ou pour des mandats publics. Le tout premier Vert de par le monde à avoir accédé à un Parlement national fut le Vaudois Daniel Brélaz. Il avait 29 ans lorsqu'il entra pour la première fois au Conseil national (Rebeaud 1987 : 35). Le futur conseiller d'État bernois Bernhard Pulver commença, lui aussi, sa carrière dans ses jeunes années : en 1987, il n'avait que 22 ans lorsqu'il fut nommé comme premier secrétaire générale des Vert-e-s suisse, fonction qu'il conserva pendant les huit années suivantes (PES 2020 ; Schaffner 2003).

Parmi les autres exemples plus récents de jeunes politicien-ne-s à succès des Vert-e-s suisses : la conseillère aux États Lisa Mazzone (née en 1988), la conseillère nationale Meret Schneider (née en 1992) et la conseillère nationale Franziska Ryser (née en 1991) furent toutes trois élues au Conseil national à l'âge de 27 ans déjà, la première lors des élections fédérales d'octobre 2015 et les deux autres lors des élections fédérales d'octobre 2019 (Office fédéral de la statistique, statistiques électorales).

Graphique 10.1: Âge moyen des membres du Conseil national, par parti



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

Le graphique 10.1 montre l'âge moyen au fil du temps des élu-e-s au Conseil national. Les conseillères nationales et conseillers nationaux Vert-e-s furent, jusqu'au début des années 1990, de loin les plus jeunes membres du Conseil, avec une moyenne d'âge d'un peu plus de 40 ans. L'âge moyen s'est ensuite élevé pour stagner, pendant trois législatures, aux alentours de 50 ans. Mais après cette phase de stabilisation, il n'y eût plus guère que de faibles oscillations. Lors des élections de 2019, la moyenne d'âge des membres du groupe parlementaire des Vert-e-s a, à nouveau, baissé à 45 ans. La progression des Vert-e-s de 11 à 28 sièges au Conseil national a aussi entraîné ce rajeunissement du groupe. Au sein des groupes PDC, PLR, PS et UDC, la variation de l'âge moyen a moins fluctué au fil du temps. À l'exception du PS, la moyenne d'âge des membres du Conseil de tous les partis a toujours été plus élevée que celle des Vert-e-s. Lors de sa création au plan national en 2007, le Parti vert'libéral (PVL) a commencé par avoir des élu-e-s au Conseil national plus jeunes que les Vert-e-s et contribua donc également à un rajeunissement de la politique. Mais l'âge moyen n'a ensuite cessé d'augmenter régulièrement au fil des quatre législatures suivantes au sein de la délégation PVL (voir tableau 10.1).

La prise de responsabilités de jeunes membres des Vert-e-s s'observe aussi au plan local. Au sein des partis communaux et cantonaux Vert-e-s, il n'est pas inhabituel que des membres, qui ne peuvent voter et se faire élire que depuis peu de temps, soient élu-e-s au comité ou n'accèdent carrément à la présidence.

Le fait qu'un nombre assez important de jeunes représentant-e-s du parti accèdent à des postes clés peut être vu comme une preuve de la confiance qu'accordent les Vert-e-s aux jeunes générations. Cela s'explique notamment par le fait que ces jeunes membres s'engagent déjà souvent au sein du parti avant de disposer du droit de vote et d'élection. Tout-e mineur-e peut, en effet, adhérer aux Vert-e-s avant sa majorité, et l'adhésion au parti de très jeunes membres est même activement encouragée, en particulier au sein des Jeunes Vert-e-s.

Que des jeunes membres des Vert-e-s assument des responsabilités est aussi particulièrement fréquent au sein des parlements communaux et cantonaux. L'engagement des jeunes est aussi particulièrement récompensé par les électrices et électeurs. C'est ainsi que Gianluca Looser devint, par exemple, le plus jeune élu Vert de tous les parlements de Suisse lors de son élection, en août 2021, au Parlement de Schaffhouse, à l'âge de 18 ans (Michel 2021).

Structure des âge : les Vert-e-s sont un parti jeune

Une enquête menée entre 1990 et 2003 parmi les membres actives et actifs des sections locales des partis suisses révèle qu'au début des années 1990, les membres actives et actifs des Vert-e-s suisses étaient très jeunes, 24% n'ayant pas atteint 30 ans. Jusqu'en 2003, cette proportion s'est réduite de moitié pour s'abaisser à

12%. En comparaison : en moyenne, le nombre des moins de trente ans actives et actifs au sein des autres partis s'élevait à cette époque à 11%. Les Vert-e-s se sont donc fortement rapproché-e-s des autres partis à ce moment-là. Il en va de même pour les 30-45 ans, bien que la différence soit moins marquée pour cette catégorie : ici, le pourcentage initial de 55% s'est abaissé à 46% en 2003. La proportion des membres des Vert-e-s suisses âgé-e-s de plus de 45 ans augmenta alors en conséquence (Ladner 2009).

Les jeunes issu-e-s des nouveaux mouvements sociaux des années 1970 et 1980, qui avaient cofondé les Vert-e-s à l'époque, avaient vieilli au fil des ans. L'enquête montre que la structure des âges au sein des Vert-e-s a également changé entre 1990 et 2003. Ce qui permet de supposer que nombre des fondatrices et fondateurs des Vert-e-s étaient toujours membres en 2003. Ou que, comme l'écrivait Ladner en 2008 :

Les Vert-e-s sont le parti qui a le plus vieilli ces dernières années. Ou, pour le dire autrement : les sections locales des Vert-e-s sont, aujourd'hui encore, portées par les membres de la génération des fondatrices et fondateurs. (Ladner 2009 : 47 s)

Il est possible que ce soit justement cette modification dans la répartition des âges au sein des Vert-e-s qui ait conduit à ce que les jeunes ne se sentent plus suffisamment représenté-e-s au sein du parti et décident, par conséquent, de créer des sections jeunes locales. Le fait que ce renforcement des Jeunes Vert-e-s ait, à son tour, conduit à rendre les Vert-e-s suisse à nouveaux séduisant-e-s pour les jeunes, est aussi un effet boomerang plausible.

Naissance des Jeunes Vert-e-s

La naissance du parti des Jeunes Vert-e-s Suisse suivit un schéma analogue à celui du parti mère. Avec un retard de deux décennies sur les Vert-e-s suisses, des jeunes membres des Vert-e-s commencèrent à se réunir au sein de groupements locaux et cantonaux au début des années 2000. Si ces petits groupes n'étaient pas encore actifs au plan national, ils étaient déjà bien organisés au sein des cantons.

Les élections fédérales de 2003 donnèrent lieu à de premiers échanges entre les partis cantonaux des Jeunes Vert-e-s. Ils s'intensifièrent jusqu'à la création, le 20 mars 2004, des Jeunes Vert-e-s Suisse. Leur première présidente fut la Vaudoise et conseillère nationale Sophie Michaud Gigon. Parmi les autres fondatrices et fondateurs se trouvaient alors Aline Trede (aujourd'hui conseillère nationale et Présidente du groupe parlementaire des Vert-e-s) et Bastien Girod (aujourd'hui conseiller national et vice-président du groupe parlementaire des Vert-e-s).

Au moment de sa création, la devise du parti des jeunes était : «Nous sommes jeunes et Vert-e-s donc nous luttons pour notre avenir. Nous sommes

convaincu·e·s qu'il est de notre responsabilité de construire un monde pacifique et durable» (PES 2004). Aujourd'hui, leurs statuts précisent que « Les Jeunes Vert·e·s Suisse ont pour but de s'engager durablement pour une société écologique, anti-capitaliste, queer-féministe, antiraciste, libertaire, pacifiste et démocratique et à cet égard de représenter en particulier les préoccupations spécifiques des jeunes » (Jeunes Vert·e·s Suisse, 2021).

Participation et succès électoraux : l'apothéose des élections fédérales de 2019

Lors des élections au Conseil national de 2003 déjà, soit avant la création officielle des Jeunes Vert·e·s Suisse, quatre sections des Jeunes Vert·e·s avaient lancé leurs propres listes dans les cantons de Lucerne, St-Gall, Bâle et Genève (Huber et Scheuch 2003). Quatre ans plus tard, lors des élections au Conseil national de 2007, ils et elles en étaient déjà à 12. Le nombre de listes continua ensuite encore à grimper jusqu'à 16 en 2019 (Office fédéral de la statistique, statistiques électorales). Les élections au Conseil national de 2019 peuvent être considérées comme un grand succès pour les Jeunes Vert·e·s : dans les cantons de Zurich, Genève, Vaud, Berne, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Thurgovie, Zoug et Schaffhouse, ils et elles sortirent en tête de tous les partis de jeunes (Jeunes Vert·e·s, 2019). Seule ombre au tableau : bien que plus fort parti parmi les jeunes, les Jeunes Vert·e·s n'arrivèrent pas à décrocher le moindre siège grâce à leurs listes. Jusqu'ici donc, seul·e·s les Jeunes Vert·e·s présent·e·s sur les listes du parti mère ont réussi à se faire élire au Parlement fédéral.

Aux plans communal et cantonal aussi, nombre de membres des Jeunes Vert·e·s se font élire dans les parlements cantonaux sur les listes du parti mère. Un exemple parlant est celui de Jo Vergeat de l'Alliance des Jeunes Vert·e·s du Nord-ouest, élue Présidente du Grand conseil de Bâle-Ville à l'âge de 27 ans (Junges Grünen Bündnis Nordwest 2022). Au niveau cantonal, il existe aussi quelques exemples de parlementaires qui furent élu·e·s spécifiquement sur des listes Jeunes Vert·e·s : Jonas Heeb à Lucerne, Aline Iff et Maurus Pfalzgraf à Schaffhouse, Laurin Hoppler à Bâle-Ville (Luzerner Kantonsblatt 2019 ; chancellerie du canton de Schaffhouse 2021 ; Grand conseil du canton de Bâle-Ville 2022).

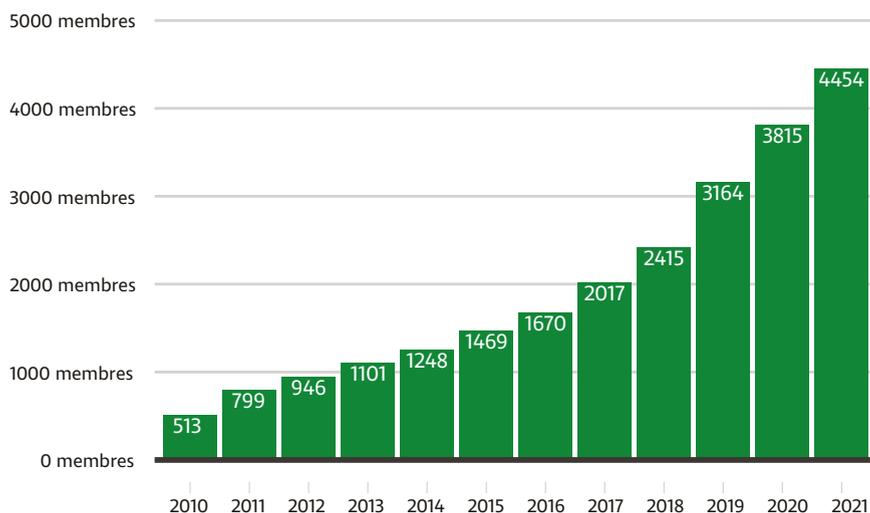
Les grèves du climat font grimper en flèche les adhésions aux Jeunes Vert·e·s

Les Jeunes Vert·e·s Suisse sont organisé·e·s sous forme associative, comme c'est généralement le cas de tous les partis suisses. La condition pour devenir membre des Jeunes Vert·e·s est de soutenir les buts du parti susmentionnés et de payer

chaque année une cotisation de membre. Il n'y a pas non plus chez les Jeunes Vert-e-s d'âge minimal d'adhésion. L'adhésion prend, par contre, fin l'année des 35 ans (Jeunes Vert-e-s Suisse 2021).

Le fonctionnement démocratique depuis la base des Jeunes Vert-e-s s'illustre au-travers de l'organisation, quatre fois par an, d'une assemblée générale, ou assemblée annuelle, rassemblant tout-e-s les membres. Au contraire des autres partis de jeunes qui organisent des assemblées des délégué-e-s (Jeunes Vert-e-s Suisse 2021).

Graphique 10.2: Membres Jeunes vert-e-s Suisse, de 2010 à 2021



Source : Jeunes vert-e-s Suisse 2022a.

Le nombre de membres des Jeunes Vert-e-s a régulièrement augmenté au fil du temps. Une plus nette augmentation peut, toutefois, être observée lors de l'année électorale 2019 ainsi qu'au cours des années suivantes (2020 et 2021). L'année 2019 détient le record avec 749 nouvelles et nouveaux membres. En 2019, le nombre de membres a presque doublé par rapport à l'année précédente, où 398 nouvelles et nouveaux membres avaient alors rejoint les Jeunes Vert-e-s (Jeunes Vert-e-s Suisse 2022a).

Nous pouvons ainsi supposer que le mouvement de jeunes en faveur du climat qui venait de se renforcer, ainsi que les grèves du climat qui y sont liées, eurent ici une influence déterminante. Chronologiquement, la croissance record des Jeunes Vert-e-s a eu lieu en 2019, année d'émergence des grève du climat: les

premières grèves du climat eurent lieu en Suisse en décembre 2018 et le mouvement grandit alors très rapidement et fortement pour finalement atteindre son apogée à Berne, le 28 septembre 2019, lors de la «manifestation nationale Climat de changement», soutenue par plusieurs organisations et à laquelle participèrent 100000 personnes (Grève du climat Suisse 2019; Radio et télévision suisse 2019).

Si nous comparons le nombre de membres des divers partis de jeunes en l'an 2021, nous pouvons remarquer que la Jeunesse socialiste, les Jeunes PLR et les Jeunes Vert-e-s totalisaient à peu près le même nombre de membres, avec entre 4400 et 4500 membres chacun. Seul-e-s les Jeunes UDC étaient nettement au-dessus, avec 7200 membres. Les Jeunes du Centre et les Jeunes vert'libéraux étaient, quant à eux, nettement en-deçà, avec seulement entre 3000 et 3200 membres (Lüthi et Glatthard 2021).

De très nombreuses politiciennes et de très nombreux politiciens des Vert-e-s Suisse ont débuté leur carrière au sein des Jeunes Vert-e-s. Plusieurs des membres de l'actuel groupe parlementaire Vert-e-s aux Chambres étaient, par exemple, des Jeunes Vert-e-s actives et actifs, par exemple Aline Trede (co-fondatrice des Jeunes Vert-e-s Suisse), Lisa Mazzone (ancienne membre de la direction des Jeunes Vert-e-s genevois-e-s), Greta Gysin (ancienne coordinatrice des Jeunes Vert-e-s Suisse), Irène Kälin (ancienne représentante des Jeunes Vert-e-s Suisse auprès des Vert-e-s Suisse), Meret Schneider (ancienne Présidente des Jeunes Vert-e-s zurichois-e-s), Céline Vara et Fabien Fivaz (fondatrice et fondateur des Jeunes Vert-e-s neuchâtelois-e-s), Sophie Michaud Gigon (première Présidente des Jeunes Vert-e-s Suisse) ou encore Bastien Girod, qui s'est notamment fait connaître par son rôle de premier plan lors de la campagne autour de l'initiative anti-4×4.

Nous pourrions encore mentionner, à cet égard: Lena Frank (ancienne coprésidente des Jeunes Vert-e-s Suisse, élue à l'exécutif de la ville de Bienne en 2020) et Martin Neukom (ancien Président des Jeunes Vert-e-s Suisse, qui fut le deuxième plus jeune conseiller d'État zurichois élu de tous les temps en 2019).

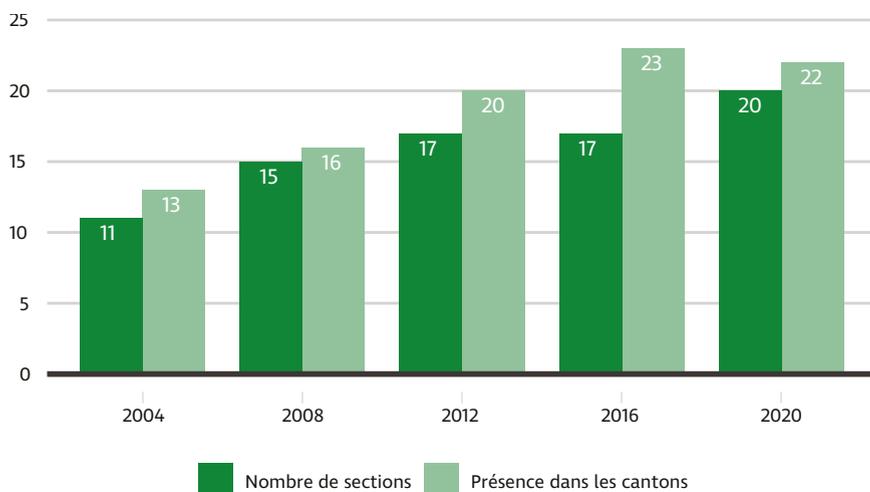
Des sections des Jeunes Vert-e-s dans toutes les régions linguistiques

Au moment de leur création, les Jeunes Vert-e-s Suisse étaient formé-e-s de onze sections dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, les Grisons, Lucerne, Neuchâtel, la Suisse du Nord-ouest, Soleure, St-Gall, Vaud et Zurich. À partir de 2004, nous observons une forte croissance: alors que les onze premières sections perduraient, d'autres sections des Jeunes Vert-e-s ont très rapidement fleuri dans plusieurs régions pour atteindre le nombre de 15 en 2008 déjà, puis de 17 entre 2012 et 2016, pour culminer à 20 en l'an 2020 (Jeunes Vert-e-s Suisse 2004, 2008, 2012, 2016a, 2020).

Dès leur création, les Jeunes Vert-e-s avaient des sections dans des cantons aussi bien urbains que ruraux, ainsi que dans toutes les régions linguistiques. Néanmoins, alors que les sections romandes et suisse-alsémaniques perdurèrent

sur la durée, les sections suisse-italienne et rétho-romanche apparurent et disparurent d'abord par phases. Ce n'est qu'avec la refondation des sections restées longtemps dormantes des Jeunes Vert-e-s des Grisons et des Jeunes Vert-e-s tessinois-e-s (Giovani Verdi Ticino) en 2019 que les Jeunes Vert-e-s retrouvèrent une présence simultanée dans l'ensemble des régions linguistiques (Jeunes Vert-e-s Suisse 2004, 2008, 2012, 2016a, 2020).

Graphique 10.3: Nombre de sections des Jeunes Vert-e-s et présence dans les cantons



Source : Jeunes Vert-e-s Suisse (2004, 2008, 2012, 2016a, 2020).

Comme il existe certaines sections à cheval sur plusieurs cantons, les Jeunes Vert-e-s Suisse sont aujourd'hui représenté-e-s dans 22 cantons, ne manque de section Jeune Verte que dans les cantons de Nidwald, d'Obwald, d'Uri et de Schwyz. Lorsqu'il existe des Jeunes Vert-e-s dans ces cantons, ils et elles s'engagent politiquement directement au sein des Vert-e-s. La plus forte couverture cantonale atteinte par les Jeunes Vert-e-s en 2016 s'explique par le fait qu'entre 2014 et 2017, une section «Jeunes Vert-e-s de Suisse centrale» avait été créée, qui recouvrait tous les petits cantons de Suisse centrale (Jeunes Vert-e-s de Suisse centrale 2014).

Le fonctionnement des Jeunes Vert·e·s, entre activisme et réseautage

L'image que les Jeunes Vert·e·s ont d'elles et d'eux-mêmes est avant tout celle d'activistes. Malgré une augmentation du taux d'activité du secrétariat général de 30% lors de la création en 2004 à 360% en 2021, les Jeunes Vert·e·s restent un parti de militant·e·s et de bénévoles (Jeunes Vert·e·s Suisse 2022a). Le travail abattu dans les sections locales est essentiellement le fait de bénévoles et, au sein des Jeunes Vert·e·s Suisses également, s'engagent de très nombreuses et nombreux bénévoles dans divers comités, aux côtés du personnel salarié.

Les Jeunes Vert·e·s accompagnent souvent leurs revendications d'actions très visibles dans l'espace public. L'on se rappelle de leur occupation du Grütli sur des échafaudages, qui avait pour but d'attirer l'attention sur le mitage des surfaces non-bâties sur le territoire suisse. De même, en 2008 déjà, des militant·e·s zurichois·e·s des Jeunes Vert·e·s s'étaient retrouvé·e·s nu·e·s devant un poste de police pour manifester, avec le slogan « pas de striptease au poste », leur opposition à la pratique selon laquelle des personnes arrêtées provisoirement devaient parfois se déshabiller lors de leur premier interrogatoire de police.

Le côté activiste des Jeunes Vert·e·s se traduit aussi, tout comme pour les Vert·e·s, dans l'appartenance à divers mouvements sociaux. Ce qui inclut le réseautage entre groupements nationaux et internationaux, par exemple dans le domaine de la protection de l'environnement, de la promotion de la paix, du féminisme, de la lutte antinucléaire ainsi qu'en faveur des droits humains (voir le chapitre 11, Fuchs; le chapitre 12, Schweizer et le chapitre 13, Gisler).

En 2018, les grèves du climat apparurent et revêtent depuis lors une grande importance pour les Jeunes Vert·e·s, bien qu'elles soient organisées de manière apertisanes. Néanmoins, comme les participant·e·s aux grève du climat et les membres des Jeunes Vert·e·s se sont tou·te·s deux fixé le même objectif d'une protection cohérente du climat, il existe de forts recoupements personnels. Selon leurs propres déclarations, les Jeunes Vert·e·s se considèrent en général comme « pont entre les revendications de la rue et la politique institutionnelle » (Lipp 2020).

Tout comme chez les Vert·e·s suisses, les réseaux sociaux et les nouveaux canaux de communication en général jouent un grand rôle, au sein des Jeunes Vert·e·s, pour informer la population et mobiliser les membres et les militant·e·s, à côté des médias traditionnels (voir le chapitre 4, Wenger et Gilardi). Les Jeunes Vert·e·s y lancent régulièrement des appels à soutenir des manifestations, des pétitions ainsi que d'autres actions politiques. Pour ce faire, ils et elles utilisent beaucoup les réseaux sociaux, mais aussi les lettres de nouvelles par email envoyées aux membres et aux sympathisant·e·s, la distribution de dépliants dans l'espace public, ainsi que la diffusion d'informations de bouche à oreille.

Depuis 2015, les Jeunes Vert·e·s organisent chaque année le festival politique "Green Earth", qui a lieu sur le week-end de l'Ascension et du lundi de Pâques.

Le but est de permettre aux jeunes d'avoir accès à la politique de manière simple et sans engagement, au-travers d'ateliers, de conférences, de table-rondes et de soirées musicales et cabaret. Le Festival "Green Earth" est ouvert à toute personne intéressée, au-delà de toute appartenance partisane, et sert de lieu de formation politique ainsi que de réseautage entre jeunes intéressé-e-s par la politique et jeunes politicien-ne-s en activité (Jeunes Vert-e-s Suisse 2022b).

Initiatives populaires des Jeunes Vert-e-s : une jeunesse douée pour la récolte

Outre la participation aux élections, le lancement d'initiatives populaires représente un outil politique important des Jeunes Vert-e-s. L'«Initiative pour la responsabilité environnementale», lancée à l'été 2021, est déjà la quatrième initiative populaire des Jeunes Vert-e-s, après l'«Initiative anti 4×4», celle «Contre le mitage du territoire» et celle «Contre le commerce de guerre» (cette dernière ayant été lancée en collaboration avec le Groupe pour une Suisse sans armée) (voir le chapitre 9, Leemann et Odermatt). Du point de vue du contenu, trois de ces quatre initiatives populaires touchaient à la protection de l'environnement ou du paysage.

Ces initiatives populaires contribuèrent, surtout au moment de la récolte des signatures, à une forte mobilisation des membres, ce qui permit de constater la capacité de récolte extraordinaire des Jeunes Vert-e-s : ils et elles récoltèrent 96 000 des 135 000 signatures totales déposées à la Chancellerie fédérale pour l'«Initiative contre le mitage du territoire». Le reste des signatures avait été récolté par d'autres partenaires de l'alliance (Jeunes Vert-e-s Suisse 2016b).

Seules deux des initiatives des Jeunes Vert-e-s ont, pour l'instant, été soumises au peuple : l'initiative contre le mitage et celle contre le commerce de guerre. Toutes deux échouèrent dans les urnes : l'initiative contre le mitage avec 63,7% de Non et celle contre le commerce de guerre avec 57,5% de Non. En comparaison, les trois initiatives populaires lancées par le Jeunesse socialiste qui ont, jusqu'ici, été soumises au peuple, ont toutes été refusées par 65,3% («1:12 – Pour des salaires équitables»), 59,9% («Pas de spéculation sur les denrées alimentaires!») et 64,9% («Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital») de Non (Office fédéral de la statistique, analyses des votations).

L'initiative «anti 4×4» des Jeunes Vert-e-s fut, quant à elle, retirée au profit du contre-projet indirect, et l'initiative «Pour la responsabilité environnementale» n'en est, en 2022, qu'à la phase de récolte de signatures.

Tableau 10.1: Initiatives populaires des Jeunes Vert-e-s

Initiative populaire	Initiant-e-s	État
Pour des véhicules plus respectueux des personnes (initiative anti 4x4)	Association pour des véhicules plus respectueux des personnes, menée par les Jeunes Vert-e-s Suisse	Déposée le 25.08.2008, retirée le 13.10.2011 au profit du contre-projet indirecte
Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)	Association pour un développement durable du milieu bâti, menée par les Jeunes Vert-e-s Suisse	Déposée le 21.10.2016, votation populaire le 10.02.2019: 36,3% de Oui et 63,7% de Non
Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre (initiative contre le commerce de guerre)	Alliance pour une interdiction du commerce de guerre, menée par les Jeunes Vert-e-s Suisse et le Groupe pour une Suisse sans armée	Déposée le 21.06.2018, votation populaire le 29.11.2020: 42,5% de Oui et 57,5% de Non
Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)	Alliance pour la responsabilité environnementale, menée par les Jeunes Vert-e-s Suisse	Déposé le 21.02.2023.

Source : Chancellerie fédérale (2022a-d).

La place des Jeunes Vert-e-s au sein des Vert-e-s

Tant les statuts des Jeunes Vert-e-s Suisse que les statuts des Vert-e-s suisses qualifient les Jeunes Vert-e-s de parti de la jeunesse des Vert-e-s. Il est, en outre, stipulé que «Les Jeunes Vert-e-s et les Vert[e]-s travaillent ensemble au niveau communal, cantonal et national» et que «Les Jeunes Vert-e-s sont représenté[e]-s de manière appropriée dans les organes du parti» (Jeunes Vert-e-s 2021 ; PES 2021). Dans la pratique actuelle, cela veut dire que les Jeunes Vert-e-s sont représenté-e-s tant au sein de la direction des Vert-e-s suisses qu'au sein de son comité et de son assemblée des délégué-e-s.

Pour le reste, les Vert-e-s suisses et les Jeunes Vert-e-s Suisse sont deux associations distinctes, qui font de la politique indépendamment l'une de l'autre. Les deux partis formulent ainsi, par exemple, des recommandations de vote distinctes à l'occasion des votations, et il est donc théoriquement possible que le parti mère et la jeunesse aient des recommandations différentes. Le logo des Jeunes Vert-e-s est, en outre, différent de celui des Vert-e-s, et ils et elles ont également une identité visuelle propre et graphiquement différenciable¹.

Les Jeunes Vert-e-s considèrent faire partie du mouvement Vert et Jeune Vert européen et mondial. Ceci, d'une part, en tant que membre de la «Fédération of Young European Greens» (*Fédération des Jeunes Vert-e-s européen-ne-s*) (FYEG), et de

1 Comme élément de comparaison, se référer aux sites web de chacun des deux partis : <https://www.jeunesverts.ch/> pour les Jeunes Vert-e-s Suisse et <https://verts.ch/> pour les Vert-e-s suisses.

la jeunesse du «European Green Party» (*Parti Vert européen*) (EGP), lors des assemblées duquel ils et elles envoient des délégué-e-s, et d'autre part, comme membre des «Global Young Greens» (*Jeunes Vert-e-s mondiaux*) (GYG)².

Résumé

Il s'avère qu'au moment de sa création, le Parti écologiste Suisse était largement constitué de jeunes appartenant aux nouveaux mouvements sociaux. La structure des âges a certes évolué depuis au sein du parti, mais la forte volonté de confier des responsabilités aux jeunes, d'une part, ainsi que la forte volonté de confier des responsabilités aux jeunes au sein du parti lui-même, restent patentées.

Le succès des Jeunes Vert-e-s montre combien la politique écologiste est importante, même pour les très jeunes. Depuis leur création sur la scène nationale en 2004, ils et elles sont devenu-e-s l'un des partis de jeunes parmi les plus grands et le plus actifs de Suisse. Outre leur impact sur la politique suisse, les Jeunes Vert-e-s contribuent aussi en grande partie à la promotion de la relève de leur parti mère: la carrière de nombre de Vert-e-s qui occupent aujourd'hui des mandats politiques importants a commencé, dans leur jeunesse, chez les Jeunes Vert-e-s.

Cette interdépendance peut tout à fait être vue comme un cercle vertueux: les jeunes politicien-ne-s Vert-e-s en vue assurent visibilité et affluence aux Jeunes Vert-e-s; et des Jeunes Vert-e-s fort-e-s conduisent, en retour, les jeunes à voir les Vert-e-s comme option politique séduisante et à ce qu'ils et elles s'engagent pour la politique Verte.

2 Pour plus d'informations, visiter le site web de la Federation of Young European Greens: <https://fyeg.org/> ainsi que celui des Global Young Greens: <https://globalyounggreens.org/>.

11 Les Vert·e·s et les femmes : Le féminisme est dans l'ADN politique des Vert·e·s

Gesine Fuchs

Comme dans d'autres pays d'Europe occidentale, les Vert·e·s suisses furent le résultat et l'étape d'institutionnalisation de la mouvance écologiste. Le parti fut ainsi dès le départ lié aux nouveaux mouvements sociaux, y compris au mouvement féministe (Dolezal 2009: 148-154; Raschke 2003; Rootes 2004: 623 ss; voir le chapitre 1, Seitz). Ces liens et influences se sont développés sur les plans programmatique, personnel et dans ses succès électoraux. Ils n'ont, toutefois, encore fait l'objet d'aucune étude. Les principes et revendications vivants formulés par la base de manière démocratique (Ladner et Brändle 2008: 117), l'accent sur les droits fondamentaux, le refus des anciennes conceptions de la vie en société, et, en partie, la critique du capitalisme, ont probablement dû peser dans l'attractivité des Vert·e·s à l'égard des militantes féministes, comme cela a par exemple pu être démontré pour la mouvance féministe autonome d'Allemagne de l'ouest¹. En Suisse, ces thèmes étaient étroitement liés aux groupements alternatifs de gauche, notamment les POCH (Organisations progressistes de Suisse) (Seitz 2009: 21 s-), ainsi qu'à d'autres réseaux et associations féministes (Schulz et al. 2014: 7-19). Les femmes furent, dès le départ, très présentes au sein des Vert·e·s et marquèrent fortement le parti de leur empreinte, en témoignent par exemple les quotas de représentation que le parti s'imposa à lui-même dans certains cantons. Les orientations et pratiques féministes font-elles dès lors partie de l'ADN politique des Vert·e·s?² Nous trouvons, en tout cas, à différents niveaux, des indices de la popularisation et de la mise en œuvre de revendications politiques en matière d'égalité et de représentation politique des femmes. Ce chapitre se penche donc sur l'évolution programmatique, la représentation politique des femmes Vertes et évalue la politique des quotas.

1 Outre cette forme de démocratie par le bas, c'est aussi le refus du modèle traditionnel de l'homme seul pourvoyeur économique des partis établis qui séduisit: «Feminists gained presence through the Greens» (les féministes ont gagné en présence grâce aux Vert·e·s) (Ferree 2012: 118). Depuis 1986, les femmes bénéficient, selon la «Charte sur les femmes» des Vert·e·s allemand·e·s toujours en vigueur aujourd'hui, d'un quota de 50% des places sur toute liste électorale, garantissant aux femmes les places impaires sur ces listes (voir Ferree 2012; Stifel 2018).

2 Cette notion est tirée d'un entretien effectué à Bâle le 1^{er} juin 2021 avec Heidi Mück, coprésidente de BastA!

Le programme des Vert-e-s est aussi féministe

Nous pouvons éclairer le développement d'un programme féministe chez les Vert-e-s par des évolutions organisationnelles, les recoupements avec la mouvance féministe, les programmes électoraux ainsi que les individus. Une analyse approfondie basée sur les sources reste, toutefois, à faire.

Il est établi, en Suisse également, que tous les programmes et tous les succès en matière d'égalité furent dus à la mise à l'agenda et aux combats politiques de la mouvance féministe. De nombreuses actions ainsi que de nouvelles identités et visions des problèmes ont contribué à ce que les revendications féministes soient débattues au sein de la société et soient (re)formulées par les partis, en particulier ici par les partis écologistes. Au début des années 1970, une mouvance féministe autonome se forma, à la fois en réaction à la gauche dominée par les hommes et à la mouvance féministe traditionnelle en stagnation (Schulz et al. 2014). Les femmes autonomes s'organisèrent de manière informelle au sein de groupes de projet et s'engagèrent pour la création de structures destinées aux femmes, telles que des centres de conseil, des lieux de rencontre ou des foyers pour femmes. Nombre de ces initiatives furent plus tard institutionnalisées : la protestation se transforma alors en travail de mise en œuvre, avec tous ses avantages et ses inconvénients (Lang 1997). De nombreuses femmes de gauche s'engagèrent au sein des POCH, dont la plupart des sections avaient rejoint les partis cantonaux des Vert-e-s au début des années 1990. Au milieu des années 1970, les POCH formulèrent des revendications politiques en matière d'égalité telles que l'égalité des droits, l'égalité salariale, une assurance maternité et un congé maternité. Néanmoins, au sein des POCH également, ce fut bien souvent le théorème marxiste de contradiction secondaire qui guida les politiques. Ce principe implique que ce n'est qu'après la suppression de la contradiction principale existant entre capital et travail que les contradictions secondaires, comme l'oppression patriarcale des femmes, pourront être efficacement contrecarrées (Lenzin 2000: 47-61). C'est ainsi que les féministes se regroupèrent en 1975 en créant tout d'abord au sein des POCH les « femmes progressistes suisses », avant de s'autonomiser en 1977 et de devenir l'OFRA (Organisation pour la cause des femmes). Contrairement à la partie autonome de la mouvance féministe, l'OFRA disposait de structures fixes et d'un secrétariat national. Elle fut, par exemple, en mesure de lancer l'initiative populaire « Pour une protection efficace de la maternité » (qui prévoyait un congé parental), qu'elle déposa en 1980 (Commission fédérale pour les questions féminines 2001, chapitre 1.3). Parmi les féministes profilées, certaines firent de la politique au sein des POCH ou rejoignirent directement les Vert-e-s (comme, par ex., Cécile Bühlmann), d'autres rejoignirent plus tard le PS, après la dissolution des POCH (comme Anita Fetz ou Susanne Leutenegger Oberholzer). La première grève des femmes nationale de 1991, qui poussa dans la rue un demi-million de femmes, constitua une véritable passerelle entre les syndicats et la mouvance féministe. Les femmes protestaient

contre le fait que, dix ans après l'adoption de l'article sur l'égalité et vingt ans après l'introduction du droit de vote des femmes, presque aucun progrès n'ait été réalisé en matière d'égalité. Entre-temps, des féministes des Vert-e-s ont aussi pu accéder à des postes de direction au sein des syndicats, comme ce fut le cas de Katharina Prelicz-Huber au SSP.

Les listes de femmes féministes ont exercé une grande influence sur le programme des Vert-e-s, comme a pu le montrer Cowell-Meyers (2020) dans son analyse des programmes de parti. Entre 1987 et 2000, des listes de femmes féministes ont été déposées lors d'élections communales, cantonales ou fédérales dans les cantons de Zurich, Lucerne, Bâle, Araau, St-Gall et des Grisons³. En 1991 et en 1995, la liste zurichoise FraP! (Frauen Macht Politik!) obtint même, avec Christine Goll, un siège au Conseil national. Cowell-Meyers (2020) a montré, dans son analyse de l'impact de la FraP!, que l'éventail des thèmes défendus, incluant l'égalité des droits, l'égalité salariale, le congé maternité, la violence à l'égard des femmes, la formation des femmes, la pauvreté des femmes, les technologies de reproduction, l'avortement, la garde d'enfants extrafamiliale, le travail de care non-rémunéré, le droit du divorce ou encore l'âge de la retraite, se sont successivement répercutés dans les programmes électoraux de tous les partis de gauche (PS et Vert-e-s). Les apparentements entre la liste FraP! et les Vert-e-s témoignent, en outre, des recoupements programmatiques. Toutefois, à long terme, l'organisation informelle de la FraP! s'avéra être un obstacle à un travail politique de fond et en réseau. Après l'échec du projet de «listes de femmes indépendantes» pour l'élection au Conseil national de 1995, la conseillère nationale Christine Goll adhéra au PS en 1997 car elle ne disposait pas des ressources financières, personnelles ou informationnelles nécessaires à son soutien (Cowell-Meyers 2020: 70).

L'égalité dans les programmes électoraux des Vert-e-s

Les programmes électoraux⁴ et les papiers de position disponibles pour le Parti écologiste Suisse dénotent une grande variété de thèmes et de préoccupations féministes. En 1987, un papier de position affirmait que la suite logique du mouvement radical de démocratie par le bas était qu'hommes et femmes pouvaient participer aux décisions dans tous les domaines: «Étant donné que l'égalité des droits n'est pas encore réalisée pour les femmes, il est central pour nous de la faire appliquer à tous les niveaux de la société». Les déclarations programmatiques sont féministes car elles considèrent les rapports entre les sexes comme des structures de comportements sociaux hiérarchiques et que l'égalité des sexes ne se résume

3 Pour un aperçu de la participation et des succès électoraux, voir Seitz 2020: 178-180; 256-258. C'est la «Frauenliste Basel» qui obtint le plus grand nombre de mandats cantonaux à Bâle en 1996, avec 5,7% des voix et 7 sièges.

4 Le Projet Manifesto du centre de recherche en sciences sociales de Berlin (<https://manifesto-project.wzb.eu/>) évalue les programmes des partis de plus de 50 pays. Le premier programme disponible pour les Vert-e-s suisses date de 1987.

pas à une simple égalité des droits mais exige aussi une redistribution et une reconnaissance. La grande variété des thèmes et des préoccupations féministes est exposée dans ce papier de position de 1987 dans des chapitres consacrés spécifiquement à la politique d'égalité. Toutefois, les thèmes féministes, ou le point de vue féministe, sont aussi abordés dans d'autres chapitres sous l'angle de ce que l'on appelle le Gender Mainstreaming⁵, par ex. en matière de sécurité sociale, de politique de sécurité, de politique de santé et de politique d'asile. Les Vert-e-s demandent, depuis le début des années 1990, une réorganisation du monde du travail et « un partage équitable du travail rémunéré et non-rémunéré » (1999). Au fil du temps, cette préoccupation s'est traduite par des revendications plus concrètes (« meilleure couverture sociale du travail de care » en 2015; travail à temps partiel pour les hommes, partage du travail au sein des postes de direction, réduction du temps de travail hebdomadaire en 2019) et le fort élan redistributif s'est atténué.

En 1991, le programme électoral des Vert-e-s pose le constat que « le système de subsistance est encore entièrement tourné vers les modes de vie traditionnels ». Il prône donc une politique sociale totalement refondée qui « tienne compte de l'évolution des modes et des conditions de vie ». À partir de ce diagnostic, des revendications seront aussi formulées lors des années électorales suivantes pour permettre une réorganisation du travail rémunéré et non-rémunéré. Parmi lesquelles : une garde d'enfants abordable et de qualité, une assurance maternité, un congé parental ainsi qu'une égalité salariale pour un travail égal à valeur égale, ainsi qu'une égalité au sein de l'économie. En 2007, une « imposition individuelle indépendante de l'état civil » fut exigée⁶. Les revendications selon lesquelles les rôles et les stéréotypes doivent être modifiés par des interventions politiques, notamment dans l'éducation mais aussi dans la famille et au travail, sont également constamment présentes. La revendication de quotas dans la vie publique est aussi une constante, et les programmes ultérieurs feront fièrement référence à la parité déjà existante au sein des Vert-e-s (« Chez les Vert-e-s, entre femmes et hommes c'est moitié-moitié » en 1999 – « Les Vert-e-s sont les champion-ne-s de la politique de l'égalité. Nous avons fait nos devoirs plus tôt et de manière plus cohérente que n'importe quel autre parti. La moitié de tous les mandats Verts dans les parlements et les exécutifs est occupée aujourd'hui par des femmes » en 2019). Au début des années 1990, les Vert-e-s exigeaient encore des lois conformes à l'égalité, ou des acquis aujourd'hui obtenus tels qu'une dépénalisation de l'avortement et un congé maternité. Un certain dualisme (« La vie publique doit devenir plus «fémi-

5 Le Gender Mainstreaming implique de prendre en compte les différentes situations de vie et intérêts des sexes lors de l'analyse des problèmes et lors du développement et de la mise en œuvre des mesures visant à obtenir l'égalité. Cela ne se limite donc pas aux droits égaux et à des mesures de promotion des femmes. Voir Stiegler 2005.

6 Une initiative populaire pour l'imposition individuelle a été lancée par les femmes PLR, soutenues par de nombreux employeurs et de nombreuses employeuses. Les débats parlementaires et la votation populaire devraient avoir lieu dès 2024. Voir www.individualbesteuerung.ch (17 mars 2022).

nine.» en 1991) a fini par s'estomper et, parallèlement aux débats de société, nous trouvons dans les programmes électoraux aussi des compréhensions du genre qui mettent davantage l'accent sur sa mutabilité sociale. En 2019, nous pouvons ainsi lire «L'égalité entre hommes et femmes, la mise en œuvre des droits de tous les êtres humains, indépendamment de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre (LGBTQI*), ainsi que la collaboration entre personnes provenant des pays les plus divers et variés sont, pour nous, des évidences».

Représentation substantielle des femmes Vertes

Les femmes Vertes jouent un rôle crucial pour défendre l'égalité et les questions féminines au Parlement, car elles y agissent de manière responsable dans l'intérêt des femmes (Childs et Lovenduski 2013)⁷. C'est à la conseillère nationale Verte, devenue plus tard conseillère d'État à Zurich, Monika Stocker que l'on doit la première session des femmes au Palais fédéral de février 1991, de laquelle ressortirent des revendications politiques concrètes, telles que des rentes indépendantes de l'état civil, l'égalité salariale, la participation des femmes au monde du travail, ainsi qu'une meilleure représentation en politique (Schulz et al. 2014: 104). La session des femmes 2021 fut organisée par l'association faîtière des organisations féminines, alliance f, coprésidée par Maya Graf (PES) et Kathrin Bertschy (PVL).

Des résultats empiriques montrent que la représentation descriptive peut être vue comme condition préalable à une représentation substantielle. Une analyse des interventions parlementaires déposées en matière de politique de l'égalité aux Chambres fédérales entre 1996 et 2011 (Fuchs 2015) a montré un lien clair entre parti, genre et actions en matière de politique de l'égalité. Pendant cette période, 338 objets parlementaires touchant à la politique de l'égalité ont été déposés. Le nombre total d'interventions déposées a certes doublé au cours de cette période, mais les objets relatifs à la politique de l'égalité ont alors triplé, ce qui semble contre-intuitif par rapport à l'impression politique d'alors que l'égalité n'était plus un thème d'actualité. Près de la moitié des interventions traitaient du travail rémunéré et de la conciliation travail-famille mais d'autres thèmes étaient également abordés, tels que les droits reproductifs et la violence, ou les finances et les assurances sociales. Trois quarts des interventions provenaient de femmes, dont deux-tiers du camp de gauche, des corrélations fortes et significatives. L'étiquette Verte de «parti de l'égalité» est aussi confirmée par ces résultats: au sein du camp de gauche, le PES était comparativement le plus actif puisque 19% des interventions sont venues de lui alors qu'il n'avait que 5,6% des sièges au cours de la période analysée (PS: 48% des interventions et 23,3% des sièges). Au sein du camp bourgeois, les différences entre les genres ne sont pas aussi marquées lors des dépôts qu'au sein des partis de gauche, les hommes semblent laisser là le champ libre aux femmes. En résumé, les préoccupations en lien avec la politique

7 Pour en savoir plus sur le débat sur la «représentation substantielle», voir Pitkin 2008 et Phillips 1994.

de l'égalité semblent toujours majoritairement portées par les femmes au Parlement. Leur présence aux Chambres est la condition sine qua non à une représentation substantielle, c'est-à-dire à la mise à l'agenda de l'amélioration de la condition des femmes et à la défense des intérêts féminins. Il s'agit là de préoccupations propres à la gauche, au sein de laquelle les femmes Vertes jouent un rôle de premier plan (Fuchs 2015 : 81).

Les succès électoraux des femmes Vertes sont précoces, substantiels et durables

Peu de temps après la création des partis cantonaux Vert-e-s déjà, ces derniers ont fourni un nombre d'élues supérieur à la moyenne. Les Vert-e-s étaient aussi parmi les premiers partis à nommer une conseillère d'État. C'est ainsi que la Verte Leni Robert, élue à Berne en 1986, devint après Hedi Lang du PS, élue en 1983 à Zurich, la deuxième femme au plan national à avoir décroché un siège dans un exécutif cantonal (Schaffner 2003 : 26). De plus en plus de femmes occupèrent ensuite au fil du temps un siège Vert dans un exécutif cantonal (5 sur 9 en 2022 ; voir le chapitre 7, Bütikofer). La forte, précoce et durable représentation des femmes parmi l'ensemble des élu-e-s Vert-e-s, contrairement aux autres partis, peut s'expliquer par la forte présence des femmes sur les listes de candidat-e-s, leur bonne place sur ces listes, et le fait que l'électorat des Vert-e-s soutient les femmes. Le graphique 11.1 montre la proportion de femmes au Conseil national pour les Vert-e-s en comparaison à tous les autres partis représentés au sein de ce Conseil.

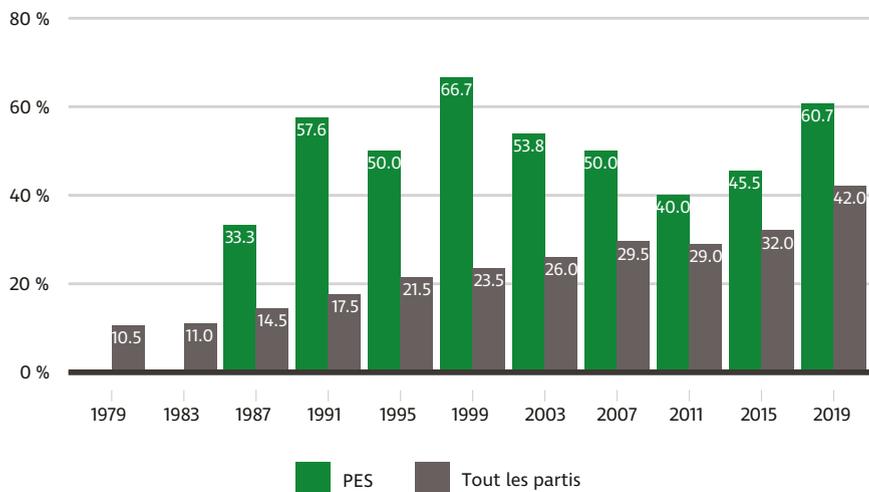
Depuis 2019, le pourcentage de femmes au sein du groupe parlementaire Vert au Conseil national s'élève à près de 61%. En 1987 déjà, les Vert-e-s avaient un tiers de femmes dans leurs rangs, ce que les autres groupes parlementaires n'arrivèrent à atteindre qu'en 2015. Une tendance similaire s'observe aussi au sein des parlements cantonaux. La représentation féminine y a globalement stagné à hauteur d'un quart pendant le nouveau millénaire alors que les Vert-e-s ont toujours eu plus de 40% de femmes dans leurs rangs depuis le début des années 1990 déjà.

Les femmes votent plus Vert que la moyenne

Pour les électrices, le PES a toujours été attractif. Les enquêtes électorales Selects disponibles depuis 1995 montrent que, depuis 2003, les femmes votent plus souvent pour les Vert-e-s que les hommes, entre 2% de plus dans les années 2003 à 2007 jusqu'à 5% de plus en 2019. Une tendance analogue se dessine aussi pour le PS. À l'autre bout de l'échiquier politique, l'UDC fait au contraire figure de parti le moins attractif pour les femmes (jusqu'à 7 points de moins en termes de suffrages auprès des femmes) (Tresch et al. 2020 : 16 ; voir le chapitre 2, Sciarini et Petitpas).

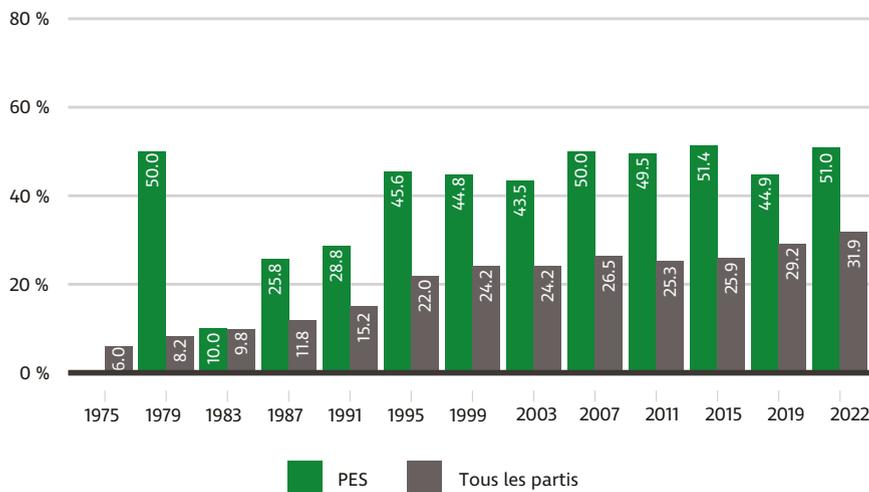
Une analyse des élections de 2019 (Giger et al. 2022) montre que pour arriver à l'augmentation de la représentation féminine alors constatée au Conseil national

Graphique 11.1: Proportion de femmes parmi les élu-e-s au sein du PES et au total, au Conseil national, 1979-2019



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

Graphique 11.2: Proportion de femmes parmi les élu-e-s au sein du PES et au total, élections aux parlements cantonaux, 1975-2022



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistiques des élections.

à hauteur de 42%, un fort pourcentage de candidates et de bonnes places sur les listes furent déterminants, comme c'est particulièrement le cas chez les Vert-e-s. Et comme les Vert-e-s ont gagné des sièges, l'augmentation du nombre de femmes élues peut également être mise à leur crédit.

Le pouvoir des quotas formels et informels

Les quotas représentent une manière efficace d'augmenter la représentation politique des femmes. Ils sont toujours plus répandus de par le monde : actuellement, 130 pays connaissent, au plan national ou infranational, une forme ou une autre de quotas en matière de genre, ces quotas étant prescrits par la loi nationale dans 62 d'entre eux⁸. Outre les quotas légaux, il existe également des quotas librement décidés par les partis pour les élections et les fonctions internes. Aucun n'a pourtant jamais réussi à s'imposer en Suisse. Les quotas légaux furent refusés par le Parlement, dans les urnes et par le Tribunal fédéral. Les Vert-e-s et le PS sont les deux seuls partis à s'être volontairement imposé des quotas, sans qu'aucun autre parti ne cherche à les imiter.

Les partis Vert-e-s et leurs politiciennes furent les figures de proue de différentes tentatives d'introduire des quotas dans les années 1990. A cette époque, plusieurs initiatives furent lancées aux plans fédéral et cantonal pour tenter d'imposer des quotas hommes-femmes légaux contraignants. Si l'initiative du Parti suisse du travail (« Femmes et hommes »), ainsi que celle de plusieurs organisations féministes (« Conseil national 2000 ») échouèrent déjà au stade de la récolte de signatures, la situation changea après la non-réélection de *Christiane Brunner* au Conseil fédéral en mars 1993 (Amlinger 2012; Seitz 2020: 173-175): une alliance interpartis en vint alors rapidement à se former autour de la conseillère nationale Verte de la région bâloise *Ruth Gonseth*, qui demanda, par le biais de l'« Initiative du 3 mars », une représentation adéquate des femmes au Conseil national, au Conseil des États, au Conseil fédéral, ainsi qu'au Tribunal fédéral. L'initiative, déposée en 1995, fut toutefois rejetée dans les urnes avec 82% de Non en l'an 2000. Une initiative cantonale lancée à Soleure fut, quant à elle, déclarée non-conforme à la Constitution par le Tribunal fédéral en 1997. Une initiative déposée par le Mouvement écologiste uranais fit un peu mieux puisque le Tribunal ne la jugea, elle, que partiellement invalide, mais elle fut néanmoins aussi rejetée dans les urnes en 1999, avec seulement 16% de Oui⁹.

8 Voir à ce sujet la base de données des quotas de genre de l'IDEA, <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/database> (17 mars 2022). 28 autres pays prévoient des places réservées aux femmes, parmi lesquels aussi de nombreux régimes non-démocratiques.

9 Après avoir été sévèrement critiqué pour son jugement sans nuances dans le cas soleurois, le Tribunal fédéral a travaillé plus soigneusement sur l'initiative uranaise (Seitz 2020: 177-178 avec d'autres références; Buser et Poledna 1997; Wyttenbach 2000).

Les Vert-e-s garantissent une représentation paritaire au moyen de quotas formels et informels ainsi qu’au travers d’engagements programmatiques. Contrairement à ce à quoi l’on pourrait s’attendre au vu du programme des Vert-e-s, les quotas sont plutôt rares et peu différenciés dans les statuts des partis Vert-e-s cantonaux. Ce qui contraste aussi avec le PS qui est le seul autre parti suisse à prévoir des quotas hommes-femmes, même si, là aussi, les quotas ont tendance à se présenter sous formes de clauses générales. Les quotas ont tendance à être plus formalisés chez les Vert-e-s de Romandie que du côté Suisse alémanique. Quoi qu’il en soit, les succès sont impressionnants. Pour la Suisse, on peut parler de succès des quotas informels (Fuchs 2023). Le tableau 11.1 donne un aperçu de la grande diversité de réglementations par quotas ainsi que d’engagements programmatiques pour les 25 partis cantonaux des 23 cantons présentés (Bâle-Ville et Berne en ont chacun deux).

Bien que des règles en matière de quotas soient parfois totalement absentes des statuts, ou que seuls des buts généraux soient mentionnés, la parité est respectée sur les listes électorales et cela se répercute aussi sur la proportion de femmes Vertes élues dans les parlements cantonaux, étant donné leurs bons taux d’élection¹⁰. Les quotas exercent donc une force normative sur les Vert-e-s (et le PS), aussi bien en interne qu’auprès de leur électorat. L’image de « parti de l’égalité » exerce, elle aussi, une certaine pression plus ou moins explicite pour que la parité soit toujours respectée : Si un gouvernement cantonal n’est composé que d’hommes, c’est forcément une femme Verte qui doit s’y présenter, une candidature masculine ne serait pas crédible¹¹. La mise en œuvre de tels quotas repose aussi sur une mobilisation interne venant de la base. Les quotas volontaires ont ainsi récemment été étendus aux fonctions au sein du parti et même aux listes de parole, pour lesquelles les Jeunes Vert-e-s ont œuvré comme groupe d’intérêt féministe, avec pour résultat que les jeunes femmes se sentent également prises au sérieux¹². Même les quotas non-écrits peuvent donc avoir un effet, pour autant, toutefois, qu’ils soient sans cesse thématiques. Il existe une prise de conscience qu’une égalité effective des genres ne va pas de soi au sein du parti, comme en témoigne l’extension des quotas aux fonctions internes ainsi qu’aux règles de parole. Leur introduction fut d’ailleurs accompagnée de longs et controversés débats. Depuis 2019, existe le Réseau femmes Vertes, qui n’est pas une sous-structure du parti mais un espace entre femmes dans le but de permettre la capacitation. Un groupe de travail « Egalité » travaille, en outre, sur le fond du sujet¹³. Au vu de

10 Depuis 1992, la proportion de femmes Vertes au sein des parlements cantonaux a toujours été d’au moins 40% ; fin 2022 elle atteignait 51.3% (voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/elections/parlements-cantonaux.assetdetail.23527178.html>). Avant 1992, les groupes parlementaires des POCH avaient tendanciellement encore plus de femmes élues que les partis Vert-e-s.

11 Entretien avec Rahel Estermann, secrétaire générale adjointe du PES, le 25 juin 2021.

12 Entretien avec Florence Brenzikof, vice-présidente du PES, le 10 juin 2021.

13 Entretien avec Rahel Estermann, secrétaire générale adjointe du PES, le 25 juin 2021.

Tableau 11.1: Quotas pour une représentation paritaire au sein des partis cantonaux Vert-e-s

Règlementation	Partis cantonaux
Aucune mention de l'égalité (4 partis sur 23)	NE, GL, BE (GaP), ZG
«Déclaration d'intention» en faveur d'une société égalitaire (8 partis sur 23)	BS (Basta!), GR, JU, LU, SH, TI, UR, VD
Quotas imposés pour les fonctions interne (15 partis sur 23)	AG «représentation équilibrée des régions et des genres» au sein de la présidence
	BE Chaque genre est représenté par min. 5 personnes au sein du comité (le nombre de membres du comité n'est pas clair)
	BL Au moins un tiers au sein de la direction et de la présidence, l'assemblée générale peut prononcer des dérogations
	BS Objectif de 40% / Basta: un genre ne doit pas être représenté à plus de 60%
	FR Equilibre entre les genres et les régions
	GE Parité
	JU L'assemblée générale élit le Bureau «en respectant si possible la parité»
	SG Représentation équilibrée souhaitée au sein des organes, pour les mandats, les délégations et sur les listes électorales
	SO 40% minimum
	TG Dans la mesure du possible, alternance hommes-femmes au sein de la (vice-)présidence
	UR, VD, ZH Représentation équilibrée des genres souhaitée
	VD Garantie au cas par cas par les méthodes de sélection choisies. Un équilibre des âges et des régions doit aussi prévaloir
	VS Au comité «Dans la mesure du possible, l'équilibre homme-femme est respecté»
Quotas imposés pour les candidatures (7 partis sur 23)	GE Nominations qui «respectent l'égalité des genres» avec des conditions détaillées (art. 32-35 des statuts)
	JU Priorité aux candidatures féminines lorsque l'organe à pourvoir n'est pas paritaire. Le Bureau compile les candidatures et l'assemblée générale élit ensuite les candidat-e-s. Les listes sont ensuite, plus tard, constituées de manière zébrée, avec une femme en place 1 (similaire à GE). Pour les mandats exécutifs: «les femmes doivent être privilégiées»
	NW Lorsque le groupe des Vert-e-s au parlement cantonal n'est pas paritaire, le groupe et le comité peuvent rétablir l'équilibre en faisant appel à d'autres membres des Vert-e-s (art. 32-35 des statuts)
	TI «Di principio la lista elettorale deve rispettare la parità di genere» – Le comité nomme les candidat-e-s de la liste et l'assemblée générale la confirme.
	UR, VD, ZH Représentation équilibrée des genres souhaitée
	VD Garantie au cas par cas par les méthodes de sélection choisies. Un équilibre des âges et des régions doit aussi prévaloir

Source : propre compilation à partir des statuts disponibles sur les sites Web des partis et sur la base d'informations personnelles. Pas de statuts pour Obwald. État des données : août 2021.

tout cela, nous pouvons effectivement dire que le féminisme fait partie de l'ADN des Vert-e-s. Toutefois, la politique reste un monde rude pour les femmes, même Vertes. Si le sexisme en politique s'est certes atténué et est moins patent, cela reste un défi pour les Vert-e-s, au vu du système politique de milice, de mobiliser et de faire élire des femmes. L'engagement professionnel, les tâches d'assistance et l'imprévisibilité d'une carrière politique font d'une répartition équilibrée entre les genres un processus de longue haleine qui exige un engagement constant. Les femmes choisissent toujours de concilier travail et famille, sans y rajouter un engagement politique supplémentaire¹⁴.

Résumé

Alors, le PES est-il le parti de l'égalité? Ses programmes, les élections et sa gestion des quotas montrent qu'il a été très tôt le porte-drapeau des revendications féministes, et l'est resté durablement. Son agenda politique en matière d'égalité reflète les revendications et les perspectives féministes, de la dépénalisation de l'avortement jusqu'à une redistribution entre les genres du travail salarié et non-salarié. Ces liens existaient, et existent toujours, aussi du fait que de nombreuses politiciennes Vertes font en même temps partie d'organisations féministes et s'activent à faire le lien entre les deux. Elles ont posé, avec d'autres, d'importants jalons en matière de politique féministe, qu'il s'agisse des sessions des femmes, d'initiatives populaires ou des grèves des femmes. Des analyses plus approfondies de la manière dont chaque domaine politique particulier est discuté et intégré aux programmes restent cependant à faire. Il serait, pour ce faire, important d'interroger les témoins de l'époque.

Les femmes Vertes sont également essentielles pour défendre, au Parlement, les intérêts des femmes et la politique d'égalité, comme le montrent les études menées sur la scène fédérale. Sans les femmes Vertes, la mise à l'agenda des thèmes féministes n'aurait pas rencontré autant de succès.

Les femmes Vertes ont été, et sont encore, élues dans des législatifs et des gouvernements parce qu'elles sont nombreuses sur les listes et bien placées, et parce que les électrices et électeurs les soutiennent, et les soutiennent d'ailleurs depuis bien plus longtemps et plus conséquemment que celles et ceux des autres partis. Les règles en matière de quotas dans les statuts des partis cantonaux ont beau être très diverses et variées et souvent bien peu formalisées, elles déploient, toutefois, largement leur effet: la parité sur les listes électorales est respectée. Les débats autour des quotas à appliquer aux fonctions internes au parti et aux listes de paroles montrent que les Vert-e-s sont conscient-e-s que tout n'est pas acquis pour toujours mais qu'une représentation équilibrée des genres exige d'être sans cesse thématisée, promue et vécue. Tant que ce thème restera d'actualité, nous

14 Entretiens avec Rahel Estermann, Florence Brenzikofer et Heidi Mück.

pouvons prédire que la parité hommes-femmes perdurera au sein des Vert-e-s. L'engagement politique représente, néanmoins, un défi face aux tensions existant entre des carrières politiques impondérables et les exigences toujours croissantes imposées par l'activité professionnelle et la famille, et pas seulement pour les femmes Vertes.

12 Mobilisation contre les centrales nucléaires, l'armée et les avions de combat : Les liens étroits entre les Vert-e-s et la mouvance pacifiste

Andrea Schweizer

« Notre engagement contre toute guerre fait finalement partie des piliers fondamentaux de la politique verte. » (PES 2006) Par cette citation, le Parti écologiste suisse (PES) s'engageait tout naturellement à soutenir l'initiative populaire que le parti avait lancé conjointement avec le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) « Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre ». Aujourd'hui encore, le PES milite en faveur de la paix et de la sécurité et s'engage dans les causes y relatives. Mais comment en est-on arrivé-e-s à ce rapprochement, à cette étroite collaboration et à ce recoupement des discours entre les Vert-e-s et la mouvance pacifiste ? Ce chapitre aborde les questions suivantes : comment la relation entre les Vert-e-s et la mouvance pacifiste s'est-elle développée et quel rôle le discours des Vert-e-s a-t-il joué au sein de la mouvance pacifiste des années 1980 ?¹ Les interactions des Vert-e-s avec la mouvance pacifiste se manifestaient alors au travers d'activités de politique de paix et d'innombrables initiatives populaires et référendums lancés conjointement par les Vert-e-s et le GSsA.

Dans ce chapitre, il s'agira de montrer, au moyen d'exemples tirés de trois campagnes de votation autour d'initiatives lancées par le GSsA entre 1989 et 2009, l'impact que cela eut sur la relation entre les Vert-e-s et la mouvance pacifiste et quelle influence cela a, encore aujourd'hui, sur la relation entre le PES et le GSsA. Ainsi, dès les années 1980, les partis écologistes ont soutenu les revendications de la mouvance pacifiste. Ce soutien n'a eu de cesse de prendre de l'ampleur dès la fin des années 1980 et était également lié au fait que les actrices et les acteurs de la politique de paix étaient résolu-e-s à recourir à des arguments Vert-e-s pour mobiliser lors de leurs événements et de leurs campagnes de votation. Les Vert-e-s ont donc ainsi, aussi grâce à l'arrivée des Vert-e-s alternatives et alternatifs en leur sein, intégré au fil du temps à leur programme politiques l'argumentaire de la

1 Ce chapitre se base sur les inventaires suivants des Archives Sociales Suisses : Ar 452.20.1 Bulletins du Groupe pour une Suisse sans armée 1985-2000 ; Ar 452.20.3 Groupe pour une Suisse sans armée : Dépliants, affiches, autres ; Ar 452.41.1 Groupe pour une Suisse sans armée documents sur les F/A-18 I ; Ar 452.65.9 Groupe pour une Suisse sans armée Initiative exportations de matériel de guerre 2006-2007 ; Ar 452.65.16 Groupe pour une Suisse sans armée : brochures, dépliants 1988-2003 ; Ar 452.65.17 Groupe pour une Suisse sans armée : dépliants, brochures, textes, circulaires 1980-1993, QS 46.1 Mouvements pour la paix, Pacifisme, QS 45.5 Armes nucléaires, Armes biologiques, Armes chimiques.

politique de paix en vigueur jusque dans les années 2000, comme en témoigne la citation d'ouverture.

La mouvance pacifiste suisse dans l'après-guerre

Le Conseil suisse pour la paix (CSpP) a été fondé à Genève le 2 décembre 1945 sur le modèle du «British Peace Council» (Epple 1986 : 198; Brassel et Tanner 1986 : 59). Alors qu'il était au départ plutôt internationaliste, le CSpP a, les années suivantes, mis l'accent sur les problèmes de politique intérieure et a placé au centre de ses activités des thèmes tels que le service civil, l'armement nucléaire en Suisse, l'exportation d'armes, la justice militaire et les dépenses militaires (Epple 1986 : 198). Afin de faire passer ses revendications, le CSpP misait surtout sur l'outil de l'initiative populaire ainsi que sur ses membres actives et actifs au sein des partis politiques, comme le conseiller national socialiste zurichois Hansjörg Braunschweig.

Les groupes pacifistes appartenant au CSpP ne représentaient qu'une mince part du spectre politique, raison pour laquelle les franges communistes de la mouvance pacifiste ainsi que le Mouvement pacifique suisse (MPS) fondé en Romandie par des membres et sympathisant·e·s du Parti suisse du travail (PST) se sont réorganisés·e·s (Epple 1986 : 198; Brassel et Tanner 1986 : 60; Federer 2020 : 203). Dans ce but, ils et elles ont constitué une branche communiste du Conseil mondial de la paix et ont soutenu ses appels (Federer 2020 : 203; Epple 1986 : 199). C'est ainsi qu'une rupture a eu lieu au sein de la mouvance pacifiste, calquée sur la ligne de conflit de la Guerre froide.

Bien que le CSpP ait établi un large éventail de problèmes de politique intérieure, la mouvance pacifiste s'est donnée différentes priorités thématiques au cours des décennies suivantes, qui conduisirent à la formation de nouveaux groupes au sein de la mouvance, parmi lesquels le Mouvement suisse contre l'armement atomique (MScAA). Il fût fondé en 1958 en réaction à la déclaration d'intention du Conseil fédéral d'acquérir des armes nucléaires pour l'armée suisse (Federer 2020 : 204). L'impulsion à la création du MScAA est alors venue des rangs trotskistes. Le mouvement bénéficiait aussi de forts soutiens de la part de personnes non-étiquetées comme «communistes» et qui ont fait carrière à l'aile gauche du Parti socialiste suisse, telles qu'Hansjörg Braunschweig et Jules Humbert-Droz, ainsi que de nombreuses et nombreux jeunes sans affiliation à un parti ou à une organisation (Federer 2020 : 205, 212). En tant que nouveau phénomène transnational dans le paysage politique suisse, le MScAA avait besoin de nouvelles formes d'action et de protestation, comme les actions non-violentes et la désobéissance civile (Brassel et Tanner 1986 : 65). Grâce à la vaste mobilisation qui en a résulté, il organisa en 1963 la première marche de Pâques de Suisse qui eut ensuite lieu chaque année jusqu'en 1967 incluse (Tanner 2018 : 84). Le MScAA lança aussi, l'année de sa création, une initiative visant à inscrire dans la Constitution l'in-

terdiction des armes nucléaires, qui échoua toutefois en 1962 avec 65,2% de Non (Epple 1986: 196).

Suite à cet échec en votation et à la signature du traité de non-prolifération nucléaire par le Conseil fédéral fin 1969, le combat contre la bombe atomique perdit de son importance et la mouvance pacifiste se tourna vers des thèmes tels que l'interdiction d'exporter des armes, les dépenses militaires et l'introduction du service civil (Epple 1986: 196; Brassel et Tanner 1986: 70, 77; Tanner 2015: 407). Ici encore, pour mettre en œuvre ces revendications, la mouvance pacifique eut besoin des formes d'action des nouveaux mouvements sociaux et déposa des initiatives populaires (Epple 1986:196)². En outre, au début des années 1970, surgirent les premiers points de contacts et de recoupements avec le mouvement écologiste nouvellement créé qui se concrétisèrent au-travers d'actions et de l'opposition aux places d'armes et aux centrales nucléaires (Brassel et Tanner 1986: 72).

La « nouvelle » mouvance pacifiste des années 1980

Après une crise de mobilisation dans la deuxième moitié des années 1970, la mouvance pacifiste se renouvela en 1981 suite à la double décision de l'OTAN³, aux grandes manifestations pour la paix dans de nombreux pays européens et à des problèmes spécifiquement suisses. Elle se présentait alors comme une « nouvelle » mouvance pacifiste (Epple 1986: 194). Ainsi, de nouveaux groupes se formèrent à l'approche de la manifestation pacifiste nationale de 1981, qui firent progresser la mobilisation au sein de la mouvance pacifiste⁴. Les partis de gauche et les groupes d'intérêts établis voulaient, eux aussi, faire valoir leurs thèmes et ainsi profiter de cette dynamique (Schweizer 2020: 260). Ce qui n'a toutefois pas franchement ravi les militant-e-s car nombre des membres de ces groupes préféraient pouvoir exprimer leurs inquiétudes en matière de politique de sécurité hors du carcan des intérêts politiques partisans (Schweizer 2020: 260).

Avec ces nouveaux acteurs, de nouvelles formes d'action non-conventionnelles se sont multipliées, comme par exemple les cercles de silence pour la paix, les tractages, les manifestations et l'objection de conscience collective. Ainsi eut lieu à Berne, le 5 décembre 1981, une manifestation nationale pour la paix à laquelle 30000 à 40000 personnes participèrent avec des slogans et des revendications inspirés de la manifestation pour la paix allemande (Bein et Epple 1987: 446).

2 Comme, par exemple, l'initiative déposée par le CSPP qui, après le scandale Bührle, demandait de restreindre les exportations d'armes suisses aux États neutres d'Europe et qui a échoué de justesse en votation en 1972, avec 49,7% de voix en faveur.

3 Par cette double décision, l'OTAN annonçait notamment l'installation de nouveaux missiles nucléaires de portée intermédiaire en Europe occidentale en réponse au déploiement des SS-20 soviétiques.

4 Parmi lesquels le Comité pour la paix et le désarmement (KFA) et le groupe de travail Wir wollen nicht zu Tode verteidigt werden (Wiwonito) (nous ne voulons pas être défendu-e-s à mort)

Deux ans plus tard, le 5 novembre 1983 à Berne, 40000 à 50000 personnes formèrent, toujours sur le modèle allemand, une chaîne humaine entourant l’ambassade américaine et l’ambassade russe, ainsi que le Palais fédéral (Bein et Epple 1987: 446). Outre ces grandes manifestations nationales, le MPS a relancé les marches de Pâques dès 1982 dans la Région des Trois Pays et de nombreuses actions de protestation plus restreintes et de congrès pour la paix furent également organisées.

Les années 1981 à 1984 ont donc représenté, pour la mouvance pacifiste, une période de forte mobilisation, avec de très nombreux groupes, organisations et individus actifs. Pour les atteindre toutes et tous, la mouvance pacifiste a mis la menace posée par le réarmement international au centre de ses efforts, tout en renouant avec des thèmes plus anciens, tels que la critique du réarmement suisse, l’opposition à l’exportation d’armes depuis la Suisse et la revendication d’un service civil en remplacement du service militaire (Epple 1986: 201).

C’est dans ce contexte, et à l’initiative des membres de la Jeunesse socialiste suisse (JS), que le GSsA fût fondé à Soleure, le 12 septembre 1982, pour porter une initiative populaire visant à supprimer l’armée (Felber 2021: 21). Au sein du GSsA s’engagèrent de jeunes pacifistes engagé-e-s et convaincu-e-s ainsi que des opposant-e-s à l’armée issu-e-s du mouvement soixante-huitard, des révoltes de la jeunesse et de la mouvance pacifiste des années 1980 (Felber 2021: 21). En raison de la démobilisation qui frappa la mouvance pacifiste dès la moitié des années 1980, le GSsA gagna toujours plus en importance sur les thèmes de politique de paix (Bein et Epple 1986: 152).

Discours écologiques au sein de la « nouvelle » mouvance pacifiste suisse

Lors des grandes manifestations de 1981 et 1983, où étaient réclamés le désarmement et une « politique de paix active » de la Suisse, et où la peur d’une guerre atomique régnait, les destructions de l’environnement qui y étaient liées ainsi que le discours vert semblaient moins pertinents. Et cela bien que les partis qui se qualifiaient déjà de Vert-e-s alternatives et alternatifs ou qui allaient plus tard rejoindre le Parti des Vert-e-s, tels que la Grünen Alternative Basel, la Demokratischen Alternative Bern et les Organisations progressistes de Suisse (POCH), participaient à la mobilisation (Seitz 2009: 21 s)⁵. Il était toutefois significatif qu’avec les Vert-e-s alternatives et alternatifs, participait un parti qui se concevait comme une plateforme destinée aux groupements souhaitant lier leur engagement écologique entre autre au mouvement pour la paix (Seitz 2009: 21 ss). A l’opposé, les

5 La plupart des partis cantonaux qui formaient les POCH se sont dissouts dans la seconde moitié des années 1980 pour rejoindre les Vert-e-s alternatives et alternatifs, et plus tard le PES (voir le chapitre 1, Seitz).

Vert-e-s modéré-e-s de l'époque soutenaient alors la défense militaire du pays. Le fait que la mobilisation se soit toutefois concentrée sur la peur atomique pourrait suggérer que les organisatrices et organisateurs pensaient ainsi obtenir de meilleures chances de succès en vue d'une large mobilisation (Schweizer 2020: 263).

Au début des années 1980, plusieurs groupes au sein de la mouvance pacifiste ont toutefois commencé à transposer la destruction totale par la guerre nucléaire à la destruction de l'environnement, mettant ainsi l'écologie toujours plus au centre. Alors que les marches de Pâques du MPS qui eurent lieu dès 1982 dans la Région des Trois Pays s'engagèrent aussi bien pour la paix que pour la protection de l'environnement, le CSpP, critique envers l'armée, mettait lui aussi au premier plan le gaspillage des ressources et la destruction de l'environnement causées par l'armée. En témoigne leur critique des places d'armes et des abris de protection civile dans les années 1980. Il devint tout aussi fréquent d'argumenter, lors d'annonces d'acquisition d'armement, que les fonds destinés à l'armement seraient bien mieux investis en les consacrant à l'écologie ou à la lutte contre la mort des forêts. La mouvance pacifiste a donc converti ses préoccupations environnementales en revendications vis-à-vis de l'armée et a eu besoin des arguments Vert-e-s pour renforcer ses arguments antimilitaristes.

Dès 1986, le discours changea. Suite à l'incendie du réacteur de Tchernobyl et à l'accident chimique de Schweizerhalle, les activistes pour la paix perçurent le nucléaire civil ainsi que l'industrie chimique comme d'autres menaces, à côté de la «surpuissance» militaire. Après avoir vécu le nuage atomique de Tchernobyl qui enveloppa une bonne partie de l'Europe, les militant-e-s pacifistes ont fait valoir la même absence de frontière pour la menace environnementale que pour la guerre nucléaire. Ce qui a conduit à une collaboration renforcée entre les initiatives pacifistes et environnementales. En lien avec ces catastrophes environnementales d'origine humaine, les mêmes revendications que celles du début des années 1980 ont refait surface en matière d'armement et d'environnement. Le discours dépeignant l'armée comme destructrice de l'environnement eut à nouveau le vent en poupe, en particulier dans le contexte du vote populaire de décembre sur la place d'armes de Rothenthurm. Cette votation eut un effet fortement unificateur sur les divers mouvements car l'opposition à l'édification de la place d'armes de Rothenthurm a uni tant les opposant-e-s à la place d'armes que les mouvements environnementaux et pacifistes dans ce combat contre l'armée (Bein et Epple 1986: 151).

Les thèmes Verts gagnèrent donc en importance au sein de la mouvance pacifiste dans la deuxième moitié de cette décennie. Cela s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, la démobilisation qui toucha la mouvance pacifiste dès 1984. Avec l'apaisement de la Guerre froide vers la fin des années 1980, l'environnement acquit une position phare au sein de la mouvance pacifiste. Deuxièmement, la prise de conscience, chez les militant-e-s pour la paix, de la vulnérabilité de l'environnement et de la nécessité de le protéger suite aux catastrophes de 1986. Troisièmement, la participation accrue des Vert-e-s aux manifestations organisées

par la mouvance pacifiste, sans doute aussi due aux liens personnels existants entre les Vert·e·s et la mouvance pacifiste, comme l'illustre la conseillère nationale Monika Stocker (ZH), qui était d'une part très active au sein des «Femmes pour la paix» et a, d'autre part, coorganisé de nombreuses manifestations de la mouvance pacifiste en tant que politicienne verte, lors desquelles elle intervenait. Un rapprochement progressif s'est donc opéré entre le Parti Vert·e·s et la mouvance pacifiste, qui jouera aussi un rôle important dans les initiatives populaires du GSsA dont il est question dans la partie suivante de ce chapitre.

Les Vert·e·s et le GSsA

La votation sur la suppression de l'armée

Depuis sa fondation, le GSsA travaillait à une initiative populaire pour supprimer l'armée. Il la lança en mars 1985. Lors de la récolte de signatures, le GSsA fût soutenu par le Parti socialiste ouvrier (PSO), l'Alternative verte suisse (AV), des membres de la JS et quelques sections des POCH, ce qui lui permit de déposer l'initiative le 12 septembre 1986 munie de 111 300 signatures valides (Felber 2021: 26, 33).

Lors de la campagne de votation, le GSsA avança plusieurs arguments en faveur de la suppression de l'armée, parmi lesquels la revendication que les objecteurs de conscience ne soient pas criminalisés, et le reproche d'absence de droits démocratiques au sein de l'armée. Outre ces arguments de politique de paix classiques, tant le GSsA que les partis Vert·e·s alternatifs y couplèrent des arguments mêlant politique de paix et environnement, tout comme la mouvance pacifiste l'avait déjà fait. L'argumentation du GSsA a toutefois encore élargi le point de vue écologiste, dans la mesure où les accidents d'origine humaine de 1986 ont permis de prendre position sur les déchets des centrales nucléaires et des usines chimiques, et sur les menaces qu'ils représentent, et d'en faire des arguments antimilitaristes (Seitz 2009: 25).

Il se trouve que le GSsA se voyait comme faisant partie des nouveaux mouvements sociaux et qu'il a délibérément intégré des arguments Verts dans sa campagne de votation, dans l'espoir d'ainsi générer une forte mobilisation. Grâce à l'inclusion d'arguments écologiques, le GSsA put parvenir à un consensus parmi nombre de partisan·e·s de l'initiative issu·e·s du camp Vert. C'est même allé si loin que la «Grüne Bündnis» se prononça en faveur d'une Suisse sans armée dans un document écrit par Josef Lang (ZG) et s'opposa de manière déterminée au concept de défense, inutile à ses yeux, à la protection civile, à la justice militaire ainsi qu'aux acquisitions d'armement prévues par l'armée suisse. Ici encore jouent les liens personnels étroits, personnifiés par Josef Lang, existants entre le GSsA et les Vert·e·s. D'autres personnalités des Vert·e·s s'engagèrent également en faveur de

l'initiative, tels que la conseillère nationale Monika Stocker (ZH) et le député de la « Liste verte », Giorgio Leuenberger (LU).

En ce qui concerne les recommandations de vote des partis pour cette votation, des dissensions apparurent toutefois au sein des partis de gauche et des Vert-e-s. Alors que les POCH et le PSO soutinrent l'initiative lors de cette campagne, malgré leur scepticisme initial, le PS, fortement divisé, dut laisser la liberté de vote (Felber 2021: 33). La « Grüne Bündnis » et cinq sections du Parti écologiste approuvèrent l'initiative, alors que le PES renonça à donner une recommandation de vote (Felber 2021: 33), pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que le programme électoral du PES, adopté en 1983, mentionnait son attachement à l'armée et au système de milice (Schäublin 1989: 3). Ce qui s'est aussi manifesté lors du vote des élu-e-s Vert-e-s au Conseil national, où sept Vert-e-s modéré-e-s ont refusé l'initiative alors que seul-e-s Monika Stocker et Hanspeter Thür l'ont acceptée (Seitz 1990, 5). D'un autre côté, pour pouvoir donner une recommandation de vote, il eût fallu obtenir une majorité auprès des délégué-e-s et des partis cantonaux, qui ne fût finalement pas atteinte (Felber 2021: 34). Cela montre la volonté du PES de ne pas mettre en péril l'unité des partis fédérés en son sein en laissant à chaque parti et groupe autonome le soin de prononcer sa propre recommandation. Ce que firent, par exemple, la « Grüne Bündnis Schweiz » et les Vert-e-s de Bâle-Campagne, qui estimaient que la politique verte était aussi une politique de paix, tant le même respect était dû à nos semblables et à la nature.

À cause du caractère controversé de l'initiative, un très faible taux de Oui était attendu. Le résultat final de 35,6% de Oui ainsi que l'approbation des cantons de Genève et du Jura dépassèrent donc largement les attentes du comité d'initiative. Il est aussi frappant de remarquer que 78% des sympathisant-e-s du PES adoptèrent l'initiative, se distanciant ainsi par leur vote d'une bonne partie de l'élite du parti (Seitz 1990: 5).

La votation sur les F/A-18

À la fin de la guerre froide, la Suisse se trouva à devoir acheter des avions de combat. Début octobre 1988, le Département de la défense choisit le F/A-18 Hornet, dont il serait possible d'acheter 34 exemplaires pour un budget de trois milliards de francs (Lutz et Wyniger 2017: 255). Alors que les débats étaient toujours en cours dans les Commissions de la politique de sécurité du Conseil national et du Conseil des États, le GSsA entra en action et lança, le 28 avril 1992, l'initiative « Pour une Suisse sans avions de combat » (Menzi 2010: 506). La population suisse put ainsi, pour la première fois, se prononcer sur des acquisitions militaires. L'initiative avait pour but d'empêcher l'achat, par la Confédération, de nouveaux avions de combat entre 1992 et 1999 (Menzi 2010: 506). En deux semaines seulement, le GSsA avait récolté le nombre de signatures nécessaires, qui dépassèrent même les 500'000 après un mois (Menzi 2010: 506). Lors de cette récolte de signatures, le GSsA reçut notamment le soutien des partis Vert-e-s cantonaux ainsi que du PES. La pression

exercée par la masse de signatures récoltées conduisit les Chambres, sur proposition du Parti démocrate chrétien (PDC), à reporter la discussion jusqu'au résultat du vote (Bühlmann et al. 2006: 60).

Alors que les partis bourgeois soutenaient clairement l'achat des avions, le PS, le PES, le PST, l'Alliance des Indépendants (AdI) et la Lega dei Ticinesi décidèrent de recommander le Oui, critiquant les coûts élevés et considérant cet achat comme une poursuite de la politique de la Guerre froide (Menzi 2010: 506; Bühlmann et al. 2006: 61). L'appui des Vert-e-s se traduisit par un soutien en personnel, finances et rédaction au comité d'initiative accordé par son comité national lors de la campagne de votation. Lors de cette campagne, les arguments du côté des Vert-e-s et du côté du GSsA ont joué un rôle différent.

De part et d'autre, l'argument central était les coûts représentés par l'achat des F/A-18. Au lieu d'être investis dans l'armement, ces fonds auraient dû être affectés à des problèmes plus pressants, tels que l'écologie. L'argument des coûts apparaît donc comme une constante, à la fois dans le débat sur l'armée et dans le débat sur les dépenses d'armement (Lutz et Wyniger 2017: 278). Le GSsA et les Vert-e-s se positionnèrent, en outre, contre la politique de paix et la neutralité armée de la Suisse, inutile en regard des défis écologiques. En outre, les opposant-e-s à l'achat des avions de combat et à la pollution de l'air qu'ils créent présentèrent l'avion comme ennemi publique numéro 1 du climat, ce qui devint le thème écologique phare de la campagne de votation.

Alors que le GSsA a amené des arguments Verts dans la campagne de votation, le Parti écologiste zurichois a montré, au-travers de l'organisation de débats autour de la politique de paix suisse, qu'il se considérait, quant à lui, comme organisation active dans la politique de paix. Cette évolution eut, une fois encore, probablement lieu en raison des engagements de personnes à la fois dans la mouvance pacifiste et chez les Vert-e-s. L'aspect écologique de l'initiative populaire, qui n'était certes pas au premier plan mais a tout de même été repris par le GSsA, a sans nul doute aussi contribué à ce que les Vert-e-s reprennent l'argumentaire du GSsA. En montrant que l'on pouvait soutenir un arrêt des achats pour toutes sortes de raisons, le GSsA a ainsi pu mobiliser davantage de personnes pour la campagne.

L'initiative « 40 places d'armes, ça suffit! – L'armée doit aussi se soumettre à la législation sur la protection de l'environnement » fut soumise au vote en même temps que l'initiative du GSsA. Ce qui sonna le glas de cette dernière, les opposant-e-s aux deux initiatives ayant réussi à lier les deux textes, contre la volonté des initiante-e-s, pour transformer la votation en choix fondamental sur l'armée (Menzi 2010: 506). Les opposant-e-s réussirent ainsi à faire rejeter l'initiative, à la fois par le peuple et par les cantons, avec 57,2% de Non (Menzi 2010: 506).

La votation sur l'interdiction d'exporter du matériel de guerre

Alors que les Vert-e-s étaient resté-e-s en soutien lors des initiatives susmentionnées du GSsA, les écologistes lancèrent, pour la première fois en 2007, avec le GSsA, des organisations actives dans la politique de paix, le PS et d'autres partis de gauche l'initiative «Pour une interdiction d'exporter du matériel de guerre» (Seitz 2009: 36). L'initiative, déposée le 21 septembre, demandait d'une part que la Confédération soutienne les «efforts internationaux visant à limiter le commerce de matériel de guerre et à réduire les armements» et d'autre part que «l'exportation et le transit de matériel de guerre et de services destinés exclusivement à des fins guerrières» soient interdits (swissvotes 2009).

Bien que l'idée de l'initiative soit venue du GSsA, il ne voulait pas la lancer seul, entre autre parce que le GSsA voulait éviter que les opposant-e-s puissent, dans leur argumentation, en faire une initiative destinée à supprimer l'armée. Il se trouva alors aussi que les Vert-e-s y virent une opportunité de s'engager contre la guerre, engagement qui constitue l'un des «piliers de la politique verte» (PES 2006). L'étroite collaboration entre le GSsA et les Vert-e-s commença déjà avant le lancement de l'initiative par la constitution de l'«Alliance contre l'exportation d'armes» en février 2006. Alors que le PS avait expressément décidé de ne pas la soutenir, l'Alliance a pu compter, dès sa fondation, sur le conseiller national Geri Müller (AG), le secrétaire général du PES Hubert Zurkinden, des figures importantes des Vert-e-s, ainsi que d'éminentes personnalités de la mouvance pacifiste telles que Heinrich Frei du CSsp et Antoinette Mächtlinger de la "Women's International League for Peace and Freedom" (WILPF Suisse).

Comme le PES co-lançait l'initiative, son argumentaire, même dans ses propres publications de parti, suivirent la ligne du comité d'initiative, pour lequel l'important était de stopper l'emploi de tout équipement militaire suisse dans les zones de conflit à l'étranger (PES 2009b; GSsA 2009b). L'invasion d'alors de l'Afghanistan et de l'Irak par les États-Unis servit d'accroche à l'initiative. Les initiant-e-s argumentèrent ainsi en disant que la Suisse contribuait, par l'exportation d'armes, à la «guerre contre la terreur» et mettait des bâtons dans les roues de ses propres efforts humanitaires et en matière de politique de paix, en violation de l'art. 54 de la Constitution fédérale et de sa propre ordonnance sur le matériel de guerre (PES 2009a; GSsA 2009a: 2)⁶. Les initiant-e-s soulignèrent aussi l'incompatibilité entre exportations de guerre et neutralité, remettant cette dernière en question (GSsA 2009a: 2). Argumentation que l'on retrouvait déjà dans la mouvance pacifiste des années 1980.

Les quelques arguments Verts avancés par les partisan-e-s de l'initiative vinrent plutôt en réponse aux arguments des opposant-e-s, selon lesquel-le-s l'interdiction d'exporter du matériel de guerre conduirait à des dommages éco-

6 L'art. 54 de la CF prévoit que la Confédération contribue au respect des droits humains et à la coexistence pacifique entre les peuples.

nomiques et à des pertes d'emploi. Les partisan-e-s y répondirent en soulignant qu'au moins autant d'emplois seraient créés dans le secteur de l'économie verte, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, qu'en seraient perdus dans le secteur de l'armement (GSsA 2009a: 3, 14). Ils et elles recoururent également à un argument de longue date de la mouvance pacifiste et des précédentes initiatives du GSsA, à savoir que l'armée suisse suréquipée restait impuissante face aux menaces actuelles, comme les accidents nucléaires et le réchauffement climatique (GSsA 2009a: 12). Grâce à l'étroite collaboration entre les Vert-e-s et le GSsA, cette initiative permit de rassembler des préoccupations à la fois environnementales et de politique de paix.

La campagne de votation, menée de manière acharnée, arriva à son terme le 29 novembre 2009, lorsque l'initiative fut refusée par 53,4% des voix.

Par la suite, les Vert-e-s n'ont eu de cesse de soutenir, aux côtés d'autres partis, un nombre croissant d'initiatives n'ayant que peu ou pas d'accent Vert ou écologique. Ainsi, en 2011, le GSsA lança de concert avec les Vert-e-s, le PS et diverses organisations actives dans la politique de paix et en faveur des femmes l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes», et en 2020, avec les Jeunes Vert-e-s (JV), l'initiative populaire «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre (Initiative contre le matériel de guerre)». Lors de référendums également, le GSsA et les Vert-e-s continuèrent à collaborer. C'est ainsi qu'ils et elles lancèrent, en 2014, avec le PS et d'autres organisations de gauche, un référendum à succès contre l'achat de l'avion de combat Gripen, alors que leur référendum de 2020 contre l'achat de nouveaux avions de combat échoua de justesse. Grâce à ce recouplement des discours et à cette étroite collaboration, les Vert-e-s et les Jeunes Vert-e-s ont soutenu les groupes de la mouvance pacifiste, même après la fin de la Guerre froide, pour mobiliser lors de manifestations en faveur de la paix, comme celles contre la guerre du Golfe en 1991, contre la guerre en Irak en 2003 et contre la guerre en Ukraine en 2022, qui ont à chaque fois fait descendre dans la rue des dizaines de milliers de personnes.

Résumé

Comme ce chapitre l'a montré, les groupes au sein de la mouvance pacifiste ont commencé, dès le début des années 1980, à mettre en parallèle la destruction engendrée par la guerre nucléaire, qu'ils redoutaient et contre laquelle ils luttaient, et la destruction de l'environnement. C'est ainsi qu'apparurent les premiers discours Verts au sein de la mouvance pacifiste qui en eut ensuite besoin, au fil des années 1980, pour renforcer ses arguments antimilitaristes. Ce sont surtout les catastrophes de Tchernobyl et de Schweizerhalle, mais aussi d'autres facteurs au sein de la mouvance pacifiste elle-même, qui ont conduit à un renforcement de la

collaboration avec le parti des Vert-e-s et à une progression du discours écologiste dans l'argumentaire de politique de paix.

Cette collaboration renforcée s'est aussi vite traduite au plan politique. A la fin des années 1980 déjà, l'initiative populaire du GSsA prônant la suppression de l'armée fut, pour la première fois, lancée avec le soutien des Vert-e-s. Une initiative qui a permis à la mouvance pacifiste de lier arguments de politique de paix et arguments écologiques pour atteindre un plus haut degré de mobilisation. Comme en témoignent les initiatives analysées dans ce chapitre, le soutien des Vert-e-s aux initiatives de politique de paix n'a cessé de croître au fil du temps. Alors qu'au début, seules quelques sections des Vert-e-s les soutenaient en prononçant des recommandations de vote positives, quelques années plus tard seulement, les Vert-e-s récoltaient déjà des signatures pour finalement lancer, en 2006, en tant que parti national aux côtés du GSsA, une initiative. Cette collaboration toujours plus étroite s'explique, entre autres, par l'engagement de personnalités actives à la fois au sein de la mouvance pacifiste et chez les Vert-e-s. Corolaire de cette collaboration toujours plus étroite, le GSsA a eu besoin, au fil des vingt années étudiées dans ce chapitre, de toujours plus d'arguments Verts, alors que les Vert-e-s reprenaient toujours plus d'arguments de politique de paix. Une constante est apparue dans l'argumentaire dès les années 1980 : les thèmes écologiques et de politique de paix ont depuis lors été combinés de la même manière.

13 “Save the Planet” : Les Vert-e-s et la mouvance écologiste en Suisse

Monika Gisler

Les Vert-e-s se tiennent sur les épaules de géant-e-s (Robert Merton). Géant-e-s que sont les mouvements féministes et pacifistes, mais surtout environnementaux (voir chapitre 11, Fuchs et chapitre 12, Schweizer). Ces derniers sont nettement plus anciens que les partis Vert-e-s fondés dans les années 1970 au plan local puis en 1983 au plan national, et ils s’engagent, tout comme les Vert-e-s finalement, dans des domaines extrêmement variés et hétérogènes. Autrement dit: les Vert-e-s font partie d’une mouvance multiforme dont les membres font partie d’associations, d’organisations écologistes, de groupements créés sur un thème spécifique, issu-e-s de la politique locale et nationale, ainsi que de la société civile. Tous mènent une politique environnementale. L’éventail de thèmes abordés par ces actrices et acteurs hétéroclites présentent de nombreux points de recoupement, mais aussi des objectifs conflictuels. Des différences peuvent être identifiées au niveau de la pratique, des tactiques, des motifs d’action et des valeurs. Dans ce chapitre, l’objectif sera d’examiner ce pot-pourri de mouvements Verts de plus près, sans toutefois prétendre à l’exhaustivité (voir chapitre 1, Seitz).

La protection de l’environnement, c’est la protection du patrimoine

Les thèmes environnementaux préoccupaient déjà les gens au XIX^e siècle, même si le terme n’existait pas encore à l’époque, principalement en lien avec le bois comme ressource énergétique cruciale. En 1876, la Suisse édicta la première loi fédérale sur les forêts, après que des ordonnances cantonales de protection aient été édictées dès le milieu du XIX^e siècle. La loi fédérale mettait alors un frein à la surexploitation de la forêt. Son principe directeur était le principe de durabilité: chaque génération devait pouvoir bénéficier des mêmes possibilités de rendement, ce qui imposait de n’utiliser que les intérêts sans manger le capital afin que ce dernier puisse être préservé pour la postérité (Radkau 2018).

Ces premières réglementations ont été suivies, au XX^e siècle, par l’apparition d’une série d’organisations institutionnelles créées au nom de la nature et du patrimoine. Il s’agit principalement de «Patrimoine suisse», fondée en 1905, et de la «Ligue suisse pour la protection de la nature» fondée quatre ans plus tard seulement par la «Société helvétique des Sciences naturelles», présente depuis

le XVIII^e siècle (Summermatter 2010), mais aussi du WWF Suisse. Fondé en 1961, il s'est limité dans ses premières années à la préservation des espèces et ne s'est saisi de la politique environnementale qu'à partir des années 1970, surtout dans le domaine de la politique énergétique et des transports (Niederer-Schmidli 1992).

Les organisations précitées avaient surtout à cœur de préserver et d'entretenir les paysages et de créer des réserves naturelles cohérentes. Il s'agissait d'une mouvance conservatrice et romantique, qui ne peut se comprendre qu'en lien étroit avec la protection du patrimoine : protéger la nature voulait alors dire conserver les beautés du patrimoine. Hormis quelques objections critiques, la discussion n'est, jusque dans les années 1960, pas sortie du cadre politique consensuel qui prédominait alors, sans fondamentalement problématiser la destruction de l'environnement causée par la société. Les débats étaient alors essentiellement menés par l'élite bourgeoise, bien qu'ils touchaient aussi d'autres cercles allant jusqu'aux milieux ouvriers urbains.

Les premières voix protestataires se firent entendre au moment des grands projets d'infrastructure et de grandes technologies, et pour protéger les ressources vitales que sont l'air et l'eau. L'opposition visait des projets particuliers, par exemple contre la planification et la construction de centrales hydroélectriques, de bassins de rétention, de barrages, de routes et d'autoroutes. L'exemple le plus célèbre est le «Comité interpartis pour la protection du paysage fluvial depuis la chute du Rhin jusqu'à Rheinau», fondé dans les années 1950 et qui deviendra, dès les années 1960, la «Rheinaubund» (*L'Alliance de Rheinau*), organisation environnementale indépendante couvrant l'ensemble de la Suisse et consacrée à la protection des eaux (Länzlinger et Schärer 2020). L'initiative populaire pour la protection des sites depuis la chute du Rhin jusqu'à Rheinau et contre la construction de la centrale électrique de Rheinau lancée en 1952 permit aux électeurs suisses (alors seulement masculins puisque le droit de vote des femmes ne fut introduit qu'en 1971) de se prononcer, pour la toute première fois, sur un sujet écologique. Bien que le texte fut nettement rejeté et que la centrale électrique fut mise en service en 1957, l'initiative contribua à ancrer la protection de la nature, ce qui poussa le Conseil fédéral à envisager pour la première fois en 1954 d'élaborer un article constitutionnel pour renforcer la protection de la nature et du patrimoine. Adopté en 1962, cet article prévoyait de confier aux cantons la responsabilité de faire respecter les dispositions de protection. Les arguments écologiques prirent alors le pas sur les considérations purement esthétiques dans la protection de la nature intacte et du patrimoine (Burckhardt 1992).

Le tournant écologique

Cette mouvance était, toutefois, encore largement fragmentée. Cela changea de façon assez radicale vers la fin des années 1960, à tel point que l'on parle aujourd'hui d'un tournant écologique vers 1970. La mouvance soixante-huitarde joua ici un rôle central. Elle lança de nouveaux thèmes et de nouvelles formes d'action politi-

que et initia ainsi un véritable changement culturel. De nouvelles formes d'action, telles que les occupations, les manifestations et les actions directes devinrent des instruments importants de l'opposition politique et contribuèrent aussi à attirer l'attention sur l'activisme environnemental. Par la suite, des groupements se constituèrent autour d'objets spécifiques, mobilisant de nouvelles ressources et créant des liens au plan international, pour ensuite disparaître. Parallèlement, le contexte social avait évolué, ce qui permit de propager les problèmes environnementaux comme tâche importante pour la société et de créer des incitatifs en vue d'actions tournées vers les solutions. Des thèmes jusque-là fortement fragmentés purent dès lors être abordés de manière plus ciblée et discutés de façon plus approfondie.

Le tournant se traduisit aussi au plan sémantique : très rapidement, le terme d'« environnement » s'imposa pour décrire la nature qui entoure l'être humain. La protection de la nature se transforma en protection de l'environnement, et les organisations de protection de la nature en organisations de protection de l'environnement. En 1971, la nouvelle notion de « protection de l'environnement » fit son entrée dans la Constitution suisse. Grâce à ces chamboulements, les thèmes environnementaux acquirent, en très peu de temps, et du moins en théorie, une portée sociale totalement nouvelle. Désormais, l'« environnement de l'être humain » fit partie de la discussion, tant au plan national qu'international, et les concepts d'« environnement » et de « durabilité » visèrent à pousser à une prise de conscience collective des impacts négatifs sur l'environnement des interventions humaines.

Les limites de la croissance

Conséquence de tout cela, une critique de la croissance toujours plus fondée sur l'écologie se développa alors. Si les mouvements précédents n'avaient pas encore remis en question l'idéologie de la rareté prônée par la science économique classique, après 1970, elle ne fit plus l'objet d'un consensus. Il fut alors question de rareté des ressources et de l'équité de leur répartition et de savoir s'il était économiquement et socialement pertinent et souhaitable de laisser se poursuivre la croissance industrielle et l'évolution rapide des grandes technologies. En 1966 déjà, Kenneth Boulding avait anticipé la finitude des ressources disponibles en la comparant au système fermé d'un vaisseau spatial (Boulding 1994). Ce théorème gagna alors en importance. Au début des années 1970, le Club de Rome confia le mandat à un groupe de jeunes chercheuse et chercheurs du *Massachusetts Institute of Technology* de Boston (USA) de rédiger un rapport sur la situation de l'humanité. Les conclusions, publiées en 1972 sous le titre "The Limits to Growth" (« Les limites de la croissance »), étaient aussi menaçantes qu'alarmantes. Le message était que l'humanité se dirigeait à grande vitesse vers une catastrophe mondiale d'une ampleur inimaginable. Dans un futur proche, les limites de la disponibilité des res-

sources seraient atteintes, ce qui stopperait le développement expansif de la civilisation, voire l'inverserait (Meadows et al. 1972; Kupper 2018). L'étude déclencha une discussion d'envergure mondiale lorsqu'un an plus tard seulement, la crise du pétrole fit concrètement réaliser la rareté des ressources (Gisler 2021).

L'initiative académique «Wachstum und Umwelt» («Croissance et environnement») se saisit alors de ce message apocalyptique et la corrobora au moyen de données empiriques. Le projet fut développé au début des années 1970 par Hans Christoph Binswanger, économiste à la Haute Ecole de St-Gall, et Theo Ginsburg, physicien et professeur à l'ETH de Zurich. Binswanger s'était demandé, en 1969 déjà, si la croissance économique conduisait au progrès ou au contraire au pillage de la nature et avait notamment critiqué l'absence du facteur «nature» dans les théories de la croissance. Il s'agissait maintenant de clarifier tout cela dans un projet de recherche interdisciplinaire. Des chercheurs et chercheuses de diverses Hautes écoles et institutions privées de Suisse et d'Allemagne rendirent, en 1978, le «Rapport Nawu» («Neue Analysen für Wachstum und Umwelt», «Nouvelles analyses en termes de croissance et d'environnement»), qui fut longtemps considéré comme une référence dans la recherche sur la durabilité en Suisse (Binswanger et al. 1978). La recherche de nouvelles structures de pilotage politico-légales qui permettent d'identifier d'autres voies vers une économie compatible avec l'environnement était au cœur du rapport. Les auteur-e-s recommandèrent de fondamentalement remettre en question notre style de vie, notre production industrielle de masse et nos formes de propriété basées sur le bien-être matériel, mais aussi la manière dont nous vivons les un-e-s avec les autres (Mauch et Iten 2008).

Cette approche critique de la croissance sans être pessimiste, est représentative d'une multitude d'initiatives similaires qui furent débattues lors des années suivantes, aussi bien dans des cercles restreints que lors de grandes manifestations. Plusieurs collaboratrices et collaborateurs du Projet Nawu intervinrent de nombreuses fois dans des cadres très divers sur les thèmes de l'environnement et de l'énergie et exercèrent ainsi une influence durable sur la formation de l'opinion au sein des organisations environnementales ainsi que dans la société.

Ce processus de conscientisation en constante évolution conduisit, dans de larges couches de la société, à un intérêt accru pour les thèmes environnementaux. Au-delà des partis politiques ou des associations traditionnelles, de plus en plus de groupements comprenaient alors que les problèmes globaux devaient être empoignés au plan local. Ils se réunirent autour d'intérêts communs sur des sujets précis, agirent avec toujours plus de constance, lancèrent des campagnes dans les médias, informèrent lors de rassemblement, montèrent leurs propres canaux de propagande et développèrent un arsenal de formes de protestation innovantes (Länzlinger et Schärer 2020). La diversité régnait, les thèmes et objectifs traités reflétaient leurs intérêts, avaient une base idéologique et étaient finalement aussi un phénomène de leur époque. Ils se différençaient aussi dans leur degré de critique de la croissance ou de remise en cause du développement effréné des tech-

nologies. Leur fonction principale était d'insuffler des impulsions décisives dans le système politique. Ce qui a mis au défi les organisations environnementales traditionnelles, qui n'étaient en aucun cas devenues obsolètes et ont répondu à ce défi en professionnalisant leur image. Avec succès, puisqu'après 1970, leur nombre de membres explosa (Niederer-Schmidli 1992).

L'État et l'économie privée mis à l'épreuve

La Confédération se devait aussi de réagir. Ce fut fait en 1971 par la création de l'Office fédéral de la protection de l'environnement, issu de l'Office de la protection des eaux, qui institutionnalisa la politique environnementale. C'est aussi en 1971, le 6 juin, que les électeurs, et pour la première fois les électrices également, acceptèrent l'ajout d'un article sur la protection de l'environnement à la Constitution fédérale. Le processus destiné à transformer cet article constitutionnel en un texte de loi efficace s'enlisa toutefois par la suite, ce qui explique que l'ancrage formel de la protection de l'environnement dans la politique n'ait finalement abouti que dans les années 1980 (adoption en 1983, entrée en vigueur en 1985) (Haefeli et Mieg 2020). Ce retard fut dû à la crise économique qui frappa au milieu des années 1970 et qui rendit la question du chômage prioritaire. Les cercles économiques réussirent alors mieux à combattre les initiatives de protection de l'environnement et autres revendications en attirant l'attention sur leurs conséquences financières pour la collectivité (Kupper 2003).

L'État et l'économie privée furent mis à l'épreuve ces années-là. L'un des domaines dans lequel des choix de société à la fois globaux et locaux purent se jouer et être précisés est celui de l'énergie, en particulier de l'énergie nucléaire. Au milieu des années 1960, les organisations de protection de la nature soutenaient encore l'énergie nucléaire pour un usage civil. Elles espéraient que cette énergie sauverait les paysages fluviaux de l'exploitation hydroélectrique. Dix ans plus tard: renversement de situation. En 1970, une opposition organisée apparut sous la forme du «Nordwestschweizer Aktionskomitee gegen Atomkraftwerke» (Comité d'action du Nord-ouest de la Suisse contre les centrales nucléaires) qui s'opposait alors à la construction de centrales nucléaires annoncée en 1964, principalement en raison du refroidissement des eaux de rivière. En 1971, le Conseil fédéral mit un terme brusque à la discussion en interdisant, contre toute attente, le refroidissement par eaux de rivières. Les tours de refroidissements désormais rendues nécessaires firent alors aussi réagir les protectrices et protecteurs du paysage (Hug 2007).

Les tours de refroidissement ont également joué un rôle dans la mobilisation de l'opposition au projet de centrale nucléaire à Kaiseraugst. La «Gewaltfreie Aktion Kaiseraugst» (Action non-violente de Kaiseraugst) organisa, dès 1973, des manifestations contre le projet, qui culminèrent en 1975 par l'occupation du site pendant plusieurs semaines, transformant ce projet d'infrastructure

tures en enjeu politique national. C'était peut-être la dernière fois que tous ces groupements hétéroclites (riverain-e-s, protectrices et protecteurs du patrimoine, nationaux-conservateurs, représentant-e-s de gauche et des futur-e-s Vert-e-s) protestaient ensemble (Länzlinger et Schärer 2020). Ce n'est toutefois qu'en 1988, soit deux ans après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, que le maître d'ouvrage renonça finalement au projet. En 1990, les électrices et les électeurs acceptèrent dans les urnes un moratoire de dix ans pour toute construction de nouvelle centrale. Deux autres textes, demandant la sortie de l'énergie nucléaire ainsi qu'un nouveau moratoire de dix ans, furent tous deux rejetés. Ce n'est qu'après la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011 que le Conseil fédéral et le Parlement prirent la décision de principe de sortir par étapes du nucléaire. L'initiative populaire des Vert-e-s de 2011 « Pour une sortie programmée du nucléaire », qui voulait interdire par principe toute construction de nouvelle centrale, n'eut, elle, pas de chance et fut rejetée fin 2016 (swissvotes 2020).

Les Vert-e-s deviennent un parti

Si le débat autour de l'environnement a donc stagné dans la deuxième moitié des années 1970, les années de croissance de la décennie suivante permirent d'exiger que les problèmes environnementaux bénéficient à nouveau d'attention. Ces années furent marquées par une globalisation des problèmes environnementaux, par les catastrophes de Tchernobyl et de Schweizerhalle, et par des thèmes en lien avec la pollution des eaux, de l'air et du sol, la mort des forêts, les montagnes de déchets et les substances dangereuses pour l'environnement. La prise de conscience des problèmes écologiques n'eut de cesse de s'accroître et les stratégies de solutionnement des problèmes se différencièrent alors. Les associations environnementales et les groupements ad hoc obtinrent des améliorations dans les domaines de la protection des eaux, de l'élimination des déchets et de l'ordonnance sur la protection de l'air.

Comme les mouvements sociaux ne durent pas éternellement, et que le besoin de réunion des forces avait mûri, une partie de la mouvance souhaita alors s'établir dans des structures institutionnalisées. En quelques mois, le Parti écologiste se constitua au plan national en 1983 (Baer et Seitz 2009). Les thèmes et débats des années 1970 avaient contribué à cette constitution, ou autrement dit, les racines du Parti écologiste suisse remontent non seulement organisationnellement mais aussi thématiquement aux années 1970. Le système politique suisse, avec ses seuils d'accès très bas, facilita la constitution du parti. Puis, la mort des forêts, Tchernobyl et Schweizerhalle s'avérèrent représenter des événements assez déterminants pour aider à surmonter les turbulences initiales.

Une nouvelle actrice apparut donc dans le paysage de la protection du patrimoine et de la nature, des associations environnementales et des groupes

d'intérêt. La mouvance écologiste ne semble pas avoir souffert de cette différenciation. Au contraire, avec la création des Vert-e-s, elle connut une croissance continue et, en comparaison aux autres mouvances, put compter sur nettement plus de membres et de ressources (Giugni et Passy 1999). Près d'un demi-million de membres faisaient partie d'associations environnementales au milieu des années 1990 et disposaient, avec les Vert-e-s, d'un pouvoir non négligeable au sein du système politique suisse (Kummer 1996). Les Vert-e-s ne firent donc pas concurrence à la mouvance mais aux partis, principalement au PS (voir chapitre 1, Seitz).

Les Vert-e-s unirent d'abord leurs forces autour du thème de l'environnement et adhèrent à la critique de la croissance émise par le Club of Rome et le projet Nawu. L'adoption de l'initiative Rothenthurm en 1987 pour la protection du haut-marais et contre la construction d'une place d'armes à cet endroit n'était pas encore de leur fait mais celui du WWF, allié à la population locale. Très vite, le parti ouvrit son champ thématique et se mit à questionner le bon fonctionnement de la cohabitation sociale et à thématiser l'égalité entre les sexes et les nouvelles constellations familiales.

Contrairement aux associations environnementales et aux groupes d'intérêt, le parti n'a très vite pas exploité de thèmes isolés mais s'attaqua à une multitude de problèmes sociaux virulents. Ce qui le conduisit parfois à se distancier des groupements actionnistes. Parallèlement, les années post-1990 virent un renforcement de la mise en réseaux des groupes et organisations: les membres des associations environnementales recrutaient aussi parfois chez les Vert-e-s et inversement. Une seule et même personne pouvait donc jouer différents rôles dans différents groupements. Les querelles avaient, tout au plus, lieu autour des moyens à déployer, de l'attitude à adopter ou de la rigueur avec laquelle défendre les revendications.

Engagement sur tous les fronts

Les différends commencèrent ensuite à devenir toujours plus fréquents quant aux objectifs à atteindre. C'est ainsi que plusieurs Vert-e-s démissionnèrent en 2021 d'«Aqua Viva», fondée en 1971. L'organisation de protection des eaux s'était alors opposée à la création d'un lac de rétention en-dessous du glacier de Trift (BE). Pour les Vert-e-s, au contraire, le déploiement des énergies renouvelables comme réponse à la crise climatique faisait partie des mesures urgentes, même lorsque cela impliquait de faire des concessions en matière de protection du paysage. Il n'était dès lors plus possible qu'ils et elles s'impliquent au sein d'«Aqua Viva» (Häne 2021).

Mais il y avait déjà matière à conflit auparavant: un référendum des Vert-e-s contre les NLFA, les Nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes, avait conduit à de longues et persistantes controverses et à une véritable épreuve de force interne, surtout au sein de l'Association transports et environnement (ATE) qui,

contrairement aux autres organisations environnementales, soutenait le Conseil fédéral (Kummer 1996). Le grand projet d'infrastructures, initié en 1970 avec l'acceptation de la construction d'un tunnel de base au Gothard et conclut en 2020, incluait de nouveaux tunnels ferroviaires à travers le Lötschberg, le Gothard et le Generi et revêtait une fonction de transit cruciale pour l'Europe. Pour la première fois de leur histoire, les Vert-e-s tentèrent, fin 1991, de lancer un référendum au plan fédéral. Les principales critiques portaient sur le manque de financement, les surcapacités ainsi que le transfert non garanti du trafic poids lourds. Les Vert-e-s reçurent le soutien du WWF et de Greenpeace, mais pas de l'ATE. Le référendum échoua dans les urnes, les électrices et les électeurs acceptant le crédit de 15 milliards de francs nécessaire à la construction des NLFA (Guggenbühl 2002). Le parti avait beau avoir perdu, il avait ainsi pu donner un signal clair sur la scène politique fédérale.

Vers une ère nouvelle ?

En dépit de tous les antagonismes, la mouvance écologiste, Vert-e-s y compris, a grandi, s'est diversifiée et est devenue plus originale. Les associations environnementales travaillent aujourd'hui main dans la main avec les Vert-e-s, la science avec la politique. Les impulsions pour les débats ne proviennent pas toujours des Vert-e-s. Ce ne sont ainsi pas les Vert-e-s qui furent en première ligne comme porte-paroles de la crise climatique mais une jeune Suédoise, Greta Thunberg, qui réussit, en 2018, à rassembler les activistes européen-ne-s dans un mouvement qui, depuis, attire bruyamment l'attention sur l'une des crises les plus élémentaires du 21^e siècle: le changement climatique anthropique (Lorenzini et al. 2021). Ce mouvement est assez unique car il n'est pas né d'une catastrophe environnementale passée ou d'un événement majeur, mais de la prise de conscience lapidaire que le temps pour agir nous est compté. Elle a ainsi obtenu de nombreux résultats ces dernières années, surtout au plan discursif: les générations plus âgées partagent les inquiétudes des plus jeunes, et l'économie est de plus en plus poussée à se réinventer. Et surtout, les Parlements sont devenus plus verts depuis 2019, du moins tendanciellement (voir chapitre 1, Seitz).

L'appel à l'action immédiate émane donc du mouvement des grévistes du climat et non de la politique institutionnelle. L'avantage des grévistes du climat est que, grâce à leur mouvement non-institutionnel et pourtant bien organisé, ils et elles peuvent rester flexibles et peuvent sans cesse renouveler leurs thèmes sans devoir tenir compte des conventions ni de l'obtention de majorités. Les Vert-e-s, au contraire, font partie d'un système de partis et sont donc soumis-e-s à des routines et à des contraintes, même si ils et elles ont une influence sur tous les aspects de la société. Sommes-nous donc, comme en 1970, à la veille d'un changement d'ère, où les mouvements se renforcent aux dépens des institutions? Greta Thunberg et

le mouvement *Fridays for Future* dicteront-ils désormais les thèmes et les modes d'action? Les Vert-e-s en tant que parti sera-t-il bientôt obsolète? Cela ne semble pas encore être le cas : les différents groupements ont encore un effet bénéfique les uns sur les autres, les Vert-e-s sont toujours là quand il s'agit de porter les thèmes importants dans la rue. Cela implique toutefois pour le parti de non seulement reconnaître que la mouvance écologiste constitue son socle mais aussi de considérer sa radicalité comme un élan dans la définition de ses thèmes futurs et, ce faisant, de voir en cette mouvance sa plus proche alliée dans la lutte pour le sauvetage de la planète.

14 Les Vert·e·s suisses en comparaison européenne

Martin Dolezal

Comment situer les Vert·e·s de Suisse, les VERT·E·S suisses (PES), dans une perspective européenne? S'agit-il, comme bien des aspects du système politique suisse, d'un cas particulier, ou présentent-ils des caractéristiques analogues aux autres partis Verts européens? Ce chapitre compare les Vert·e·s suisses à d'autres partis Verts et s'intéresse à leur poids politique, à leur programme et au profil de leur électorat.

Pour une étude comparative, il faut commencer par déterminer quels partis seront comparés. La recherche sur les familles de partis (Mair et Mudde 1998) recourt à diverses stratégies pour classer chaque parti individuel dans des familles de partis plus larges, au-delà des frontières nationales. Ce chapitre s'intéresse principalement à l'appartenance à des fédérations transnationales de partis. Le PES fait partie du Parti Vert Européen (EGP), ce qui fait que ses membres se prêtent bien à un exercice comparatif. Le choix des partis est aussi fortement conditionné par l'accès, ou non, à des données du point de vue de l'offre (programme) et de la demande (structure sociale et opinions de l'électorat). Les Vert·e·s suisses sont donc finalement comparé·e·s avec les partis écologistes de six pays: l'Allemagne (*Bündnis 90/Die Grünen*); l'Autriche (*Die Grünen–Die Grüne Alternative* et *Liste Pilz*); la France (*Europe Écologie–Les Verts*); les Pays-Bas (*GroenLinks* (G)L et le *Partij voor de Dieren* (PvdD-Parti des animaux)); et la Suède (*Miljöpartiet de Gröna* et Finland *Vihreät–De Gröna*). Exceptés la *Liste Pilz* et le PvdD, tous appartiennent au EGP. L'accent mis sur l'Europe du Nord et de l'Ouest ne tient pas au hasard, les Vert·e·s étant plus faiblement représenté·e·s dans l'Est et le Sud de l'Europe, où ils et elles ont d'ailleurs aussi obtenu de nettement moins bons résultats lors des élections européennes de 2019, qui leur ont globalement réussi (Pearson et Rüdig 2020).

Dans ce chapitre, une première partie introductive donnera un aperçu de l'évolution historique des Vert·e·s, de leurs résultats électoraux et de leur rôle en tant que parti gouvernemental. Nous nous concentrerons uniquement sur la scène politique nationale pour tous les partis comparés. La partie suivante abordera l'évolution programmatique des partis, ainsi que de la structure sociale et les opinions de leur électorat.

L'évolution des partis Verts en Europe

L'histoire des partis peut être définie par les divers obstacles qu'ils rencontrent et doivent surmonter au fur et à mesure de leur évolution. Après la phase de consti-

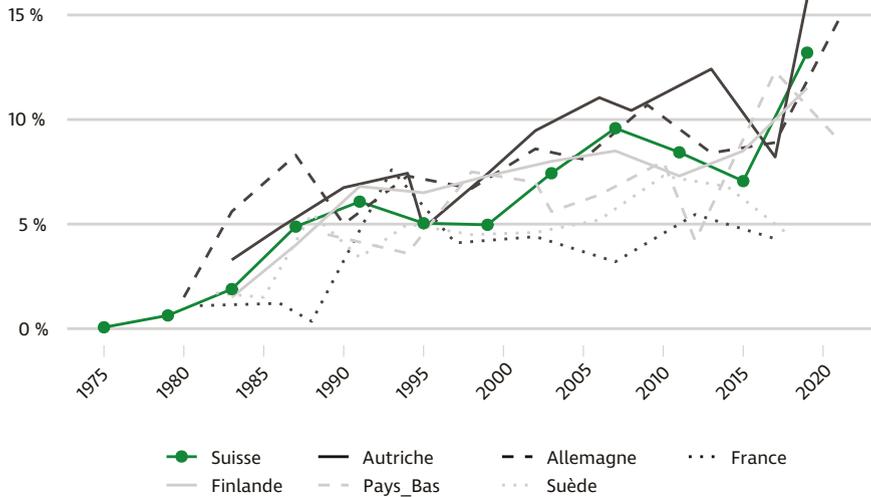
tution du parti et la première participation à des élections, l'entrée au Parlement et enfin la participation au gouvernement constituent des jalons importants. Pour les trois premiers obstacles, les Vert-e-s suisses font figure de pionnières et de pionniers. Seule la dernière étape, l'intégration au Conseil fédéral, leur échappe encore à ce jour en raison des spécificités du système politique (Ladner 2020).

Alors que les Vert-e-s suisses ont toujours été représenté-e-s au sein du Parlement national depuis 1979 (voir chapitre 1, Seitz), les autres partis des six pays étudiés, ou leurs prédécesseurs, leur ont emboîté le pas : en 1983 pour l'Allemagne et la Finlande, en 1986 pour l'Autriche, en 1988 pour la Suède, en 1989 pour les Pays-Bas, et en 1997 pour la France. Cette évolution ne s'est pas faite sans heurts : certains partis ont temporairement quitté le Parlement (comme en Suède en 1991 ou en Autriche en 2017) et, dans plusieurs pays, il a fallu attendre longtemps avant que les divers courants Vert-e-s ne s'unissent en un seul et même parti. Ce processus de consolidation a toutefois ses limites : en Suisse, ce sont les politiques financière, économique et sociale qui fondent l'opposition entre le PES de gauche et ce que l'on pourrait classer comme scission de droite qu'est le PVL (Seitz 2013 ; Ladner 2020). Bien que la littérature ne soit ici pas unanime (par ex., Grant et Tilley 2019 ; Ladner 2020), le PVL n'est pas considéré comme parti écologiste dans le présent chapitre – tout comme c'est le cas dans les autres chapitres également. Il est donc classé dans les « autres » parti. Aux Pays-Bas, la GL et le PvdD représentent différentes niches au sein de l'électorat Vert, l'électorat du PvdD étant moins cosmopolite et ayant globalement moins confiance en la politique (Otjes et Krouwel 2015). En Autriche, un conflit interne en 2017 autour de la nomination d'un candidat a conduit à une scission au sein de la Liste Pilz et a contribué au retrait temporaire du parti Vert établi du Parlement. La nouvelle liste a réussi à faire son entrée, avant d'être ensuite éjectée deux ans plus tard lors des élections anticipées.

Le graphique 14.1 montre les suffrages obtenus par les partis écologistes lors des élections législatives nationales entre 1975 et 2021. Afin de montrer la force générale de cette famille de partis, il n'est pas seulement tenu compte des partis actuellement existants mais aussi de certaines plus petites formations, pour la plupart aujourd'hui disparues. L'évolution présentée montre, tout d'abord, combien les Vert-e-s suisses se sont lancé-e-s tôt dans une candidature à des élections. Dans les autres pays, cette phase n'a pas été entamée avant les années 1980. Pour ce qui est de leur poids électoral également, les Vert-e-s suisses sont dans le trio de tête puisqu'ont-ils et elles occupaient dernièrement la troisième place, derrière les Verts allemands et autrichiens.

La participation au gouvernement est considérée comme la dernière étape décisive de l'implantation d'un parti. Sans tenir compte de la phase de l'effondrement communiste en Europe de l'Est, où il y avait un ministre de l'environnement en Estonie, la Finlande est le premier exemple de Vert-e-s à avoir obtenu une responsabilité gouvernementale en 1995 (Little 2016). Hormis en Suisse, où le cadre institutionnel rend leur accès très difficile, les Vert-e-s sont, ou ont été, présent-e-s

Graphique 14.1: Forces des partis Verts lors des élections législatives nationales, 1975-2021



Note: En plus des partis nommément cités dans le chapitre, les partis suivants sont également compilés : Allemagne: Bündnis 90 (1990); Pays-Bas: De Groenen (1989-1998); Autriche: ALÖ (1983, 1990-1995). Pour la France, les résultats présentés sont ceux des premiers tours des élections parlementaires (1986 représentation proportionnelle), pour l'Allemagne, les secondes voix.

Source: Close & Delwit (2016); administrations électorales nationales.

dans les gouvernements de cinq des six pays étudiés : en Finlande (1995-2002, 2007-2014, depuis 2019), en France (1997-2002, 2012-2014, 2016-2017), en Allemagne (1998-2005, depuis 2021), en Suède (2014-2021) et en Autriche (depuis 2020). Ce n'est qu'aux Pays-Bas que les Vert-e-s sont, pour l'instant, toujours resté-e-s dans l'opposition.

Au début, les Vert-e-s formaient systématiquement une coalition avec les partis de gauche. La coalition rouge-verte en Allemagne (1998-2005) est ainsi devenue une référence respectée dans toute l'Europe. La première ouverture vers la droite eût lieu en Finlande, où les Vert-e-s ont fait partie, en 2007, d'une coalition menée par les libéraux du Parti du centre. Un changement de stratégie encore plus net a eu lieu récemment en Autriche, où les Vert-e-s gouvernent depuis 2020 en tant que partenaire junior du Parti populaire autrichien (ÖVP), parti conservateur. L'ouverture à des alliances avec différents courants politiques fait des Vert-e-s un partenaire de coalition attractif dans plusieurs pays, raison pour laquelle leur participation au gouvernement pourrait devenir toujours plus fréquente.

Le programme des Vert-e-s

La protection de l'environnement, et en particulier l'opposition au nucléaire (Turner et al. 2017), sont au cœur du programme des partis Verts. Il serait toutefois erroné de qualifier les Vert-e-s de parti monothématique, car ils et elles intègrent dans la plupart des cas dans leur position partisane d'autres préoccupations centrales des nouveaux mouvements sociaux des années 1970 et 1980, telles que les revendications du mouvement féministe et du mouvement pour la paix (voir chapitre 11, Fuchs, et chapitre 12, Schweizer). Sur les questions controversées autour de la globalisation, le parti adopte souvent une position particulièrement profilée, en particulier sur le thème conflictuel de la migration (Dolezal 2006). Son positionnement européen a toutefois changé. Alors que les Vert-e-s se montraient à leurs débuts le plus souvent critiques, ils et elles se sont montré-e-s depuis le tournant du millénaire particulièrement pro-européen-ne-s dans les pays eurosceptiques que sont l'Autriche et la Suisse (Dolezal 2009; Dolezal 2016).

Deux méthodes quantitatives se prêtent le mieux en science politique à une comparaison des programmes des Vert-e-s : le sondage d'expert-e-s et l'analyse de contenu. Dans le premier cas, les expert-e-s classent les positions programmatiques des partis sur une échelle prédéfinie. Dans le second, le contenu des textes, ici des programmes électoraux, est systématiquement traduit en valeurs numériques.

Les données présentées dans le graphique 14.1 comparent les Vert-e-s avec les autres partis, tant en Suisse que dans les six autres pays de comparaison. Étant donné que la Suisse (donc le PES) n'a pas été incluse dans de nombreuses études d'expert-e-s plus anciennes, l'on ne trouve de données obtenues selon cette méthode que depuis 2003. En plus du positionnement gauche-droite classique et du positionnement sur cinq grands domaines politiques, le graphique 14.1 offre une deuxième dimension comparative importante : l'importance des thèmes. L'on y retrouve le thème environnemental ainsi que celui de la politique sociale et économique comme valeur de référence.

Dans une étude similaire, Ladner estimait qu'en comparaison avec d'autres partis Verts, le PES était « un peu plus radical et peut-être encore plus à gauche » (Ladner 2013 : 191). Les données présentées ici montrent à nouveau des différences en termes de positionnement droite-gauche général. La valeur de 2,0 relevée en 2003 témoigne d'un positionnement nettement à gauche, alors que les autres partis suisses (c'est-à-dire leur valeur pondérée en fonction de leur part de voix) se situent à 4,6, ce qui les place légèrement à droite de la valeur moyenne de 4, sur une échelle allant de 1 à 7. Les partis Verts des pays comparés, avec une valeur de 2,7, sont plus proches du centre politique que le PES, alors que les autres partis européens (à nouveau pondérés en fonction de leur part de voix) se situent à 4,3. En comparaison aux partis Verts des autres pays étudiés, les Vert-e-s suisses ne sont pas seulement positionné-e-s plus à gauche sur l'axe gauche-droite de positionne-

Tableau 14.1: Les programmes des partis Verts en comparaison européenne: sondages d'expert-e-s et analyses de contenu des programmes électoraux

Méthode	Thème	Suisse		Pays de comparaison (moyenne)	
		PES	autres partis	Verts	autres partis
Sondages d'expert-e-s: position sur une échelle de 1 à 7	Gauche (1) ou droite (7)				
	2003	2.0	4.6	2.7	4.3
	2014	2.1	4.6	3.0	4.4
	2019	1.7	4.5	2.8	4.6
	Bien-être (1) ou faible imposition (7)				
	2003	2.0	4.6	2.8	4.2
	2014	2.9	4.5	2.8	3.9
	2019	1.7	4.6	2.4	4.2
	Mode de vie: ouvert (1) ou restrictif (7)				
	2003	1.6	4.1	1.7	4.0
	2014	1.6	4.0	1.6	3.7
	2019	1.1	3.8	1.3	3.5
	Migration: ouvert (1) ou restrictif (7)				
	2003	1.7	4.4	1.8	4.0
	2014	2.6	4.8	1.9	4.3
	2019	1.8	4.6	1.9	4.8
	Protection de l'environnement (1) ou croissance (7)				
	2003	1.3	4.6	1.6	4.5
	2014	1.5	4.5	1.6	4.5
	2019	1.6	4.4	1.7	4.6
Europe: pour (1) ou contre (7)					
2003	2.8	4.3	3.7	3.8	
2014	2.4	4.7	2.2	3.2	
2019	2.7	4.5	2.8	3.1	
Analyses de contenu des programmes électoraux: importance du thème (% de mentions)	Protection de l'environnement (%)				
	1980-1989	36.8	11.2	25.4	7.9
	1990-1999	21.5	5.3	22.5	7.7
	2000-2009	38.3	6.9	17.8	5.1
	2010-2019	38.5	8.4	21.8	6.4
	Politique sociale et économique (%)				
	1980-1989	23.5	37.8	29.0	42.7
	1990-1999	26.4	38.5	30.5	41.9
	2000-2009	32.7	39.8	35.0	41.6
	2010-2019	28.3	42.1	37.4	44.6

Source : sondage d'expert-e-s : 2003 Benoit et Laver (2006) ; 2014 Politik et al. (2017) ; 2019 Baker et al. (2020) ; analyses de contenu: Volkens et al. (2020).

ment classique mais aussi sur la ligne de conflit économique (voir chapitre 9, Leemann et Odermatt). En revanche, il n'y a pas de différences significatives sur les questions culturelles controversées, ni sur la question de l'intensité des relations avec l'Union européenne.

Des analyses de contenu des programmes électoraux des partis Verts sont disponibles, dans la plupart des pays, depuis les années 1980, c'est pourquoi les valeurs ainsi obtenues sont présentées par décennie dans le graphique 14.1. Au début, avec une valeur de 36,8, l'importance du thème de l'environnement était environ trois fois plus élevée au sein du PES qu'au sein des autres partis suisses. Il est frappant de constater que cette prééminence s'est depuis encore accrue. Pour trois des quatre périodes, la valeur du PES dépasse aussi la valeur moyenne des autres partis Verts européens, bien que leurs propres valeurs soient similairement au-dessus des autres partis de leurs pays, tout comme en Suisse. Quant à l'importance des thèmes de politique socio-économique, les données montrent des différences entre les Vert-e-s suisses et les Vert-e-s européen-ne-s, ces derniers accordant plus d'attention à ce domaine, délibérément défini de manière large, qu'à la protection de l'environnement. Au sein du PES, au contraire, l'accent principal est mis sur la politique environnementale.

L'électorat des partis Verts en Europe

À la lecture des programmes de partis, l'on remarque de fortes similitudes au sein de la famille des partis Verts. Cela vaut-il aussi pour leurs électrices et électeurs ? Au-delà de leurs opinions, le profil socioculturel a-t-il une importance, car la question de savoir si les Vert-e-s disposent d'une base sociale spécifique ou si leur électorat se rassemble uniquement autour de leurs idées (environnementales) a longtemps fait polémique (Dolezal 2010).

Le graphique 14.2 présente les caractéristiques socioculturelles et opinions sélectionnées des électrices et électeurs des Vert-e-s, en les comparant, comme dans la section ci-dessus, aux électrices et électeurs des autres partis. Les pourcentages et moyennes présentés montrent l'influence de chaque facteur sur la décision de vote. Les résultats des régressions logistiques présentés sur la droite du graphique 14.2 indiquent quelles influences sont importantes lorsque tous les facteurs exposés sont pris en compte simultanément.

Les caractéristiques socioculturelles relevées démontrent chez les partis verts, tant en Suisse que dans les autres pays de comparaison, une part supérieure à la moyenne de femmes et une large part d'électrices et d'électeurs au bénéfice d'une formation supérieure. Alors que le PES ne compte pas particulièrement de jeunes électrices et électeurs, la comparaison européenne fait ressortir une forte proportion de jeunes électrices et électeurs (voir le chapitre de Sciarini et Petit-

pas). En outre, l'électorat des Vert-e-s est moins religieux, aussi bien en Suisse que dans les pays de comparaison.

Les cinq opinions mesurées sont toutes basées sur une échelle de 1 à 10 et peuvent donc être directement comparées. Comme précédemment, plus la valeur est faible, plus le positionnement est à gauche et plus le soutien à l'intégration européenne est fort. Les valeurs pour les pays de comparaison montrent que les Vert-e-s se placent nettement à gauche de la moyenne des autres électrices et électeurs partisan-ne-s. La différence est par contre moindre en ce qui concerne la question économique spécifique citée (entreprises en mains privées ou publiques). L'acceptation de l'homosexualité dénote un profil clairement libertaire et la différence est tout aussi marquée dans le soutien à la migration ainsi que, dans une moindre mesure, dans le soutien à l'intégration européenne. Un profil similaire peut être observé en Suisse.

Pour finir, la proportion de post-matérialistes, la préférence accordée aux mesures environnementales ainsi que l'appartenance au mouvement environnemental sont encore présentées. Pour les post-matérialistes, des valeurs telles que la participation et l'épanouissement personnel sont plus importantes que les préoccupations « matérialistes » classiques, telles que la croissance économique et la lutte contre la criminalité (Inglehart 1977). Il s'avère que ce groupe représente une part nettement plus importante des électrices et électeurs chez les Vert-e-s. Si la nette préférence accordée à la protection de l'environnement est moins surprenante, les valeurs comparatives illustrant l'appartenance au mouvement environnemental sont, elles, plus intéressantes. Les Vert-e-s y sont presque deux fois plus représenté-e-s que les électrices et électeurs des autres partis, avec toutefois de nettes différences entre la Suisse et les autres pays de comparaison. En Suisse, la part des électrices et électeurs d'autres partis qui annoncent un lien avec le mouvement environnemental n'est que très peu en-dessous de la part de l'électorat des Vert-e-s dans les pays de comparaison.

L'analyse basée sur les facteurs individuels n'est toutefois que la première étape pour pouvoir établir le profil de l'électorat des Vert-e-s. Seule l'analyse multivariée, qui prend en compte simultanément tous les facteurs d'influence retenus, montre leur influence réelle. Les Vert-e-s sont ici, à nouveau, comparé-e-s au groupe des électrices et électeurs des autres partis. Dans les six pays de comparaison, les facteurs vont toujours dans le sens d'influence attendu et, dans la plupart des cas, de manière significative. Pour ce qui est des facteurs socioculturels, le profil de l'électrice Verte est une femme, jeune, et au bénéfice d'une formation supérieure. Les questions portant sur les opinions dénotent également des différences notables, le positionnement gauche-droite général, rassemblant des thèmes divers et variés, présentant la plus grande différence. Seule la question spécifique de la politique économique ne montre aucune différence par rapport à la catégorie de référence des électrices et électeurs d'autres partis.

Dans l'analyse des données suisses, les résultats reposent sur un nombre d'observations plus restreint, ce qui rend plus difficile d'arriver à des valeurs significatives. Aucun des facteurs socioculturels n'obtient de telles valeurs. En ce qui concerne le positionnement gauche-droite et, bien que plus faiblement, le sujet spécifique de la politique économique, le net positionnement à gauche du PES est en revanche clair. Quant aux controverses culturelles, il s'avère que l'électorat des Vert-e-s n'est pas plus ouvert à l'égard des minorités sexuelles que l'électorat des autres partis. Ce thème a largement perdu de son caractère clivant d'antan. Sur la question de l'immigration, les données confirment le positionnement de plus grande ouverture attendu des Vert-e-s, mais pas sur le thème de l'intégration européenne, par contre. En revanche, l'électorat du PES présente un profil clair en ce qui concerne la proportion de post-matérialistes, la question de la priorité accordée à la protection de l'environnement ainsi que de l'appartenance au mouvement environnemental.

Le PES – un membre important de la famille des partis Verts

Sur la base de ses résultats électoraux, le PES compte parmi les représentant-e-s les plus en vue de la famille des partis Verts en Europe. Les Vert-e-s suisses (y compris les partis cantonaux qui les ont précédés) sont aussi ceux et celles qui affichent la plus longue durée de représentation au sein du Parlement. Ce n'est qu'à cause de leur absence, jusqu'à présent, du gouvernement national, que l'attention se porte plus souvent sur les autres partis Vert-e-s.

Une comparaison des programmes des partis et du profil de leur électorat montre globalement de fortes similitudes entre les Vert-e-s suisses et les Vert-e-s des six autres pays de comparaison que sont l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, la France, les Pays-Bas et la Suède. Le profil programmatique des partis Vert-e-s, surtout des membres du EGP, est très homogène. Au sein de ce groupe, le PES se situe à l'aile gauche, ce qui est surtout vrai pour les thèmes socioéconomiques mais moins pour les controverses culturelles. Ce constat vaut également pour les opinions des électrices et électeurs. Leur profil socioculturel tend à ressembler à celui des autres partis Vert-e-s; seul le soutien du groupe des jeunes électrices et électeurs est moins prononcé.

Au cours des dernières décennies, les Vert-e-s sont devenu-e-s une force politique importante en Europe, bien que leur centre de gravité reste situé à l'ouest et au nord du continent. La menace croissante du changement climatique remet la protection de l'environnement au centre du débat politique et renforce la compétence des Verts en la matière aux yeux des électrices et des électeurs. Le recul de l'importance des partis traditionnels et l'ouverture croissante des partis Verts à l'égard des coalitions, aussi bien à la gauche qu'à la droite du centre politique,

Tableau 14.2: L'électorat des Verts et d'autres partis en comparaison européenne (2017/2018)

	Pourcents et moyennes				Régressions logistiques	
	Suisse		Pays de comparaison		Suisse	Pays de comparaison
	PES	autres partis	Verts	autres partis	PES vs autres partis	Verts vs autres partis
Structure sociale						
Femmes	63.2 %	48.7 %	62.1 %	47.7 %	0.34 (0.19)	0.53*** (0.09)
Moins de 30 ans	20.1 %	16.5 %	26.4 %	16.1 %	-0.17 (0.24)	0.56*** (0.10)
Diplôme tertiaire	47.7 %	36.5 %	49.5 %	32.0 %	0.19 (0.19)	0.32** (0.09)
Va à la messe tous les dimanche	2.9 %	8.6 %	4.8 %	8.5 %	-0.85 (0.50)	-0.16 (0.19)
Opinions (échelle de 1 à 10)						
Gauche (1) ou droite (10)	3.6	5.5	3.9	5.6	-0.28*** (0.06)	-0.31*** (0.03)
États: propriété de l'État (1) ou propriété privée (10)	5.4	6.3	5.5	6.0	-0.12* (0.05)	0.02 (0.02)
Homosexualité: acceptation (1) ou rejet (10)	2.3	3.4	1.9	3.3	0.03 (0.04)	-0.10*** (0.02)
Immigration: pour (1) ou contre (10)	4.8	6.1	4.3	6.0	-0.10* (0.05)	-0.12*** (0.02)
Élargissement de l'UE: pour (1) ou contre (10)	5.7	6.8	5.5	6.7	-0.04 (0.04)	-0.09*** (0.02)
Postmatérialisme et protection de l'environnement						
Postmatérialistes	39.4 %	19.9 %	45.6 %	23.4 %	0.38* (0.20)	0.37*** (0.09)
Priorité à l'environnement sur les emplois et la croissance	97.0 %	74.9 %	91.3 %	67.0 %	1.68** (0.50)	1.06*** (0.14)
Membre d'une organisation écologiste, environnementale, de protection des animaux	45.4 %	20.0 %	21.4 %	8.4 %	0.91*** (0.19)	0.71*** (0.11)
Pseudo R ² (Nagelkerke)	—	—	—	—	0.22	0.30
N [min]	165	2262	1033	6260	2237	6169

*p<0.05; **p<0.01; ***p<0.001.

Variable dépendante: v174_cs (De quel parti politique vous sentez-vous le/la plus proche?); variables indépendantes (#Dans le sens de l'échelle): femmes (v225), moins de 30 (âge), formation (v234_edul-vlb_1), messe (v54), gauche-droite (v102), entreprises (v107#), homosexualité (v153#), immigration (triple indice de somme sur la base de v185 [emplois]#, v186 [criminalité]#, v187 [Etat-providence]#), élargissement de l'UE (v198#), postmatérialistes (v111_4), primauté (v204), membre (v13).

Remarque: Les données portant sur la taille du lieu de résidence ne sont pas disponibles pour tous les pays. La régression des pays de comparaison comprend des variables ctives pour chaque pays.

Source: European Values Study (EVS) 2017 (v4).

pourraient permettre aux Verts de devenir un parti gouvernemental « naturel », plus remis en cause ni par la concurrence politique ni par ses propres membres (radicaux). En Suisse aussi, ce scénario est de plus en plus réaliste.

Références bibliographiques

- Aldini Parise, Michelle. 1999. *I partiti ecologista in Ticino. I primi 10 anni di lotta politica per l'ambiente, Esercitazione nell'ambito del corso di metodologia*. Canobbio: Scuola cantonale di diploma.
- Altermatt, Urs. 1987. Paradigmawechsel. Neue Themen, neue Dynamik. In Blum, Roger & Ziegler, Peter (Hrsg., 1987). *Hoffnungswahl. 12 Stimmen zum eidgenössischen Wahlherbst 1987* (S. 32–48). Zürich: Pendo.
- Altermatt, Urs et al. 1994. *Rechte und linke Fundamentalopposition. Studien zur Schweizer Politik 1965–1990*. Basel und Frankfurt am Main: Helbing & Lichtenhahn.
- Amlinger, Fabienne. 2012. Pechschwarzes Patriarchat im Bundeshaus. Der Brunner-Skandal als Schweizer Politstück in zwei Akten. In *Ariadne – Forum für Frauen- und Geschlechtergeschichte* (64) (S. 58–65).
- Amtl. Bull. StR (Jahr). *Amtliches Bulletin der Bundesversammlung. Ständerat (Jahr)*.
- APS: Année Politique Suisse. Institut für Politikwissenschaft an der Universität Bern (Hrsg.). Bern. 1965–2014 gedruckte Ausgabe, ab 2015 online.
- Baer, Matthias. 2009. Le bonheur des uns fait le malheur des autres. Parcours croisés des Verts et du parti socialiste. In Baer, Matthias & Werner Seitz (Eds.). *Les Verts en Suisse. Leur politique, leur histoire, leur base*. (p. 77-93). Zurich / Coire: Rüegger.
- Baer Matthias & Werner Seitz (Eds.). 2009. *Les Verts en Suisse. Leur politique, leur histoire, leur base*. Zurich / Coire: Rüegger.
- Bailer, Stefanie & Sarah Bütikofer. 2015. From Loose Alliances to Professional Political Players: How Swiss Party Groups Changed. In *Swiss Political Science Review* 21(4): 556–577.
- Bakker, Ryan, Liesbet Hooghe, Seth Jolly, Gary Marks, Jonathan Polk, Jan Rovny, Marco Steenbergen & Milada Vachudova. 2020. *2019 Chapel Hill Expert Survey*. Chapel Hill: University of North Carolina.
- Baratti, Danilo. 2015. Un cetaceo spiaggiato? Appunti sulla mutaziodiede Verdi del Ticino (quasi un diario). In *verifiche. Cultura, educazione, società*. N. 5/6, dicembre 2015: 13–32.
- Bein, Thomas & Ruedi Epple. 1986. Tendenzen in der schweizerischen Friedensbewegung. In *Neue Wege* 80, S. 148–154.
- Bein, Thomas & Rudolf Epple. 1987. Die Friedensbewegung in der Schweiz. In Reiner Steinweg (Hrsg.), *Kriegsursachen*. (S. 446–483). Frankfurt am Main: Suhrkamp Verlag.

- Benoit, Kenneth & Michael Laver. 2006. *Party Policy in Modern Democracies*. London: Routledge.
- Bernhard, Laurent; Nathalie Eggenberg, Anke Tresch und Lukas Lauener. 2021. Wählen Frauen anders als Männer? In *DeFacto*, 8. Februar 21.
- Binswanger, Hans Christoph, Werner Geissberger & Theo Ginsburg. 1978. *Der NA-WU-Report: Wege aus der Wohlstandsfalle. Strategien gegen Arbeitslosigkeit und Umweltkrise*, Frankfurt am Main: Fischer.
- Blum, Roger. 1986. Wandel und Konstanten bei den Progressiven Organisationen (POCH) 1971–1986. In Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft (Hrsg.), *Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft: Politische Parteien und neue Bewegungen* (S. 119–150). Bern: Haupt,
- Blum, Roger & Peter Ziegler (Hrsg.). 1987. *Hoffnungswahl. 12 Stimmen zum eidgenössischen Wahlherbst 1987*. Zürich: Pendo.
- Bochsler, Daniel & Pascal Sciarini. 2010. So close but so far: voting propensity and party choice for left-wing parties in the Swiss national elections 2003–2007. *Swiss Political Science Review* 16(3): 373-402.
- Bochsler, Daniel; Silja Häusermann und Regula Hänggli. 2015. Consensus Lost? Disenchanted Democracy in Switzerland. In *Swiss Political Science Review* 21 (4): 475-490.
- Bodenmann, Peter & André Daguet. 1996. Parteipolitisch gibt es links als Machtfaktor nur mehr die SP: darum muss die SP in den nächsten vier Jahren stärker werden. In *Rote Revue. Zeitschrift für Politik, Wirtschaft und Kultur*: 2–9.
- Boulding, Kenneth Ewart. 1994. The Economics of the Coming Spaceship Earth [1966]. In Daly, H.E., K.N. Townsend (ed.) *Valuing the Earth. Economics, Ecology, Ethics*, Cambridge/London: The MIT Press, 297–309.
- Brassel, Ruedi & Jakob Tanner. 1986. Zur Geschichte der Friedensbewegung in der Schweiz. In *Forum für praxisbezogene Friedensforschung* (Hrsg.), *Handbuch Frieden Schweiz* (S. 17–90). Basel: Z-Verlag.
- Brüschweiler, Jonas & Adrian Vatter. 2018. Viele Vorstösse, wenig Wirkung? Nutzung und Erfolg parlamentarischer Instrumente in der Bundesversammlung. In Adrian Vatter (Hrsg.), *Das Parlament in der Schweiz* (S. 69–99). Basel: NZZ Libro.
- Bühlmann, Marc, Fritz Sager & Adrian Vatter. 2006. *Verteidigungspolitik in der direkten Demokratie: Eine Analyse der sicherheits- und militärpolitischen Abstimmungen in der Schweiz zwischen 1980 und 2005*. Zürich/Chur: Verlag Rüegger.
- Bühlmann, Marc & Marlène Gerber. 2015. Von der Unterschichtspartei zur Partei des gehobenen Mittelstands? Stabilität und Wandel der Wählerinnen und

- Wählern der Sozialdemokraten und anderer grosser Schweizer Parteien zwischen 1971 und 2011. In Freitag, Markus & Adrian Vatter. *Wahlen und Wähler:innen in der Schweiz* (S. 71–94). Zürich: Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Bundesamt für Statistik. 2003. *Nationalratswahlen 2003. Der Wandel der Parteienlandschaft seit 1971*. Neuchâtel.
- Bundesamt für Statistik. 2005. *Die Raumgliederungen der Schweiz*. Neuchâtel.
- Bundesamt für Statistik. 2017. *Raumgliederungen der Schweiz. Gemeindetypologie und Stadt/Land-Typologie 2012*. Neuchâtel.
- Burckhardt, Dieter. 1992. *Die Wiege des Naturschutzes stand in Basel – Streiflichter auf Entstehung und Entwicklung des Naturschutzes in der Schweiz. Verhandlungen der Naturforschenden Gesellschaft Basel* 102/1, 3–45.
- Buser, Denise & Tomas Poledna. 1997. Politische Quoten auf dem Schafott: Reflexionen zum Bundesgerichtsurteil zur «Solothurner Quoteninitiative». In *Aktuelle Juristische Praxis* (6), 981–989.
- Bütikofer, Sarah. 2015. Wieso es die SVP nicht in den Ständerat schafft. In *DeFacto*, 15. November 2015.
- Bütikofer, Sarah. 2020. Zwischen Partei und Kanton: Von den Besonderheiten des Ständerats und seiner Mitglieder. In Vatter, Adrian & Sean Mueller (Hrsg.). *Der Ständerat. Die zweite Kammer der Schweiz*. (S. 93–118). Zürich: NZZ Libro.
- Caroni, Flavia und Adrian Vatter. 2016. Vom Ventil zum Wahlkampfinstrument? Eine empirische Analyse zum Funktionswandel der Volksinitiative. In *Leges* 27(2): 189–210.
- Childs, Sarah & Joni Lovenduski. 2013. Political Representation. In Georgina Waylen, Karen Celis, Johanna Kantola & Laurel S. Weldon (Eds.): *The Oxford handbook of gender and politics* (p. 489–513). Oxford: Oxford University Press.
- Clalüna, Flurin. 1999. *Von der Generallinie zum grünen Bogen: Aufstieg, Wandel und Fall der Progressiven Organisationen der Schweiz (POCH), unter besonderer Berücksichtigung der POCH Zürich*. Lizentiatsarbeit am historischen Seminar der Universität Zürich.
- Close, Caroline & Pascal Delwit. 2016. Green parties and elections. In Emilie Van Haute (Hrsg.), *Green Parties in Europe* (p. 241–264). Surrey: Ashgate.
- Commission fédérale pour les questions féminines. 2001. *Femmes Pouvoir Histoire. Histoire de l'égalité en Suisse de 1848 à 2000*. Berne.
- Cowell-Meyers, Kimberly B. 2020. The Women's Movement Knocks on the Door: Theorizing the Strategy, Context and Impact of Frauen Macht Politik (FraP!) on Women's Representation in Swiss Politics. In *Politics & Gender* 16 (1), 48–77.

- Dahinden, Martin (Hrsg.). 1987. *Neue soziale Bewegungen – und ihre gesellschaftlichen Wirkungen*. Zürich: Fachvereine Zürich.
- Däpp, Heinz; Fredi Hänni und Niklaus Ramseyer (Hrsg.). 1986. *Finanzaffäre im Staate Bern. Vom schwierigen Umgang mit Macht in der Demokratie*. Basel: Lenos.
- Dolezal, Martin. 2006. Globalisierung, neue Konfliktlinien und die Position der Grünen. Eine Analyse am Beispiel Deutschlands. In Uwe Jun, Henry Kreikenbom & Viola Neu (Hrsg.). *Kleine Parteien im Aufwind. Zur Veränderung der deutschen Parteienlandschaft* (S. 97–116). Frankfurt: Campus Verlag.
- Dolezal, Martin. 2009. Pas un cas particulier. Les Verts suisses en comparaison européenne. In Baer, Matthias & Werner Seitz (Eds.). *Les Verts en Suisse. Leur politique, leur histoire, leur base*. (p. 143-157). Zurich / Coire: Rüegger.
- Dolezal, Martin. 2010. Exploring the Stabilization of a Political Force. The Social and Attitudinal Basis of Green Parties in the Age of Globalization. In *West European Politics* 33(3): 534–552.
- Dolezal, Martin. 2016. The Greens in Austria and Switzerland: Two successful opposition parties. In Emilie Van Haute (Hrsg.), *Green Parties in Europe* (S. 15–41). Surrey: Ashgate.
- Eith, Ulrich. 2013. Die Grünen als Volkspartei neuen Typs? Perspektiven einer Reform der Parteiendemokratie. In Ralf Thomas Baus (Hrsg.). *Parteiensystem im Wandel. Perspektiven, Strategien und Potential der Volksparteien* (S. 81–92). Konrad-Adenauer-Stiftung.
- Epple, Ruedi. 1986. Die schweizerische Friedensbewegung. Alte Wurzeln – neue Blüten. In Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft (Hrsg.), *Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft*, 26: 193–210.
- Federer, Lucas. 2020. *Zwischen Internationalismus und Sachpolitik: Die trotzkistische Bewegung in der Schweiz 1945–1968*. Dissertation, Geschichte, Universität Zürich.
- Felber, Olivier. 2021. *Die Armeeabschaffungsinitiative der Gruppe für eine Schweiz ohne Armee (GSoA) von 1989: Der Abstimmungskampf, die Gründe für die hohe Zustimmung und die Auswirkungen der Abstimmung*. Masterarbeit, Geschichte, Universität Bern.
- Ferree, Myra Marx. 2012. *Varieties of feminism. German gender politics in global perspective*. Stanford, California: Stanford University Press.
- Finger, Matthias & Jean-Noël Rey. 1987. Le parti socialiste suisse face aux nouvelles valeurs et aux nouveaux enjeux politiques de la société industrielle avancée. In *Annuaire suisse de science politique* 27: 257-272.

- Fischer, Manuel. 2015. Collaboration patterns, external shocks and uncertainty: Swiss nuclear energy politics before and after Fukushima. In *Energy Policy* 86: 520–528. <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2015.08.007>
- Flury Remo und Linda Koponen. 2019. Plötzlich Staatsmann. Wie die Zürcher Wähler:innen den Grünen Martin Neukom überrumpelten. *Neue Zürcher Zeitung*, 25. März 2019.
- Friedl, Harald. 2007. *20 Jahre Grüne Basel – eine geschichtliche Aufarbeitung*. Referat (Typoskript).
- Fuchs, Gesine. 2015. Substantielle Repräsentation im Schweizer Parlament: Zum Agenda Setting beruflicher Gleichstellungspolitik 1996 – 2011. In *femina politica* 24 (1), 73–83.
- Fuchs, Gesine. 2023. How Gender Quotas Work in Switzerland. In Sabine Lang, Petra Meier & Birgit Sauer (Eds.). *Implementing Gender Quotas in Political Representation: Resisting Institutions*, Palgrave, 51–70. https://doi.org/10.1007/978-3-031-08931-2_3.
- Furrer, Markus. 1994. Die neue Opposition in der Urschweiz 1970–1990. In Altermatt, Urs et al. (Hrsg.). *Rechte und linke Fundamentalopposition*. Studien zur Schweizer Politik 1965–1990 (S. 95–134). Basel und Frankfurt am Main: Helbing & Lichtenhahn.
- Giger, Nathalie; Stefanie Bailer, Adrian Sutter & Thomas Turner-Zwinkels. 2021. Policy or person? What voters want from their representatives on twitter. *Electoral Studies* 74, 102401.
- Giger, Nathalie; Denise Traber, Fabrizio Gilardi & Sarah Bütikofer. 2022. The surge in women's representation in the 2019 Swiss federal elections. In *Swiss Political Science Review* 28 (2): 361–76. doi:10.1111/spsr.12506.
- Gilardi, Fabrizio; Lucien Baumgartner, Clau Dermont, Karsten Donnay, Theresa Gessler, Maël Kubli, Lucas Leemann & Stefan Müller. 2021. Building Research Infrastructures to Study Digital Technology and Politics: Lessons from Switzerland. *PS: Political Science & Politics*, 6.
- Gilg, Peter. 1974. *Jugendliches Drängen in der schweizerischen Politik. Struktur, Ziele und Aktionsformen von politischen Gruppen der jungen Generation*. Bern: Francke.
- Gisler, Monika. 2021. *Energie*. Zürich: Vontobel-Stiftung.
- Giugni, Marco. 2014. Mouvements sociaux. In Knoepfel, Peter u.a. *Handbuch der Schweizer Politik/Manuel de la politique suisse* (S. 391–412). Zürich: Verlag Neue Zürcher Zeitung, 5. Auflage.
- Giugni, Marco & Florence Passy. 1999. *Zwischen Konflikt und Kooperation. Die Integration der sozialen Bewegungen in der Schweiz*. Zürich/Chur: Rüegger.

- Glättli, Balthasar & Pierre-Alain Niklaus. 2014. *Die unheimlichen Ökologen: sind zu viele Menschen ein Problem?* Zürich: Rotpunktverlag.
- Goebel, Viktor & Florian Kohler. 2014. *Raum mit städtischem Charakter 2012: Erläuterungsbericht*. Neuchâtel: Bundesamt für Statistik.
- GPS 1989. *Die Grüne Partei der Schweiz. Kriterien grüner Politik, Programmrichtlinien, Geschichte, Daten*. Bern (Eigenverlag).
- GPS 1988. *GPS-Info*, Nr. 10, Januar 1988.
- GPS 2004. *Parteinews: Junge Grüne Schweiz. Greenfo* 2004(2): 12.
- GPS 2009a. Grüne bedauern rekordmässigen Waffenexport. Medienmitteilung. <https://gruene.ch/medienmitteilungen/gruene-bedauern-rekordmaessigen-waffenexport> (13.12.2021).
- GPS 2009b. Es braucht ein generelles Verbot von Kriegsmaterialexporten. Medienmitteilung. <https://gruene.ch/medienmitteilungen/es-braucht-ein-generelles-verbot-von-kriegsmaterialexporten> (13.12.2021).
- Grandjean, Sylvain. 2015. *La nébuleuse verte dans le canton de Fribourg: émergence, développement et politisation (1970–1986)*. Université de Fribourg.
- Grant, Zack P. & James Tilley. 2019. Fertile soil: explaining variation in the success of Green parties. In *West European Politics* 42(3): 495–516.
- Grosser Rat des Kantons Basel-Stadt. 2022. Mitglieder A–Z. Basel: Grosser Rat des Kantons Basel-Stadt. <https://grosserrat.bs.ch/mitglieder/15004031-laurin-hoppler> (03.08.2022).
- Gruner, Erich. 1964. «Eigentümlichkeiten der Schweizerischen Parteienstruktur: Zur Typologie frühliberaler Massenparteien». In *Politische Vierteljahresschrift* 5(2): 203–217.
- GSoA 2009a. Pressemappe Lancierung der Abstimmungskampagne «JA zum Verbot von Kriegsmaterial-Exporten am 29. November 2009». https://www.gsoa.ch/media/filecontent/Pressemappe_web.pdf (11.12.2021).
- GSoA 2009b. Bundesrat bewilligt Waffenlieferung für Kindersoldaten. <https://www.gsoa.ch/bundesrat-bewilligt-waffenlieferung-fur-kindersold/> (13.12.2021).
- Guggenbühl, Hanspeter. 2002. Vom Neat-Streit zum Neat-Netz: das ‚Jahrhundert-Bauwerk‘ spiegelt 50 Jahre Schweizer Zickzack-Politik. In *Tec21* 128, 7–16.
- Haefeli, Ueli & Harald A. Mieg. 2020. Einleitung. In dies. (Hrsg.). *Umweltpolitik in der Schweiz. Von der Forstpolizei zur Ökobilanzierung*, Zürich: NZZ Libro, 11–29.
- Häne, Stefan. 2021. Die Klimawende einfordern und gleichzeitig deren Umsetzung blockieren: Der Vorwurf an die grüne Partei entzündet sich am Gewäs-

- erschutz Aqua Viva – Jetzt hat Bastien Girod genug. In *Tages Anzeiger*, 20.12.2021.
- Haus, Maja. 2019. *Sind grüne Parteien Bewegungsparteien? Eine Untersuchung am Beispiel der grünen Parteien im Kanton Bern*. Masterarbeit, Universität Bern.
- Häusermann, Silja & Tarik Abou-Chadi, Reto Bürgisser u. a. 2022. *Wählerschaft und Perspektiven der Sozialdemokratie in der Schweiz*, Basel: NZZ Libro.
- Hug, Peter 2007. Mouvement antinucléaire. In *Dictionnaire historique de la Suisse* <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016516/2007-07-23/>.
- Hermann, Michael. 2009. Des jumeaux politiques. Verts et socialistes aux Chambres fédérales. In Baer, Matthias & Werner Seitz (Eds.). 2009. *Les Verts en Suisse. Leur politique, leur histoire, leur base*. (p. 95-99). Zurich/Coire: Rüegger.
- Hermann, Michael & David Krähenbühl. 2020. Die Ratsmitte ist nach links gerückt. In *Neue Zürcher Zeitung*, 27.11.2020. S. 8.
- Hermann, Michael, Heinrich Leuthold & Martin Steinmann. 2003. *Atlas der politischen Landschaften: ein weltanschauliches Porträt der Schweiz*. Zürich: vdf Hochschulverlag AG an der ETH Zürich.
- Hermann, Michael & Heiri Leuthold. 2009. Entre patrimoine et changements climatiques. Tensions dans la politique environnementale. In Baer, Matthias & Werner Seitz (Eds.). *Les Verts en Suisse. Leur politique, leur histoire, leur base*. (p. 127-142). Zurich/Coire: Rüegger.
- Hersche, Peter. 2019. Der Umweltschutz hat seine Wurzeln nicht bei den Grünen. In *Neue Zürcher Zeitung*, 8. Mai 2019.
- Hofer, Bruno. 1987. Die Volksinitiative als Verhandlungspfand. In *Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft* 17: 207–236.
- Hoffmann-Lange, Ursula. 2018. Methods of Elite Identification. In Heinrich Best & John Higley (eds.), *The Palgrave Handbook of Political Elites* (p. 79–92). London: Palgrave Macmillan.
- Hooghe, Marc; Bruno Heyndels, Dimi Jottier, Tuba Bircana, & Sarah Bottermana. 2010. Explaining the Green vote: Belgian local elections, 1994–2006. In *Environmental Politics* 19(6): 930–950.
- Huber, Stefanie & Doris Scheuch. 2003. Junge Grüne – wir punkten. *Greenfo* 2003(3): 4.
- Hug, Peter 2007. Mouvement antinucléaire. In *Dictionnaire historique de la Suisse* <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016516/2007-07-23/>
- Inglehart, Ronald. 1977. *The silent revolution: Changing values and political styles among western publics*. Princeton: Princeton University Press.
- Ingold, Karin, Frédéric Varone, Marlene Kammerer, Florence Metz, Lorenz Kammermann, & Chantal Strotz. 2020. Are responses to official consultations

- and stakeholder surveys reliable guides to policy actors' positions? *Policy and Politics* 48(2): 193–222.
- Jäggi, Simon. 2007. *Vorhut ohne Rückhalt. Integrationsprozess der RML/SAP (1969–1987)*. Lizentiatsarbeit an der Philosophisch-historischen Fakultät der Universität Bern.
- IPCC 2023: The Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), 2023. <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>.
- Junge Grüne Schweiz. 2004, 2008, 2012, 2016a, 2020. *Statistische Angaben z. Hd. Bundesamt für Sozialversicherungen. Dossier*. Bern: Junge Grüne Schweiz.
- Junge Grüne Schweiz. 2016b. *Zersiedelungsinitiative eingereicht*. Bern: Junge Grüne Schweiz <https://www.jungegruene.ch/aktionen/zersiedelungsinitiative-eingereicht> (03.08.2022).
- Junge Grüne Schweiz. 2019. *Schweizweit stärkste Jungpartei: Grosserfolg für die Jungen Grünen*. Bern <https://www.junge-gruene.ch/medienmitteilung/1329> (03.08.2022).
- Junge Grüne Schweiz. 2021. *Statuten der Jungen Grünen Schweiz*. Bern. <https://jungegruene.ch/statuten> (03.08.2022)
- Junge Grüne Schweiz. 2022a. *Statistische Auswertung der Datenbank*. Bern: Junge Grüne Schweiz.
- Junge Grüne Schweiz. 2022b. *Green Earth Festival*. Bern: Junge Grüne Schweiz, <https://greenearthfestival.ch/> (03.08.2022).
- Junge Grüne Zentralschweiz. 2014. *Junge Grüne Zentralschweiz gegründet*. Luzern: Junge Grüne Zentralschweiz, <https://www.jungegruene.ch/news-aus-alle-kantonen/gruendungsversammlung-der-jungen-gruenen-zentralschweiz> https://www.lu-wahlen.ch/uploads/media/20140519_MM_Gruendung_Junge_Gruene_Zentralschweiz.pdf (03.08.2022).
- Junges Grünes Bündnis Nordwest. 2022. *Jo Vergeat wird Grossratspräsidentin*. Basel: Junges Grünes Bündnis Nordwest, <https://www.jungesgruenesbuenndnis.ch/medienmitteilung/1521> (03.08.2022).
- Kitschelt, Herbert. 1994. *The Transformation of European Social Democracy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Klein, Markus & Jürgen W. Falter. 2003. *Der lange Weg der Grünen. Eine Partei zwischen Protest und Regierung*. München: Beck.
- Klimastreik Schweiz. 2019. *Chronologie der Bewegung*. (ohne Ortsangabe): Klimastreik Schweiz, https://de.climatestrike.ch/wiki/Chronologie_der_Bewegung (03.08.2022).

- Klinger, Ulrike. 2013. Mastering the art of social media. *Information, Communication & Society*, 16(5), 717–736.
- Kriesi, Hanspeter. 1986. Perspektiven neuer Politik: Parteien und neue soziale Bewegungen. In Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft (Hrsg.). *Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft: Politische Parteien und neue Bewegungen*. (S. 333–350). Bern: Haupt.
- Kroh, Martin & Jürgen Schupp. 2011. Bündnis 90/Die Grünen auf dem Weg zur Volkspartei? *DIW Wochenbericht* 78(12): 2–9.
- Kummer, Lorenz. 1996. *Erfolgchancen der Umweltbewegung. Eine empirische Untersuchung anhand von kantonalen politischen Entscheidungsprozessen*, Bern u. a.: Paul Haupt.
- Kupper, Patrick. 2003. Die «1970er Diagnose»: Grundsätzliche Überlegungen zu einem Wendepunkt der Umweltgeschichte. In *Archiv für Sozialgeschichte*, 325–348.
- Kupper, Patrick. 2018. Dennis Meadows et al. Die Grenzen des Wachstums (1972). In Manfred Brocker (ed.). *Geschichte des politischen Denkens – Das 20. Jahrhundert* (S. 548–561). Frankfurt/Main: Suhrkamp.
- Lachat, Romain. 2006. A Tale of Two Councils: Explaining the Weakness of the SVP in the Upper House of the Federal Parliament. In *Swiss Political Science Review* 12(4): 77–100.
- Ladner, Andreas. 2009. Quand la base vire à gauche. Le parti écologiste et ses militants. In Baer, Matthias & Werner Seitz (Eds.). *Les Verts en Suisse. Leur politique, leur histoire, leur base*. (p. 43–59). Zurich/Coire: Rüegger.
- Ladner, Andreas. 2013. Le positionnement des partis politiques suisses en comparaison internationale. In *Voisinage et conflits. Les partis politiques suisses en mouvement* (p. 173–197). Sous la direction Mazzoleni, Oscar & Olivier Meuwly. Genève: éditions Slatkine.
- Ladner, Andreas. 2020. Switzerland's successful green parties in the federal election of 20 October 2019: close to entering government? In *Environmental Politics* 29(3): 552–557.
- Ladner, Andreas & Michael Brändle. 2008. Switzerland: the Green Party, Alternative and Liberal Greens. In E. G. Frankland, Paul Lucardie & Benoît Rihoux (Eds.): *Green parties in transition. The end of grass-roots democracy?* (S. 109–128). Farnham: Ashgate.
- Ladner, Andreas, Jan Fivaz & Daniel Schwarz. 2008. *Die Positionierung der Nationalratskandidierenden 2007. Eine explorative Analyse der Antworten auf die Fragen der Online-Wahlhilfe smartvote*. Chavannes-près-Renens: IDHEAP.

- Lanfranchi, Prisca & Ruth Lüthi. 1999. Cohesion of Party Groups and Interparty Conflict in the Swiss Parliament: Roll Call Voting in the National Council. In Shaun Bowler, David M. Farrell & Richard S. Kath (eds.). *Party Discipline and Parliamentary Government* (pp. 99–120). Columbus: Ohio State University Press.
- Lang, Sabine. 1997. The NGOization of Feminism. In Cora Kaplan, Debra Keates & Joan W. Scott (Eds.): *Transitions, environments, translations: feminisms in international politics* (p. 101–120). New York, London: Routledge.
- Länzlinger, Stefan & Thomas Schärer. 2020. *Gifttod, Betonwüsten, strahlende Zukunft. Umweltbewegungen und bewegte Bilder in der Schweiz, 1940–1990*, Bern: Open Publishing.
- Leemann, Lucas. 2015. Political Conflict and Direct Democracy – Explaining Initiative Use 1920–2011. In *Swiss Political Science Review* 21(4): 596–616.
- Lenzin, Danièle. 2000. *Die Sache der Frauen. OFRA und die Frauenbewegung in der Schweiz*. Zürich: Rotpunkt.
- Linder, Wolf. 2005. *Schweizer Demokratie. Institutionen, Prozesse, Perspektiven*. 2., vollständig überarbeitete und aktualisierte Auflage. Bern: Haupt.
- Linder, Wolf, Christian Bolliger & Regula Christina Zürcher. 2008. *Gespaltene Schweiz – geeinte Schweiz: gesellschaftliche Spaltungen und Konkordanz bei den Volksabstimmungen seit 1874*. Baden: Hier + Jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte.
- Linder, Wolf, Christian Bolliger & Yvan Rielle (Hrsg.). 2010. *Handbuch der eidgenössischen Volksabstimmungen 1848–2007*. Bern, Stuttgart, Wien: Haupt Verlag.
- Linder, Wolf & Sean Müller. 2017. *Schweizer Demokratie*. Bern: Haupt Verlag.
- Lipp, Jacqueline. 2020. Julia Küng: «Es ist unsere Aufgabe, Druck zu machen.». *Zentralplus*, 22. November 2020.
- Lipset, Seymour Martin & Stein Rokkan. 1967. Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction. In Lipset, Seymour Martin & Stein Rokkan (Eds.). *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*. New York: The Free Press, p. 1–64.
- Little, Conor. 2016. Green parties in government. In Emilie Van Haute (eds.). *Green Parties in Europe* (p. 265–279). Surrey: Ashgate.
- Lorenzini, Jasmine, Gian-Andrea Monsch & Jan Rosset. 2021. *Challenging Climate Strikers' Youthfulness: The Evolution of the Generational Gap in Environmental Attitudes Since 1999*. In *Frontiers in political science*.

- Lüth, Maximilian & Lena M. Schaffer (2022). The electoral importance and evolution of climate related energy policy: evidence from Switzerland. *Swiss Political Science Review*, 28, 169–189.
- Lüthi, Nora und Jonas Glatthard. 2021. Von wegen uninteressierte Junge: Jungparteien sind im Aufwind. *Swissinfo*, 25. November 2021.
- Lüthi, Ruth, Luzius Meyer & Hans Hirter. 1991. Fraktionsdisziplin und die Vertretung von Partikulärinteressen im Nationalrat. In *Parlamentsdienste* (Hrsg.). *Das Parlament – «Oberste Gewalt des Bundes»?* (S. 53–71). Bern/Stuttgart: Verlag Paul Haupt.
- Lutz, Georg. 2006. Party potential and the pattern of party competition in the 2003 Swiss federal elections. In *Swiss Political Science Review* 12 (4): 191–215.
- Lutz, Georg & Peter Selb. 2006. Die nationalen Wahlen in der Schweiz. In Ulrich Klöti et al. (Hrsg.). *Handbuch der Schweizer Politik* (S. 427–457). Zürich: Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Lutz, Marc Andrew & Christoph Rainer Wyniger. 2017. *Der Kampf um die Schweizer Armee 1966-2003*. Bern: Bibliothek am Guisanplatz.
- Mäder, Ueli. 2018. *68 – was bleibt?* Zürich: Rotpunktverlag.
- Mair, Peter & Cas Mudde. 1998. The Party Family and its Study. In *Annual Review of Political Science* 1: 211–229.
- Markard, Jochen, Marco Suter & Karin Ingold. 2016. Socio-technical transitions and policy change – Advocacy coalitions. In *Swiss energy policy. Environmental Innovation and Societal Transitions* 18: 215–237.
- Mauch, Samuel & Rolf Iten (Hrsg.). 2008. *Wachstum und nachhaltige Entwicklung. Vorträge der Tagung vom 13. November 2007. Dreissig Jahre nach dem NAWU-Report «Wege aus der Wohlstandsfalle»*. Dielsdorf: Kyburz AG.
- Meadows, Donella H.; Dennis L. Meadows, Jorgen Randers & William W. Behrens III. 1972. *The Limits to Growth*. New York: Universe Book.
- Mende, Silke. 2011. «Nicht rechts, nicht links, sondern vorn». *Eine Geschichte der Gründungsgrünen*. München: Oldenbourg Wissenschaftsverlag GmbH.
- Menzi, Brigitte. 2010. GSoA-Initiative ohne Erfolg: Volk und Stände billigen den Kauf neuer Kampfflugzeuge. In Wolf Linder, Christian Bolliger & Yvan Rielle (Hrsg.). *Handbuch der eidgenössischen Volksabstimmungen 1848–2007* (S. 506). Bern: Haupt Verlag.
- Merton, Robert. K. 2021. Auf den Schultern von Riesen. Ein Leitfaden durch das Labyrinth der Gelehrsamkeit. Aktuelle, 6. Auflage. Übersetzt von Reinhard Kaiser. Amerikanische Originalausgabe: *On the Shoulders of Giants*. A Shandean Postscript. 1953. Berlin. Suhrkamp.

- Milic, Thomas. 2014. Gekommen, um zu bleiben – der Amtsinhaberbonus bei kantonalen Exekutivwahlen. In *Swiss Political Science Review* 20(3): 427–452.
- Michel, Pascal. 2021. Gianluca Looser (18) ist der jüngste Kantonsrat der Schweiz. 20 Minuten. 21. August 2021.
- Milic, Thomas. 2015. Dem Proporz zuliebe. In *DeFacto*, 30. Dezember 2015.
- Müller-Rommel, Ferdinand. 1993. *Grüne Parteien in Westeuropa: Entwicklungsphasen und Erfolgsbedingungen*. Opladen: Westdeutscher Verlag.
- Nicolet, Sarah & Pascal Sciarini. 2010. *Le destin électoral de la gauche: le vote socialiste et vert en Suisse*. Georg Editeur.
- Niederer-Schmidli, Susanne. 1992. *Umweltschutz – Schlagwort der siebziger Jahre. Verhandlungen der Naturforschenden Gesellschaft Basel* 102/1, 175–210.
- Oesch, Daniel. 2006. Redrawing the Class Map: Stratification and Institutions. In *Britain, Germany, Sweden and Switzerland*. Basingstoke: Palgrave MacMillan.
- Oesch, Daniel & Line Rennwald. 2010. La disparition du vote ouvrier? Le vote de classe et les partis de gauche en Suisse. In: Nicolet, Sarah & Pascal Sciarini (éds). *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse* (S. 219-256). Genève: Georg Editeur.
- Office fédéral de la statistique 2003. *Les élections au Conseil national de 2003: L'évolution du paysage politique depuis 1971*, Neuchâtel.
- Otjes, Simon & André Krouwel. 2015. Two shades of Green? The electorates of GreenLeft and the Party for the Animals. In *Environmental Politics* 24(6): 991–1013.
- Pearson, Mitya & Wolfgang Rüdig. 2020. The Greens in the 2019 European elections. In *Environmental Politics* 29(2): 336–343.
- PES 1991. *Programme du Parti écologiste suisse. Adopté par l'Assemblée des délégués du 4 mai 1991 à Lausanne*. Berne.
- PES 2006. Le Bureau traite de l'initiative pour le climat. <https://verts.ch/communiqués/le-bureau-traite-de-linitiative-pour-le-climat>.
- PES 2020. Histoire des VERT·E·S en Suisse. Berne. Vert·e·s suisses. https://verts.ch/wp-content/uploads/2022/03/211222_histoire-des-vertes_f.pdf.
- PES 2021. Statuts des VERT·E·S VERT·E·S suisse. Berne. Vert·E·sVert·e·s suisses <https://verts.ch/statuts-des-verts-suisses>.
- Petitpas, Adrien & Pascal Sciarini. 2018. Short-term dynamics in issue ownership and electoral choice formation. In *Swiss Political Science Review* 24(4): 423–441.

- Petitpas, Adrien & Pascal Sciarini. 2022. Competence Issue Ownership, Issue Positions and the Vote for the Greens and the Social Democrats. In *Swiss Political Science Review* 28(2): 230–253.
- Phillips, Anne. 1994. Democracy and Representation, or: why should it matter, who our representatives are? In *Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft* 34, 63–76.
- Piguet, Christian. 2022. *Histoire des Verts et d'Ecologie et Liberté 1970–2021* (typoscripte).
- Pitkin, Hanna Fenichel. 2008. *The concept of representation*. (EA 1967). Berkeley: University of California Press.
- Polk, Jonathan, Jan Rovny, Ryan Bakker, Erica Edwards, Liesbet Hooghe, Seth Jolly, Jelle Koedam, Filip Kostelka, Gary Marks, Gijs Schumacher, Marco Steenbergen, Milada Vachudova & Marko Zilovic. 2017. Explaining the salience of anti-elitism and reducing political corruption for political parties in Europe with the 2014 Chapel Hill Expert Survey data. In *Research & Politics* 4(1): 1–9.
- Radkau, Joachim. 2018. *Holz. Wie ein Naturstoff Geschichte schreibt*. München: oekom Verlag.
- Raschke, Joachim. 2003. Bewegung, Reform, Protest – Blockaden und Veränderungen. In *Forschungsjournal Soziale Bewegungen* 16 (2), 14–23.
- Rebeaud, Laurent. 1987. *La Suisse verte. Les premières années du Parti écologiste suisse*. Lausanne : L'Age d'Homme.
- Reichardt, Sven & Detlev Siegfried (Hrsg.). 2010. *Das alternative Milieu. Antibürgerlicher Lebensstil und linke Politik in der Bundesrepublik Deutschland und Europa 1968–1983*. Göttingen.
- Rootes, Christopher. 2004. Environmental Movements. In David A. Snow, Sarah A. Soule & Hanspeter Kriesi (eds.). *The Blackwell Companion to Social Movements* (p. 608–640). Malden, Oxford, Carlton: Blackwell.
- Rüdiger, Wolfgang. 2012. The perennial success of the German Greens. In *Environmental Politics* 21(1): 108–130.
- Schäublin, Theo. 1989. Ein Ja zur GSoA-Initiative, aber keine Parole der Grünen Partei Schweiz (GPS). *Echo vo dr GSoAlp* 14, S. 3.
- Schaffner, Hans Beat. 2003. *Grün bewegt. 20 Interviews nach 20 Jahren Grüne Partei der Schweiz*. Zürich: Chronos Verlag.
- Scherrer, Lucien. 2019. Der lange Marsch nach links. Die turbulente Geschichte der grünen Wahlsieger offenbart einen unerwarteten Wandel. In *Neue Zürcher Zeitung*, 25. Oktober 2019.

- Schneider, Madeleine. 2009. Les Verts en chiffres. Analyse des résultats électoraux des 1975 à 2007. In Baer, Matthias & Werner Seitz (Eds.). *Les Verts en Suisse. Leur politique, leur histoire, leur base.* (p. 159–171). Zurich/Coire: Rüegger.
- Schulz, Kristina, Leena Schmitter & Sarah Kiani. 2014. *Frauenbewegung – die Schweiz seit 1968. Analysen, Dokumente, Archive.* Baden: Hier+Jetzt.
- Schwarz, Daniel. 2018. Professionalisiert, zentralisiert und diszipliniert: Die Fraktionen der Bundesversammlung. In *Parlament – Parlement – Parlamento* 2/2018: 3–7.
- Schwarz, Daniel & Wolf Linder. 2006. *Formation des majorités et des coalitions au Conseil national, 1996–2005.* Berne: Institut für Politikwissenschaft.
- Schweizer, Andrea. 2020. Protestieren für den Frieden: Mobilisierungspraktik der Schweizer Friedensbewegung zu Beginn der 1980er-Jahre. In Caroline Arni, Delphine Gardey & Sandro Guzzi-Heeb (Hrsg.). *Protest! Protestez! Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte* 35 (S. 243–266). Zürich: Chronos Verlag.
- Schweizer Radio und Fernsehen. 2019. Klimademo in Bern. Zürich: Schweizer Radio und Fernsehen, <https://www.srf.ch/news/schweiz/klimademo-in-bern-organisatoren-sprechen-von-100-000-teilnehmern> (03.08.2022).
- Sciarini, Pascal. 2010a. Le potentiel électoral des partis de gauche. In : Nicolet, Sarah & Pascal Sciarini (éds.). *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse* (p. 87-129). Genève: Georg.
- Sciarini, Pascal. 2010b. La concurrence au sein de la gauche. In Nicolet, Sarah & Pascal Sciarini (éds.) *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse* (p. 131-177). Genève: Georg.
- Sciarini, Pascal. 2010c. Le potentiel électoral de la gauche dans les cantons. In : Nicolet, Sarah & Pascal Sciarini (éds.) *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse* (p. 179-217). Genève: Georg.
- Sciarini, Pascal. 2013. Le Parti socialiste et les Verts: concurrence et défis. In Mazzoleni, Oscar & Olivier Meuwly (éds.). *Voisinages et conflits. Les partis politiques suisses en mouvement* (p. 133-152). Lausanne: Slatkine.
- Sciarini, Pascal, Sarah Nicolet, Daniel Oesch, & Line Rennwald. 2009. Le vote de gauche en Suisse. Potentiel électoral, concurrence et vote de classe. In Mazzoleni, Oscar & Hervé Rayner (éds.). *Les partis politiques suisses: traditions et renouvellements* (p. 279-306). Paris: Michel Houdiard.
- Seitz, Werner. 1990. Grüne Partei: Die Basis ist kritischer als die Führung. Wie oppositionell, wie grün, wie links. In *Wochen-Zeitung (WoZ)*, 16, 20. April 1990, S. 4–5.

- Seitz, Werner. 2009. Concombres et pastèques. L'histoire des Verts en Suisse. In Baer, Matthias & Werner Seitz (Eds.). *Les Verts en Suisse. Leur politique, leur histoire, leur base*. (p. 159–171). Zurich/Coire: Rüegger.
- Seitz, Werner. 2013. Le parti vert'libéral (PVL). Les Vert'libéraux sont-ils issus d'une scission de l'aile droite des Verts? Un aperçu des Vert'libéraux, depuis leur fondation jusqu'aux élections au Conseil national 2011. In *Voisinage et conflits. Les partis politiques suisses en mouvement* (p. 109-132). Sous la direction Mazzoleni, Oscar & Olivier Meuwly. Genève : éditions Slatkine.
- Seitz, Werner. 2014. *Geschichte der politischen Gräben in der Schweiz: eine Darstellung anhand der eidgenössischen Wahl- und Abstimmungsergebnisse von 1848 bis 2012*. Zürich: Rüegger Verlag.
- Seitz, Werner. 2020. *Auf die Wartebank geschoben. Der Kampf um die politische Gleichstellung der Frauen in der Schweiz seit 1900*. Zürich: Chronos Verlag.
- Seitz, Werner; Julie Silberstein & Antoine Michel. 2019. *Élections fédérales 2019: Analyse des forces des partis et des mandats depuis 1971*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Skenderovic, Damir. 1994. Die Umweltschutzbewegung im Zeichen des Wertewandels. In Altermatt, Urs et al. (Hrsg.). *Rechte und linke Fundamentalopposition. Studien zur Schweizer Politik 1965–1990* (S. 33–61). Basel und Frankfurt am Main: Helbing & Lichtenhahn.
- Stadelmann-Steffen, Isabelle & Clau Dermont. 2017. *Energie-Enquete 2017: Abstimmung zum Energiegesetz*. Bern: Universität Bern.
- Stadelmann-Steffen, Isabelle & Karin Ingold. 2015. Ist der Name schon Programm? Die GLP-Wähler und ihre grünen und freisinnigen Wurzeln. In Markus Freitag & Adrian Vatter (Hrsg.). *Wahlen und Wählerinnen und Wähler in der Schweiz. Analysen anlässlich der Eidgenössischen Wahlen 2015* (S. 217–243). Zürich: NZZ Verlag.
- Stadelmann-Steffen, Isabelle; Karin Ingold, Stefan Rieder, Clau Dermont, Lorenz Kammermann & Chantal Strotz. 2018. *Akzeptanz erneuerbarer Energie*. Bern: Universität Bern, Interface Politikstudien Forschung Beratung, EAWAG.
- Stadelmann-Steffen, Isabelle & Philippe Thalmann. 2021. What determines the attitude-behavior link when voting on renewable energy policies? The roles of problem perception and policy design. In Axel Franzen & Sebastian Mader (eds.). *Research Handbook on Environmental Sociology* (p. 268–290). Edward Elgar Publishing.
- Stiegler, Barbara. 2005. Die Kontroversen um Gender Mainstreaming. In Ute Behning & Birgit Sauer (Hrsg.). *Was bewirkt Gender Mainstreaming? Evaluierung durch Policy-Analysen* (S. 29–43). Frankfurt/M.: Campus.

- Stifel, Andreas. 2018. *Vom erfolgreichen Scheitern einer Bewegung. Bündnis 90/Die Grünen als politische Partei und soziokulturelles Phänomen*. Wiesbaden: Springer VS.
- Strijbis, Oliver. 2019. Le pronostic final du marché prédictif. In *De Facto*, 16. Octobre 2019
- Summermatter, Stefanie. 2010. Protection de la nature In *Dictionnaire historique de la Suisse* <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007791/2010-09-07/>
- Swissvotes. 2009. Bundesbeschluss über die Volksinitiative «Für ein Verbot von Kriegsmaterial-Exporten». www.swissvotes.ch
- Swissvotes. 2020. Atomausstiegsinitiative. www.swissvotes.ch
- Tanner, Jakob. 2015. *Geschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*. München: C. H. Beck.
- Tanner, Jakob. 2018. «Nein zur Bombe – Ja zur Demokratie»: Zürich als Brennpunkt der Friedens- und Antiatombewegung der 1960er Jahre. In Erika Hebeisen, Gisela Hürlimann & Regula Schmid (Hrsg.). *Reformen jenseits der Revolte. Zürich in den langen Sechzigern* (S. 83–94). Zürich: Chronos.
- Thurner, Paul W.; Sylvain Brouard, Martin Dolezal, Isabel Guineaudau, Swen Hutter & Wolfgang C. Müller. 2017. The Conflict over Nuclear Energy: Public Opinion, Protest Movements, and Green Parties in Comparative Perspective. In Wolfgang C. Müller & Paul W. Thurner (eds.). *The Politics of Nuclear Energy in Western Europe* (p. 65-97). Oxford: Oxford University Press.
- Tresch, Anke; Lukas Lauener, Laurent Bernhard, Georg Lutz, et Laura Scaperrotta. 2020. *Elections fédérales 2019: Participation et choix électoral*. FORS-Lausanne.
- Tschäni, Hans. 1979. *Parteien, Programme, Parolen*. Aarau: Sauerländer.
- Vasella, Marco. 1956. *Die Partei- und Fraktionsdisziplin als staatsrechtliches Problem*. Winterthur: Verlag P.G. Keller.
- Vatter, Adrian. 2020. *Das politische System der Schweiz*. 4. vollständig aktualisierte Auflage. Nomos: Baden-Baden.
- Vatter, Adrian et Isabelle Stadelmann-Steffen. 2009. Beaucoup de jeunes pousses et toujours plus de têtes grises. L'électorat des Verts. In Baer, Matthias & Werner Seitz (Eds.). *Les Verts en Suisse. Leur politique, leur histoire, leur base*. (p. 61-76). Zurich/Coire: Rüegger.
- Vischer, Daniel. 2021. *Eckdaten. Linke Politik und rechter Fussball. Memoiren*. Zürich: edition 8.
- Vogler, Daniel; Adrian Rauchfleisch, Mark Eisenegger & Lisa Schwaiger. 2019. Agenda-Setting auf Twitter – welche Rolle spielen Informationsmedien in der Schweizer Twitter-Sphäre? In Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft (fög). *Qualität der Medien. Schweiz – Suisse – Svizzera. Jahrbuch 2019* (S. 47–57). Basel: Schwabe.

- Wüest, Bruno & Christian Müller. 2014. *Tweetocracy Switzerland: exploring the representativeness, structuration and content of swiss party politics on twitter*. In *Smart city: new media, social participation and urban governance*, Shanghai, 5.-7. Juni 2014.
- Wyss, Oliver. 2004. «Das schönste Rot ist grün!». *Die POCH 1971–1990 und die Rolle der Umweltbewegung*. Lizentiatsarbeit an der Philosophisch-historischen Fakultät der Universität Bern.
- Wytenbach, Judith. 2000. Geschlechterquoten in der Politik: Eine Herausforderung für die Demokratie. In *F – Frauenfragen* (1): 43–48.
- Ziltener, Patrick. 2016. «Teil einer breiten internationalen Überlebensbewegung». Entstehung und Entwicklung der Grünen in St.Gallen, 1983–1989. In *Historischer Verein des Kantons St.Gallen (Hrsg.). 156. Neujahrsblatt. Aufbruch – Neue Soziale Bewegungen in der Ostschweiz*, S. 106–119.
- Zürcher, Regula Christina. 2008. Grand chance pour petit parti. Les Verts et la démocratie directe. In Baer, Matthias & Werner Seitz (Eds.). *Les Verts en Suisse. Leur politique, leur histoire, leur base*. (p. 111-125). Zurich / Coire: Rüegger.

Sources : archives, données

- Office fédéral de la statistique. Votations. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/votations.html>
- Office fédéral de la statistique. Élections au Conseil national (force des partis et Répartition des mandats) <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/elections/conseil-national/force-partis.html>
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/elections/conseil-national/repartitions-mandats.html>
- Office fédéral de la statistique. Élections aux parlements cantonaux. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/elections/parlements-cantonaux.html#73086146>
- Fesenfeld, Lukas; Ingold, Karin; Monfort, Simon & Isabelle Stadelmann-Steffen (2021): *CO₂-vote 2021*, data set. Bern: Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
- Lachat, Romain und Sarah Bütikofer (2007). *Wahlresultate Ständerat 1967–2003*. Datensatz. Universität Zürich.
- Luzerner Kantonsblatt. 2019. *Ergebnis der Neuwahl des Kantonsrates und des Regierungsrates*. Luzern: Kanton Luzern, https://www.luzernerkantonsblatt.ch/Kantonsblatt/Archiv/pdf_2019/14a.pdf (03.08.2022).

- Selects. 2021a. *Swiss Election Study, cumulative dataset 1971-2019* [Dataset]. Distributed by FORS, Lausanne. www.selects.ch. <https://doi.org/10.23662/FORS-DS-495-5>
- Selects. 2021b. *Candidate Survey – 2019* [Dataset]. Distributed by FORS, Lausanne. www.selects.ch. <https://doi.org/10.23662/FORS-DS-1186-2>
- Staatskanzlei Kanton Schaffhausen. 2021. *Resultate der Kantonsratswahl vom 27. September 2020*. Schaffhausen: Staatskanzlei Kanton Schaffhausen. <https://sh.ch/CMS/get/file/c07eb045-81ab-4f70-962b-9ef53b9010e5> (03.08.2022).
- Schweizerisches Sozialarchiv, Ar 452.20.1, Gruppe für eine Schweiz ohne Armee Periodika 1985–2000.
- Schweizerisches Sozialarchiv, Ar 452.20.3, Gruppe für eine Schweiz ohne Armee Flugblätter, Plakate, Diverses.
- Schweizerisches Sozialarchiv, Ar 452.41.1, Gruppe für eine Schweiz ohne Armee F/A-18 Akten I.
- Schweizerisches Sozialarchiv, Ar 452.65.9, Gruppe für eine Schweiz ohne Armee Initiative Kriegsmaterial-Exporte 2006–2007.
- Schweizerisches Sozialarchiv, Ar 452.65.16, Gruppe für eine Schweiz ohne Armee Broschüren, Flyer 1988–2003.
- Schweizerisches Sozialarchiv, Ar 452.65.17 Gruppe für eine Schweiz ohne Armee Flyer, Broschüren, Texte, Rundschreiben 1980–1993.
- Schweizerisches Sozialarchiv, QS 46.1, Friedensbewegung, Pazifismus.
- Schweizerisches Sozialarchiv, QS 45.5 Atomwaffen, Biologische Waffen, Chemische Waffen.
- Volkens, Andrea, Tobias Burst, Werner Krause, Pola Lehmann, Theres Matthiess, Nicolas Merz, Sven Regel, Bernhard Wessels & Lisa Zehnter. 2020. *The Manifesto Data Collection. Manifesto Project (MRG/CMP/MARPOR). Version 2020b*. Berlin: Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung (WZB).

Liste des abréviations

AD	Alternative démocratique
AdI	Alliance des Indépendants
ADN	Acide désoxyribonucléique (porteur de l'information génétique du vivant)
AG	Canton d'Argovie
AI	Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures
ALÖ	Liste alternative d'Autriche
AR	Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures
ATE	Association transports et environnement
AV	Alternative verte suisse
AVS	Assurance vieillesse et survivant·e·s
BE	Canton de Berne
BL	Canton de Bâle-Campagne
BS	Canton de Bâle-Ville
CO ₂	Dioxyde de carbone
CoF	Constitution fédérale
CSpP	Conseil suisse pour la paix
DACH	L'Autre Suisse
DHS	Dictionnaire historique suisse
DS	Démocrates suisses
EEE	Espace économique européen
EGP	European Green Party, Les Vert·e·s européen·ne·s
EPFZ	École polytechnique fédérale de Zurich
F/A-18	Fighter and an attack aircraft (avions de combat)
FPE	Fédération des partis écologistes de Suisse
FR	Canton de Fribourg
FraP!	Frauen macht Politik! (parti féministe zurichois entre 1986 et 2022)
FYEG	Federation of Young European Green (Fédération des Jeunes écologistes européen·ne·s)
GAL-TAN	green-alternative-liberal vs traditional-authoritarian-nationalistic (vert, alternatif, libéral vs traditionnel, autoritaire, nationaliste)
GE	Canton de Genève
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GL	Canton de Glaris
GLiZ	vert'libéraux de Zurich
GLP	GroenLinks (aux Pays-Bas)
GPE	Groupement pour la protection de l'environnement
GR	Canton des Grisons

GRAS	Grüne Alternative Schweiz (Alternative verte)
GSsA	Groupe pour une Suisse sans armée
GYG	Global Young Greens (Jeunes Vert-e-s mondiaux)
JS	Jeunes socialistes suisses
JU	Canton du Jura
JV	Jeunes Vert-e-s (parti de la jeunesse des Vert-e-s suisses)
KFA	Komitee für Frieden und Abrüstung (Comité pour la paix et le désarmement)
LGBTQI*	Lesbiennes, homosexuels, bisexuel-le-s, transgenres, queer, intersexué-e-s, et plus
LMR	Ligue marxiste révolutionnaire
LU	Canton de Lucerne
MET	Movimento ecologista ticinese (Mouvement écologiste tessinois)
MPE	Mouvement populaire pour l'environnement
MScAA	Mouvement suisse contre l'armement atomique
Nawu	Neue Analysen für Wachstum und Umwelt (Nouvelles analyses de la croissance et de l'environnement)
NE	Canton de Neuchâtel
NFLA	Nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes
NW	Canton de Nidwald
OFRA	Organisation für die Sache der Frau (organisation féministe zurichoise entre 1977 et 1997)
OFS	Office fédéral de la statistique
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
ÖVP	Parti populaire autrichien
PBD	Parti bourgeois démocratique
PDC	Parti démocrate chrétien
PES	Parti écologiste suisse
PEV	Parti évangélique suisse
POB	Section bâloise des POCH
POCH	Organisations progressistes de Suisse
PRD	Parti radical-démocratique suisse. Fusion en 2009 avec le Parti libéral pour donner désormais sur le plan national le «PLR – Les Libéraux Radicaux»
Pro Velo	Association faïtière de défense des intérêts des cyclistes
PS	Parti socialiste suisse
PST	Parti suisse du travail
PvdD	Partij voor de Dieren (aux Pays-Bas)
PVL	Parti vert'libéral suisse
RFA	République fédérale d'Allemagne

SEC	Société suisse des employés de commerce
Selects	Swiss Election Studies (Etude électorale suisse)
SFB	Schweizerische Friedensbewegung (mouvement pacifique suisse)
SG	Canton de St-Gall
SH	Canton de Schaffhouse
SO	Canton de Soleure
TG	Canton de Thurgovie
TI	Canton du Tessin
UDC	Union démocratique du centre
UE	Union européenne
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques (Union soviétique)
UR	Canton d'Uri
USA	United States of America (États-Unis d'Amérique)
VD	Canton de Vaud
VGÖ	Les Verts – L'Alternative verte (parti Vert-e-s autrichien)
VS	Canton du Valais
WILPF	Women's International League for Peace and Freedom (Ligue internationale des femmes en faveur de la paix et de la liberté)
WWF	World Wide Fund For Nature (Fonds mondial pour la nature)
ZG	Canton de Zoug
ZH	Canton de Zurich

Liste des graphiques et des tableaux

Graphique 1.1	Élections au Conseil national 1979–2019: Force des partis roses-verts et du PVL	22
Graphique 1.2	Élections aux parlements cantonaux 1979-2022: mandats des partis roses-verts et du PVL	23
Graphique 2.1	Décision de vote en 2019, en comparaison avec la décision de 2015 (en %)	53
Graphique 2.2	Provenance des voix obtenues par le PES, le PS et le PVL en 2019 (en %)	53
Graphique 2.3	Transferts d'électrices et d'électeurs entre le PS et le PES d'une élection à l'autre	54
Graphique 2.4	Part des voix des électrices et électeurs ayant changé de parti dans la force du PS et du PES	55
Graphique 3.1	Adhésion à l'item « Pour protéger l'environnement, des mesures plus fortes devraient être prises »	60
Graphique 3.2	Adhésion à l'item « L'environnement et l'énergie sont le problème le plus important »	61
Graphique 3.3	Adhésion à l'item « Limiter l'action individuelle pour le bien de la protection de l'environnement »	64
Graphique 3.4	Arguments POUR et CONTRE la stratégie énergétique 2050, par parti	65
Graphique 3.5	Positions des partis sur la stratégie énergétique 2050 et la loi sur l'énergie (consultations 2013 et 2017)	67
Graphique 3.6	Jugements des réglementations gouvernementales dans le domaine de la protection de l'environnement et de l'énergie, pour la base de chaque parti	68
Graphique 3.7	Positions des partis sur la loi CO ₂ et l'ordonnance (consultations de 2016 et de 2021)	70
Graphique 4.1	Partitionnement de données de posts Facebook par parti, 2019-2021	75
Graphique 4.2	Utilisation des réseaux sociaux lors de l'élection au Conseil national de 2019, par appartenance partisane (en %)	76
Graphique 4.3	Caractéristiques sociodémographiques des politicien-ne-s du PES actives et actifs sur les réseaux sociaux lors de l'élection au Conseil national de 2019 (en %)	78
Graphique 4.4	Publications des politicien-ne-s sur les réseaux sociaux, par parti, entre 2019 et 2021	79
Graphique 4.5	Les politicien-ne-s du PES les plus populaires sur les réseaux sociaux (août 2019-octobre 2021)	81
Graphique 5.1	Part de l'électorat qui a voté pour le PES, le PS, le PVL et les petits partis de gauche lors des élections au Conseil national 1971-2019, par région linguistique	87

Graphique 5.2	Force des partis (PES, PS, petits partis de gauche) lors des élections au Conseil national 1971-2019, par région linguistique	88
Graphique 5.3	Positionnement de l'électorat du PS, du PES et du PVL sur l'axe gauche-droite, 1995-2019	90
Graphique 5.4	Soutien de l'adhésion à l'UE de l'électorat du PS et du PES par région linguistique, 1995-2019	91
Graphique 6.1a	Force des Vert-e-s par type d'agglomération, élections au Conseil national, 1983-2019	95
Graphique 6.1b	Force du PES par typologies territoriales, élections aux parlements cantonaux, 2004-2021	96
Graphique 6.2	Force du PES, par région linguistique et typologie d'agglomération, élections au Conseil national, 1983-2019	98
Graphique 6.3	Force des partis PES, PS et PVL, par typologie d'agglomération, élections au Conseil national, 2007-2019	99
Graphique 6.4	La force du PES dans les cinq plus grandes villes, élections au Conseil national, 2003-2019	100
Graphique 7.1	Répartition des mandats au Conseil des États 1971-2019, par parti	104
Graphique 7.2	Appartenance politique des membres du Conseil des États par canton, 1971-2019	107
Graphique 7.3	Carrières des conseillères et conseillers d'États PES	110
Graphique 7.4	Force des partis Élections au Conseil national et candidatures au Conseil des États par canton, 1971-2019	114
Graphique 7.5	Provenance des voix pour les candidat-es du PES, Conseil des États 2019 (en %)	116
Graphique 7.6	Sièges remportés par le PES, élections des gouvernements cantonaux et du Conseil des États, depuis 1986	117
Graphique 8.1	Votes au Conseil national: unité au sein des partis, 1996-2021	121
Graphique 8.2	Votes au Conseil national: Coopération du PES avec les autres partis proches, 1996-2019 (en % de tous les votes)	123
Graphique 8.3	Succès des partis lors des votes au Conseil national, octobre 1996-novembre 2021	127
Graphique 9.1	Droits populaires utilisés par le PES, par type et par thème	135
Graphique 9.2	Positionnement des parties suisses dans les deux dimensions du conit « Gauche – droit » et « Progressif/libéral – Conservateur »	136
Graphique 9.3	Projets soumis au vote par le PES, par dimension de contenu	138
Graphique 9.4	Lancement de référendums par le PES, par thème et par période de temps	139
Graphique 9.5	Sujets de votation pour lesquels le PES et le PS ont donné des recommandations de vote, par dimension de contenu	140
Graphique 10.1	Âge moyen des membres du Conseil national, par parti	143
Graphique 10.2	Membres Jeunes vert-e-s Suisse, de 2010 à 2021	147
Graphique 10.3	Nombre de sections des Jeunes Vert-e-s et présence dans	149

	les cantons	
Graphique 11.1	Proportion de femmes parmi les élu-e-s au sein du PES et au total, élections nationales 1979-2019	161
Graphique 11.2	Proportion de femmes parmi les élu-e-s au sein du PES et au total, élections cantonales, 1975-2022	161
Graphique 14.1	Forces des partis Verts lors des élections législatives nationales, 1975-2021	191
Tableau 1.1	Adhésions au Parti écologiste Suisse dans les années 1980	25
Tableau 1.2	Adhésions au Parti écologiste Suisse dans les années 1990	28
Tableau 1.3	Adhésions au Parti écologiste Suisse dans les années 2000	33
Tableau 2.1	Vote pour les Vert-e-s en fonctions des caractéristiques sociodémographiques, élections de 1995, 2007 et 2019 (en % des voix)	44
Tableau 2.2	Composition sociodémographique de l'électorat des Vert-e-s, élections de 1995, 2007 et 2019 (en % des voix accordées aux Vert-e-s)	47
Tableau 2.3	Probabilité de voter pour les Vert-e-s en fonction de la probabilité de voter pour le PS et réciproquement, en 2019 (en %)	49
Tableau 2.4	Probabilité de voter pour les Vert-e-s en fonction de la probabilité de voter vert'libéral et réciproquement, en 2019 (en %)	50
Tableau 2.5	Déterminants de la décision de voter pour les Vert-e-s, le PS et les Vert'libéraux (régression logistique multinomiale)	56
Tableau 8.1	Votes au Conseil national: coopération du PES avec les partis qui lui sont proches, par domaine politique (en pourcents de tous les votes)	124
Tableau 9.1	Initiatives populaires lancées par le PES	132
Tableau 10.1	Initiatives populaires des Jeunes Vert-e-s	152
Tableau 11.1	Quotas pour une représentation paritaire au sein des partis cantonaux Vert-e-s	164
Tableau 14.1	Les programmes des partis Verts en comparaison européenne: sondages d'expert-e-s et analyses de contenu des programmes électoraux	193
Tableau 14.2	L'électorat des Verts et d'autres partis en comparaison européenne (2017/2018)	197

Liste des auteur·e·s

Sarah Bütikofer est docteure en sciences politiques et éditrice de la plateforme en ligne DeFacto, destinée au transfert de connaissances en science politique suisse. Elle enseigne également dans diverses universités et est partenaire de projet chez Sotomo. Ses domaines de prédilection sont la politique suisse et la recherche parlementaire.

Martin Dolezal est Senior Scientist en science politique à l'Université de Salzburg, collaborateur scientifique (postdoc) à l'Institut de droit public et de science politique de l'Université de Graz ainsi que Fellow à l'Institut für Höhere Studien (IHS) de Vienne. Détenteur d'une habilitation (Université de Munich), ses recherches abordent les formes conventionnelles et non-conventionnelles de participation politique, ainsi que la question de la concurrence entre les partis.

Gesine Fuchs est titulaire d'une habilitation en sciences politiques. Professeure et responsable de projet à la Haute École de Lucerne – Travail social, ses recherches se concentrent sur la représentation politique des femmes, la politique sociale et de l'égalité, ainsi que sur droit et société. Elle a publié de nombreux articles scientifiques sur les femmes en politique et au sein de la société.

Fabrizio Gilardi est, depuis 2008, professeur en analyse politique à l'Institut de science politique de l'Université de Zurich. Il a cofondé et dirige le Digital Democracy Lab à l'Université de Zurich. Ses recherches abordent principalement les politiques et institutions de régulation, la politique sociale, la diffusion des politiques et la méthodologie. Voir aussi <https://www.fabriziogilardi.org>.

Monika Gisler, Dr. phil., historienne, elle enseigne à l'ETH et à l'Université de Zurich et conduit, avec son propre bureau, des recherches sur l'histoire de l'environnement et de l'énergie. Ses recherches abordent principalement l'histoire économique et sociale de l'énergie, l'histoire culturelle de l'anthropocène, l'histoire économique des catastrophes naturelles, ainsi que l'histoire des collectivités, des entreprises et des personnes. Voir aussi www.unternehmensgeschichte.ch

Maja Haus a étudié la science politique à Zurich et à Berne. Dans le cadre de son travail de Master, elle a répondu à la question « Les partis Vert·e·s sont-ils des partis-Mouvements ? » en analysant les Vert·e·s du canton de Berne. Élue au Parlement de sa commune à l'âge de 18 ans, elle fut également coprésidente des Jeunes Vert·e·s suisses. Après avoir rejoint les VERT·E·S suisses, elle travaille comme responsable de campagne au sein du secrétariat général et comme collaboratrice attachée à la présidence.

Karin Ingold est professeure à l'Institut de science politique de l'Université de Berne et vice-présidente du Centre Oeschger de recherche sur le climat (OCCR). Elle dirige le groupe Policy Analysis and Environmental Governance (PEGO), rattaché à la fois à l'Institut de science politique de l'Université de Berne et au Département de recherche Sciences sociales de l'environnement de l'EAWAG. Ses recherches portent principalement sur la théorie des processus politiques, l'analyse politique, la politique environnementale et l'application de l'analyse des réseaux sociaux.

Lucas Leemann est professeur de science politique comparée à l'Université de Zurich. Il a étudié à l'Université de Berne et à l'Université de North Carolina, Chapel Hill. Après avoir obtenu son doctorat à l'Université de Columbia, New York, il fut Lecturer au University College de Londres et Reader à l'Université d'Essex. Ses domaines de prédilection sont la recherche empirique sur la démocratie et la recherche sur les sondages, voir aussi <https://lucasleemann.ch>.

Georg Lutz est directeur du Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS et professeur en science politique à l'Université de Lausanne. Auparavant chef de projet de l'étude électorale suisse Selects, ses recherches et ses enseignements portent sur les institutions et comportements politiques, ainsi que sur la politique suisse et les enquêtes d'opinion.

Angela Odermatt est étudiante en master à l'Université d'Oxford. Elle a étudié les sciences politiques à l'Université de Zurich et à l'Université de Constance et travaille comme assistante de recherche dans les instituts de sciences politiques de Zurich et d'Oxford. Ses intérêts de recherche concernent l'économie politique comparée, le comportement politique et la méthodologie de recherche.

Adrien Petitpas est post-doc au Département de Science Politique et Relations Internationales de l'Université de Genève depuis septembre 2021. Ses intérêts de recherche portent sur le comportement de vote, les effets des campagnes, le changement d'opinion, le rôle des enjeux, la psychologie politique, ainsi que les méthodes quantitatives et expérimentales.

Madeleine Schneider a étudié l'économie politique et la science politique à l'Université de Berne. Elle travaille depuis 1994 à l'Office fédéral de la statistique (OFS) et a contribué à plusieurs publications de l'OFS sur le thème des élections et votations. Depuis 2019, elle dirige la section «Politique, culture, médias» de l'OFS.

Daniel Schwarz est docteur en science politique et travaille à l'Université de Berne et à la Haute école spécialisée bernoise dans le domaine de la recherche sur le Parlement et les partis et de la démocratie numérique. Il a cofondé l'aide au vote en ligne smartvote et la plateforme parlementaire smartmonitor. Il a publié de nombreux articles sur les partis en Suisse, la numérisation et le Parlement suisse.

Andrea Schweizer, M.A., elle a étudié l'histoire, le journalisme et le monde islamique à l'Université de Zurich. Depuis 2017, elle est assistante à la chaire d'Histoire

de l'Université de Zurich du Prof. Dr. Monika Dommann et rédige sa thèse sur la mouvance pacifiste suisse dans les années 1980.

Pascal Sciarini est professeur de Politique suisse et comparée au Département de Science politique et relations internationales de l'Université de Genève, et doyen de la Faculté des Sciences de la société. Ses principaux domaines de recherche sont les processus législatifs, la démocratie directe, l'europeanisation et la formation de l'opinion et le comportement de vote dans les élections et les votations. Il prépare actuellement la publication du Manuel de politique suisse en français.

Werner Seitz a étudié la philosophie, l'histoire suisse et le droit public et a soutenu une thèse de doctorat sur la culture politique. Il a dirigé pendant vingt ans la section « Politique, culture, médias » de l'Office fédéral de la statistique. Il a rédigé plusieurs livres sur la culture politique, l'histoire des clivages politiques, la combat pour l'égalité politiques des femmes, ainsi que sur les Vert.e.s.

Isabelle Stadelmann-Steffen est professeure de politique comparée à l'Institut de science politique de l'Université de Berne. Ses intérêts de recherches s'orientent vers les domaines de la politique publique (politique de l'État-providence et politique énergétique, notamment), de la démocratie directe ainsi que de la recherche sur les comportements et opinions politiques.

Virginia Wenger a étudié la science politique à l'Université de Zurich, où elle a obtenu son Master. Depuis l'été 2020, elle travaille comme responsable de projet et analyste de données pour Sotomo. Ses intérêts thématiques portent sur les sondages d'opinion sociaux et politiques, ainsi que sur la visualisation des données.

Après quarante ans d'existence, le Parti écologiste suisse (PES) fait aujourd'hui figure de valeur sûre dans le paysage politique suisse. Lors des dernières élections fédérales de 2019, ce parti a atteint 13% des suffrages, il est présent dans toutes les régions linguistiques, gouverne de nombreuses villes et cantons et représente cinq cantons au Conseil des États. Le premier pas vers la création de l'actuel PES a été franchi lorsque cinq groupements écologistes se réunirent en mai 1983 pour former la « Fédération des partis écologistes de Suisse ». Une étape importante de son développement fut ensuite l'adhésion des Vert·e·s de gauche alternatives et alternatifs au début des années 1990, qui permit de renforcer son profil social, pacifiste et féministe. Alors que le Parti écologiste suisse était toujours plus en concurrence avec le Parti socialiste, ils se virent soudain tous deux concurrencés dans la deuxième moitié des années 2000 par le Parti vert·libéral Suisse, au positionnement plutôt bourgeois. Dans cet ouvrage, 18 auteures et auteurs éclairent toutes les facettes du PES. Elles et ils examinent son histoire, le profil de ses électrices et électeurs, son recours intensif aux outils de la démocratie directe ou encore les votes des Vert·e·s au Conseil national. Une comparaison avec les autres partis Verts d'Europe montre que le PES bénéficie d'un poids électoral particulièrement important et qu'il se positionne résolument à gauche.

Sarah Bütikofer est docteure en sciences politiques et éditrice de la plateforme en ligne DeFacto, destinée au partage de connaissances en science politique en Suisse. Elle est également partenaire de projet chez Sotomo et enseigne dans plusieurs universités. Ses domaines de prédilection sont la politique suisse et la recherche parlementaire.

Werner Seitz, Dr. phil., est politologue et a dirigé pendant vingt ans la section « Politique, culture, média » de l'Office fédéral de la statistique. Il est l'auteur de plusieurs livres sur la culture politique, l'histoire des clivages politiques, le combat pour l'égalité politique des femmes, ainsi que sur les Vert·e·s.

ISBN 978-2-88351-118-7



9 782883 511187